armor magazine

n° 117

7 F

une bretagne lorraine ?

les moutons de l'atome

CHATEAUBRIANT et le pays de la mée

nantes en quarantaine ?

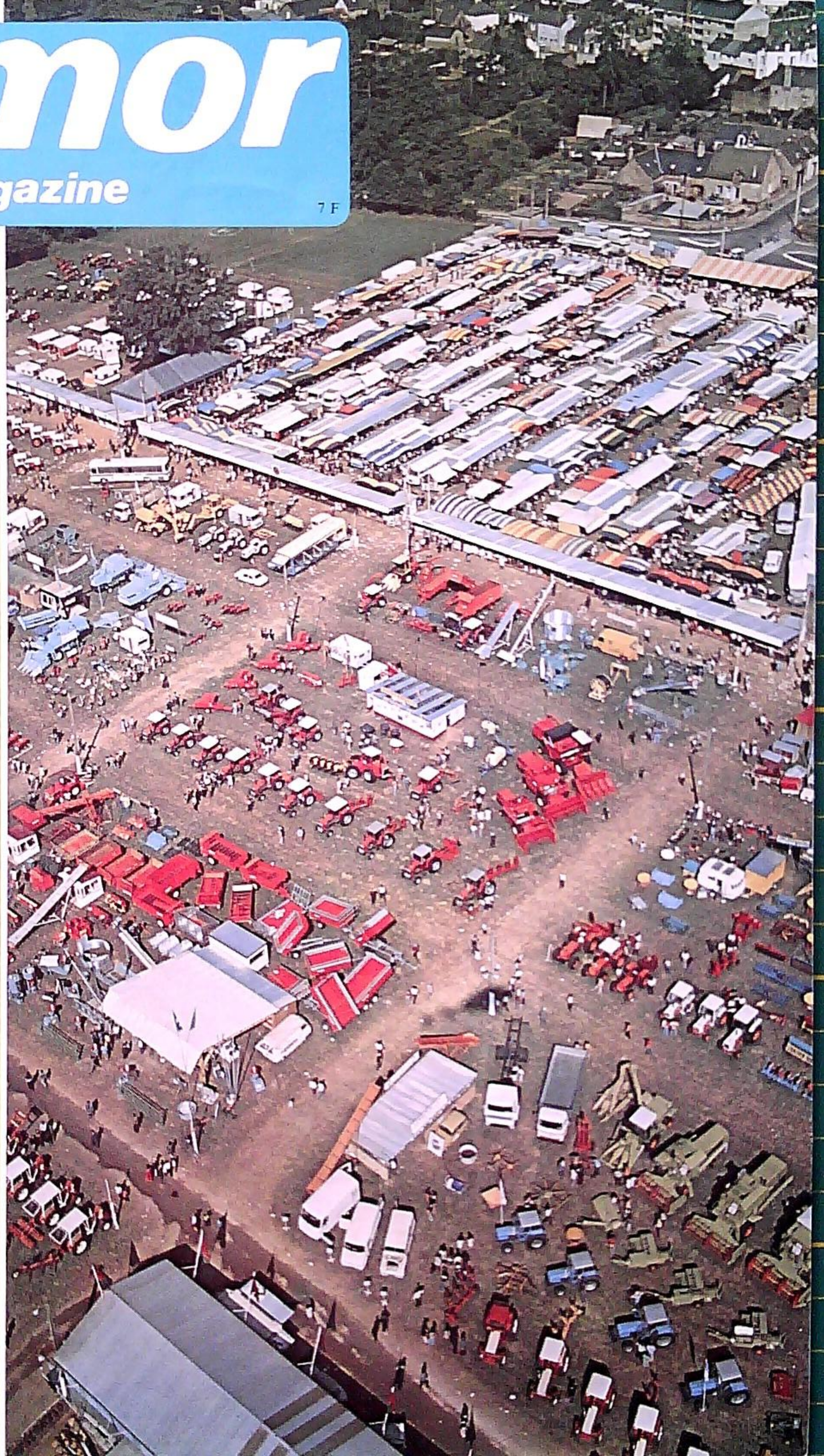
sonerien ha kanerien vreizh

LES PAYS DE VILAINE

le disque en bretagne

on demande radio-pirate

mensuel - octobre 1979



LES BELLES AU BOIS

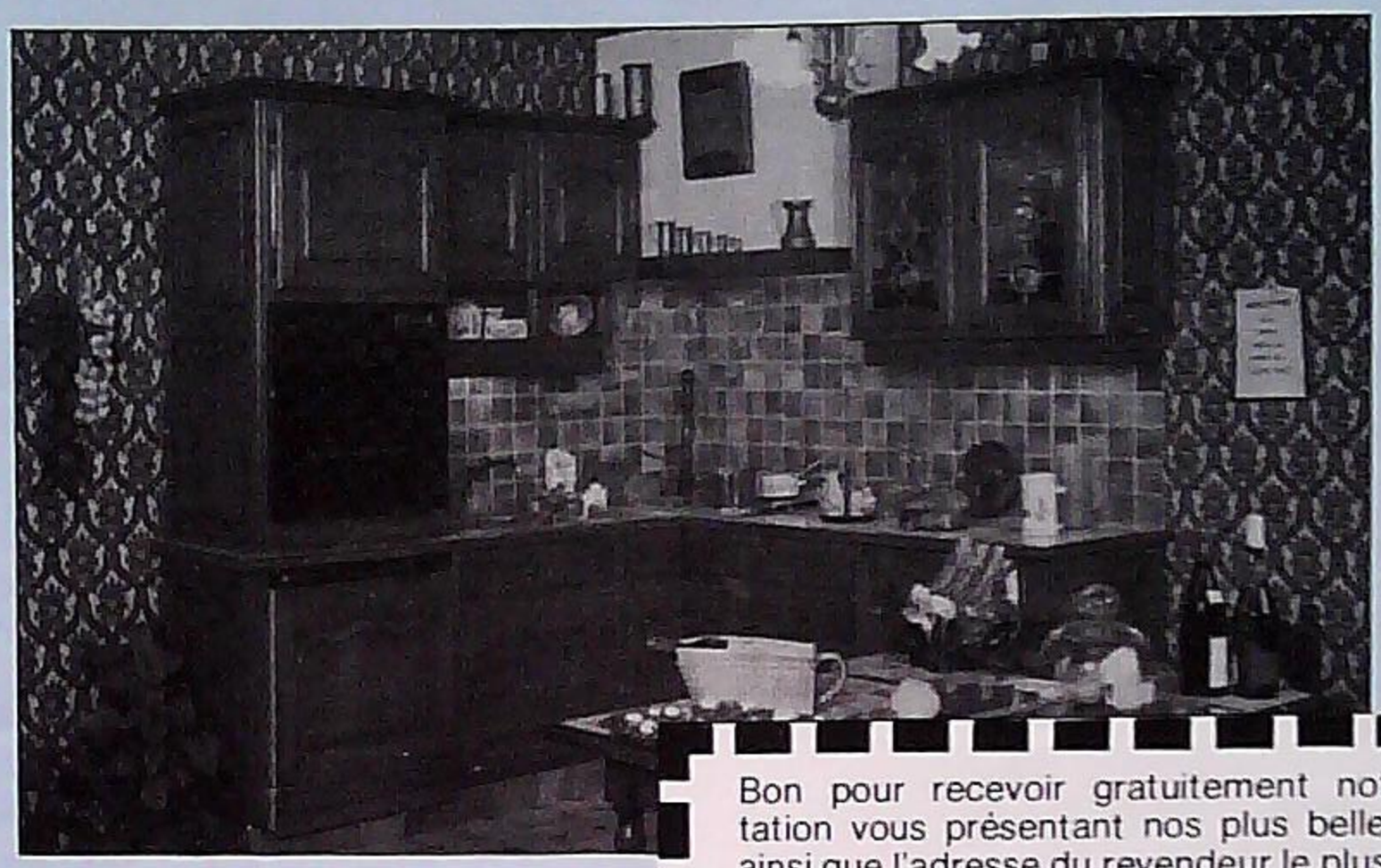
Versailles

Le bois de chêne ainsi que ses lignes harmonieuses font de la Versailles une cuisine de très grande classe, une cuisine de haut standing.

Le choix du merisier place la Versailles au tout premier rang des très belles cuisines, en haut de la gamme.

La cuisine "Versailles" est une de nos nombreuses réalisations.

LES CUISINES SIGNEES ROUX.



CUISINES A. ROUX FOUCHE

35660 LANGON Tél.(99) 08.42.17

exposition permanente
11, rue Trousseau
PARIS XI^e
Métro Ledru Rollin
Tél. 805.46.79

Bon pour recevoir gratuitement notre documentation vous présentant nos plus belles réalisations, ainsi que l'adresse du revendeur le plus proche.

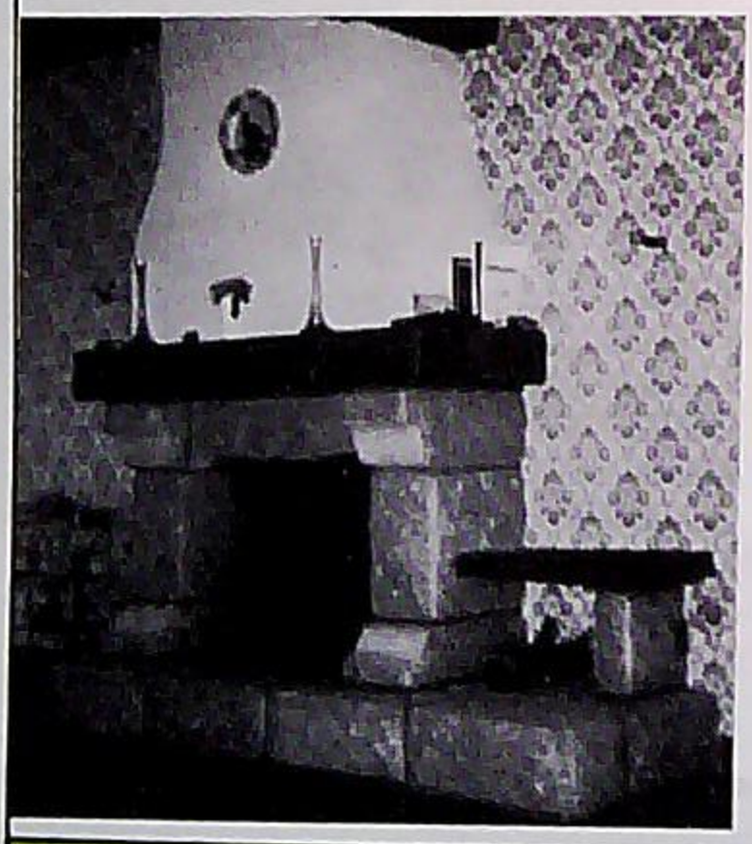
NOM _____ Prénom _____

adresse _____

CUISINES A. ROUX - 35660 LANGON - TEL. (99) 08.42.17

GUILLARD GRANIT

EXPLOITATION DE CARRIERE
«LA VILLE GUERY»
SAINT-SERVAN SUR-OUST
56120 Josselin
Tél. carrière : 22.27.27



cheminées
décoration
batiment

EXPOSITION PERMANENTE
SAINT-VINCENT SUR-OUST

OUVERT TOUS LES JOURS
sauf le dimanche

L'ESPRIT D'EQUIPE ET L'AVENIR.

L'épargne logement CMB, c'est avant tout d'être orienté vers la formule qui vous convient.

Crédit Mutuel de Bretagne

Ses sociétaires l'ont fait plus souple, plus efficace.

Octobre 1979
N° 117 / 11e année
Prix : 7 francs

armor magazine

En couverture :
la foire de Béré
(voir en page 27)

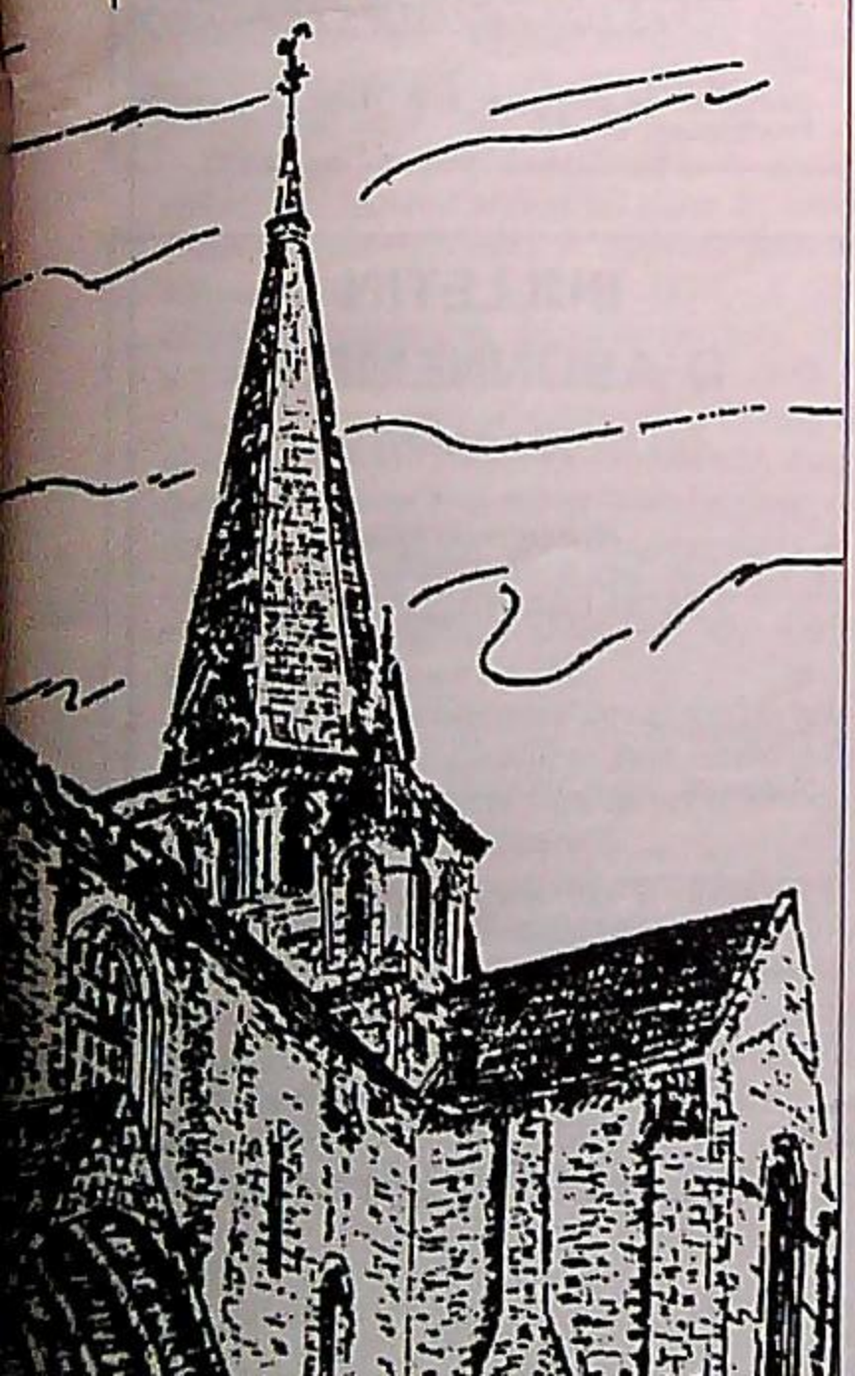
sommaire

POLITIQUE ★ ECONOMIE ★ VIE SOCIALE

Yann Poilvet : Une Bretagne lorraine ? . . . 5
Alain Chénard : Nantes en quarantaine ? . . . 6
Le procès des militants bretons . . . 7
Mairie de Loudéac : Yves Ropers remplace Pierre Etienne . . . 7
Pierre Bernard : Une émission pirate ? . . . 8
Régions-Europe . . . 8
Raymond Letertre : "Nos chimères sont ce qui nous ressemble le mieux" . . . 9
Afer ar chekennoù brezhonek . . . 13
L'affaire Crédit mutuel - pouvoirs publics . . . 14
Herve Huiban : Chaseal ar "frip" . . . 15
Sectes : de l'école à l'usine . . . 15
Les créations d'emplois . . . 15
François Moal : Où en est la pêche bretonne ? . . . 16
Econotes . . . 16
Marc Le Layec : Nantes, ville ouverte sur l'avenir . . . 17
La franc-maçonnerie et Dieu, les cultes, les ethnies . . . 18
Guy Podevin : Le Quimper-Brest, un des derniers ambulants routiers . . . 19

CHATEAUBRIANT ET LE PAYS DE LA MÉE

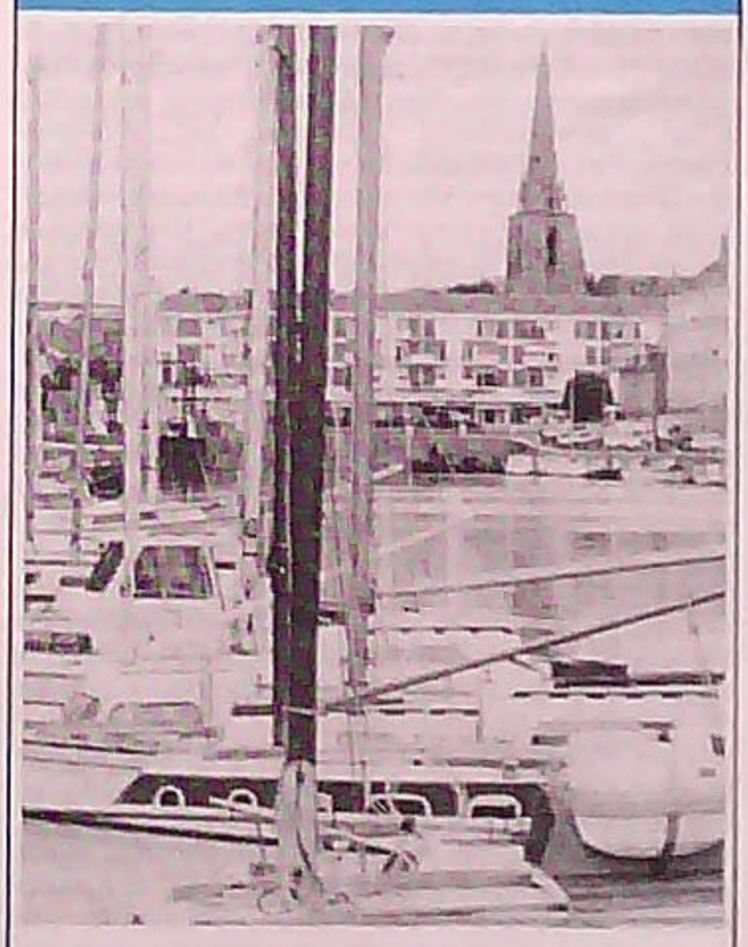
Xavier Hunault ★ Marie Tardivel ★ Paul Huard ★ Etienne Lerat ★ Alexandre Ménard ★ J. Cotteux ★ R. Le Bossé . . . *20 à 28*



Yves du Halgouët : Le tourisme rural, oui... mais . . . 29
Eliane Deshayes : 100 poussins macareux pour repeupler les Sept-Iles . . . 29
Saint-Nolff, site en danger . . . 30
Pierre Gallais : Les moutons de l'atome . . . 31
Un patrimoine à sauver . . . 32

LES PAYS DE VILAINE ET LES 10 ANS DU COCAPAR

Robert Perrot ★ Jean-Baptiste Lelièvre ★ Emile Lahaye ★ Alexis Pedron ★ Alban-Yves Aumont ★ Georges Foucher ★ Jean-Louis Latour ★ Jean-Bernard Vighetti ★ Marcel Couëdel ★ Noel Chevalier ★ Constant Hubert . . . *34 à 51*



ARTS ET CULTURES

Marcel Couëdel : La bogue d'or . . . 45
Eliane Deshayes : Les riches heures du château de la Roche-Jagu . . . 52
André-Georges Hamon : "Rue Charles le Quintrec" . . . 53
Yann Poilvet : Les livres . . . 54
Yannick Pelletier : "Jean Doré, recteur breton" . . . 56
Nadine Courdier : "La terre sur deux roues", l'étonnante équipée d'Alain Guigny . . . 57
Louis Feuvrier : "La République mondaine" de Jean Bothorel . . . 58
Le *"Jacques"* de Jean Grenier . . . 58

Loïk Camus : Il y a 600 ans, An Alarch . . . 59
Odile Pellé : Deux nouvelles œuvres de Raffic Tullou . . . 60
Loïk Camus : Raymond Boterf, sculpteur de la nature et des légendes . . . 60
Calendrier des expositions . . . 60
Robert Berthellier au club de la presse . . . 61
Myrddhin : Les octobres de notre Histoire . . . 62
André-Georges Hamon : Les Onins arrivent . . . 63
Programmes . . . 63
Yann-Vari Floc'h : Un festival du monde celtique en Galice . . . 64

SONERIEN HA KANERIEN VREIZH

Le pourquoi et le comment de la nouvelle Fédération nationale bretonne des sonneurs, chanteurs et musiciens traditionnels . . . *65 à 69*

Anne-Edith Poilvet : Les disques . . . 69

DOSSIER DISQUES BRETONS

Velia ★ Keltia III ★ Ar folk ★ Droug ★ Kelenn ★ West sound ★ Nevenoe ★ Globe ★ Mouez Breiz ★ Iris ★ Et les autres . . . *70 à 73*

Les journées du théâtre musical contemporain . . . 73

ET AUSSI

Courrier . . . 4
Le Breton de l'année 1979 . . . 4

L'AGENDA D'ARMOR

. . . *10*

L'agenda d'Armor . . . 10
Tro Breiz . . . 30
Itron . . . 31
Pierre Gallais : Le Contre-pied... une pédagogie à trois niveaux . . . 33
Le tour du monde d'*Armor magazine* avec "Jolie Brise" . . . 64

ARMOR GASTRONOME

La table bretonne ★ Tables de mer/relais océan ★ Tables recommandées ★ Le vignoble breton ★ Produits gastronomiques ★ Les crêperies . . . *74 à 81*

Guy Podevin : Les collections . . . 81
Le carnet d'Armor . . . 81
Petites annonces et sélection immobilière . . . 82

liziri da armor

ENLEVEZ VOS OEILLÈRES !

"En réponse à la lettre de J.P. Pruech parue dans le n° 116 d'*Armor*... Il serait grand temps que vous enleviez vos œillères et que vous regardiez les choses en face. Comment pouvez-vous nier l'existence de la culture et de la langue bretonnes ? Nous sommes chaque jour plus nombreux à rendre vivante ce qui est l'âme profonde de notre pays. (A propos, si nous ne sommes qu'une infime minorité pourquoi tant de haine ?). Que vous ne vous sentiez pas concerné par notre combat cela vous regarde mais sachez, vous Breton de l'Ille-et-Vilaine que vous passez à côté d'une richesse celle d'avoir deux cultures à l'intérieur même de l'hexagone. Est-elle donc aussi riche la culture française (cocorico) que vous vous en contentez. Mais au fait, qu'est ce que c'est la culture française ? Qu'est-ce que c'est la France ? Réveillez-vous... Les temps changent... Croyez-vous vraiment que les attentats sont le fait d'agités ? Ce serait trop simple. Cherchez donc un peu plus loin le pourquoi et le comment des choses. Ne vous contentez pas des explications faites des journaux parisiens et autres moyens "d'informations" à la botte du gouvernement... "Une bretonne émigrée, mais une bretonne avant tout...". *SYLVIE RENARD, 33, rue de l'Ecole Normale, 45000 Orléans.*

QUESTIONS SUR LE BRETON EN LOIRE-ATLANTIQUE

"Puis-je suggérer à *Armor* une page consacrée à des réponses faites par des historiens de la Bretagne aux questions soulevées par ses lecteurs, lesquels face à leurs interrogations sur l'histoire bretonne, n'ont pas toujours le temps, ni les moyens, ni la possibilité d'accéder aux archives. Si ma suggestion vous paraît intéressante, voici ma première question :

Certains historiens affirment que la langue bretonne ne fut parlée que jusqu'à la ligne St Hilaire du Harcouët, Pornic en Loire-Atlantique. Aussi comment se fait-il, notamment en Loire-Atlantique, que l'on trouve des noms bretons au-delà de cette ligne ? Je pense notamment à la ville de Couëron (Coët-Ran), aux Couëts (Coët) au sud-Loire de Nantes, à Carquefou (car ou Ker faou) et à certains quartiers de Nantes même, comme Carcouët et Loquidy (Loc-idi) où il est dit que le Breton ne fut pas parlé... Pourtant tous ces noms bretons évoquent la langue. Une réponse dant *Armor* à ce sujet me comblerait et bien d'autres lecteurs je le pense aussi très certainement, Pour finir je ferai remarquer le manque d'égard envers les Bretons de Guérande de R.S. de *Marie-France* de juin 1979 auquel *Armor* fait de la publicité à propos de "la cuisine brtonne". R.S. dans son article écrit : "Plus que de Bretagne on est Brezonnec, gallo ou sot Breton ; on est Léonard ou Bigouden, de Vannes ou de Rennes et l'on est déjà plus Breton de Guérande (Loire-Atlantique)." Merci beaucoup pour la Loire-Atlantique, déjà breton en Pays de Loire, lorsqu'on sait que l'on parlait le Breton il n'y a pas si longtemps dans cette ville de Gwenn-dan avec tous les petits villages paludiers qui l'entourent comme Kervalet, Kermoian, Kercabellec, etc... sans omettre les nombreux cercles celtiques faisant le bonheur des touristes l'été comme aux Pardons de St Guénolé, de Batz ou de la Baule. La Loire-Atlantique n'a pas fini se souffrir en Pays de Loire. Drôle de cuisine n'est-ce pas !".

J. OLLIVIER, *6, chemin des Taillis, Nantes.*

LA MISE A SAC DU PATRIMOINE BRETON

"Je vous écris pour vous demander qu'*Armor-magazine* parle d'un problème qui est devenu sérieux cet été et qui touche le patrimoine breton. Il n'y a plus de semaine sans qu'on lise dans *Ouest-France* la relation du pillage de telle ou telle église, du vol de statues, etc... C'est toute une partie du patrimoine breton qui s'en va et, de plus, la plupart des statues représentait des saints bretons. Aussi je pense qu'il serait bon qu'*Armor-magazine* donne la parole à des associations comme *Breizh Santel*" pour qu'elles puissent exposer ce problème". JEAN-YVES LE TOUZE - 3, plasenn Paol Bert, 56100 An Oriant.

"PARIS...AVENIR NOIR"

"Une nouvelle fois je m'abonne à *Armor*, magazine englobant bien l'information générale sur la Bretagne. Cette Bretagne qui doit toujours rester sur ses gardes face aux multiples agressions dont elle fait souvent les frais (militarisation, nucléaire, pollution, tourisme de luxe, division territoriale, chômage et j'en passe...). Toutefois certaines choses passent difficilement notamment dans le numéro 113 où le *"Paris ville Bretonne"* m'intrigue. La Bretagne ne se fera jamais à Paris, cette ville qui a été , qui est l'avenir noir de nombreux émigrés bretons. Il ne faut pas que cette fâcheuse tradition paraisse inévitable ; c'est ce qu'on pourrait pourtant penser en lisant les articles de ce numéro, où l'on met en valeur des personnages pour le moins douteux, je ne citerai que M. Poher paraissant bien à l'aise dans ces états de fait. Quant à M. Hallier, il a contribué à ce qu'une nouvelle fois la revendication bretonne paraisse farfelue et stérile. Si ce Monsieur semble avoir échoué dans sa carrière d'écrivain, qu'il s'abstienne de vouloir refaire une image de marque à travers les milieux politiques bretons, qui, déjà, ne sont que trop divisés et dont il ne semble pas comprendre grand chose". DANIEL LE GRAND, 78, av. de la République, St-Herblain.

UNE MENACE POUR L'HUMANITE : L'AUTOMOBILE

"Je me permets de vous écrire pour vous faire part de mon point de vue sur ce qui me paraît être une menace pour l'humanité : l'automobile. Ce petit tas de ferraille est le fléau des temps modernes, le Moloch qui a démantelé chez nous en quelques décennies 70 % de notre réseau de chemins de fer, 100 % des réseaux de tramways (technique de pointe pour l'an 2000) qui détruit toujours nos paysages, le centre des villes irréversiblement et conduit à un "désurbanisme" aberrant, laid, mangeur d'espace et qui disloque la vie sociale. La catastrophe financière et médicale due à ce fléau est inimaginable : coût direct pour les ménages, 100 milliards par an, coût pour la collectivité, 120 milliards par an. Malgré cela, l'automobile ne paye pas tout ce qu'elle devrait payer : expropriations abusives en sa faveur avec l'appui de la puissance publique, encombrement gratuit des rues des villes, alors que le coût réel de cette servitude est estimé financièrement à 1000 F/mois/voiture. Dans 10 ans, 150 000 morts et 10 % de la population handicapée physique, maladies nerveuses et tous les citadins à demi gazés. Pour payer encore ces nuisances indirectes : hôpitaux, morts... donc déficit pour les assurances, la Sécurité Sociale, les ménages... à la charge de l'automobile incombent encore 20 milliards par an. Au passif de l'automobile, il y a aussi les faits suivants : c'est une dévoreuse de matières importées à 70 %, un aspirateur de main-d'œuvre étrangère sous-qualifiée que l'on entasse dans les centres urbains engorgés, un frein au développement des technologies d'avenir : techniques de pointe et technologies douces... Avec ce petit jouet, nous sacrifions l'écologie, la balance de nos échanges, donc notre monnaie, la paix sociale, la sécurité de nos approvisionnements (80 % de notre énergie est d'origine étrangère) et la santé des populations et probablement celle des générations à venir. Les gens en veulent, dira-t-on, mais le groupe de pression : constructeurs, pétroliers, marchands de béton et de pneumatiques matraquent sans répit le public et les responsables politiques au point qu'ils n'imaginent pas pour la plupart que d'autres solutions soient possibles. Les grands maîtres du jeu tentent de nous faire croire que l'automobile est le progrès : c'est faux, la technique est ancienne et ne progresse pas ; que le phénomène est irréversible : c'est faux, car il mène à une impasse : à partir d'une certaine ampleur et complexité, les moyens ne peuvent être que collectifs (et non collectivistes) ; exemple : pour l'eau, l'électricité, le téléphone... rares sont ceux qui ont "leur" puits, "leur" éolienne, et les centraux téléphoniques ne sont pas propriété individuelle. L'automobile crée des emplois : c'est un faux problème, car quels emplois et les déplacements des ressources, ça existe et les chaînes automatiques créent de moins en moins d'emplois. Sans la propriété individuelle de l'automobile, la France serait encore un pays où il fait bon vivre et une grande puissance technique, financière et politique. Nous pouvons encore redevenir ce pays en retrouvant notre ancien modèle de développement et redevenir un modèle pour les autres peuples qui copient actuellement toutes nos erreurs à grande vitesse. A ce rythme, les grèves et la troisième guerre mondiale auront comme objectif : la défense de notre essence quotidienne. Je vous prie instamment que, de par vos hautes fonctions, vous puissiez infléchir cette pente suicidaire". BERNARD JACQUELIN, 95, avenue de Versailles, 75016 Paris.

LE BRETON DE L'ANNÉE 1979

Envoyez-nous avant le 30 octobre vos suggestions pour ce titre destiné à honorer celui ou celle qui aura le mieux servi la Bretagne en 1979.

"La premier séparatiste est l'Etat qui nous arrache à nos racines".

MORVAN LEBESQUE

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 50 F - P. LE BIHAN
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 5349-08 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Venelle Poulbriquen, Brest

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE RÉABONNEMENT

à découper ou à recopier
et à nous retourner

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE - CEDEX

M. . . . . .

Profession . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR magazine » et verse 62,40 F (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

• *Rayer les mentions inutiles.*

Une Bretagne lorraine ?

Cet été a fleuri sur les murs de Bretagne une affiche qui a intrigué nos visiteurs : Bienvenue en Lorraine... *Cette initiative originale de l'Union démocratique bretonne entendait rappeler que si les problèmes sociaux sont graves en Lorraine - et tout le monde en a parlé et en parle - ils le sont au moins autant en Bretagne - et la grande presse se tait.*



par YANN POILVET

Selon les pouvoirs publics, la situation tendrait plutôt à s'améliorer ici. Ainsi le préfet Jean Périer aligne ses comptes (précisons qu'ils ne concernent que quatre de nos cinq départements, ceux de la région "administrative") :

"L'année 1978 est l'année pour laquelle les créations supplémentaires d'emplois salariés ont été les plus élevées depuis 1973, qu'il s'agisse du secteur industriel, du secteur secondaire ou du secteur tertiaire. 15 320 emplois supplémentaires ont été créés, au lieu de 10 745 en 1977 et de 13 465 en 1976.

Bien qu'encore insuffisant, le poids relatif du secteur industriel dans les créations supplémentaires d'emplois salariés est le plus élevé depuis 1973. 2 700 emplois industriels supplémentaires ont été ainsi créés dans l'industrie en 1978.

Le secteur agro-alimentaire a continué et accéléré son rythme de croissance, aussi bien dans les unités de production de taille moyenne ou grande que dans les entreprises de petite dimension : 1 250 emplois supplémentaires ont été créés dans ce secteur en 1978.

Bien que la croissance des effectifs relevant du tertiaire public se soit ralentie en 1978, 12 615 emplois supplémentaires ont été créés dans le tertiaire".

Le préfet doit pourtant reconnaître :

"Si l'année 1978 apparaît comme une "bonne année" quant aux créations d'emplois supplémentaires, elle apparaît aussi comme une année où l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois non satisfaits a été marquée (+ 20 % pour la Bretagne au lieu de 15,7 % pour la France entière). Cette évolution est d'autant plus défavorable que la durée moyenne d'inscription des demandeurs s'est allongée".

DEUX FOIS PLUS DE CHÔMEURS EN BRETAGNE QU'EN LORRAINE

En réalité, notre situation économique est encore bien plus grave : pour en revenir à la comparaison avec l'est de la France, il nous faut constater qu'il y a deux fois plus de chômeurs en Bretagne qu'en Lorraine ! C'est ce qu'explique Jean-Luc Le Douarin dans une lettre au Premier ministre :

"Alors que la Lorraine comptait officiellement 53 311 demandeurs d'emploi au 31 décembre 1978, les 5 départements bretons en comptaient déjà 101 459 à la même date. Le taux de chômage en Bretagne (7,55 % au 31 décembre 1978) est supérieur de près de 50 % à celui de la région parisienne (5,24 %) et il est aussi nettement plus élevé que celui de la Lorraine (6,06 %).

L'aggravation du chômage dans notre région a été particulièrement rapide depuis 5 ans. Il a plus que triplé de 1973 à 1978.

Cette détérioration se poursuit rapidement puisque, selon les statistiques officielles de l'INSEE, le chômage a encore progressé du 30 juin 1978 au 30 juin 1979 dans les pourcentages suivants : Côtes-du-Nord : + 17,3 % ; Finistère : + 20,6 % ; Ille-et-Vilaine : + 14,9 % ; Loire-Atlantique : + 23,3 % ; Morbihan + 13,5 %.

Pour maintenir le chômage en Bretagne à son niveau actuel, qui a déjà dépassé le seuil du tolérable, notamment dans la région de Saint-Nazaire où il touche 14,7 % de la population active salariée, il faudrait, toujours selon les calculs de l'INSEE, créer 219 760 emplois dans les 5 départements bretons d'ici au 1er janvier 1986 : Côtes-du-Nord : 32 420 ; Finistère : 43 110 ; Ille-et-Vilaine : 42 510 ; Loire-Atlantique : 64 430 ; Morbihan : 37 290.

Le moins que l'on puisse dire est que l'on n'en prend pas jusqu'ici le chemin. Bien au contraire, des pans entiers de l'économie régionale menacent aujourd'hui de s'effondrer".

LE NECESSAIRE COUP D'ARRÊT

Une partie de l'industrie téléphonique est en voie de disparition, avec la moitié des 12 000 emplois qu'elle représente ici. La construction navale, notamment à Nantes et St-Nazaire, est en péril. Le bâtiment (110 000 salariés) est touché par la crise, des entreprises cessent leur activité, d'autres réduisent leurs effectifs. Le plan routier breton qui devait être achevé en 1975 ne l'est qu'aux deux tiers à peine...

Va-t-on voir ruinés en deux ou trois ans les efforts menés par toute la région depuis 15 ou 20 ans. ?

Il faut mettre fin aux légendes, notamment celle de l'arrêt de l'hémorragie de la main d'œuvre : la population active de la Bretagne a diminué de 53 173 emplois de 1954 à 1975 (- 3,8 %) alors que, dans le même temps, la population active de l'hexagone progressait de 11,50 % (et même de 18 % en Ille-de-France, dans la région Rhône-Alpes et dans le midi). Sait-on qu'il a fallu attendre 1974 pour que nous retrouvions le nombre d'emplois industriels que nous comptions en... 1896

Il est grand temps de donner un coup d'arrêt à la détérioration de la situation si l'on veut éviter de glisser à nouveau sur la pente descendante. Les Bretons préfèrent assurément le sommet à l'abîme et ils luttent pour dynamiser leur économie - mais ils n'y réussiront pas seuls. Dans l'Etat hyper-centralisé que nous subissons, les décisions essentielles procèdent de Paris : or, trop souvent, ou trouve davantage d'embûches, de traquenards, de coups de frein dans l'administration que d'encouragement et d'aide.

NOTRE OR VERT

On ne reprendra le bon courant que lorsque le gouvernement sera enfin résolu à lever les barrages et à revenir à une réelle politique d'incitation. On pourra voir alors ce que peut apporter le développement des domaines pour lesquels la Bretagne est en position de force : l'électronique, la mer, le tourisme et surtout l'agro-alimentaire et tout ce qui gravite autour de l'agriculture. Notre or vert.

YANN POILVET

NANTES en quarantaine ?



PAR ALAIN CHÉNARD

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président,

La situation de l'emploi dans la région nantaise et dans la Basse-Loire devient de plus en plus tendue. Le pourcentage des demandeurs d'emplois ne cesse d'augmenter alors que les offres sont étales.

Non seulement nombre de jeunes de notre région commencent leur vie professionnelle par le douloureux apprentissage du chômage, mais encore, il apparaît que toutes les catégories d'âges sont touchées.

Au mois de mai, nous avons eu quelque espoir de voir enfin s'implanter dans notre région une industrie consommatrice de main d'œuvre, grâce à la venue de General Motors.

Il nous a fallu, hélas ! déchanter très vite, vos services et votre gouvernement ayant décidé de ne pas saisir l'opportunité de ces milliers d'emplois.

Bien sûr, la défense des intérêts industriels français appelait de vos services la plus grande vigilance. Mais personne ici ne croit sérieusement que ceux-ci seront mieux protégés par une installation de cette industrie à Saragosse, à nos frontières, plutôt qu'à Nantes.

DEUX LANGAGES

L'Espagne rejoindra prochainement la Communauté Economique Européenne et notre marché lui sera rapidement ouvert. Le nouveau véhicule de General Motors roulera donc sur notre territoire et concurrencera les modèles français.

Restait bien sûr posé le problème lié à l'aide du Fonds Spécial d'Adaptation Industrielle à une entreprise étrangère de la taille de celle-ci. Compte tenu du volume des investissements, ainsi que du nombre d'emplois créés, j'imagine fort bien que l'importance de l'aide pouvait être extrêmement élevée et poser, par là même, un problème politique, voire éthique.

Toutefois, il me semble difficile d'admettre que la France puisse tenir quasi simultanément deux langages. En effet, la presse et les milieux gouvernementaux se sont fait largement l'écho de négociations en vue de l'implantation de Ford en Lorraine. Le principe d'une aide du Fonds Spécial d'Adaptation Industrielle était par conséquent bien acquis. Je serais donc curieux de savoir pourquoi ce qui était possible pour la Lorraine ne l'était plus, deux mois plus tard, pour la Basse-Loire.

DES ANALYSES MALTHUSIENNES

Je suis conduit à conclure que le problème éthique évoqué plus avant n'a pas été l'élément déterminant de votre réponse négative, et que les vraies raisons du refus sont ailleurs. Parmi ces raisons, je crains bien que les analyses protectionnistes, voire malthusiennes, du groupe de pression des constructeurs français aient été très largement retenues.

Constatant qu'aucun grand projet industriel n'émane de ces groupes en direction de la Basse-Loire, j'incline à penser que la tentation était grande pour eux de subordonner la réalisation de leurs promesses industrielles en Lorraine à la non implantation de Ford dans la région, ainsi que de General Motors en Basse-Loire, et que vous y avez souscrit.

AU NOM DES 31 930 CHÔMEURS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Je n'ose pas croire que vous et votre gouvernement avez pris cette décision, aux répercussions dramatiques sur l'emploi, sans envisager au même moment une formule de substitution visant à rendre aux chômeurs de la Basse-Loire tout ou partie des potentialités d'emploi qui venaient de leur être refusées, comme cela a d'ailleurs été fait pour la Lorraine.

C'est pourquoi, au nom de 31 930 chômeurs du département de Loire-Atlantique et plus précisément les 21 874 de la région nantaise, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute autorité une audience. La dégradation sensible et continue du marché de l'emploi dans la région nantaise m'inquiète au plus haut point et je crais que ce cycle infernal ne conduise un jour prochain les travailleurs et les chômeurs à des actions radicales nées de leur désespérance.

ALAIN CHÉNARD
député-maire de Nantes

(NDLR - Texte intégral. Titres de notre rédaction)

Le congrès de SAV

Le Stroilad ar Vro tiendra son assemblée générale les 27 et 28 octobre à Mur de Bretagne, au village de vacances de Guerlédan.

DEVENEZ PROPRIETAIRE A CARENTOIR

D'un pavillon type IV ou type V
Livraison : FIN 1979

FINANCEMENT AVEC PRET D'ETAT

au taux de 4,10 % les 5 premières années
de 6,50 % les 5 années suivantes
de 10,10 % à compter de la 11e année

Téléphonez ou envoyez le coupon ci-dessous à :

OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL D'HLM D'ILLE ET VILAINE
2, rue Léon Ricottier - 35000 RENNES - **Tél. : 59.15.55**

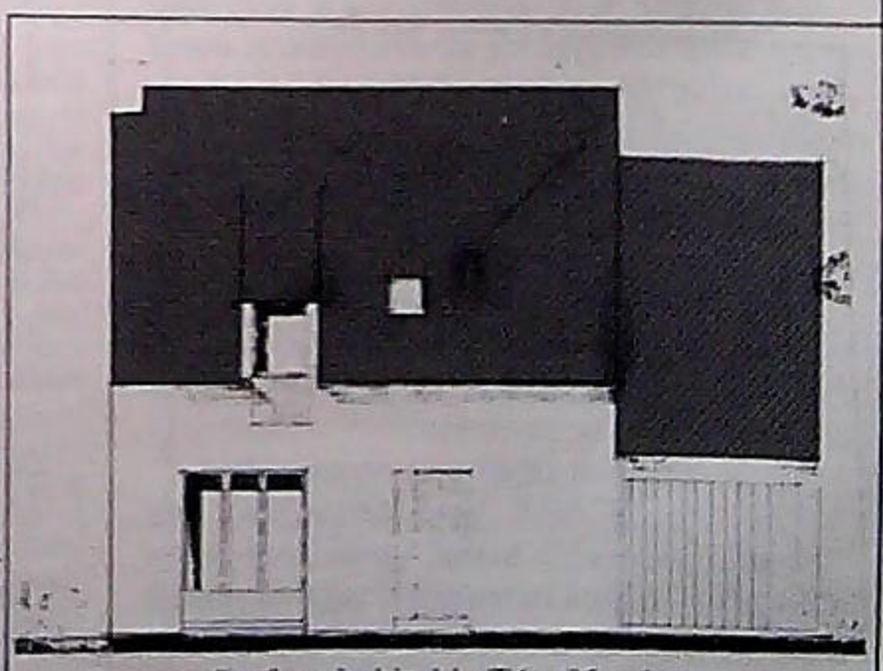
Un agent pourra vous rendre visite et vous faire visiter une maison sur place.

Je désire être renseigné sur les maisons de CARENTOIR.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Tél .....



Surface habitable T4 : 85 m²
+ garage cellier : 20 m² et grenier 13 m²

Les ministres et l'a-justice

Le mouvement des jeunes giscardiens, qui vient de tenir des assises à St Pol de Léon, s'est donné le nom Autrement, *déjà utilisé par une revue dont les idées sont plutôt à gauche. C'était abusif et la justice a sanctionné : la Cour d'appel de Paris a, le 28 mars 1979, condamné le mouvement giscardien à changer son appellation et à verser des dommages et intérêts à la revue. L'arrêt,signifié le 21 mai, était exécutoire impérativement à partir du 20 août 1979. Las ! ces petits jeunes gens n'en on tenu aucun compte : exploitant même le fait que la revue venait de consacrer un numéro à la Bretagne, ils ont, bravant la justice, choisi notre pays pour venir y bavarder en septembre. C'était de la provocation... Ce qui n'a pas empêché une brochette de ministres, le Premier en tête, de venir faire la causette avec eux. Drôle de démocratie, en vérité : elle n'est plus avancée, elle est avariée.*

Fonctionnaires et centralisme

Avec 10 millions d'habitants en plus, l'Allemagne fédérale (Bund et Länder) possède un million de fonctionnaires et employés de services publics en moins que la France. Où sont donc ici les avantages tant prônés du centralisme (anti) démocratique ? S'il est un impératif dans ce pays, c'est de changer le système.

Où va aller l'E.P.R. ?

La préfecture d'Ille-et-Vilaine va bientôt déménager pour s'installer dans des locaux plus fonctionnels. Le préfet a proposé à l'Etablissement public régional de quitter ses bureaux insuffisants de la Maison des métiers et de venir rue Martenot. On sait les réticences (c'est le moins qu'on puisse dire !) que suscite dans les administrations l'idée d'une installation des services de l'EPR en Bretagne centrale, à Pontivy par exemple - mais, s'il faut rester à Rennes, pourquoi ceux-ci n'iraient-ils pas plutôt à l'ancien Palais du Parlement de Bretagne qui sera disponible lorsque sera achevée la construction de la cité judiciaire ?

Le procès des militants bretons

Alors que nous mettons en pages se déroule à Paris le procès de 25 Bretons (dont 14 en prison) inculpés de divers chefs d'accusation et qui seraient impliqués dans une cinquantaine d'attentats. Certains ont avoué, les autres nient. Quoi qu'il en soit, ce sera un procès politique : la défense a fait citer une centaine de témoins.

Diverses interventions ont précédé le procès, soit pour demander l'hospitalisation à Rennes d'un détenu dont la santé inquiète (il a perdu 17 kilos en quelques mois), soit pour dénoncer les sévices qui auraient accompagné les interrogatoires. La Ligue des droits de l'homme est intervenue et plainte a été portée. Enfin un inculpé libre, Jacques Bruchet, a recusé la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat.

Unvaniez Koad Keo

Pedet oc'h da gemer perz e bodadenn adnevezi Unvaniez Koad Keo, a vo dalc'het d'ar sul 21 a viz Here 1979 da 14 eur 1/2 e Ti-Debri Robic, 2, Straed Jean Jaurès er Pondi. Ma ne c'hellit ket dont, degasit oh menoziou dre skrid da chomlerc'h gortoz an Unvaniez meneget a-us (1).

Dalc'het e vo e sell : mirout, adnevezi ha startaat al Lid, a zo bet gwall deñval e 1979, hag a vez dalc'het bep bloaz d'al Lun Fask en Eñvor da Yann Vari Perrot, Beleg Broadelour ha d'an holl Verzerien hag Harozed maro evit ma vevo Breizh, en eh splannder a gent.

Ar menoziou diazez mañ da heul a vo studiet ;

Penaos dre Oberou Eeunn en hor Galloud : 1- Mirout ha gwellaat lidou-eñvor Koad Keo ; 2- Stabilaat an Unvaniez ; 3- Enori evel ma tere ar Beleg ha Broadelour Meur ; 4- Enori holl Harozed ha Merzerien Vreizh dre startaat ar Spered Broadel aet war laoskaat, ha n'hell ket Breizh dreistvenañ heptañ.

En em strollit evit dont d'ar vodadenn, d'ar re o deus Karr da zegas gante an Dud digenvez.

Ar vodadenn mañ a vo test war dazont pe koazhadur Spered Broadel Breizh.

YOUENN CRAFF, Kiriek gortoz

(1) Talbodek, Beilh, 29130 Kemperle



Pierre Etienne



Yves Ropers

Le docteur Etienne n'est plus maire de Loudéac

A 74 ans, le docteur Pierre Etienne a décidé d'abandonner ses fonctions de maire de Loudéac qu'il assumait depuis 1955, tout en demeurant conseiller municipal et conseiller général. Les soucis que lui donne la santé de sa femme - qui fut aussi sa principale collaboratrice - expliquent cette décision.

Le docteur Etienne aura été un des grands personnages de la vie bretonne contemporaine. Modeste mais obstiné, toujours courtois, passionnément dévoué à la chose publique, il aura en 25 ans fait d'un petit bourg endormi la prospère capitale agro-alimentaire de la Bretagne. Pour sa ville il s'était transformé en commis-voyageur, allant frapper à toutes les portes derrière lesquelles il pensait pouvoir trouver un nouvel élément pour arracher Loudéac à la récession qui frappait tant de localités de la Bretagne centrale. Il y aura réussi au-delà de toutes espérances : sa ville est citée en exemple chez nous, bien sûr, mais aussi dans tout l'hexagone et à l'étranger.

On ne doit pour autant oublier les autres réalisations à son actif, notamment au plan du logement, de l'équipement et de l'action sociale : c'est un grand Breton qui, discrètement, quitte ainsi le devant de la scène... Mais il aura encore, nous en sommes persuadés, la volonté de servir son pays aussi longtemps qu'il le pourra.

Yves Ropers le remplace

Un de ses adjoints, Yves Ropers, directeur de Duquesne-Purina, ancien président de Kendalc'h, a été élu maire de Loudéac par 19 voix contre 4.

meubles LANGLAIS

Route de Segré
CANDE
49440
Tél. : 92.71.32

Pour changer la vie ...!

il suffit parfois de changer les meubles

Nous avons consacré 1600 m² d'exposition de meubles de tous styles pour satisfaire vos goûts

Komzoù dieub - Tribune libre

RIPOSTE OU ENLISEMENT ...

UNE EMISSION PIRATE ?

PAR PIERRE BERNARD

C'est d'une façon péremptoire que M. Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication (et, à ce dernier titre - seulement ! - responsable de la Radio et de la Télévision) a condamné l'initiative des émissions "radio-riposte" du parti socialiste.

Apparemment, l'argument est inattaquable : si le parti socialiste est contre le monopole de la Radio et de la Télévision, qu'il dépose, devant le Parlement, une proposition de loi en ce sens (sous entendu : la majorité n'attend que l'occasion d'approuver une telle proposition ?).

MONOPOLE TECHNIQUE ET MAIN-MISE POLITIQUE

Sous réserve de ne pas confondre monopole technique et main-mise politique, l'argument de M. Lecat appelle quelques remarques quant à son caractère doublement hypocrite et, par conséquent, inopérant.

1. - Première hypocrisie que de laisser supposer que le gouvernement ait quelquefois accordé le moindre intérêt et, à fortiori, la moindre chance de succès à une proposition de loi émanant des parlementaires socialistes, sur quelque sujet que ce soit. Notamment, aux propositions de lois, ayant une incidence directe sur la démocratisation des mass-media en prévoyant, par exemple, l'association et la participation des Régions à la définition et à la mise en œuvre d'une politique des programmes sur les plans de l'information, de la diffusion et de la création culturelles, de la formation initiale et permanente, ainsi que de la détente.

Tel a bien été le triste sort des propositions de lois du parti socialiste sur l'organisation régionale ainsi que sur le souhaitable statut des langues et cultures de France, propositions qui prévoyaient, précisément, des dispositions relatives à la radio et à la télévision.

Le cas de M. Lecat est vraiment politiquement pendable s'il croit encore que, sous la 5ème République new look (à partir de l'élection du Président de la République au suffrage universel direct), le pouvoir de décision est toujours dans le Parlement ou dans les Ministères. Et s'il ne s'est pas encore rendu compte de ce que donne inévitablement le présidentialisme ajouté à la centralisation jacobine... parfois même à l'égard des propositions de lois émanant de parlementaires de la majorité présidentielle !

2.- Deuxième hypocrisie, particulièrement savoureuse, que d'avoir l'air de prétendre qu'en l'occurrence (c'est-à-dire concernant l'audio-visuel) le gouvernement auquel il appartient se préoccupe scrupuleusement d'appliquer les lois votées par sa propre majorité !

Exemple : la gestation extraordinairement prolongée du décret d'application de l'article 10 de la loi 74-696 du 7 août 1974 (soixante-quatorze !) prévoyant la mise en place de Comités Régionaux consultatifs de l'audio-visuel.

UN FEUILLETON A SUSPENSE

Le projet de décret a été transmis aux différentes instances concernées (notamment, les Etablissements Publics Régionaux), le 16 octobre 1975, par les services du Premier Ministre. Suspense...

Le 4 septembre 1976, le sénateur Bernard Legrand (de Loire-Atlantique) s'inquiétait du retard dans la publication du décret. Réponse du Premier Ministre : "Le dernier Conseil Général doit se prononcer dans sa prochaine session du mois d'octobre. Dès l'achèvement complet de la consultation, le projet de décret suivra la procédure normale d'élaboration et devrait pouvoir être publié sans retard, dans les semaines à venir". (sic !)

Lors de la session de février 1978, l'Etablissement Public Régional de Bretagne a adopté le projet de Charte Culturelle proposée par le Président de la République, à Ploërmel, un an plus tôt. Document signé par les Ministres de l'Education et de la Culture et le Président de F.R.3. L'article 3 du titre II de cette Charte stipule explicitement : "Le Comité Régional Consultatif de l'audio-visuel prévu par l'article 10 de la loi du 7 août 1974 sera mis en place".

Sœur Anne (de Bretagne) ne voyant toujours rien venir, la Commission de Politique Culturelle du Conseil Culturel créé par la Charte a proposé - sur l'initiative de M. Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine - de remplir provisoirement les fonctions dudit Comité Régional Consultatif de l'audio-visuel, en attendant la sortie (de plus en plus mystérieusement problématique) du fameux décret d'application. Accord des deux Préfets de Régions successifs, M. Olivier Philip et M. Jean Perier. Victoire du bon sens, à défaut de celui du Droit !...

Non, car, par lettre du 17 novembre 1978, M. Contamine, président de F.R.3, fait savoir à M. Gicquel, président de la Commission de politique culturelle ci-dessus mentionnée, qu'il ne lui appartient "ni de décider de la création de ce Comité, ni d'autoriser qu'une autre instance en fasse office", précisant : "le problème que vous soulevez relève donc de la compétence exclusive du gouvernement et je ne suis pas habilité à débattre d'une telle proposition". Suspense...

Par lettre du 6 décembre 1978, M. Marcellin, président du Conseil Régional de Bretagne, informe M. Gicquel, qu'il a "également interrogé, M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication" à ce sujet.

Mais le Conseil Culturel de Bretagne, réuni le 23 février 1979 et le 28 juin dernier, n'a toujours reçu aucune réponse à l'interrogation en question.

Entre-temps, par lettre du 14 novembre 1978, le Directeur Régional de F.R.3 Bretagne-Pays de Loire faisait savoir à M. Pierre Ménoret, réalisateur-responsable d'antenne de Radio-Armorique (où il travaillait depuis plus de 15 ans !), que son contrat annuel ne serait pas renouvelé au 1er janvier 1979.

Motif ? "Vos déclarations publiques, incompatibles avec votre position de responsable, et la discrétion professionnelle que vous devez observer, constituent la raison essentielle de cette décision".

Explication : quelques considérations désabusées sur le manque de moyens et la dépendance des stations régionales à l'égard de Paris, émises lors d'une table ronde organisée par le quotidien régional *Ouest-France* (le 29 juin 1978) et jugées inadmissiblement subversives par la Direction de F.R.3 (où la liberté d'expression n'est assurée de durer qu'à la condition de ne pas s'en servir !)...

Pourtant, le Président de la République n'a-t-il pas, naguère, donné aux membres du gouvernement instruction d'accélérer la sortie des décrets d'application aux lois dûment votées ?

Quand on se souvient, au demeurant, que le fameux décret aurait dû, selon les termes du Premier Ministre lui-même, "pouvoir être publié sans retard, dans les semaines à venir", et ce dès septembre 1976, il est permis de se demander si le Premier Secrétaire du parti socialiste ne devrait pas faire état de ces inquiétants atermoiements auprès du juge d'instruction qui instruit "l'affaire", et si le Conseil Régional de Bretagne (au moins unanime sur la nécessité de voir appliquer loyalement toutes les dispositions de la Charte Culturelle) ne devrait pas prendre l'initiative d'organiser prochainement une émission dite pirate en riposte aux atermoiements scandaleux du gouvernement et à sa politique de main-mise parisienne sur la Radio et la Télévision.

PIERRE BERNARD
Conseiller Régional (P.S.) et Culturel de Bretagne

ASSEMBLEE GENERALE DE
REGIONS-EUROPE
LE SAMEDI 6 OCTOBRE A PONTIVY
à partir de 10 h 30 à la salle des fêtes ★ Secrétariat : Joëlle Le Lamer - Sainte-Barbe - 29211 Roscoff - Tél. 16 (98) 69.71.05.

Régions-Europe prépare la rentrée en Loire-Atlantique

Un certain nombre de manifestations sont prévues par le comité de Loire-Atlantique de *Régions-Europe* pour protester contre les suppressions de lignes de chemin de fer dans le département et particulièrement contre la suppression de la ligne Nantes-Châteaubriant. A ce sujet, le syndicat CGT des cheminots de Loire-Atlantique vient d'infirmer les chiffres présentés par M. Masle, directeur régional de la SNCF. Il ressort de cette confrontation que le transfert du trafic voyageur sur la route entraînera, pour le nombre de place offertes, une augmentation de la consommation en carburant et un allongement du temps de parcours, compte tenu des embouteillages nantais. Affaire à suivre !!!

Unvaniez Koad Keo

Réunion de rénovation le dimanche 21 octobre à 14 h 30 au restaurant Robic, 2, rue Jean-Jaurès à Pontivy.

« Nos chimères sont ce qui nous ressemble le mieux » (Les Misérables)

Parce que la session d'automne de *l'Etablissement Public Régional* (EPR) de Bretagne se déroule encore à Quimper au moment où il nous faut livrer ce texte à l'imprimeur, nous reportons aux mois prochains le compte-rendu des débats sur les dossiers à l'ordre du jour (1).

Toutefois les allocutions du *préfet de région*, du président du *Comité Economique et Social* (CES), du président du *Conseil Régional* (C.R.), les protestations et incidents de séances ont offert suffisamment de matière pour cette chronique.

DANGEREUX OU MALSAIN

A l'ouverture de la session du CES le 4 septembre à Rennes le Préfet fut pratiquement le seul à parler. Son discours, qu'il devait relire le 18 devant le CR, était normalement consacré à un commentaire de l'ordre du jour, que nous avons présenté le mois dernier.

"C'est dans un esprit réaliste et constructif que j'ai préparé les rapports, la seule préoccupation de l'EPR étant celle du développement de cette Région, de la promotion de ses chances et de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants".

D'emblée, Jean Périer avait teinté son propos de reflets sombres *"nous vivons dans un monde difficile et incertain, subissant les contraintes de l'environnement international et national"*. Malgré des formules nuancées, d'aucuns, des syndicalistes tout particulièrement au CES et l'opposition au CR, trouvèrent cependant que le ton préfectoral était trop optimiste :

"L'année 1978 est l'année pour laquelle les créations supplémentaires d'emplois salariés ont été les plus élevées depuis 1973 : 2 700 dans l'industrie, 1 250 dans l'agro-alimentaire, 12 615 dans le tertiaire". Le Préfet reconnait cependant que *"1978 apparaît aussi comme une année où l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois non satisfaits a dépassé avec + 20 % en Bretagne, le 15,7 % pour la France entière"*.

En 1978 il y eut 88 créations d'entreprises industrielles..., le revenu brut des agriculteurs a augmenté en francs constants de 1,5 %..., le sens positif du solde migratoire résulte apparemment davantage d'un ralentissement de l'émigration, principalement pour les classes d'âge 20 à 29 ans, que d'un accroissement de l'immigration"..., les deux premiers pactes pour l'emploi ont abouti en Bretagne a des résultats satisfaisants, supérieurs à la moyenne nationale,,,

"Il ne s'agit ni d'optimisme, ni de triomphalisme, insista Jean Périer, *mais de réalités. Se dissimuler les difficultés et les points faibles est dangereux. Ne voir que les éléments négatifs sans tenir compte de points forts et des tendances globales est inexact et malsain"*.

SI LE SEL S'AFFADIT

Empruntant à Victor Hugo, Claude Champaud évoquera lui aussi *"les rayons et les ombres"* de la situation actuelle, les préoccupations et les espoirs pour l'immédiat avenir. C'était à Quimper le 12 septembre (2), là précisément où il avait prononcé son premier discours de président le 15 septembre 1976.

Cette fois, après une prolongation d'un an, le CES termine bien son mandat ; Claude Champaud aurait donc pu s'inspirer d'autres titres hugoliens, exprimer *"les Voix intérieures"*, sur *"les feuilles d'automne"*, ou encore moduler *"les chants du Crépuscule"* des *"Misérables"* CES.

63e

Chronique des institutions régionales

Raymond Letertre



Dès le début de son intervention il annonça qu'il n'en ferait rien, ayant encore trois mois à vivre dans sa fonction ; mais, à la dernière minute de la session, le lendemain, il se plut à faire un coup de théâtre en annonçant une *"séance extraordinaire du CES pour décembre"*. Le Préfet n'en croyant pas ses oreilles se renversa sur sa chaise, interrogeant du regard le chef de la Mission Régionale, qui n'était visiblement pas plus au courant.

Ce n'était que la dernière pique à l'administration ; Claude Champaud les avait multipliées dans son allocution, surtout à l'égard de l'Aménagement du territoire : *"nous ne saurions nous résigner à son affadissement"*. Et de dénoncer *"la désaffection visible des responsables centraux pour l'œuvre entreprise dans notre province"*, et de *"mettre en garde nous-mêmes les premiers - contre toute tentation de repousser à des jours meilleurs l'effort du développement économique et social de la Bretagne"*.

Réclamer un vrai programme régional ne saurait être considéré comme *"une démarche subversive ! ou alors je dénonce comme coupables de telles pensées, ceux qui ont suscité une opération de ce type en Languedoc-Roussillon, ou encore ceux qui ont participé au plan sud-ouest"*.

UN DÉPART DE MAUVAIS AUGURE

Les services régionaux reçurent aussi quelques coups de boutoir, notamment à propos de la préparation du VIIIe Plan : *"la multiplication des réunions des groupes sectoriels en période de vacances ou en concurrence avec les réunions des commissions de notre session d'été, ne peut se justifier par l'urgence !"*

Ce reproche de double emploi ne traduit-il pas une inqualifiable méfiance car : *"il paraît de bon ton de douter de la capacité des assemblées régionales à maîtriser les problèmes économiques et sociaux régionaux... ; ce sont pourtant elles qui ont su initier et conduire un travail de programmation industrielle"*. (3).

"Je pense, Monsieur le Préfet de Région, que tout le monde a intérêt à encourager l'initiative régionale... Il faut surmonter nos divergences, aider à la synthèse des intérêts et des approches des uns et des autres : Préfecture, CR, CES".

Le Préfet avait déjà tenu des propos à la fois semblables et différents, précisément en évoquant les groupes de travail : *"cette méthode pragmatiste et réaliste, ne doit pas conduire l'EPR à créer des administrations parallèles, à générer des dépenses de fonctionnement, à se substituer à des organismes économiques dont c'est la vocation première de promouvoir les activités de la Région. Dans ce domaine comme dans tous les autres, l'EPR doit se limiter au rôle d'entraînement et d'initiative qui est normalement le sien"*.

Toujours, Claude Champaud a au contraire réclamé des crédits propres au CES, multiplié des groupes de travail, publié des livres blancs (1), tenté de renforcer le secrétariat des Présidents.

Même très réduit ce dernier pourrait participer davantage à l'instruction des dossiers. Des membres des deux assemblées ont par exemple regretté que l'administration ait publié seule, pour la première fois, un *"Dossier de Presse"* sur la session ; dossier au demeurant excellent et pratique.

Le départ volontaire de Louis Ergan, conseiller technique depuis 1974, donna occasion d'enfoncer le clou :

"de tous les hommes que j'ai rencontrés, quelque fonction qu'ils aient occupée, qu'ils fussent experts, fonctionnaires ou élus, j'en connais peu qui connaissent aussi bien que lui les grands dossiers de la Bretagne. Je ne crains pas de dire que ce départ est de mauvais augure ; quand de tels hommes quittent une telle tâche, ce n'est pas un signe de vitalité de l'institution". (4)

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Au sein même du CES s'est souvent exprimé un amer regret de se sentir inutile. C'est sans doute la meilleure explication de l'absentéisme aux séances. Dès la première matinée il n'y avait que 46 présents sur les 77 membres ; le deuxième après-midi ne vit pas plus que 35 "passages" et l'annonce de la session extraordinaire ne fut entendu à 19 heures que par 17 membres.

Lorsqu'Alexis Gourvennec remit en cause la décision de renoncer à l'annexe B/ter des correctifs tarifaires SNCF (nous y reviendrons le mois prochain), Claude Champaud regretta tout haut que l'intéressé n'ait pas participé aux réunions de commission sur le sujet. Tout bas l'intervenant, approuvé par bien des pairs,

L'AGENDA D'ARMOR

MEUBLES

Meubles de qualité
de styles ou régionaux
Claude LE ROUX
22200 - Bourg de PLOUISY
Tél. (96) 43.83.21

LE BEUX Père et fils
MENUISERIE GENERALE
17, avenue Melchior
56100 LORIENT
Téléphone (97) 37.16.53

Meubles - Objets décoratifs
Encadrements
LA MALLE DES INDES
Rue René-Madec - QUIMPER

ANTIQUITES

Achète monnaies
ANTIQUITES
Y. COUET Antiquaire
37, boulevard Chateaubriand
ST-MALO PARAME - Tél. 56.02.48

ANTIQUAIRE achète meubles anciens, après décès, partages, successions, achat complet d'appartement ou de maisons. Téléphone : (40) 47.00.38 - GH2.

SANTÉ

Tous produits biologiques
LA MAISON
DE LA SANTE
Place du Béloir
22400 LAMBALLE

Huiles odorantes

20 huiles odorantes, uniquement à base de fleurs et plantes, pour une action bienfaisante. Divers usages. Produits non médicamenteux hors commerce. Demander la liste au Laboratoire de Run Meno, R.P. Herri, les 7 saints, 22420 Plouaret.

VETEMENTS

COSTUMES - CEREMONIE

VETEMENTS
DUBOST
à deux pas des parkings
VALLY et POSTE - GUINGAMP

La mode c'est
PRIMM
31, cours de Chazelles
56100 LORIENT

JEANS 2000
un magasin jeune
et original
PLOERMEL

PARCS ★ JARDINS

ELAGAGE ...
ABATTAGE ...
M.A. BATARD
Hôtel du Port-Dahouet
22370 PLENEUF-VAL-ANDRE
Téléphone 72.22.31

Tronçonneuses
STIHL
Garage des Pins
SAINT-HERVE - Tél. 28.80.85

LOC'OUT
Location outillage
58, rue Notre-Dame
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 33.44.16

PARCS ET JARDINS
Création ★ entretien
BERNARD
PERCEVAUX
La Corne aux Cerfs
22400 LAMBALLE

OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...
LUNETTES
CELINE
LE PROVOST
OPTICIENS
6-10, rue de Budapest
NANTES

IMPRIMERIES

Imprimerie du SILLON
Imprimés commerciaux et administratifs
72, chaussée du Sillon - ST-MALO
Téléphone 56.09.23

TOUS TRAVAUX
D'IMPRESSION
Typo **Offset**
IMPRIMERIE
SAINT-MICHEL
Edition *Publicité*
3, rue Réaumur - Z.I.
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : (96) 61.42.68 et 33.43.47

VOYANCE

CAROLLE voyante-astrologue, thèmes, horoscopes, tarots, parapsychologie, 12 à 19 heures, 5, rue Résidence-Fontaine-Launay, quatrième étage, 44400 REZE

SCIENCES OCCULTES
VOYANCE
M. GERARD
10, rue du Pressoir
Rés. du Pressoir - Bâtiment B
DINAN - Tél. 39.73.05

MADAME DE STANISLAS, voyante-médium, guide, conseille, dirige, 11, rue Saint-Léonard , NANTES - Tel. 47.86.63

AMBULANCES

AMBULANCES
LANNIONNAISES
avec infirmière
R. LABBEY
8, allée des Bruyères
LANNION - Tél. 38.75.89

ASSURANCES

ASSURANCE CHASSE
La chasse est un sport dangereux. Nous en prenons les risques. Cotisation annuelle. T.T.C. 44,00 F. S'adr.
Cabinet RAGOT et MOITIER
9, quai du cdt L'Herminier
44210 PORNIC - Tél. 82.02.40

PRESSING

VIT - PRESS
PRESSING
Boulevard de la Gare
LOUDEAC

DIVERS

POUR VOS TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS
M. VOISIN
La Haute Frechais - AUCALEUC
Téléphone : 39.57.84

R. BONAMY
PUISATIER
Puits artésiens - Puits traditionnels
B.P. 1508 - CHANTEPIE
35510 Cesson-Sévigné
Tél. 50.82.06

SANTE BOIS
SPECIALISTE DU TRAITEMENT DES BOIS PAR INJECTION SOUS PRESSION
93, rue Anatole France - BREST
Tél. 45.13.45

fit entendre à l'universitaire qu'il avait une entreprise à faire prospérer et qu'il y avait déjà eu malheureusement de douloureux départs au CES.

★

D'autres par contre, les syndicats de salariés, s'étonnèrent de n'être pas assez sollicités. Alors que le CES examinait le rapport sur les *Etudes*, les quatre centrales CGT, CFDT, FO et CGC protestèrent : *"il y a ici représentés, des organismes à qui l'on confie des études, d'autres à qui l'on n'en confie aucune"*.

Pourtant les organisations syndicales avaient présenté un projet d'étude sur l'*Emploi*. Ne le retrouvant pas dans les propositions du Préfet, elles déposèrent alors un vœu *"demandant la ré-inscription du projet à l'ordre du jour de la prochaine commission déléguée"*. Le vœu fut adopté par le CES, moins 9 abstentions, du côté patronal.

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS

Le mardi suivant 18 septembre s'ouvrait, toujours dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, la session du CR ; 57 des 76 sièges étaient occupés lorsque le Président ouvrit la séance. Certains conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine avaient suivi ceux du Finistère et précédé ceux du Morbihan en *"voyage d'étude"* (*"en ballade"* disait-on plus franchement dans les couloirs) en Grèce ; d'autres avaient préféré leurs occupations parlementaires.

Raymond Marcellin n'avait pas lu deux mots de son discours que Louis Le Pensec réclama des précisions sur l'ordre du jour. *"Vous le connaissez : mon allocution, le discours du Préfet, l'élection de deux secrétaires au bureau, enfin des questions diverses"* -*"Alors je demande une suspension de séance"* - *"Vous paralysez l'ordre du jour ! Vous exposerez votre demande après les deux interventions prévues"*.

C'était précisément ce que l'opposition reprochait, qu'il n'y ait place que pour deux interventions, celle du Président et celle du Préfet, tous deux considérés comme porte-paroles du gouvernement ; *"nous demandons*, précisa Louis Le Pensec, *que chaque groupe politique puisse avoir un temps de parole aussitôt après le Préfet"* - *"C'est ce que je vous ai écrit aussi"*, rappela Félix Leyzour pour les communistes.

Appuyé par Yves Estèves, Michel Cointat et les applaudissements de la majorité, Raymond Marcellin tint ferme : *"je n'aurais même pas dû vous donner la parole"*.

Alors les douze socialistes quittèrent la salle, et Jean-Yves Le Drian, qui avait préparé un texte, grommela en passant devant les journalistes : *"on ne va tout de même pas accepter d'être relégués aux questions diverses !"*. Le petit groupe revint dans la salle alors que le président en était aux trois quarts de son texte.

A la fin, la discussion reprit de plus belle sur la modification éventuelle du règlement. A la demande de son collègue Louis Le Roux, Félix Leyzour lut la lettre qu'il avait adressée au Président du C.R. : *"votre analyse comme celle de Monsieur le Préfet, est celle du gouvernement ; il est juste que tout de suite après s'expriment ceux qui subissent et combattent cette politique"*.

"J'ai bien reçu votre demande, mais le bureau l'a précisément refusée ; vous aurez toute une journée pour vous exprimer sur la situation économique et sociale. Un discours d'ouverture n'est pas ouverture d'un débat général".

Le débat était ainsi clos.

PLACE AU VOTE

Inversant l'ordre chronologique, finissons-en avec les débats ; nous reviendrons ensuite sur l'essentiel du discours d'ouverture.

Parce que c'était leur première session, le Président allait saluer les nouveaux arrivés depuis les élections cantonales de mars dernier (5), et féliciter Georges Lombard, élu président de la 3ème commission.

Restaient à pourvoir au bureau deux sièges de secrétaires, restés vacants depuis mars. *"J'ai reçu proposition pour deux noms : Henri Thébault et Eugène Bérest"*. L'opposition voulut être entendue avant de passer au vote, et pour se préparer obtint une brève suspension de séance.

Au retour, Louis Le Pensec réclama de Raymond Marcellin qu'il dise clairement *"quelle était sa conception de la présence des minorités dans l'assemblée et au bureau"* - *"J'applique le règlement ; ce qui départage c'est le vote !"* - *"nous déposerons un vœu pour que le Préfet, dans sa réponse, nous fasse connaître quelle est la représentation de l'opposition dans les bureaux des autres EPR"* - *"La démocratie est fondée sur le vote ; il n'y a pas de droite musclée ou d'opposition brimée !"*.

Les 12 socialistes et les 5 communistes présents déclarèrent ne pas prendre part au vote. Sur 40 votants Henri Thébault obtint 37 voix, Eugène Bérest 36, Louis Le Pensec une, un bulletin était blanc.

DEUX TÉLÉGRAMMES

Ce 18 septembre les pêcheurs bretons, notamment les langoustiniers bigoudens, étaient en effervescence, après l'arraisonnement de deux des leurs par les Anglais, pour une illégale exigence de maillage de filets.

Les locaux des Affaires Maritimes du Guilvinec étaient occupés. Sans doute prévoyait-on une manifestation, car les locaux de la réunion du CR étaient protégés par un inhabituel cordon de policiers et un rempart continu de barrières métalliques ! Seule une délégation vint rencontrer les responsables régionaux.

Raymond Marcellin n'avait pas manqué d'exprimer *"la solidarité du CR avec les marins bretons et leurs familles. Je suis intervenu en votre nom auprès du gouvernement pour qu'il obtienne le respect du droit des pêcheurs bretons et que ceux-ci soient indemnisés des dommages qu'ils subissent du fait de la décision britannique"*.

Lorsque l'ordre du jour parut épuisé, Louis Le Pensec proposa *"d'envoyer un télégramme"* au ministre compétent. Malicieusement Raymond Marcellin annonça : *"M. Guermeur vous a devancé, le télégramme est déjà prêt"*. Michel Phliponneau réclama que le texte soit lu à haute voix pour que l'assemblée sache au moins ce qu'elle signait :

Soulignant *"cette très bonne observation"* Guy Guermeur lut le texte qui reprenait protestations et souhaits sur lesquels tout le monde ne pouvait qu'être d'accord. Yves du Halgouët appuya au nom de sa commission ; l'européen Michel Cointat réclama *"que ce télégramme soit le plus musclé possible, car je suis de plus en plus exaspéré par le comportement des britanniques"*.

Sur proposition du président, Guy Guermeur, Louis Le Pensec et Michel Cointat furent alors chargés de rédiger le message.

Seuls les communistes se désolidarisèrent, non des pêcheurs mais de l'assemblée. Louis Le Roux avait donné les raisons : *votre gouvernement ne défend personne à l'échelon européen ; votre soutien relève du double langage. Le groupe communiste enverra son télégramme tout seul"*.

ARTS D'APPLICATION

"Une longue expérience nous a appris que l'économie, l'administration et la politique sont des arts tout d'application. Il nous faut donc rester très vigilants".

Tout en rendant six fois hommage au Président de la République et protestant que *"la Bretagne ne demande pas mieux que d'aider le chef de l'Etat"*, Raymond Marcellin allait donc lui aussi décocher quelques traits pointus, preuve de sa vigilance.

Il rendait compte d'abord de ses démarches à la suite de la première session, notamment dans le domaine de l'industrie téléphonique et de l'électronique (6). *"La France, et particulièrement la Bretagne, peuvent devenir une plate-forme de vente mondiale de produits électroniques... De 18 % du chiffre d'affaires de ce secteur, les exportations doivent atteindre 30 % en 1982, puis 50 % en 1985"*.

Un ouvrage indispensable

LE LIVRE V DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE

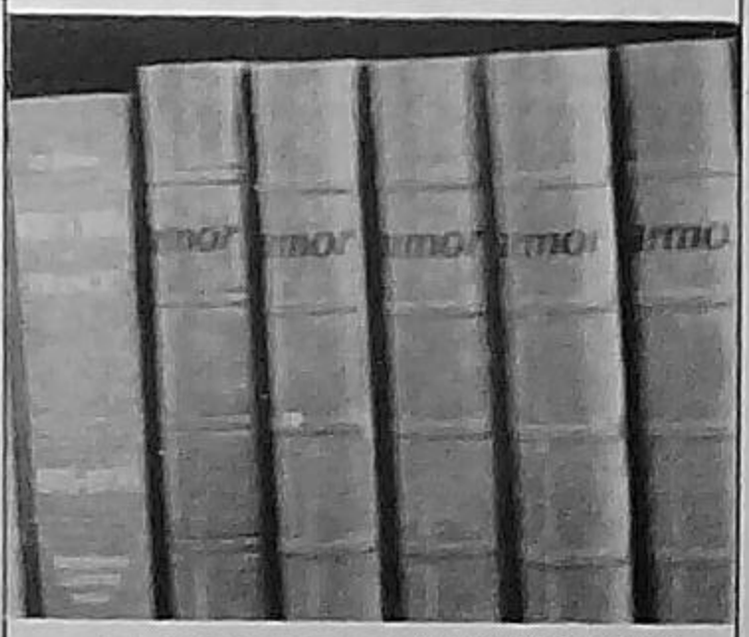
Une tranche de notre histoire contemporaine de septembre 1978 à août 1979

Recueil des chroniques de RAYMOND LETERTRE

L'exemplaire : 12 F (franco 14 F)

à commander à *Armor Magazine*

POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE



LA RELIURE D'*armor*

Dos bois - Balacron cuir

Format 288 × 220 mm

La reliure (pour une année) :

35 F. franco. A commander à nos bureaux

Sur ces lueurs d'espoirs, revenait le trait noir tiré par Claude Champaud : *"notre Eldorado d'hier est plus que menacé ; nul ne peut savoir si sera sauvée la cargaison de 12 000 emplois que l'électronique bretonne porte en ses flancs"*.

"Déception justifiée" en matière de constructions scolaires du second degré, *"au lieu de voir notre effort récompensé"* - "Préoccupation" face à la mise en place du *Fonds Interministériel de développement et d'aménagement rural*, le FIDAR, qui fusionne le fonds de *Rénovation Rurale*, le fonds *d'action rurale* et les crédits destinés aux *contrats de Pays*, en faveur de *"secteurs ruraux fragiles"*.

"Je crains que les crédits alloués jusqu'ici à la Bretagne ne s'amenuisent. Il nous faut donc agir vite et préparer les dossiers des secteurs ruraux fragiles de nos quatre départements".

Quant à la consultation sur l'élaboration du VIII[e] Plan, *"elle risquerait de demeurer un simple jeu intellectuel stérile, si nous ne définissons pas une politique volontaire, dans quelques grandes directions!"* : électronique, industries liées à l'agriculture, notamment agro-alimentaires *("nous devrions être les premiers au monde"* déclarait le chef de l'Etat), tourisme (ports de plaisance, gîtes ruraux, hôtellerie) et mer.

AVEC DES "SI"

Sur ce dernier thème, le Président du CR souligna une grave carence dans le questionnaire envoyé par le Commissariat général du Plan (1) *"il fait pratiquement l'impasse sur tous les problèmes liés aux ressources marines et à leur exploitation"*.

De reprendre alors un vœu maintes fois exprimé (7) : *"il est grand temps qu'une politique coordonnée et cohérente de la mer soit conçue et continuement appliquée"*. Et Raymond Marcellin de s'engager personnellement : *"pour ma part je ne suis pas persuadé que le gouvernement réussira à concevoir et pratiquer une grande politique de la mer, s'il ne rassemble pas dans un même service, conduit par un seul responsable, le trop grand nombre d'organismes épars qui existent à l'heure actuelle, à divers niveaux, dans différentes administrations"*.

La conclusion de l'allocution ne pouvait que faire se pâmer d'aise tous ceux qui dénoncent la vanité des déclarations d'intention : *"si l'Etat pour sa part remettait en vigueur l'ardente obligation du plan, le CR de Bretagne pourrait agir encore plus. C'est à ce prix que le rédéploiement économique dont on a beaucoup parlé, cesserait d'être une chimère"*. Que ne ferait-on avec des *"si"* !

Puisque nous l'avons déjà évoqué au début de cette chronique, terminons sur une sentence d'Hugo, tirée des "Misérables" :

"Nos chimères sont ce qui nous ressemble le mieux !".

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 62 - *Armor magazine* septembre 1979 - Les séances publiques du CR ont cependant été retardées d'une journée ; elles ont lieu les 26 et 27 septembre au lieu des 25 et 26. (2) Officiellement *"en raison d'obligations gouvernementales"* le secrétaire d'Etat aux PMI n'était pas venu le 11. (3) Chronique n° 46 - avril 1978. (4) Louis Ergan, chargé de l'urbanisme près de la Municipalité de St Malo, est remplacé par Pierre Le Noël, administrateur civil qui était en poste à la Région d'Ille-de-France, après avoir été au Ministère de l'Intérieur. (5) Chronique n° 59 - mai 1979. (6) Chronique n° 60 - juin 1979. (7) Chronique n° 49 - mai 1978 : *"vingt ministères en un"*.

Avril 1980
à Guernica (Espagne)

RASSEMBLEMENT DES NATIONS SANS ETAT

Les maires socialistes : agression contre les hôpitaux

Les maires socialistes de Bretagne, réunis à Pontivy, ont dénoncé "une véritable agression contre le service public hospitalier", rappelant que le budget social de la France, calculé en pourcentage du produit intérieur brut, est le plus faible d'Europe : 7,5 contre 10,8 en Allemagne, 12,4 aux Pays-Bas, par exemple. Pour sa part, Jean Lagarde, maire de Lorient, a évoqué la scandaleuse affaire du centre hospitalier de sa ville auquel l'Etat refuse le personnel nécessaire à son fonctionnement.

La plate-forme du SPV

Le parti républicain breton/Strollad pobl vreizh vient d'élaborer sa plate-forme qui tourne autour de quatre points... 1 : la Bretagne est une nation. 2 : pour une dissidence bretonne. 3 : une stratégie, le nationalisme 4 : un objectif, la République bretonne. Elle s'oppose aux deux grands matérialismes qui se partagent le monde et préconise une "socialisme celtique original" *(SPV, BP 48, Paramé, 35400 St-Malo)*.

spi entraide interceltique
Renseignements et adhésions :
2, rue Frédéric - Plessis - Brest

Points de repère ... Points de repère ... Points de

• POUR UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE A BASE DE RÉGIONS AUTONOMES

"S'il est nécessaire de dépasser nos Etats-nations par le haut : Fédération européenne, il est vital de les dépasser également par le bas : Régions autonomes. D'ailleurs les deux mouvements sont en interdépendance étroite (...) La réalité des Régions - dont seul, parmi les chefs d'Etat européens, de Gaulle avait vu l'importance historique - c'était encore une utopie voici dix ans. C'est devenu l'un des problèmes capitaux d'aujourd'hui dans la plupart des pays de l'Europe. La nouvelle Constitution de l'Espagne garantit les droits des Communautés autonomes existantes ou à créer. Le projet de constitution belge suppose des communautés autonomes groupées en "fédération de pays" ou sous-régions, et en trois régions linguistiques plus Bruxelles. Le problème de la "dévolution" du pouvoir central au Pays de Galles, à l'Ecosse, à d'autres régions mêmes anglaises, provoque des remous profonds en Grande-Bretagne. La R.F.A., l'Autriche, la Suisse sont déjà fédéralisées, l'Italie est déjà divisée en régions autonomes et semi-autonomes (...) Il faut instituer et réussir chez nous un modèle de fédération continentale à base de Région dépassant les égoïsmes nationalistes et les cadres stato-nationaux". (Denis de Rougemont dans *Ouest-France)*.

• L'HYPERCENTRALISME, CE MAL FRANÇAIS

Dans une étude sur les problèmes européens dans la revue parisienne *Ingénieurs et Cadres de France*, n° 172, Eric Eudes parle du retard de l'hexagone en matière de structures : "Dans *"le Mal français"*, Alain Peyrefitte a pratiquement tout dit sur les méfaits de ce mal ravageur l'hypercentralisme. C'est aux racines de ce mal que les Français devraient s'attaquer s'ils veulent que l'Europe ne se fasse pas contre eux ou sans eux. Alors que la France reste prisonnière de ses traditions centralistes, la plupart des Etats européens se sont résolument mis à l'heure de la décentralisation et de la régionalisation. C'est à l'issue du dernier conflit mondial que l'Allemagne fédérale a été organisée sur la base des "Laender" et que l'Italie a mis en place ses "régions autonomes". Depuis, la Belgique a progressé vers le fédéralisme et la Grande-Bretagne songe de plus en plus à aller plus loin dans la "dévolution des pouvoirs" que lui réclament notamment l'Ecosse et le Pays de Galles. Tout récemment, l'Espagne, elle-même, si longtemps attachée aux vertus de "l'unitarisme", a rattrapé son retard en accordant, sous la pression des Basques et des Catalans, des statuts d'autonomie à ses principales régions. La France, elle n'a pas encore dépassé le stade d'une timide esquisse de "déconcentration". La "région" n'est qu'un "établissement public régional" placé sous la tutelle du préfet. Elle ne dispose d'aucune autonomie et d'aucune réelle ressource financière. (...) Aller aussi loin que la Suisse où chaque canton constitue une véritable "petite république autonome" serait certainement trop demander à la France dont les traditions centralistes remontent au moins à Louis XI. Mais il y a l'exemple allemand. Celui d'un peuple, tenté à deux reprises au cours de son histoire récente par l'Etat fort et omniprésent, qui vient de rétablir sa puissance économique sur la base d'une régionalisation et qui y trouve, incontestablement, un des moteurs de son surprenant dynamisme."

• ET SI L'ON EN AVAIT ASSEZ D'ETRE BERNÉ ?

"En avez-vous vraiment assez d'être français" demande aujourd'hui Jean Ferniot aux Corses, aux Bretons, aux Basques et aussi à toutes les autres minorités de l'Hexagone, qui ont l'outrecuidance d'affirmer leur appartenance à une culture différente de celle qui fleurit sur le pavé de Paris ou le béton de ses H.L.M. de banlieue. Que répondre à cette interrogation, si ce n'est que les minorités nationales de l'Etat français en ont surtout assez d'être abreuvés de mensonges par la propagande officielle et les plumitifs à son service ; assez d'être endormies par les promesses électorales de politiciens arrivistes ou corrompus ; assez d'être asservies par les requins de la finance qui viennent occuper le terrain laissé libre par l'émigration d'une jeunesse sans emploi et sans espoir" écrit Pierre Maugue dans la revue *Hemechtsland a Sprooch* d'août 1979.

Afer ar chekennoù brezhonek

Abaoe 6 miz zo, eo lañset an traoù evit skrivañ d'ar bankoù. N'ouzomp ket hag eñ z'eus kalz tud o skrivañ, met re nebeut a respontoù a zigouezh ganeomp !

Skrivit (e brezhoneg hag e galleg) d'ho pank eta ! Lakit mignonet da skrivañ ! Ar folennoù-brudañ, ma ne servijont ket deoc'h ken, roit anezho da dud all.

Kasit dimp ar respontoù (Yann-Bernez Moazan, 61, ru Dinan, 35000 Roazhon).

Ma ne respont ket ar bank a-benn nr 15 tez, Skrivit Adarre.

PESEURT RESPONTOÙ HON EUS BET ?

CREDIT MARITIME (Morbihan - Loire-Atlantique - An Alre) : "N'eo ket posubl - Kit da welet an daou vank breizhat" (Pere).

SOCIÉTE GÉNÉRALE (Gwened) : "N'eus ket trawalc'h a dud o c'houlenn"

B.P.O (Roazhon) : "Ne vo ket posubl peogwir emañ Roazhon staget d'an departamentoù50, 53, 61 ha 72"

CRÉDIT AGRICOLE : Sant-Brieg "A-enep krenv" Ret skrivañ, Morbihan, "Studiet vo gant ar pennoù-bras"

BANQUE DE BRETAGNE - Gwened "N'eus ket tud awalc'h o choulenn" - Roazhon : "N'eus ket tud awalc'h"... respont brezhonek,

CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE - resportoù diryerzhek : 1. Gant pennou-bras Roazhon ha Gwened, "Diaes eo, studiet' vo, marteze vo posubl" - 2. gant penn-bras Kerc'hon/Breizh a-bezh, 15 tez war-lec'h : "Graet ' vo chekennoù diryezhek d'ar re a c'houtenno diganimp". Ret skrivañ c'hoazh : (pe adskrivañ evit goulenn pegouz ' vo graet).

Da Glozañ :

D'e vank e rank pep hini srivañ da gentañ (Bankoù ' 20 n'eus respont ebet digarto c'hoazh : CA Penn ar beot, CIO, BP Bretagne Atlantique, Crédit Lyonnais...)

N'eus ket kalz a dud o skrivañ... Re nebeut a respontoù (digant ar CA da skouer).

z vank 'seblant troet gwelloc'h : Bank Breizh ha CMB met n'eus ket a-walc'h a respontoù digant Bank Breizh c'hoarzh

Posubl eo skrivañ da vankoù all ouzhpenn e hi ri forzh penaos (memes hep gwenneg e barzh) Tud all o deus graet !

Pa vo keloù nevez e vo kaset deoc'h !

MARK KERRAIN
YANN-BERNEZ MOAZAN

Rentrée : 900 000 scolaires

La rentrée de l'année scolaire 1979-1980 est chose faite. La Bretagne compte aujourd'hui dans l'enseignement public 523 500 élèves : 311 800 dans le premier degré, en légère diminution, surtout dans les maternelles (- 3,6 %), 211 700 dans le second degré, en augmentation de 2,5 % sauf en Loire-Atlantique (+ 0,1 % seulement).

En y ajoutant l'enseignement privé, les effectifs scolaires de notre pays sont de 900 000 unités.

Echanges Bretagne-Pays arabes

Sous ce titre vient de paraître le numéro 0 de la revue de l'Association pour les échanges Bretagne-Pays arabes avec des articles de Marcel Grimard sur les complémentarités entre la Bretagne et l'Algérie, de Gilles Munier sur la volonté d'approfondir les échanges entre notre région et les pays arabes, une interview de Bernard Bocle, une lettre sur la situation des travailleurs immigrés, des échos sur la présence bretonne aux foires d'Alger et de Bagdad, etc. Un document précieux pour qui veut s'informer sur un monde qui s'ouvre à nous (Echanges Bretagne-Pays arabes, 28, rue Nicolet, Rennes).

Ducassou échappe à Ducassou

En difficulté depuis un certain temps, notamment en raison de la perte de marchés extérieurs, l'entreprise Henri Ducassou a cessé d'être indépendante : elle est passée sous le contrôle de Campenon-Bernard, société filiale de Paribas, de la Cge et Crédit du Nord, au C.A. de 3,2 milliards. C'est un nouveau coup pour l'économie bretonne : créée en septembre 1945, la société Ducassou a employé jusqu'à 2 700 personnes pour un C.A. d'environ 400 millions de francs dont le quart à l'exportation ; mais il n'y avait plus guère que 1 600 salariés il y a un an et le chiffre était tombé à 834. L'absorption par Campenon-Bernard ne sauvera même pas ces emplois : la société armoricaine Ducassou et Cie, son relais, qui récupère toutes les agences de Bretagne ne reprend que 495 personnes et l'effectif est plutôt appelé à diminuer qu'à augmenter.

L'I.N.E.C.
Etablissement d'Enseignement à Distance

Il nous a paru intéressant de prendre contact avec cet Etablissement d'Enseignement pratiquement unique par ses disciplines enseignées, et de surcroît une des rares écoles classées dans l'Enseignement à Distance ayant son siège social en province et précisément à Nantes, 1, allée de Penthièvre.

"Crée en 1947 aux lendemains de la guerre, nous dit son directeur, M. Marionneau, l'I.N.E.C. s'est spécialisé dans l'enseignement de la coupe et couture familiale, en organisant partout en France et dans les plus petites villes ou bourgades des sessions pratiques par petits groupes d'élèves en séances d'après-midi ou du soir au choix des participantes.

Depuis quelques années au titre de la formation continue dans les entreprises, des stages de coupe et couture d'ameublement ont pris leur essort, et rencontrent tout autant de succès, que la traditionnelle couture artisanale.

Il est évident que dans toute femme pratique sommeille obligatoirement une couturière, un tapissier, un peintre... qu'elle réveille de temps à autres pour les grandes circonstances ou les petites, lorsqu'elle peut délaisser la cuisine, le bureau, ou l'usine.

Ces occasions ne manquent pourtant pas : refaire un couvre-lit, confectionner des coussins pour rehausser l'harmonie d'une salle de séjour, agrémenter de voilage et de double-rideaux une fenêtre...

Devant la valse des modes éphémères il est également tentant de se couper jupe, robe, blousons pour enfants...

D'autre part il serait ridicule de nier le principal attrait qu'exerce la couture personnelle sur les femmes : l'économie énorme qu'elle permet de réaliser. Comment s'étonner qu'une femme soit tentée par la couture à domicile lorsqu'on sait qu'une jupe est quatre fois plus chère et que le prix d'un manteau est six foix supérieur en confection à celui réalisé chez soi.

Les motivations sont elles aussi extrêmement importantes. Tout d'abord la femme réalise de la sorte absolument ce dont elle a envie, tant en vêtements qu'en décoration d'ameublement... Elle ne les retrouvera pas en de multiples exemplaires...

La couture personnelle se transforme à notre époque, de nécessité en passe-temps ; la couturure devient un jeu ou chacune exprime sa personnalité, son individualité. Activité calme, reposante, relaxante, la couture s'inscrit donc dans l'actuelle tendance générale".

Nous n'ajouterons rien à l'exposé sommaire, mais bien réel de M. Marionneau, si ce n'est pour rappeler aux chefs d'entreprises employant un personnel féminin, que de tels cours dans le cadre de la formation continue justifient parfaitement la promotion féminine quand on sait que l'avenir s'ouvre au travail à mi-temps pour permettre à toute femme d'être vraiment elle-même.

PIERRE NOYAL

2ème FOIRE A LA BROCANTE
DE QUIMPER ET DE CORNOUAILLE
les 9,10,11 et 12 novembre 1979

Pour tous renseignements s'adresser :

Parc des expositions de Penvillers
B.P. n° 208 - 29106 QUIMPER

Tél. 95.09.27 - 95.14.81 - 95.07.09

L'affaire Crédit mutuel - Pouvoirs publics
C'est la région qui est atteinte

Depuis le 1er septembre, par un abrupt décret gouvernemental, le cumul du Livret A de Caisse d'Epargne et du Livret Bleu du Crédit Mutuel est interdit. Certes, cette interdiction n'a pas d'effet rétroactif mais elle n'en a pas moins provoqué des remous qui ne sont pas sur le point de s'apaiser... Il semble d'ailleurs que le Gouvernement - et notamment les ministres Monory et Papon - ait été surpris par l'ampleur de ces remous. Comme s'il trouvait normal de porter impunément atteinte aux petits épargnants déjà spoliés par l'inflation, sans que ceux-ci - ou leurs représentants mutualistes - songent à réagir.

Car il ne faut pas s'y tromper : le mauvais coup, parce qu'il s'agit bien ce cela, affecte d'abord les petits épargnants. En effet, il n'est pas besoin d'être particulièrement fortuné pour disposer à la fin de sa carrière ou de sa vie d'un peu plus de 41 000 francs d'économies, montant plafond d'un Livret Spécial d'Epargne. Parmi les premiers touchés par cette mesure, on trouve donc, bien sûr, les personnes âgées et les familles relativement modestes.

A ce propos, on a cru rêver en lisant récemment, dans les colonnes de nos confrères, le résumé d'une "étude" menée par la Compagnie Bancaire, selon laquelle les Livres A d'Epargne et les Livrets Bleus du Crédit Mutuel étaient à classer au rang des paradis fiscaux, au même titre que Monaco, Panama, la Suisse, etc...

Nous ne savons combien de temps et d'argent la Compagnie Bancaise a consacré à cette "étude", mais le "sérieux" de ses conclusions laisse peu d'illusions sur le "sérieux" de ses "experts" et nous conduit à penser que ce vénérable établissement aurait pu réaliser des économies en se dispensant de publier des considérations aussi saugrenues.

L'argument massue de cette étude ? Le voici : une famille de cinq personnes, qui utiliserait les seules possibilités légales de cumul en prenant cinq Livrets A et cinq Livrets Bleus de 41 000 F chacun, obtiendrait un revenu de 26 650 Francs. C'est vrai... Mais, sans être expert de la Compagnie Bancaire ou d'ailleurs, nous nous permettons de nous poser quelques questions.

Y-a-t-il vraiment, dans nos petites communes de Bretagne, tant de familles disposant de tant de disponibilités à vue ? Et, en admettant qu'elles soient nombreuses, n'imaginent-elles pas qu'il puisse exister des placements plus avantageux ? N'avaient-elles pas intérêt, par exemple, à consacrer une bonne part de leurs énormes disponibilités à l'achat de quelques onces d'or, dont le cours a progressé récemment à un rythme reccord, au lieu de se contenter d'un rendement de 6,50 % qui ne compense pas l'érosion monétaire ? Si elles ne l'ont pas fait, c'est assurément parce qu'elles sont mal conseillées par ces banques d'affaires, spécialisées dans ces opérations. Ou bien encore, parce qu'elles n'ont pas confiance dans ces établissements. Dans les deux cas, il ne faut pas être étonné que le rythme de développement de ces banques soit inférieur à celui du Crédit Mutuel !... Et ce n'est pas en publiant de telles "études" qu'elles renverseront le courant.

En fait, chacun sait bien, sans être expert, que le Livret d'Epargne est le placement populaire et familial par excellence, drainant la petite épargne sans attirer les spéculateurs, rendant service aux plus modestes sans détourner les chercheurs de paradis fiscaux. Et que la Compagnie Bancaise se rassure, de même que les autres établissements classiques : le Crédit Mutuel ne collecte aujourd'hui que 3,6 % de l'épargne nationale. Ce n'est pas un ogre susceptible de compromettre leurs puissants intérêts ou de menacer l'équilibre de l'économie nationale...

Il n'empêche que ces arguments - aussi grossiers soient-ils - et la pression conjugée des établissements bancaires ou financiers semblent avoir porté leurs fruits puisque les Pouvoirs Publics s'apprêtent à entraver plus encore le développement du Crédit Mutuel. Parce que celui-ci est coupable de se développer et d'introduire, dans un monde où le conservatisme fait loi, un autre modèle d'organisation économiques, parfaitement décentralisé et - faute originelle ! - sans but lucratif.

Certes, le Crédit Mutuel possède en lui-même les moyens de se défendre : son immense masse de sociétaires, issus de tous les milieux sans considération de niveaux de revenus ou d'appartenance idéologique... Ses milliers d'administrateurs bénévoles, véritables militants du mutualisme et engagés dans tout ce qui fait la vie locale, départementale, régionale... Les collectivités locales, qui bénéficient directement de la majeure partie des fonds collectés sur Livret Bleu... Certes, aussi, le Crédit Mutuel enregistre encore d'autres appuis : les études politiques (isolément et par groupes), les responsables socio-économiques, certaines organisations de consommateurs... Mais il faut aller plus loin encore : tout ceux qui croient en leur région et qui la défendent doivent se mobiliser contre ce qui constitue pour elle aussi une menace. Au moment où l'on parle d'une nécessaire mobilisation de l'épargne régionale, il faut savoir et proclamer que le Crédit Mutuel - de Bretagne et d'ailleurs - est le seul établissement qui ait pour règle absolue de redistribuer dans la région l'épargne qui y est collectée. C'est une raison supplémentaire de se réjouir de son développement et de s'opposer à tout ce qui pourrait l'entraver.

Foire des Côtes d'Armor : record battu !

La foire des Côtes d'Armor a confirmé cette année qu'elle est devenue une des premières expositions commerciales de Bretagne et de l'Ouest avec près de 66 000 entrées contrôlées, soit 5,30 % de plus qu'en 1978. Deux vedettes : la reconstitution du Rialto avec ses palais, ses canaux, ses gondoles - et l'agro-alimentaire. 15 000 m² de halls couverts, 20 000 m² d'air libre, environ 700 exposants directs ou indirects, une majorité de visiteurs acheteurs en puissance (16,50 % de moins de 20 ans, 50,51 entre 21 et 40 ans, 26,99. entre 41 et 60 ans)... ces chiffres illustrent bien un succès croissant.

Assistance en mer : "naufrageurs de tradition..."

Vous êtes en mer à bord d'un chalutier, lorsque vous apercevez un yacht en difficulté. Vous vous portez à son secours, faites embarquer les passagers et remorquez si possible l'embarcation. Retour au port le plus proche ; un dénouement heureux, les sauveurs sont congratulés.

Eh bien, non. L'hypothèse ci-dessus n'appartient désormais plus qu'au domaine de la fiction si l'on en croit la manière dont se font traiter les marins des chalutiers qui ont porté assistance à des yachts dans l'épreuve nautique du Fasnet, le 14 août dernier. Il s'est en effet trouvé des personnes - étrangères au port d'attache des chalutiers en question, St Guénolé - pour traiter les marins de naufrageurs dans la plus pure tradition bigoudenne". *Le relais est rapidement pris par le "Journal du Dimanche" qui annonce :* "Une trentaine de marins sauvés, voilà le palmarès des "charognards" dans l'hécatombe de la Fasnet".

Le vocable "charognards" a beau être habillé de guillemets, la pilule a cependant du mal à passer chez les pêcheurs bigoudens. Les qualificatifs "pirates" *et* "chasseurs de prime" *ont également été lus ou entendus de la part des auteurs - on voudrait d'ailleurs bien les connaître - l e la polémique.*

Pour Lannick Bouguéon, patron du Macameux : "à l'avenir, comme beaucoup de mes collègues, je sauverai les vies mais je ne me soucierai plus du bateau".

On ne sait jamais. Au cas où les détracteurs imbéciles auraient dans l'idée d'accuser les marins de rançonner d'abondance les plaisanciers au moment de les embarquer dans les chalutiers...

Savoir compter avec le micro-ordinateur

"La micro-informatique ou l'ordinateur à votre portée", tel sera dans peu le type de slogan que vous lirez habituellement.

Les Etats-Unis et le Japon ont été les précurseurs - ce qui n'est pas nouveau - de ce système. Mais en Bretagne on commence à s'en doter.

De quoi s'agit-il ? Pour la somme de 4 000 F vous pouvez vous procurer un système complet comprenant un poste de télévision noir et blanc pour la visualisation des opérations, un magnétophone muni de cassettes enregistreuses et un micro-ordinateur avec son clavier pour la commande.

L'utilité ? Bricolage en électronique et informatique, jeux simples ou complexes, gestion d'une grande ou petite entreprise, enseignement. Des géographes, biologistes et linguistes y trouvent un grand intérêt au même titre que les autres scientifiques.

Un club a été créé, Microtel, *qui a en projet de mettre en relation - un peu à la manière des radio-amateurs - les possesseurs (déjà nombreux) de micro-ordinateurs par l'intermédiaire des réseaux de télécommunications.*

Quant aux lycées et étudiants, ils vont se voir mettre à leur disposition pas moins de dix mille micro-ordinateurs. Et les enfants apprennent déjà à compter et font des dictées sous le contrôle de ces petites machines ! Si l'enseignement y gagne en qualité...

Les créations d'emplois

La Datar a recensé un certain nombre de projets industriels créateurs d'emplois ; entre parenthèses le nombre de ceux-ci :

COTES-DU-NORD - Ivinex, transformation d'œufs, Cavan (10) ; Forafrance, matériel pour les eaux, Loudéac (10) ; Volquin, abattage de dindes, Quintin (51) ; Simeb, matériel d'élevage, Hénon (50) ; Hamon, emballages, Merdrignac (15).

FINISTÈRE - Mme Cotten, confection, Concarneau (15) ; Proteeno, composants électroniques, Brest (30) ; Sica de Cornouaille, aliments du bétail, Briec (15).

ILLE-ET-VILAINE - Celbert, minoterie industrielle, Maure-de-Bretagne (16) ; STE, travaux électriques, Plerguer (33) ; Sofail, confection, Vitré (35) ; Kigaou, abattage, La Guerche-de-Bretagne (40) ; Cirep, citernes pétrolières, Corps-Nuds (20) ; C.I.O., chromage et nickelage, Redon (30).

LOIRE-ATLANTIQUE - L'Affiche Océane, imprimerie, Machecoul (20) ; Menuiserie Clissonnaise, Clisson (24) ; Lethu-Igeplo, confection, Aigrefeuille (32) ; S.N.E.P., chaussures, Clisson (50) ; E.B.C., aménagement espaces publics, Nantes (16).

MORBIHAN - Ets Delaunay, industrie alimentaire, Ploërmel (35).

Par ailleurs, l'Etablissement public régional a primé pour les 6 premiers mois de l'année, 39 entreprises pour un total de 3,07 MF :

Jouets Oust et Porhoet, Ménéac, jouets en bois (18) ; Salmogel, Guingamp, produits de pisciculture (8) ; Ateliers des Grosses Pierres, Ploumagoar, meubles cuisine en bois (11) ; Ste d'Exploitation de l'énergie solaire, Lorient, chauffage d'eau par l'énergie solaire (44) ; Calouet, Loudéac, plats cuisinés (dindes) (31) ; Cornouaille Application Electronique, Bénodet, composants electroniques (26) ; Ste Armoricaine d'Aluminium et Miroiterie, Paimpol, installation de menuiseries alu et miroiteries (6) ; Asserva, Landerneau, appareils électroniques pour elevage (6) ; Sté des Viandes du Miniou, Rostrenen, découpe viandes pour particuliers, collectivités et restaurants (6) ; Sameto-Industries, Dinan, tôlerie, mecanique, mécano-soudure (180) ; Le Tallec, St Yvi, fabrication, réparation, montage de matériel agricole (6) ; Agronor, Pacé, produits agro-alimentaires et nutritionnels (8) ; "Industrielle de Formage" Siform, Javene, outillages spéciaux (13) ; Modern'granit, Louvigne-du-Désert, transformation granit (58) ; Grès et poterie de St Jean, St Jean-la-Poterie, (30) ; Sofibois, Guengat, jouets en bois (22) ; Biscuiterie du Blavet, Kervignac, crêpes et biscuits (8) ; Crêperie du Pays Pourlet, St Tugdual, crêpes (8) ; AQS Créations, Liffré, transformation du granit (10) ; "Ouest-Tôlerie", Fougères, tôlerie fine (28) ; Sofail, Vitré, confection (25) ; Sicacera, Châteaubourg, aliments du bétail (8) ; Sepra, Châteaubourg, éléments en fer (15) ; Tournerie de Bretagne, Pont-Aven, fabrication de meubles (22) ; Poher-Surgel, Carhaix, transf. produits de la mer (21) ; Salons Emeraude, Lamballe, sièges (12) ; Sté Rospezienne de précision, Rospez, mécanique (17) ; "Les charcutiers de Broceliande", Bécherel, charcuterie, salaisonnerie (12) ; Sté Bricoise de Confection, St-Brice-en-Coglès, vêtements (220) ; Allain Création, Fougères, articles souvenirs et publicitaires (23) ; Thermo-Formage Enseignes Plastiques de l'Ouest, Lanester, fabrication, pose d'enseignes, stores et encadrements (10) ; La Literie Française, Limerzel, literie, meubles, sièges et articles d'ameublements (42) ; Sté de Construction de matériel de jardinage, Lorient, matériel de jardinage (42) ; Entreprise Le Brize, Plouay, crêpes et gâteaux bretons (6) ; Bretagne Plantes Médicinales, Merland, traitement de plantes médicinales (15) ; Sté des Viandes et Surgelés, Trégueux, mouton pour surgélation (14) ; Ateliers mécaniques de Lannion, mécanique de précision (7) ; Sté Nouvelle des fonderies de Servon, Servon, fonderie (53) ; Portal, Concerneau, andouillerie, triperie, charcuterie (15).

SECTES :

de l'école à l'usine !

Pour convertir un individu donné à leur idéal, les sectes de tout poil ont un moyen bien précis à leur disposition : le prosélytisme, ce dernier ne s'exerçant le plus souvent qu'à destination d'un nombre réduit de personnes à la fois. La méthode adoptée risque de prendre une certaine ampleur si l'on en croit le projet - parmi sans doute bien d'autres - de l'une de ces sectes, la Méditation Transcendantale (voir Armor-Magazine *n° 111), de mettre le grappin sur plusieurs centaines de travailleurs d'un coup.*

Récemment, la société parisienne Sapitex (vêtements de pluie) - employant 430 personnes dans ses usines de Rennes, Fougères, Lamballes et Angers - qui avait été placée en règlement judiciaire en juin 77, a eu de nouveau quelques difficultés financières qui l'ont contrainte a faire appel à un partenaire. Une société suisse s'est portée candidate : la Linge of Age Light Main of Holding A.G., émanation financière du mouvement de la Méditation Transcendantale. A l'heure où nous mettons sous presse la reprise de l'affaire n'est pas conclue, mais suffisamment avancée toutefois pour que - selon les délégués C.F.D.T. de la filière de Lamballe - "les représentants du groupe aient toutes facilités de la direction pour circuler librement dans l'entreprise, réunir le personnel sur le temps de travail et tenter ainsi de procéder à des "conversions" en évoquant le problème de l'emploi".

Un personnel qu'il faudra en tout cas consulter pour savoir si sa (très) grande majorité acceptera de pratiquer des périodes de méditation d'un quart d'heure à vingt minutes par jour, exercice qui, pour la M.T., "accroîtra considérablement la productivité des usines". Une vision de travail qu'aux dernières nouvelles les employés semblent loin d'approuver. De là à envisager des licenciements, le pas est vite franchi...

Quoi qu'il en soit, de telles pratiques sont pour le moins alarmantes lorsque l'on sait que sont convoités par les adeptes de "l'Age de l'Illumination" des domaines de la société tels que l'école, le monde hospitalier, l'univers des prisons. Trois domaines où - l'on en conviendra - des prosélytes expérimentés pourraient obtenir de notables résultats puisqu'ils s'adresseraient à des esprits malléables, affaiblis, parfois désespérés.

P.G.

tra pe dra

Chaseal ar "frip" !

Aet eo an hañv e-biou. Echu eo ober grallig war an traezh, hag ober chervat gant boued saourus ar mor. Echu eo bale dre hentoù glas Breizh evit dizoleiñ amañ ur porzhig, ahont ur chapel souchet e goudor ur run. Echu eo bamañ dirak goulioù folklorel, pe c'hoazh mont war vor en unan eus ar bigi skañv a zo evel evned liesliv war gribell an houlennoù.

Ma'z eus bet lod eus ar Vretoned o labourat start - dam anezho o kiañ zoken eus goulou-deiz da serr-noz - evit pourchas an traoù plijus-se d'an hañverien, bez' ez eus bet ivez ul lod all o deus tennet o mad e doare pe zoare eus an douristelezh-se, mat pe fall e ve.

Pep hini ac'hanomp a zo distroet bremañ d'e di-annez, d'e vicher, ha gant-se d'e zamant pemdeziek, ha setu ma kouezh warnomp evel un tamall ar ger "friperien".

Ni 'zo holl friperien, hervez. Fripañ a reomp boued, esañs, tredan ha nerzhioù ijinerezhet. Gwir eo : nag a zanvezioù kollet, nag a baper foeltret en aner, boutailhoù, boestoù plastik taolet goude implij, a ya da greskiñ ar bernioù-lastez n'eus ket tu goudese d'o leskiñ hep ampoezoniñ korf ha buhez an dud hag al loened tro-tro !

Hag evit hor pinijenn, ni paourkaezh pec'herien, e vez kinniget deomp gourdrouz ar c'hreizennoù nukleel, gwashañ diskoulm d'hor c'hudennoù ! Met, piv eo ar vrasañ foranerien er broioù pinvidik-mañ ? Da c'houzout... Erfin, se 'zo un afer all, re c'hrevus evit komz eus se a-ziwar-c'horre...

Ret e vo distreiñ d'an danvezioù naturel, implijout an heol, an dour, ar glaou hag ar c'hoad (a ! c'hwezh vat an tan e siminalioù hor mammou-kozh !), sujañ kezeg hor c'hirri-tan evit mirout outo da vont d'an daoulamm ruz, en em voazañ da labourat e burevioù damdommet ha neket re dommet.

Hag arabat krediñ emaomp tost da vervel gant an diouer a zreistezhommoù : miliadoù a dud a zo o vervel diwar anoued ha naon e broioù 'zo... a vefe saveteet gant soubenn an tri zraig hor c'hlaskerien-vara a-wechall !

Samuêl Pisar, an den dreist e galon, a zispleg en e levr kaer "Gwad an Esperañs" embannet nevez 'zo, penaos en deus, e-doug pemp bloaz eus e oad-krenn dalc'het penn ouzh an naonegezh du, ar vizer ha skrijusañ darvoudoù ar c'hampoù-bac'h. Miret en doa a-hed ar bloavezhioù kriz-se, ur youl divrall da vevañ daoust da bep tra. Ha deut er-maez eus an ifern nazi, eo deut da vezañ un advokad etrevroadel selaouet er bed-holl. Echuiñ a ra e desteni gant ar pennvenoz frealzus-mañ : "A-holl-viskoazh en deus mab-den gallet treuzvevañ dre e boell, e galonegezh hag e spered-neveziñ".

Forzh penaos, ret e vo ober gant ar pezh a vo. "N'hall ket an den ober ul lamm hir gant ur vazh verr", evel a lavare hor re gozh.

HERVÉ HUIBAN

Où en est la pêche bretonne ?

A CONCARNEAU, 3 000 PERSONNES VIVENT DE LA PÊCHE

Il y a actuellement à Concarneau 15 armements qui emploient environ 1 800 marins (1). Par ailleurs de nombreuses personnes y vivent de la pêche. En amont de la production, ce sont des ateliers de mécanique, forge et chaudronnerie de marine, des ateliers d'électricité, de radio-électricité et d'électronique, des sociétés de peinture navale, des fabriques d'engins de pêche, de vêtements de travail tels que les cirés, des voileries, des entreprises d'installations frigorifiques sur les navires, des shipchandlers...

En aval, signalons les entrepôts frigorifiques, les conserveries, les mareyeurs, les entreprises de transport de la marée, le personnel des viviers, les usines de traitement des sous-produits de la pêche, les fabriques de boîtes métalliques et d'emballages divers ... Ainsi à Concarneau, 300 ouvriers assurent le déchargement de la pêche, tandis que 300 autres personnes, dont de nombreuses femmes, sont employées par les mareyeurs et que 100 autres sont dans les services de vente et de livraison du poisson acheté par les mareyeurs et l'administration des halles à marée. C'est dire l'importance de la pêche pour une ville comme Concarneau où plus de 3 000 personnes vivent de la pêche.

LES LANGOUSTINES DES PORTS BIGOUDENS

Les ports bigoudens, Penmarc'h, Lesconil, Loctudy et surtout Le Guilvinec, pratiquent surtout le chalutage côtier et ramènent de grosses quantités de langoustines. En 1978 leurs apports sur le marché ont été les suivants :

Port	Tonnage (en T.)	Valeur (en F.)
Penmarc'h	8 910	51 656 000
Lesconil	2 041	20 222 000
Le Guilvinec	16 065	113 752 000
Loctudy	5 277	52 151 000
Total	32 293	237 781 000

En deux ans, de 1976 à 1978, la valeur de cette pêche a relativement peu progressé avec une augmentation moyenne de 1,12 % environ au kilo. En 1976, en effet, 33 360 tonnes avaient été vendues 215 438 500 francs.

LES TROIS PORTS DE LA POINTE DE BRETAGNE

Les trois ports de la pointe de Bretagne que sont Audierne, Douarnenez et Camaret, ont chacun une vocation différente : Audierne pratique la pêche saisonnière du thon et de la sardine notamment ; Douarnenez est un port de chalutage hauturier, tandis que Camaret se consacre essentiellement à la pêche du homard et de la langouste.

Le quartier maritime de Brest, plus spécialement touché par la marée noire, puisque son secteur va de Camaret à Tréflez, de part et d'autre de Portsall où s'échoua l'*Amoco Cadiz* sera évoqué dans un autre article.

CÔTES-DU-NORD : DEUX QUARTIERS

Les Côtes-du-Nord comptent deux quartiers maritimes, ceux de Paimpol et de Saint-Brieuc. Le quartier de Paimpol, avec les ports de Porz-Even, Loguivy et Paimpol, a totalisé, en 1978, 7 904 tonnes pour une valeur de 14 670 561 francs. Le quartier de Saint-Brieuc, qui regroupe les ports de Plévenon, Erquy, Dahouet, Le Légué, Binic et Saint-Quay-Portrieux, a totalisé 12 978 tonnes et demie pour une valeur totale de 51 542 226 francs. Les catégories pêchées dans ces deux quartiers sont sensiblement les mêmes : poissons de fond ronds, poissons plats, crustacés, huîtres, coquillages, mollusques, oursins. Les coquilles Saint-Jacques sont la spécialité de la Baie de Saint-Brieuc.

LA TRADITION MORUTIÈRE A SAINT-MALO

Dans le quartier maritime de Saint-Malo, qui va de Saint-Cast au Mont Saint-Michel, deux types de pêche sont pratiqués : la grande pêche, ou pêche industrielle, au 31 décembre 1978 comptait six grands navires montés par un effectif total de 244 marins et 54 officiers, d'une part ; la pêche côtière emploie 642 marins sur 250 navires.

La grande pêche ramène essentiellement de la morue des bancs de Terre-Neuve, du cabillaud, soit sous forme congelée, soit sous forme de farine. La pêche fraîche consiste essentiellement en lottes, tacauds, grondins et raies. Le reste des prises est constitué par des coquillages et des crustacés. En 1978, la grande pêche a apporté dans ce secteur un total de 8 146 tonnes pour une valeur de 58 645 000 francs ; la pêche fraîche a totalisé 4 665 tonnes pour une valeur de 25 536 681 francs *(à suivre)*.

FRANÇOIS MOAL

(1) voir *Armor Magazine* depuis le n° 108

éconotes... éconotes... éconotes... éconotes... éco

• LES CURIEUSES AVARIES DE BRITTANY FERRIES

Cet été, en pleine saison touristique, Brittany ferries (BAI) a dû louer des navires pour remplacer les siens qui se sont trouvés successivement en panne technique : tour à tour, en effet, le *Cornouailles*, le *Pen ar Bed* et le *Prince of Brittany*, victimes d'avaries, ont été mis hors services. Il est difficile de croire à une coïncidence et l'on pense plutôt à la malveillance. La compagnie bretonne a porté plainte.

• YVES ROCHER : UN MILLIARD EN 1980

Numéro 1 pour les produits de beauté en France, Yves Rocher a adjoint à ses laboratoires de la Gacilly une nouvelle unité à Rieux dans une usine, jamais utilisée jusqu'alors, de LMT ; sa production ira essentiellement vers les dix filiales étrangères de la société (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Suisse, USA). Yves Rocher, c'est 1 500 salariés, un fichier de 9 millions de noms pour la vente par correspondance, 15 000 colis expédiés par jour, 275 centres de beauté. Chiffre d'affaires : 45 mf en 1970, 650 mf en 1978. Prévision pour 1980 : un milliard.

Elections consulaires : le 19 novembre

Les élections pour renouveler les membres des Chambres de commerce et d'industrie auront lieu le 19 novembre ; pour la 1ère fois les conjoints collaborateurs pourront voter.

• UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE LITTORAL

L'engouement pour les côtes inquiète les pouvoirs publics ; c'est ainsi que le Finistère, la Loire-Atlantique et le Morbihan ont un bord de mer urbanisé à plus de 70 %. Pour faire face, la Datar va se donner trois objectifs prioritaires : valoriser la façade maritime (amélioration des ports de St-Malo, Brest, Lorient) - meilleur équilibre économique (actions pilotes en faveur des crustacés et coquillages en rade de Brest, golfe du Morbihan, baie de St-Brieuc) - généraliser l'aménagement en profondeur.

• PARALYSIE ADMINISTRATIVE

Jos Geerebaert, pdg de la SAGS dont l'usine mère est à Eeklo, en Belgique, s'est implanté à Fougères pour y fabriquer des sièges (150 emplois quand l'usine définitive sera achevée). Il n'est pas tendre pour les fonctionnaires français... Il a déclaré à la revue Espace 9 : "Il y a là une main-d'œuvre qualifiée et solide, fiable. Je sais que les enfants de mes ouvriers travailleront encore pour mes enfants. Evidemment, il a fallu les recycler. Ce recyclage et les complications de l'administration française m'ont fait prendre un an et demi de retard qui n'est pas encore comblé..."

• HENAFF VEUT DOUBLER SON C.A.

Créée en 1907, la société Henaff (180 personnes à Pouldreuzic), connue notamment pour son produit leader, le célèbre pâté, traite actuellement 32 000 tonnes de porcs dans l'année ; 50 % de ses ventes se font hors Bretagne, dont 5 % à l'exportation. Le pdg, Jean-Jacques Henaff, a décidé de nouveaux investissements et la création de produits pour doubler d'ici à 1983 son chiffre d'affaires qui a été de 56 millions en 1978.

• UN CHARTER BRETON

Ainsi que nous l'avons déjà signalé, la compagnie Aérot'ex (des *Routiers bretons)* a acheté la Caravelle du maréchal Tito en mai. Après transformation, celle-ci offre maintenant 99 places confortables et assure des vols en charter : le premier est parti cet été de Lorient pour Palma de Majorque.

Nantes, ville ouverte sur l'avenir

PAR MARC LE LAYEC



LE SALON DE LA PÊCHE ET DES INDUSTRIES CONNEXES

Depuis son arrivée à la présidence de la Chambre de commerce, Jean-Joseph Régent n'a pas seulement bousculé un certain nombre d'habitudes, remis en cause des situations acquises, rénové les locaux, rationalisé le travail ; mais également recherché de nouveaux débouchés pour la région nantaise, dont un certain nombre d'activités tertiaires et quaternaires.

Ainsi, la Chambre de Commerce de Nantes fait le maximum pour que le Salon de la pêche et des industries connexes se fixe définitivement à Nantes. Ce serait un beau succès pour la "Métropole de l'Ouest" (vocable tombé quelque peu en désuétude ces derniers temps), car, à l'origine, il avait été question, entre autres... de Paris !

La décision définitive, qui devrait intervenir sous peu, dépend du collège des exposants ; or, 85 % d'entre eux sont favorables à Nantes et 90 à 92 % intéressés.

Le Salon de juin 1979 a reçu 15 000 visiteurs dont 12 000 professionnels et parmi ceux-ci 500 étrangers, ce qui est peu pour un salon international, beaucoup pour un salon qui se tient en province. Les étrangers sont d'ailleurs ceux qui se sont le plus intéressés aux industries connexes, ils ont regretté que certaines branches n'aient pas encore été représentées. Les services de la Chambre compensèrent rapidement cette absence en organisant des visites : construction d'usines clés en mains ou spécialisées dans le conditionnement des produits de la mer, conserveries, réfrigération, etc... A noter l'intérêt particulier des Polonais, Yougoslaves et Canadiens.

CONCURRENCE AVEC WORLD FISCHING ?

Si World Fisching concurrence le salon en Europe, il n'en va pas de même pour les pays francophones d'Afrique ; d'autre part un accord est prévu selon lequel World Fisching se tiendrait les années pair, le Salon de Nantes les années impaires.

ET OCEANO EXPO A BORDEAUX

Il est question, mais la décision n'est pas encore prise, qu'Oceano Expo se tienne à Bordeaux l'an prochain. Certes une telle concurrence entre grandes villes n'est pas souhaitable car elle risque de remettre en question une politique de décentralisation des expositions et autres manifestations, mais les objets des deux salons sont différents et ceux-ci ne se tiendraient pas la même année. Une coordination entre ces deux manifestations est donc nécessaire. Nantes dispose d'un important atout : l'institut scientifique et technique des pêches maritimes, d'un effectif de 450 personnes, dont 235 chercheurs et techniciens.

Jusqu'au 31 décembre
L'ABONNEMENT A
armor magazine
ne coûte que 62 F 40

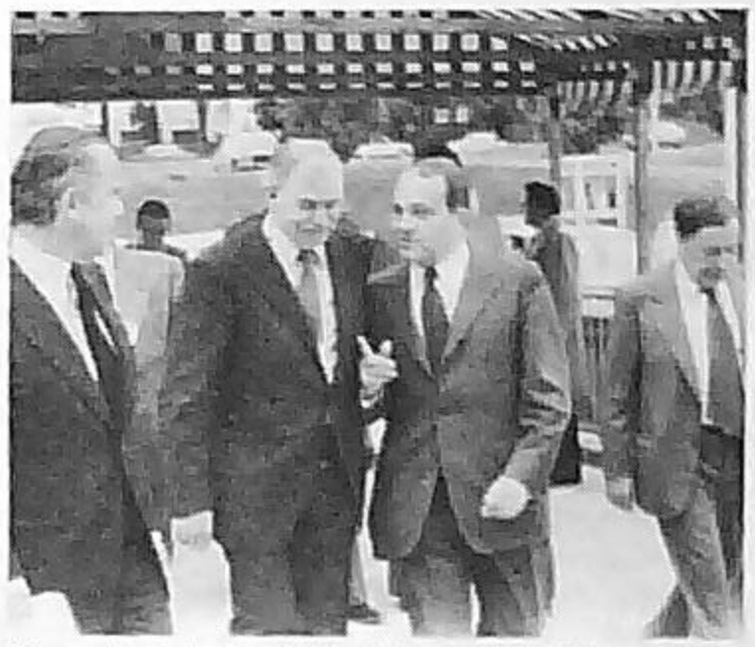
13 LABORATOIRES CÔTIERS

Le centre de Nantes dispose de 13 laboratoires côtiers dont 4 outre-mer : à St Pierre-et-Miquelon, en Guyane, à la Martinique et à la Réunion.

Ouestpack, qui se tenait conjointement avec le Salon de la pêche, ne connut pas le même succès comparé à un salon parisien de même genre. C'est pourquoi, à l'avenir, seules les industries concernant les emballages et conditionnements des produits de la mer seront représentées au Salon de la pêche et industries connexes.

Au cours d'une conférence de presse, le président Régent, répondant aux questions du représentant d'*Armor Magazine* se prononça pour une reprise de la politique économique régionale et en faveur d'une meilleure coordination entre les différentes régions, notamment entre Nantes et Rennes, villes complémentaires et non concurrentes, toutes deux bien placées au niveau de la recherche, industrialisation ne signifiant pas seulement implantation d'industries lourdes. Cette politique devrait faire partie d'un ensemble cohérent : recherche, université, industrie, développement des échanges et des transports, surtout internationaux, les Amériques, Afrique, pays en voie de développement, etc...

Pour cela des investissements sont nécessaires, tel l'autoroute des Estuaires avec sa section, essentielle pour l'économie de l'Ouest, Rennes-Nantes-Bordeaux-Hendaye. Il fut également question du développement de l'aéroport international de Nantes ; soulignons le succès des lignes Nantes-Madrid et Nantes-Londres et les débuts prometteurs de Nantes-Lille-Francfort, ligne sur laquelle Air-France devrait mettre le plus rapidement possible des jets plus modernes si nous désirons attirer la clientèle étrangère. Il fut également question du futur aéroport de Notre Dame des Landes et de sa desserte directe par fer, via Rennes et St Nazaire...



De gauche à droite, MM. Stipanovitch, Régent, et Le Theule au Salon de la pêche, juin 1979 à Nantes.



UN SYMBOLE : LE BELEM

La prise de conscience maritime de Nantes, qui fut deux siècles durant le premier port de France, s'est traduite également dans la part active qu'elle a pris dans la création de la fondation Belem qui permettra le retour en Bretagne de ce trois mâts barque construit par Dubigeon en 1896 pour l'armement Crouan et qui est actuellement le plus vieux voilier long courrier de construction française encore à flot.

OFFENSIVE SUR LE SUD-EST DES U.S.A.

Prenant l'offensive, la CCI de Nantes prépare la prospection de la région Sud Est des USA qui a conservé de nombreux liens avec Nantes, historiques notamment puisque ce sont des nantais qui créèrent le premier établissement sur cette côte, Fort Caroline, en 1562. Les liens économiques sont surtout importants dans l'agro-alimentaire ; c'est pourquoi Wayne W. Sharp, conseiller aux affaires agricoles près l'ambassade des USA, a rendu récemment visite à la CCI de Nantes.

Le comité franco-américain devrait rassembler les responsables de la ville dans tous les domaines : économiques, culturels, sportifs, pour préparer échanges et coopération. Un premier échange portera sur les vins ; 20 % de la production nantaise exportée prend la direction des USA. Ce premier échange marquera l'ouverture d'une semaine américaine à Nantes. Cette ville pourrait redevenir le terminal européen de nombreuses lignes de navigation US de la côte sus-est. La CCI de Nantes choisit donc l'offensive : le président Régent, comme tout bon trégorrois, est têtu et obstiné... Mais Paris et les crédits nécessaires à un tel développement suivront-ils ?

MARC LE LAYEC

LA FRANC-MAÇONNERIE et Dieu, les cultes, les ethnies

Une conférence du R.P. Riquet (publiée dans *la Documentation catholique* du 2 juillet 1978) a éclairé d'une lumière nouvelle les relations les Eglises et la Franc-maçonnerie ; L'installation d'une Loge régulière et traditionnelle à Roscoff, en octobre dernier, a confirmé ses propos.

Depuis un peu plus d'un siècle, la F.M. a, pour le profane, le visage de l'athéisme militant, alors que c'est exactement le contraire. En 1913, une infime fraction de Frères maçons se sépare d'une association française dite maçonnique pour fonder la Grande Loge Nationale Française (1), seule reconnue comme régulière par la Loge mère, la Grande Loge Unie d'Angleterre. Elle fait référence aux Landmarks des Constitutions d'Anderson et de Désaguliers (2) de 1717, à savoir :

"NUL FRÈRE NE SERA UN ATHÉE STUPIDE"

"Nul Frère, s'il connaît bien l'Art, ne sera un athée stupide, ni un libertin irreligieux", donc référence à la croyance en un Dieu révélé, quelque soit la region monothéiste pratiquée.

Depuis le début du 19e siècle, la maçonnerie française a suivi tous les mouvements d'opinions, et toutes les tribulations de la République, auxquels elle colle comme une seconde peau, sans avoir su garder son originalité première, ni son indépendance à l'égard des partis politiques.

La question religieuse est le premier écueil sur lequel s'arrêtent les Anglo-Saxons, lesquels ne sont pas très enclins, comme on le sait bien, à modifier leurs us et coutumes.

Si les Protestant ne peuvent être "papistes", de même, la F.M. ne peut être une émanation du génie latin.

L'ANONYMAT LE PLUS STRICT

Ce n'est pas pour autant qu'elle doive être ce qu'on en pense actuellement en France. On ne devient pas Franc-maçon, on l'est. C'est une pré-disposition d'esprit que les Frères savent reconnaître chez ceux qu'ils cotoient habituellement et journellement. En fait c'est l'Ordre qui coopte, après une longue et minutieuse fréquentation, le profane qualifié. On ne vient pas en loge pour faire des affaires, de fructueuses "combines", ou pour se faire des relations. De toutes façons, de quoi, et à quoi servirait tout cela puisque l'anonymat le plus strict est obligatoire. Le bien se fait dans le silence, sans publicité bruyante, comme la prière se fait dans le recueillement.

LE SECRET, C'EST QU'IL N'Y EN A PAS

Alors, le fameux "secret" ? Le secret, c'est qu'il n'y en a pas. A force de réflexion et de maturation personnelle, le Frère arrive à un degré de Connaissance pratiquement incommunicable. Et puisque c'est incommunicable, c'est fatalement secret... Tout est là.

Et cette solidarité maçonnique qui se joue de pas mal d'obstacles ? Elle existe, mais pas plus que chez les anciens élèves de l'X, les anciens élèves de l'E.N.A., ou les... anciens bagnards. Elle ne se joue pas de tous les obstacles, car elle respecte les lois, et les individus, par principe ; elle a donc des limites. Tout cela est dans sa tradition, et sa tradition est la Tradition immuable.

Des traces et des vestiges de loges maçonniques sont relevées et attestées en Grande-bretagne depuis l'an mille. D'aucuns parlent même de la construction du Temple de Salomon. Comment en est-on arrivé à penser que des constructeurs de temples et de cathédrales, aient pu être athées ? Tout cela n'est ni sérieux, ni convenable.

LE RITUEL TRADITIONNEL

Depuis des siècles, le Rituel Traditionnel est pratiqué et retransmis oralement sans aucune altération. Il comporte trois degrés : Apprentis, Compagnons et Maître. Le quatrième stade est purement honorifique. Le Frère "modèle type" est actuellement âgé de 35 à 45 ans, marié, père de famille, fréquentant (sans être excessivement bigot ou "calottin"), les Temples, les Eglises, les Synagogues. L'Oecuménisme a toujours été de règle chez les vrais maçons, de toutes époques.

LA MAÇONNERIE ET LES CELTES

La Maçonnerie régulière, dans son Rite traditionnel doit avoir un grand retentissement en Bretagne, car elle est pratiquée depuis très longtemps par les autres Celtes - Gallois, Irlandais, Ecossais - qui eux, n'ont pas eu à émigrer.

La loge de Roscoff "Brittany", inaugure une ère nouvelle, celle où les Bretons redécouvriront qu'ils sont Celtes, que les frontières, dite "naturelles", créées pour les besoins de certaines causes, n'existent pas, au plan humain.

A ce propos, avez-vous remarqué que les ethnies se regroupent presque toujours autour des accidents géographiques, pour se défendre, ou pour fuir facilement ? Il y a des Catalans de chaque côté des Pyrénées, des Basques aussi, des Rhenans de chaque côté du Rhin, des Flamands..., et évidemment des Bretons sur chaque rivage du Channel, autre fois dénommé Mer de Bretaigne. Comme par hasard, ce sont les ethnies qui ont les plus profondes traditions populaires.

Documentation recueillie auprès d'un membre de la G.L.N.F.

(1) G.L.N.F. 65, boulevard Bineau 92200 Neuilly-sur-Seine.
(2) Anderson et Désaguliers, pasteurs protestants anglais, fédérateurs de la F.M. Britannique, par la fondation de la Grande Loge Unie d'Angleterre.

SKOL AN EMSAV
COURS DE BRETON
OUVERTURE AUX
PROBLEMES BRETONS
Nombreux Centres à travers tout le pays
Skol an Emsav 30, Pl. des Lices 35000 RENNES

"Jésus était celte..."

"Quoi qu'en dise le clergé catholique, le Christ n'était pas juif, mais galiléen comme d'ailleurs les 12 disciples (à l'exception de Juda). La Galilée était une enclave celtique au sein de la Judée. Le Christ était celte par ses origines. Né de Marie, venue du Liban, pays autrefois celtique (et aujourd'hui islamo-chrétien), fils du Très haut (pour les croyants et de Joseph pour l'état-civil). Joseph était galiléen. Rappelons que la langue maternelle de Jésus n'était pas l'hébreu, langue des juifs, mais l'araméen.

Il est sans doute exagéré de prétendre que le Christ était druide au sens du mot druide chez les Celtes occidentaux. Jésus appartenait cependant à une confrérie (les Esséniens) qui tenait ses assises sur les bords de la Mer Morte, et dont les membres revêtaient une robe blanche et professaient une doctrine analogue à celle des druides de Gaule (voir les manuscrits dits de la Mer Morte, découverts il y a quelques années)..."

... C'est le point de vue qu'exprime J.B. Boucher dans le n° 70 de la revue Keltia *(22 Merdrignac).*

le monde * ar bed

"La Bretagne crie *au secours !"*

Sous ce titre, le grand quotidien de Montréal *Le Devoir* a publié un important article de Yann Plunier émigré au Québec depuis 25 ans. Il y rappelle les agressions constantes des administrations jacobines contre la personnalité de notre pays. Ce texte a déclenché un grand débat d'idées dans ce journal : un lecteur ayant sorti la vieille et absurde rengaine sur la dernière guerre s'est attiré une verte réponse d'un restaurateur de Montréal, Marcel Marjot, qui écrit notamment : "le génocide du peuple breton a atteint son paroxysme avec les deux derniers conflits mondiaux : deux fois plus de Bretons morts que de Français, comme par hasard"... Il faut rappeler que les Québécois suivent avec passion le problème breton : lors de la visite de Raymond Barre, ils avaient même loué un avion qui s'est promené sur la ville avec une grande banderolle portant la mention "Vive la Bretagne libre !".

Accueillez les réfugiés de l'Asie du sud-est

Le Comité pour l'accueil immédiat de 50 000 réfugiés d'Asie du sud-est, rappelant que, par centaines de milliers, des habitants du Cambodge, du Laos et du Vietnam ont fui leur pays et sont à la recherche d'un toit et de travail, lance un appel aux Bretons pour qu'ils leur viennent en aide *(Comité 50 000, 65, bd. Arago, Paris).*

"L'Ukraine doit être indépendante"

Expulsé d'Union soviétique, Valentyn Moroz, porte-parole du nationalisme ukrainien, a déclaré à l'Express : "Tous les membres sérieux de l'opposition, en Ukraine, défendent la thèse de l'indépendance ukrainienne, la nécessité pour l'Ukraine de posséder un gouvernement autonome".

LE QUIMPER-BREST
un des derniers ambulants routiers

Ni la neige, ni la pluie, ni la chaleur, ni les ténèbres de la nuit n'arrêtent ces messagers dans le rapide accomplissement de leur devoir.

Hérodote

L'historique de l'ambulant routier "Quimper-Brest (aérodrome de Guipavas)" et retour, se confond avec celui de la liaison aérienne desservant le Finistère.



Mise en place le 13 novembre 1961, la liaison aérienne a permis, à l'époque, d'avancer l'heure d'arrivée du courrier dans les bureaux d'une durée très variable (de 25 minutes à 2 h 15). Les dernières levées pour le départ ont pu être également retardées de 10 minutes à 2 heures suivant le cas.

L'ambulant routier "Quimper-Brest" partage avec l'établissement postal de "Brest principal" le courrier de l'avion. A l'origine, chaque partenaire recevait de l'ordre de 450 à 500 kg de courrier. Actuellement, le poids dépasse largement les 1000 kg pour chacun. Un afflux de trafic se manifeste durant la saison estivale en raison du caractère touristique du département. Une autre pointe se situe en janvier.



Préparation des liasses pour mise dans les dépêches.

Depuis sa mise en place, les horaires de l'avion ont varié. A l'origine, le départ avait lieu à 23 h 55, l'arrivée se situait à 1 h 48. Actuellement ces heures sont respectivement 23 h 25 et 2 h 40. L'ambulant routier a dû suivre et ses horaires ont été aménagés en conséquence.

Jusqu'au 20 juin 1977, l'ambulant routier stationnait dans la cour de Brest principal entre minuit et 3 h 45. Les nouveaux horaires de la liaison aérienne Rennes-Brest (Guipavas) et retour par DC 3 ne permettent plus cette facilité : le car séjourne actuellement à proximité de l'aérodrome de 23 h 15 à 2 h 30.



Embarquement des dépêches

PLUS DE 42 000 KM PAR AN

La ligne de l'ambulant routier fut ouverte le 13 novembre 1961. Celui-ci effectue le parcours Quimper-Quipavas et retour, soit 162 km, toutes les nuits, sauf celles du samedi au dimanche et du dimanche au lundi.



Personne ne chôme durant le trajet

Les horaires actuels, conditionnés par celui de la liaison aérienne "Rennes-Guipavas" sont les suivants :

Aller : Quimper centralisateur 21 h 15, Guipavas aérodrome 22 h 45.

Retour : Guipavas aérodrome 4 h, Quimper centralisateur 5 h 30.

Le véhicule est un Saviem S 105 de 18 chevaux au gaz-oil. Sa charge utile est de 5645 kg pour un PTC de 14500 kg. Un véhicule de remplacement peut parer à toute éventualité, également un Saviem S 105.



A raison de 162 km en moyenne par jour, l'ambulant routier parcourt annuellement 42120 km.

40 000 LETTRES PAR JOUR

Le trafic quotidien est variable suivant les jours et surtout les saisons, le Finistère-Sud connaissant en particulier une activité estivale importante. Il peut être évalué moyennement à 17000 lettres dans le sens aller, 23000 lettres dans le sens retour, ce qui correspond en poids et en volume, dans le sens "Quimper-Guipavas" à 1500 kg et 8 m³, dans le sens "Guipavas-Quimper" à 1800 kg et 9 m³.



Tri par direction à bord du car

L'ambulant assure le tri des correspondances à destination : de Paris (par arrondissement et bureaux cedex) ; de la banlieue ; des départements suivants : Aisne, Côtes-du-Nord, Eure et Loir, Ille-et-Vilaine, Loiret, Manche, Mayenne, Nord, Oise et Pas de Calais - de "l'aviation" du Sud-Est : Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Corse, Gard, Hérault, Var et Vaucluse ; de l'étranger.

Sa tâche est facilitée par le tri des bureaux de poste et surtout par "Quimper centralisateur" qui confectionne des dépêches acheminées par avion.

Au retour, l'ambulant reçoit à l'aérodrome de Guipavas, à 2 h 40, le courrier de la région parisienne dans la dépêche d'Orly-centre de tri et les dépêches ou les sacs SF : Paris à Vannes, Limoges à Paris, Bordeaux à Paris (SF), Rennes C.T.A., Vannes C.T., St-Brieuc C.T., Nantes C.T.A., Nantes chèques, Lorient, Orléans C.T., Cherbourg, St-Lô gare, Brest C.T.

A l'issue du tri, le personnel de l'ambulant routier forme une dépêche pour les 43 bureaux distributeurs du Sud-Finistère. Certains centres correspondants effectuent un tri comportant la séparation de villes importantes du Sud-Finistère, c'est le cas des correspondants Orly C.T. et Rennes C.T.A. Ils apportent ainsi une aide non négligeable à l'ambulant routier.

A la réception, l'ambulant commence à recevoir les plis triés mécaniquement à Paris, dans la banlieue et dans certains centres de province (Orléans et Nantes en particulier, en plus de Rennes).



Guipavas : les dépêches sont transbordées dans le DC 3

Le Quimper-Brest, un des derniers ambulants routiers de France, est un exemple du travail intense demandé au personnel ambulant qui doit, coûte que coûte, acheminer le courrier vers la bonne direction dans le plus bref délai.

GUY PODEVIN

(Photos de J.M. Chilou / Direction régionale des Postes)

Confection
Industrielle
Castelbriantaise

Sous-traitance
Chemisiers
femmes et enfants
5, rue de la Vannerie
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. (40) 81.15.02

La Céramique

Faïence - Porcelaine - Verrerie - Cristaux - Grès - Cadeaux - Liste de mariage

5, rue de Couëré
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : (40) 81.04.32

INDUSTRIELS,
CREATEURS D'ENTREPRISES,

plusieurs d'entre vous se sont installés dans le pays de Châteaubriant, ces dernières années.

POURQUOI PAS VOUS ?

La ville de **CHATEAUBRIANT** *et son* **PAYS** *sont prêts à vous accueillir dans une région agréable, à 60 km des métropoles régionales de Nantes, Rennes et Angers.*

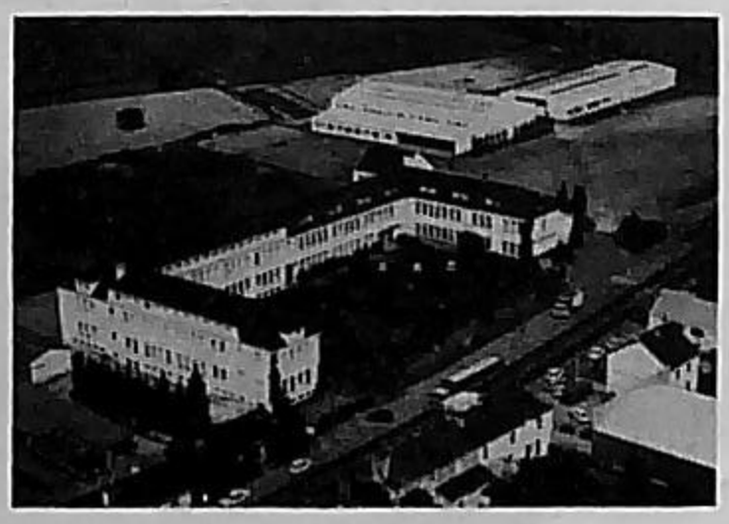
Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. le député-maire de CHATEAUBRIANT - 44110

ECOLE SECONDAIRE D'AGRICULTURE
29, rue de Rennes - 44590 **DERVAL** - **Tél. (40) 81.72.72**

- Formation d'exploitants agricoles : Polyculture et ELEVAGE
- Formation de Jeunes pour la Conduite et l'Entretien des MACHINES AGRICOLES

ADMISSIONS :
- après la 5e : dans la section CAPA : Employé de Polyculture et d'Elevage



- après CAPA 1 ou 4e : en 3e d'Accueil
- Après la 3e :
  - 2 sections de BEPA :
  - Exploitant Agriculture-Elevage
  - Conduite et Entretien des Machines Agricoles (seule Ecole privée des Pays de Loire à posséder cette section)
  - Le Brevet de Technicien Agricole Général (B.T.A.G.)

Les Jeunes Filles sont admises après la 3e en BEPA ou en BTA

Progression des effectifs : 1975 : 257 - 1976 : 285 - 1977 : 360 - 1978 : 420 - 1979 : 501
En 1979 : 197 communes représentées : 108 de Loire-Atlantique - 61 d' Ille-et-Vilaine - 11 du Maine-et-Loire - 2 de Vendée - 10 de Mayennes, 5 divers.

7 CARS de ramassage le lundi et le vendredi : villes desservies : Nantes - Nort-Erdre - Châteaubriant - Savenay-St-Etienne - St-Gildas-Redon - Rennes-Bruz.

Renseignements : Le Frère Directeur reçoit plus spécialement les familles le mercredi



Ind-Rep - Raoul Vilbois

Vieux puits dans l'enceinte de l'ancien couvent de Beré



Chateau de la Motte- Glain

CENECA
CENTRE
ÉTUDES ET
CORRECTION AUDITIVE

les opticiens
krys

OPTIQUE - LUNETTERIE
APPAREILS de SURDITÉ

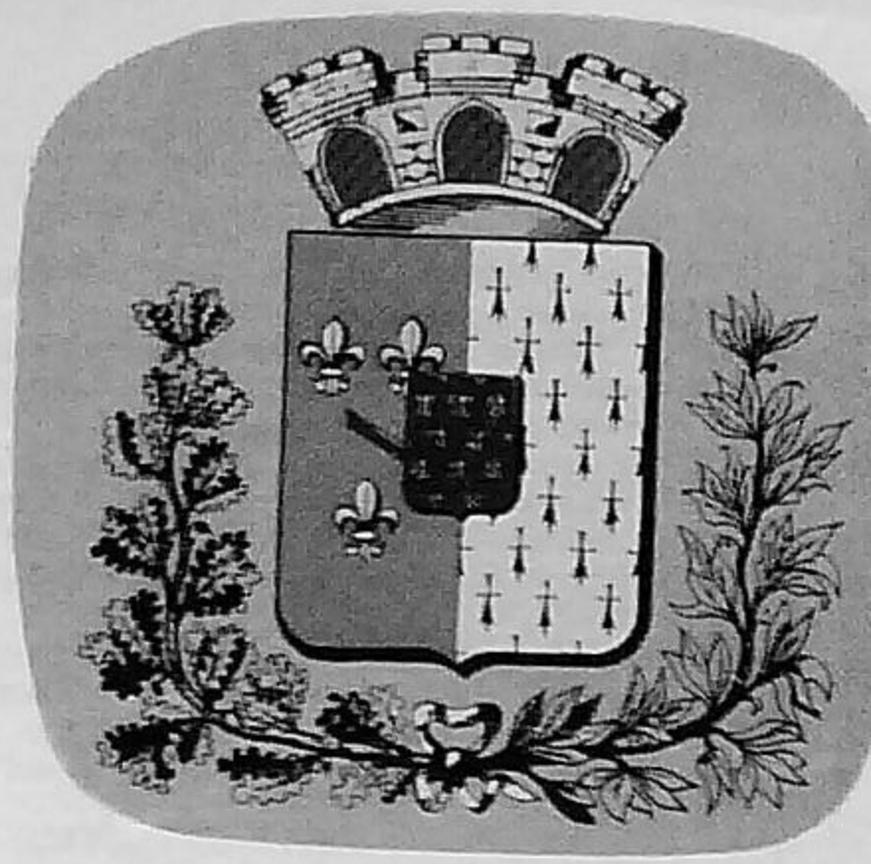
M. MARY

S.O.C
OPTICIEN-
DIPLOMÉ

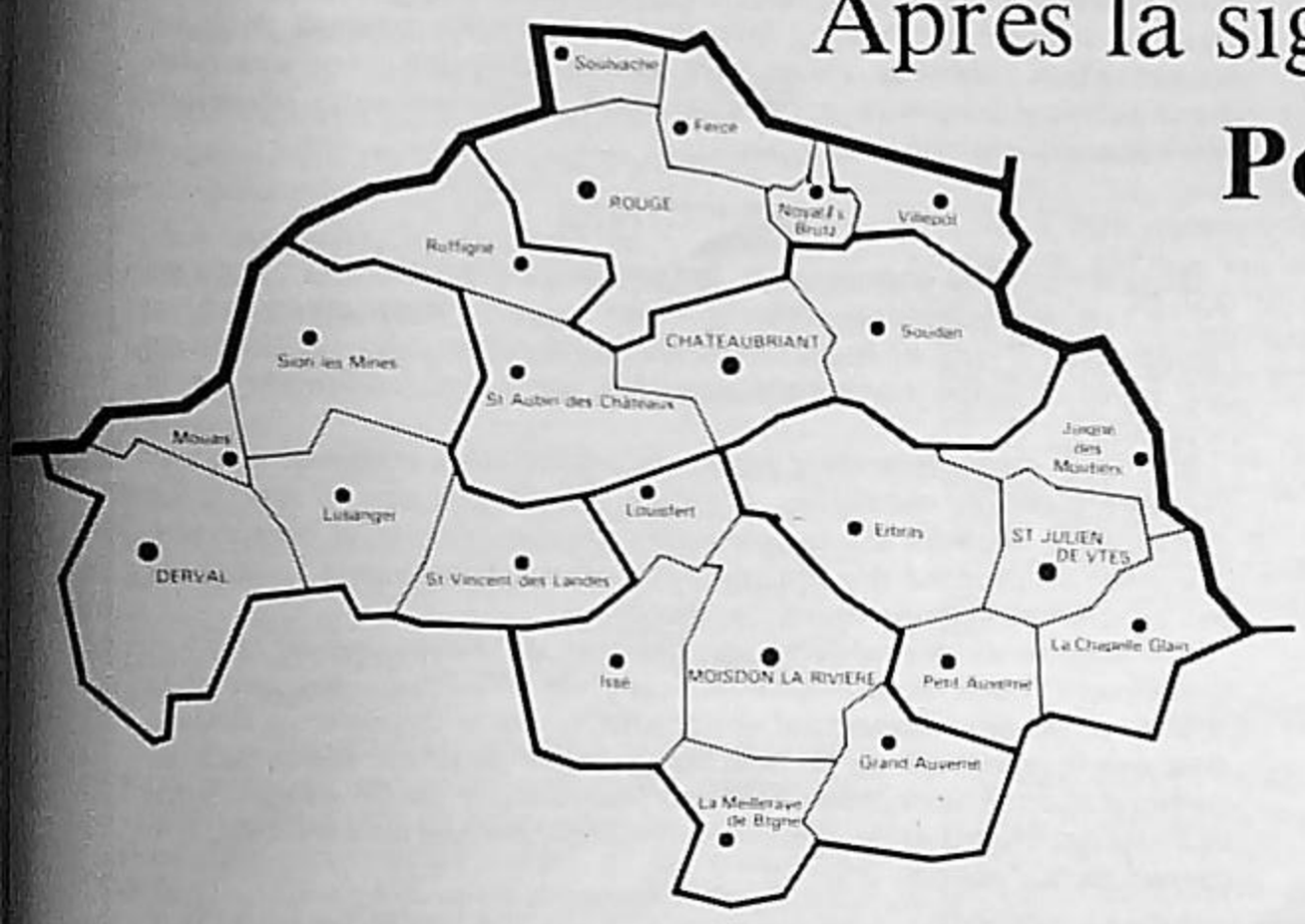
AUDIOPROTHÉSISTE

Place de l'Église
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. (40) 81-00-50 C. C. P. 1120.89 V Nantes
Succursales : 44170 NOZAY - 35130 LA GUERCHE

CHATEAUBRIANT
et le pays de la Mée



Après la signature du contrat de pays
Poursuite d'une dynamique





PAR

XAVIER

HUNAULT

C'est en octobre 1975, que les élus des 24 Communes des cinq cantons du Nord du département de Loire-Atlantique, déterminées à créer les conditions favorables à une expansion, se sont regroupées au sein de "l'Association pour le Développement et l'Aménagement du Pays de Châteaubriant".

Un Syndicat Mixte a également été mis en place comme outil d'exécution de cette politique. Ce Pays regroupe 40 500 habitants sur 850 km², Châteaubriant en est le pôle d'animation.

Ses principales caractéristiques :

- Secteur relativement isolé *: Le Pays de Châteaubriant est à l'écart des grandes voies de communication.*
- Une démographie fragile *: Les 24 Communes du Pays vieillissent et se dépeuplent depuis la fin du XIX^e siècle. Châteaubriant connaît en revanche un accroissement substantiel de sa population : 9 000 habitants en 1954, 13 900 habitants en 1975.*
- Un Pays à dominante rurale : *Répartition de la population active (extrait du dossier de candidature au Contrat de Pays) :*

Pays de Châteaubriant, primaire *44,4 %,* secondaire *26,4 %,* tertiaire *29 %.*

A l'insuffisance des activités industrielles et tertiaires, s'ajoute le phénomène de concentration des emplois à Châteaubriant (65 % des salariés).

- De bonnes structures agricoles *: Le Pays possède une agriculture moderne, la taille moyenne des exploitations tourne autour de 40 ha, et les exploitants sont jeunes. Le marché de Châteaubriant assure une commercialisation de la viande (100 000 bêtes par an).*
- Une tradition industrielle *: Le Pays de Châteaubriant possède une très ancienne tradition métallurgiste avec les mines de fer de Rougé, les forges de Moisdon et le machinisme agricole (Huard à Châteaubriant). Des entreprises modernes sont déjà installées à Issé, Derval, Rougé, Erbray et La Meilleraye notamment.*

Avec la politique des Contrats de Pays, l'Association de Développement a engagé plusieurs actions afin d'assurer le redressement démographique et le développement économique et d'étendre au Pays la politique que mène Châteaubriant dans le domaine industriel notamment.

→

R.E.M.S. c'est la TELEVISION COULEUR -**R.E.M.S. c'est la VIDEO**
R.E.M.S. c'est la HAUTE FIDELITE - **R.E.M.S.** c'est L'ELECTRO-MENAGER
R.E.M.S. c'est aussi un SERVICE DEPANNAGE RAPIDE
une adresse : **4, rue Pasteur - CHATEAUBRIANT** *un téléphone :* **81.34.44**
Parking Gérant Yves BILLARD Auditorium

DÉSENCLAVEMENT

Prise en considération de plusieurs itinéraires routiers particulièrement importants pour le Pays et démarrage de travaux de modernisation : Nantes - Vitré, par Châteaubriant (tronçon Nantes-Châteaubriant déjà modernisé). Rennes - Angers, par Châteaubriant : les premiers travaux sont en cours.

Sur ce dernier itinéraire, la Région des Pays de Loire et le Département de Loire-Atlantique ont accepté de prendre intégralement en charge la mise en place très prochaine d'une liaison par car, Châteaubriant-Angers vers Paris, mettant Châteaubriant à 3 heures de Paris.

La modernisation de l'itinéraire Nantes - Vitré permettra au Pays de Châteaubriant d'être à proximité immédiate des échangeurs de l'auroroute Paris-Rennes. La proximité des aéroports de Rennes Saint-Jacques et Nantes Château-Bougon est également un atout.

SERVICES PUBLICS

A titre d'exemple, un service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères fonctionne dans le Pays depuis bientôt deux ans avec la Ville de Châteaubriant comme support, et donne satisfaction. La solidarité qui unit les 24 Communes s'exprime par une répartition des charges au prorata de la population, indépendamment du kilométrage parcouru.

POLITIQUE FONCIÈRE

Des crédits importants, près de trois millions de francs ont déjà été consacrés à la politique foncière intercommunale mise en place en vue de permettre aux 24 Communes d'acheter les terrains nécessaires pour la création d'emplois, la construction de logements et la réalisation des équipements publics en vue du maintien sur place de la population. A cet effet, des crédits spécifiques (emprunts) ont été contractés par le Syndicat Mixte du Pays et sont mis à la disposition des Communes.

CRÉATION DE ZONES D'ACTIVITÉS

A la demande du Conseil Municipal de Saint-Vincent des Landes, le Syndicat Mixte du Pays a pris la décision de prendre en charge l'étude et la réalisation des travaux d'aménagement d'une Zone d'Activités sur le territoire de la Commune. D'autres réalisations de cette nature devraient pouvoir intervenir prochainement, ces réalisations et projets étant cohérents entre eux puisque dans le même temps, ont été entrepris des plans d'urbanisme pour les communes le justifiant (P.O.S., carte communale).

ATELIER-RELAIS

A l'exemple de ce qui se fait à Châteaubriant, le Syndicat Mixte du Pays a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un atelier-relais pour le compte de La Chapelle Glain. D'autres réalisations sont actuellement en cours d'étude à la suite du vote d'un crédit de 4 500 000 F au Budget Primitif 1979.

CONSTRUCTION D'ATELIERS SELON LA FORMULE DES PAIEMENTS ECHELONNÉS

Deux projets sont d'ores et déjà décidés : la construction d'un couvoir à la Chapelle-Glain, d'un montant d'investissement de 2 500 000 F ; la construction d'un atelier à Derval d'un coût de 2 000 000 F pour extension de la Résine Armée avec la création de 53 emplois.

L'OPÉRATION PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'une des premières lancées en milieu rural (aide exceptionnelle DATAR pour études préalables), cette opération est menée sur l'ensemble du Pays et poursuit un triple objectif : améliorer les conditions de vie des habitants ; favoriser le logement collectif dans les bourgs ruraux ; assurer une activité substantielle des métiers du bâtiment pendant plusieurs années (environ 700 logements devraient être réhabilités en plusieurs phases).

PERSPECTIVES

Dans le domaine économique, le Pays de Châteaubriant a connu en 1978, un licenciement collectif (124 suppressions d'emplois) à l'usine Atlas d'Issé et le problème du machinisme agricole demeure une préoccupation constante pour les responsables locaux et la population.

Bien que de substantiels résultats soient déjà obtenus, ceux-ci demeurent encore modestes. Mais les élus locaux ont su mettre en œuvre dans le cadre d'une politique intercommunale et concertée, des moyens propres à apporter des solutions nouvelles, adaptées aux problèmes économiques de l'heure.

Les premières réalisations du Contrat de Pays voient le jour, notamment dans le domaine foncier, de l'habitat, des services publics et du développement économique. Cette dynamique engendrée par la signature du contrat de Pays, se poursuit désormais au niveau des structures mises en place (Association de Développement et Syndicat Mixte) et de l'esprit communautaire qui unit les 24 Communes dans l'action.

XAVIER HUNAULT

député-maire de Châteaubriant,
président de l'Association pour le Développement et l'Aménagement du Pays de Châteaubriant

entreprise SAUVAGER
travaux publics
Rue de Tugny - B.P. 29 - 44110 CHATEAUBRIANT

S.C.I. groupe **calberson**
Rue d'Ancenis - 44110 CHATEAUBRIANT - **Tél. : 81.10.83**
TRANSPORTE TOUS VOS COLIS et TOUTES VOS MARCHANDISES pour TOUTES DESTINATIONS



Im. A. Cloteau

Bois de Tugny

BONNETERIE - CHEMISERIE - LINGERIE
CAMILLE AVRIL
22, rue A. Briand - 44110 CHATEAUBRIANT - Tél. : (40) 81.03.80

Promouvoir la cité

PAR XAVIER HUNAULT

Une population qui est passée de 9 000 habitants à près de 15 000 habitants en 15 ans, c'est une évolution qui pour le moins mérite attention.

L'agglomération située au centre d'une région agricole, est à égale distance (60 à 70 km) de Nantes, Rennes et Angers. L'économie castelbriantaise c'est traditionnellement un marché bovin important, le sixième de France, mais aussi une industrie déjà développée : machinisme agricole, confection, ameublement, réparation de wagons, plastiques, etc...

L'attraction de Châteaubriant concerne 70 000 habitants pour le secteur hospitalier tandis que 42 000 personnes font plus de 50 % de leurs achats dans la ville.

Sur ces bases, les responsables municipaux, sous la conduite de Xavier Hunault, député-maire de Châteaubriant depuis 1959, ont élaboré une politique de développement harmonieux tenant compte de ces données et d'une situation naturelle.

Il leur a fallu prévoir et rendre possible l'expansion à la fois par une politique foncière hardie qui se traduit par l'acquisition de 400 ha depuis 1960 et la réalisation de tous les équipements nécessaires dans le domaine de l'infrastructure, de l'habitat, des équipements scolaires, sportifs, culturels, etc...

Ces conditions étant remplies, la ville de Châteaubriant a mené une action dynamique et volontariste d'aide au maintien et au développement des activités existantes et de recherche d'implantations nouvelles créatrices d'emplois.

DANS LE DOMAINE FONCIER

Afin d'assurer une répartition harmonieuse des activités et d'alléger la circulation urbaine, cinq zones d'activités ont été créées sur près de 180 hectares en différents points de l'agglomération.

La construction d'usines : atelier-relais : cette formule de l'atelier-relais a favorisé l'implantation définitive de plusieurs entreprises qui, après un séjour dans un atelier-relais, se sont implantées définitivement dans la commune, soit par leurs propres moyens, soit avec le concours municipal.

Le prêt hypothécaire : Dès 1962, à une période où l'intervention de la collectivité locale dans le domaine économique était moins évidente qu'aujourd'hui , le Conseil Municipal signait une convention avec la Société Alca (capsules - aluminium) pour la vente d'un terrain et la participation de la collectivité publique au financement des travaux de construction des locaux industriels à l'aide d'un emprunt remboursé intégralement par la société bénéficiaire.

La vente avec paiement échelonné : afin de favoriser l'implantation d'industries nouvelles, la ville de Châteaubriant a utilisé à plusieurs reprises, la formule de la vente avec paiement échelonné pour des implantations dont les promoteurs bénéficiaient de la prime de développement régional c'est-à-dire dont les projets étaient agrées par l'Etat au titre de la politique d'aménagement du territoire.

Garanties et sûretés : Outre l'octroi de la prime de développement régional pour le bénéficiaire, plusieurs garanties et sûretés ont été attachées par le Conseil Municipal à ce système : signature d'une promesse de vente avant le démarrage des travaux ; caution personnelle des dirigeants de la société ou caution bancaire ; assurance décès-invalidité sur la tête du créateur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une affaire personnelle ; garantie financière du département sous forme d'avance pendant 5 ans.

La réalisation de services à caractères industriels et commerciaux et la concession de locaux publics. Afin de valoriser sur place l'un des premiers phénomènes économiques que constitue l'élevage, un abattoir public municipal de 4 500 T était construit en 1962. L'établissement a atteint aujourd'hui une activité annuelle de l'ordre de 20 000 T grâce à l'implantation d'industries complémentaires notamment le département viande des établissements Bridel (ateliers de découpe).

Les établissements Bridel sont implantés en annexe de l'abattoir dans des locaux construits par la ville et concédés à l'entreprise pour une période de 30 ans avec prise en charge par celle-ci de l'intégralité des annuités d'emprunts contractés.

PERSPECTIVES

Le problème de l'emploi constitue la première préoccupation de la municipalité de Châteaubriant. Si elle ne peut agir dans ce domaine qu'avec des moyens limités, la situation de l'emploi dépendant essentiellement de la conjoncture économique, le Conseil Municipal utilise comme nous l'avons vu, tous les moyens à sa disposition pour attirer de nouvelles activités.

La ville de Châteaubriant connaît une situation de mono-industrie avec la société Huard (construction de charrues) qui emploie environ 1 500 salariés pour une population de 15 000 habitants.

Cette situation et la crise que connaît le machinisme agricole en général, ont conduit le Conseil Municipal à intensifier son intervention dans le domaine économique afin de rééquilibrer l'activité locale. Les élus locaux considèrent qu'ils n'ont pas d'autre alternative que de poursuivre dans le même sens malgré les risques d'un échec toujours possible dans ce genre d'intervention.

La Municipalité assure elle-même la promotion de la ville de Châteaubriant. Des pourparlers sont poursuivis en permanence avec des industriels ; certains déjà conclus (l'implantation de la S.A. Gruss, installations d'aspiration et de séchage des bois : 30 emplois) et d'autres pour lesquels les négociations sont en cours.

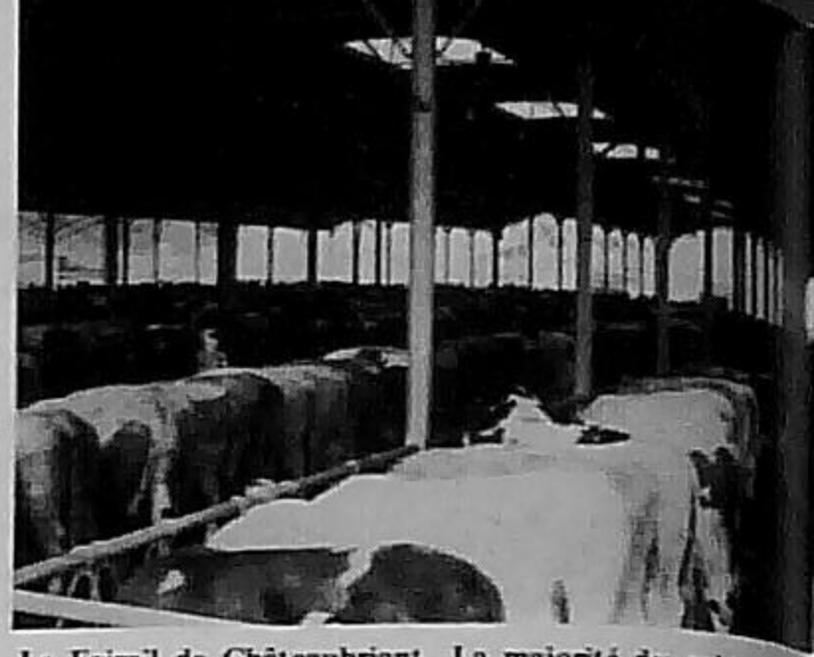
Quant aux résultats de cette action, ils sont multiples, notamment au niveau des activités commerciales et des services, sans évoquer les créations d'emplois devenues possibles grâce aux 180 ha de zones industrielles :

- implantation d'activités nouvelles : Ateliers Bretons de Réparations ferroviaires (80 salariés), etc...
- maintien et développement à Châteaubriant de plusieurs entreprises locales : Ameublement Provost, 300 emplois ; Département Forges des Ets Huard qui était installé dans le centre-ville, 140 salariés.

La seule intervention directe du Conseil Municipal dans la construction d'usines a permis d'obtenir les résultats ci-après, qui représentent plus de 20 % des emplois salariés occupés par la population de Châteaubriant au moment du recensement général de la population en 1975 :

Année de réalisation	Nature de l'activité	Nombre d'emplois	Modalité de l'intervention municipale
1962	Abattoir municipal et industries complémentaires	213	Gestion municipale et intervention du secteur économique avec concession de locaux
1962	Alca - Capsules	120	Prêt hypothécaire
1973	Promoplast - sacs plastiques	46	Atelier-relais et vente avec paiement échelonné
1976	Confection des Pays de Loire	49	Atelier-relais et vente avec paiement échelonné
1976	Confection industrielle Castelbriantaise	49	Atelier-relais et vente avec paiement échelonné en cours
1977	Le Daim et l'Agneau - cuirs	39	Vente avec paiement échelonné
1977	Unité de Fabrication Mécanique - moules pour l'automobile	21	Atelier-relais
1977	S.O.N.E.R. - chaudronnerie - plastiques	49	Vente avec paiement échelonné
1979	Ouest Confection	49	Atelier-relais
1979	Provost - ameublement (en cours de réalisation	150	Vente avec paiement échelonné
1979	A.H.S. - linge médical	40 emplois projetés	Atelier-relais
1979	Mondy Extension - confection	45	Atelier-relais
		870	

Une grande région d'élevage



Castel Ph. Cinè

Le Foirail de Châteaubriant. La majorité des animaux présentés sont du type «croisés charolais»

UNE CARTE D'IDENTITÉ TRÈS PERSONNALISÉE

"Châteaubriant" un mot évocateur dans la gastronomie Française. En confondant en un mot le "Pays" et le "Produit", on a précédé tous les labels régionaux. Par cette reconnaissance, maintenant séculaire d'une qualité de viande bovine originale qui place notre région aux 1ères places au "hit parade" de l'élevage, notre "produit" a acquis une réserve de renommée qui finira bien par être exploitée plus largement maintenant que le ministère de l'Agriculture a reconnu les labels viandes.

Le marché aux bovins lui est célèbre. Parmi les 5èmes de France par son importance et sa régularité. Tous les mercredis 1 500 à 2 000 gros bovins sont échangés sur le foirail avec un chiffre d'affaires qui atteint près du milliard d'anciens francs. Sa réputation, il l'a acquise avec des adjectifs qui lui sont propres.

Les animaux présentés sont : lourds, car issus de races à viande à forte charpente ; croisés, opération qui favorise la qualité ; maigres, c'est-à-dire souvent vendus prêts à "finir".

Le terme "maigre" n'ayant rien à voir avec une sous-alimentation mais étant un choix de système d'élevage conduisant à présenter l'animal au marché vers 3 ans seulement.

C'est que la race exploitée la "Maine Anjou" se prête bien à une vente retardée. Sa croissance se fait alors avec des fourrages plus grossiers et donc avec une économie de concentrés qui eux sont coûteux. Il faut dire aussi que la "Maine Anjou" est une race récente, dont Châteaubriant était le fief avec Candé en Maine et Loire.

LA MAINE ANJOU : UNE MARQUE DE L'HISTOIRE RÉCENTE

Créer une nouvelle race de Bovins au siècle dernier par un lent et savant croisement d'absorption du Durham Anglais sur les troupeaux locaux hétérogènes de l'époque exigeait un savoir certain et des moyens financiers importants.

Les relations très étroites entre les grands possédants et les cerveaux locaux en particulier Jules Rieffel et ses professeurs de l'école de Grand-Jouan près de Nozay vont favoriser singulièrement la bonne fin de l'opération dans la région.

Sa vulgarisation à l'ensemble des éleveurs va bénéficier de 2 atouts importants : La règle juridique stipule dans le "bail de métayage", que le choix du géniteur est le fait du propriétaire. Ce dernier après la Révolution fait valoir lui-même un domaine et participe activement aux "concours" et comices, en quête de prestige.

Cet immense succès des comices et foires dans le Castelbriantais qui vont privilégier les animaux aux formes flatteuses au détriment parfois des caractères objectifs. La fonction "exploitation" l'emportant sur la fonction "gestion" à un moment où la viande était peu recherchée alors que de très nombreuses laiteries s'activaient à exporter le beurre déjà vers l'Angleterre.

Cette nouvelle race aux caractères bien fixés était douée d'une polyvalence remarquable mais en recherchant trop des géniteurs prestigieux, on a parfois fait fi du potentiel fourrager qui restait à la traine. L'herbe et le foin n'étant plus assez riches pour assurer la finition de trop fortes charpentes d'animaux.

Lorsqu'après la guerre, l'insémination artificielle s'implante, la pratique du croisement industriel avec les taureaux Charolais fut bien trop largement pratiquée. Chaque croisement faisant perdre une génération. Privée de son renouvellement, la "Maine Anjou" se trouve donc aujourd'hui confrontée à la concurrence des races laitières qui, elles sont en pleine expansion. La révolution génétique du siècle ne serait-elle qu'un accident de l'histoire ? Pourtant les éleveurs Maine Anjou se sont organisés et tentent de relever le défi en axant la promotion de la race sur ses caractères de mixité, de précocité et de sobriété dans l'attente d'un circuit organisé de viande de luxe.

Réussiront-ils avant que la région ne bascule vers la production du lait ?

LES ELEVEURS CASTELBRIANTAIS FACE AUX IMPÉRATIFS ECONOMIQUES

Aux âges économiques révolus de la cueillete pastorale, il importait peu, que le bétail se nourrisse chemin faisant, au petit bonheur des pâtures saisonnières. On ne lui demandait pas alors de faire 30 litres de lait par jour ou un gain d'un kilo. Aujourd'hui le client ne veut trouver chez son boucher que des étiquettes "extra", l'élevage est en train de devenir une singulière industrie de transformation du végétal en produits nobles "lait, viande", alors que beaucoup de conditions ne sont pas encore réunies.

La taille des troupeaux par exemple (15 vaches en moyenne) ne peut permettre l'accès à une mécanisation rationnelle des opérations de traite, d'affourragement, de nettoyage sauf à porter le niveau des charges bien au-dessus de celui des recettes. Pour amortir une étable, une salle de traite, une remorque distributrice, il faut des troupeaux importants et performants. Faute de quoi on continue d'utiliser des bâtiments moyenâgeux et les outils de nos grands-pères.

Le dernier recensement révèle l'étendue des besoins en matière de bâtiments d'exploitation. En 1979 sur 1 600 exploitations viables (20 ha et +) plus de 1 000 bâtiments d'élevage sont à rénover ou à construire.

La Commission agricole du P.A.R. a reconnu la priorité à cet important dossier. En effet, sans bâtiments adaptés, les jeunes refusent de s'installer. Il s'agit là d'un choix de conditions de travail. Tant d'éleveurs et surtout de femmes d'éleveurs, ont subi autour des animaux, des travaux si pénibles (seaux et bidons à porter, brouettes à rouler, etc...) que nos traditions d'élevage si solidement établies sont aujourd'hui remises en cause.

Chaque génération n'a t-elle pas en effet à bâtir son avenir ? L'avenir pour notre région insuffisamment industrialisée passe par le maximum d'emplois agricoles donc d'installations de jeunes. La gravité de ce problème est méconnue. Qui a remarqué, qu'entre 1965 et 1975, pour 130 départs en retraite l'an, on n'a enregistré que 30 installations en moyenne ?

L'INSTALLATION DES JEUNES : UN PARI A GAGNER

Du fait du "trou" des naissances de la grande guerre 1914/18 il y a peu de départs en retraite d'agriculteurs, donc peu de places disponibles pour des jeunes. Ils sont devant un dilemme : partir ou attendre ? Rester signifie : intensifier, dégager des revenus supplémentaires et pour cela il faut investir. Nous retrouvons là les qualités humaines, la valeur des hommes nécessaire pour combiner le potentiel naturel avec les techniques actuelles et les impératifs de marchés.

L'avenir du Castelbriantais se joue en arrêtant l'exode de nos jeunes. Eux sont capables d'être : assez vif pour imaginer ; assez formés pour analyser ; assez hardis pour entreprendre ; assez souples pour s'adapter.

Les techniques et les productions évoluent. Plus que, ce que nous ferons demain, c'est ce que nous serons qui compte. Là est la vraie personnalité, la vraie richesse et, vu sous cet angle humain, l'éleveur Castelbriantais n'a rien à envier aux autres professions.

MARIE TARDIVEL
maire de Derval

** L'article a été réalisé avec le concours du Comité Régional de Développement agricole de Châteaubriant.*

ELECTRICITE GENERALE
Habitation et industrie
Yves SIMON
3, rue Saint-Georges - 44110 CHATEAUBRIANT
Téléphone : 81.07.45

Tradition métallurgique de Châteaubriant

PAR PAUL HUARD

La métallurgie, au sens large, comprenant la production et le travail des métaux (fonderie, machinisme agricole, chaudronnerie, etc...) a tenu une très grande part dans l'économie de la ville et de la région. Si, depuis une vingtaine d'années, d'autres branches industrielles se sont largement développées, l'accroissement rapide de la métallurgie castelbriantaise jusqu'au années 1960/1970, a permis d'absorber facilement la main-d'œuvre de jeunes libérés des zones agricoles environnant Châteaubriant.

Depuis quelques années, elle n'a pu échapper à une crise de mutation et cependant, la fonderie de Châteaubriant reste une des plus importantes et une des plus modernes de l'Ouest de la France,



Ets Huard

1ère génération : charrue-brabant à la fin du 19e siècle jusqu'à la disparition de la traction animale vers les années 50.

tandis que l'entreprise castelbriantaise de machinisme agricole, après avoir été le plus important fabricant de charrues et avoir créé et diffusé le matériel de motoculture adapté au tracteur, reste et de loin le premier constructeur spécialisé en matériel de motoculture de l'Europe de l'Ouest.

Si le marché français de matériels classiques est en régression, une compensation est recherchée par l'exportation, en partie dans les pays neufs ; et, d'autre part, la troisième génération de matériel se diffuse avec succès.

Et pour Châteaubriant, il s'agit bien d'activité traditionnelle, puisqu'elle s'est créée au milieu du 19ème siècle avec les tout débuts de l'industrialisation.

FER ET FONTE

Châteaubriant était une petite ville entourée de fortification. En 1830, une fonderie est installée près de cette enceinte par des métallurgistes venant de Paimpont (Artur et Franco), fonderie qui n'a pas cessé de se développer depuis ; et, au "bourg" aujourd'hui faubourg de Béré, vers 1850, s'installent les premiers ateliers de matériels agricoles (Dupré) ; puis, plus au nord de la ville, en 1866, Huard.

Cette implantation n'est pas sans raison. A cette époque où les transports de matériels pondéreux ou encombrants se faisaient par roulages sur des routes simplement empierrées, il est évident que l'activité industrielle ne pouvait se situer hors d'un marché à la périphérie limitée.

La métallurgie ne connaît encore que le fer et la fonte, elle pouvait s'installer partout où il y avait du minerai de fer, un combustible qui était de la forêt et une force motrice qui n'était que le moulin hydraulique. La production de fer se trouvait donc réalisée autour de Châteaubriant, par exemple dans les forges de Moisdon la Rivière, Martigné-Ferchaud, la Hunaudière, etc... La plus importante forge de l'Ouest était à Paimpont doublée d'une fonderie. Lorsque les premières machines agricoles remplacent les outils classiques, la fabrication conservant le caractère artisanal se développa naturellement au milieu d'une zone agricole. Une raison privilégiait Châteaubriant déjà au centre d'une région agricole importante.

La machine à battre devant remplacer le battage à fléau, venait d'être inventée par un nantais en 1850. S'agissant d'un matériel difficilement transportable et pouvant être encore de fabrication artisanale, il était très naturellement normal que la fabrication soit reprise par ces entreprises issues de l'artisanat, de même que tous les instruments de cidrerie lourds et encombrants. Par ailleurs, la fabrication des charrues débute à la fin du siècle (Huard).

Le paysage économique évoluant avec les progrès techniques, notamment les facilités de transport, l'industrie castelbriantaise se développa en se spécialisant.

Dès 1910, l'entreprise castelbriantaise, déjà le plus important constructeur de charrues en France (première génération) ; entre les deux guerres, en 1927, elle créé les premières charrues



2e génération : Labour au tracteur-prototype d'avant-guerre, d'emploi généralisé après la disparition de la traction animale.

adaptées aux tracteurs (les américains y viendront un peu plus tard) et, après la fin de la deuxième guerre mondiale, le développement est rapide porté par la succession du tracteur à la traction animale.

EXPORTATION VERS LES PAYS NEUFS

On voit que depuis plus d'un siècle l'évolution s'est développée sans solution de continuité et si, comme toute entreprise, les entreprises castelbriantaises doivent s'adapter, elles apparaissent en mesure de le faire.

En préparation du sol, si le marché français du matériel classique a diminué, cette diminution devrait être mieux que compensée par l'exportation, notamment dans les pays neufs ; et, pour le marché français et les pays évolués, la diffusion de matériels de troisième génération, en particulier matériel de semis direct.

De son côté, la fonderie recherche son développement sur des produits plus élaborés qui lui ont permis une première pénétration dans le marché américain.

Avec les Ateliers Bretons de Construction Ferroviaire, une nouvelle branche de construction mécanique s'est implantée avec la réparation des matériels ferroviaires.

PAUL HUARD

pdg honoraire des Ets Huard UCF
maire honoraire de Châteaubriant



3e génération : Appareil de semis direct combinant préparation du sol et semis.

Le commerce castelbriantais

La vocation commerciale de Châteaubriant est un phénomène d'origine géographique.

Son implantation au centre d'un triangle formé par les trois grandes villes voisines -Nantes-Rennes-Angers - lui confère sur la zone de Chalandise une position attractive favorable, comparativement à d'autres sous-préfectures trop proches de ces grandes villes.

Son Centre Commercial, 168 commerçants sédentaires comportant grands magasins et grandes surfaces, auquel hebdomadairement viennent s'adjoindre par un marché 153 commerçants non sédentaires, propose un très large éventail de produits et d'articles, pouvant satisfaire le maximum de besoins des consommateurs.

Le dynamisme des chefs d'entreprises et une animation quasi-constante, assurée par les diverses associations de commerçants en font un ensemble mouvant et attractif.

Une extrême concentration des commerces dans le centre ville assure aux consommateurs un grand choix sur un espace facilement piétonnier.

Il convient également de souligner l'importance des nombreux services à caractère économique représentés dans cette ville. Entre autre l'équipement financier et bancaire, les assurances, etc... ainsi que des services spécifiques, liés à un rôle économique de Châteaubriant, tels foirail, abattoir, foires expositions, etc...

Il est à noter que la vitalité du commerce Castelbriantais est étroitement liée à l'évolution du tissu industriel.

LE MINERAI DE FER DANS LE PAYS DE CHATEAUBRIANT

Nous publierons dans un prochain numéro une étude du docteur Roger Daguin sur ce sujet .

Autre aspect commercial important, la Foire de Béré. Celle-ci après avoir été l'un des carrefours du Moyen-Age reste l'une des plus importantes manifestations agricoles et commerciales de la région.

Elle est l'occasion d'un courant commercial qui déborde largement la zone d'attraction habituelle et dont le commerce local profite en organisant une animation particulière de la ville.

En conclusion nous pouvons dire que l'important équipement commercial Castelbriantais, comme la Foire de Béré, contribuent au rayonnement de Châteaubriant et à la création d'une zone d'influence commerciale propre, ce qui laisse bien augurer du commerce et par là même de la ville, le commerce étant par vocation facteur de vie dans la cité.

ETIENNE LERAT

Conseiller Général
Maire de Moisdon-la-Rivière
Président de la Commission
Artisanat Commerce du P.A.R.

Bernard GAREL

Accessoires Autos
Réparation Electricité Auto

5, rue des 27 Otages
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : 81.19.25

TISSUS AU METRE
- HABILLEMENT
- AMEUBLEMENT
- LINGE DE MAISON

Grand Choix
Nouveautés Automne-Hiver
Tissus de marques
Listes de mariage
Patrons - Conseils

maryvonne martin
15, rue aristide-briand
44110 châteaubriant
téléphone : 81.00.86

Au royaume de madame

La Belle Epoque
ensemblier decorateur

Meubles anglais - Cadeaux - Objets de décoration
Peinture - Décoration d'appartement - Tenture murale
Moquette

13, rue Aristide Briand
44110 CHATEAUBRIANT
Téléphone : 81.43.73



Des milliers d'exploitants suivent à Béré les démonstrations du C.R.D.A.

LA FOIRE DE BÉRÉ

Comme la plupart des institutions de ce genre, c'est à une solennité religieuse que la Foire de Béré doit son origine. Elle est antérieure au règne de Philippe le Hardi, en plein Moyen-Age.

Il est à croire que l'un de nos barons ayant rapporté des croisades une parcelle de la Vraie-Croix, ce fut à l'intronisation de cette relique insigne à St Jean de Béré qui attira sous les murs de l'antique Eglise une assemblée immense. A chaque retour du 14 septembre, l'anniversaire de cette belle fête remit en mouvement les foules empressées. Chacun voulait participer aux fruits de l'Exaltation du Bois Sacré sur lequel le Sauveur avait payé la rançon de l'humanité coupable.

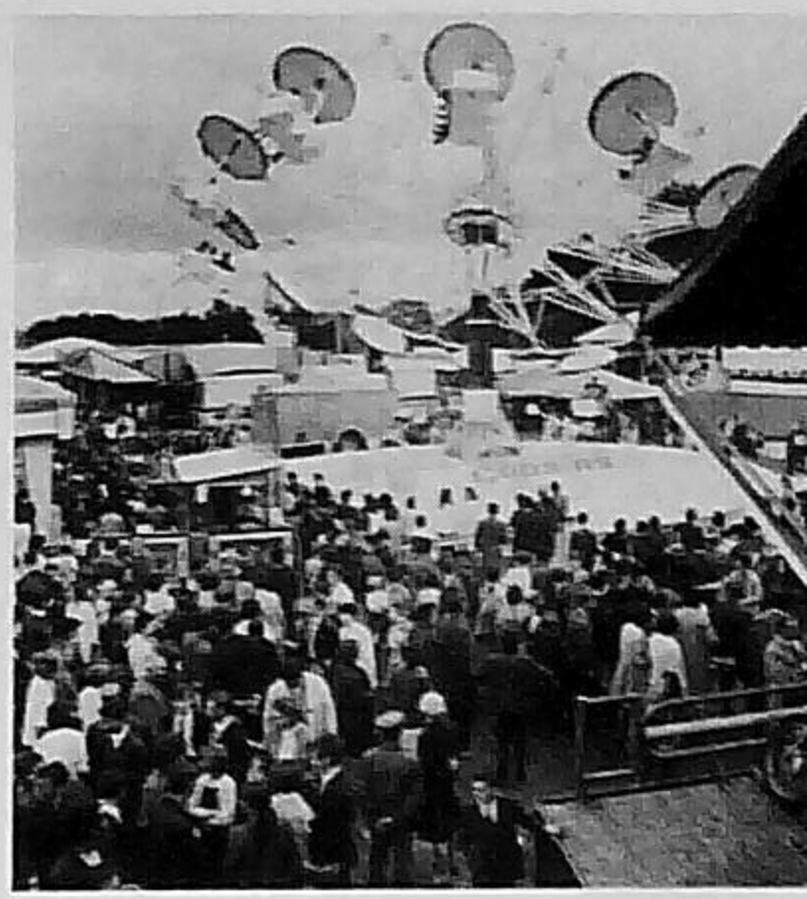
Dans un acte du Fonds de Béré qui se trouve aux archives départementales de Nantes, la Foire est mentionnée sous le nom significatif de Foire de la Croix, l'an 1281. Le Baron Geoffroy V, ayant besoin du moulin de Choysel qui était la propriété des moines desservants du prieuré fondé par Brient, l'an 1050, accorde en retour à ces religieux tous ses droits sur cette Foire qui, par conséquent, existait déjà et devait être très fréquentée. Les concessionnaires lui ayant représenté qu'une femme du pays, nommée Aliénor, qui prétendait avoir des privilèges étroitement liés aux leurs, pourrait élever des réclamations molestantes, le Baron leur promet de pourvoir au dédommagement de cette dame. De plus, comme il annonce son intention d'exhausser de quelques pouces le barrage de la chaussée du moulin, il s'engage à tenir compte aux possesseurs du prieuré du tort que le changement de niveau de l'étang pourra causer à leurs terres situées sur ses bords. Cette loyauté d'une époque à demi-barbare est une leçon de vraie justice pour notre siècle civilisé.

Durant les troubles de la guerre pour la succession au Duché de Bretagne, la Foire éprouva-t-elle des interruptions, une suspension ? C'est ce qui semblerait résulter d'un acte d'autorité.

Il est dit dans les notes de la seconde édition du Dictionnaire de Bretagne, d'Ogée, que la Foire de Rétiers se tenait jadis le premier lundi de juin, aux carrières Ste-Croix, situées en cette antique localité, au diocèse de Rennes ; que le Duc de la Trémoille la supprima, à la suite d'une rixe grave, et la tranféra à Béré, faubourg de Châteaubriant. Comme ce Duc de la Trémoille, était le Général de l'Armée Française de Charles VIII, chargée de réduire la Bretagne à la soumission et la Duchesse Anne à l'alliance matrimoniale avec l'héritier de Louis XI, l'an 1488 ; comme il força de capituler notre forteresse de Châteaubriant, après avoir foudroyé notre vieux donjon, pantelant et en ruines depuis cette époque ; comme il fut investi, douze ans plus tard, du gouvernement général de notre Province, c'est à l'une de ces deux dates que le vainqueur de St Aubin du Cormier aura profité de l'occasion de rendre au commerce de notre petite ville l'équivalent de ce qu'il lui avait fait perdre, en démantelant ses remparts.

Pour éclaircir le problème historique de la Foire de Béré, il faut dire que, dès l'origine de la fondation de Châteaubriant, nos Barons s'étaient appliqués au développement des transactions commerciales. Ils avaient octroyé aux moines des droits de dîmes et d'étalage d'une grande valeur. Ces droits étaient perçus dans une Foire principale qui avait lieu à la St Hilaire et qui a disparu, vraisemblablement parce que la saison en était peu avantageuse aux marchands.

*d'après l'*ABBÉ J. COTTEUX
Aumônier de la prison
de Châteaubriant



Ph. R. Villois

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
COTE DE GRANIT ROSE
Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
B.P. 123, Lamballe - C.C.P. 2 319 14 P Nantes

Le vrai visage du pays

En 1979, qu'est devenue la Foire de Béré ?

Elle a franchi allégrement les siècles et a conservé jalousement la tradition.

Béré, c'est avant tout une Fête où les gens aiment se retrouver, converser, s'amuser, et le principal attrait de la Foire de Béré 1979, c'est la Fête Foraine *avec ses stands, ses manèges, ses tirs, ses buvettes où l'on mange et boit : galettes de blé noir, saucisses et cidre.*

C'est aussi le marché avec comme autrefois ses marchands ambulants et leur "baratin", où l'on se bouscule en essayant de faire de bonnes affaires, en devisant et dégustant.

C'est les Concours agricoles, bovins, porcins, ovins, poulains qui attirent les éleveurs de toute la région.

C'est depuis la dernière guerre une Grande Foire Commerciale avec ses stands de la machine agricole, de l'automobile, du meuble, de l'électro-ménager.

C'est un lieu d'information sur le Pays de Châteaubriant, sur les grands problèmes touchant l'humanité, sur la circulation, la prévention, la protection. Tous les Comités, la Gendarmerie Nationale, les Sapeurs-Pompiers, la Croix-Rouge prêtent leurs concours à la Foire de Béré.

Le champ de Foire de la traditionnelle Foire de Béré n'aurait plus été assez grand pour accueillir les 100 000 visiteurs qui s'y pressent pendant 4 jours.

La Municipalité de Châteaubriant avait heureusement acquis les réserves foncières qui ont permis l'extension de la Foire.

Béré, c'est une Foire exceptionnelle au nord du département de Loire-Atlantique qui rayonne également sur le Maine et Loire, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine et qui montre la vitalité et le vrai visage du Pays de Châteaubriant.

ALEXANDRE MÉNARD

MAGANIS
S.A.R.L. CAPITAL 500 000 FRANCS
Place Saint-Nicolas - 44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : 81.17.71
CHOIX *QUALITE*

De l'histoire au tourisme en passant par les châteaux



"Sur les limites de la Bretagne, du côté de la France, entre la Vilaine et la Mayenne aux rives si pittoresques, dans cette riche lisière où eurent lieu jadis bien des combats, on dirait que le Père Eternel s'est amusé avec une charrue géante à tracer des sillions d'Est en Ouest. Au fond de ces sillons coulent des ruisselets, des cours d'eau. Ils s'appellent : Don, Chère, Semnon et leurs eaux ont toutes une teinte ferrugineuse".

C'est ainsi, que dans sa nouvelle "les Amants de Semnon", Alfred Gernoux décrivait ce pays de la Mée, qu'il aimait tant.

Et c'est précisément autour de ces petites rivières que s'est forgée, l'Histoire du Pays de Châteaubriant. Elles formaient, comme partout alors, le moyen de liaison le plus aisé au milieu de l'immense étendue de forêts et d'étangs qui recouvraient le Pays.

Il est donc normal que les châteaux se soient élevés à proximité de leurs rives. C'est en suivant le cours de la Chère, qu'il y a bientôt un millénaire, Briant, le fondateur de Châteaubriant, fixé d'abord à Fougeray, remonta la rivière jusqu'à Saint-Clair, puis choisit l'emplacement actuel de la ville, pour édifier la forteresse féodale qui monte encore la garde, à côté du château Renaissance de Jean de Laval.

UNE COURONNE VERDOYANTE

Du château de Derval, il ne reste que les ruines de la Tour St Clair, qu'il est urgent de sauver des ronces et des épines qui l'étouffent. C'est tout ce qui subsiste de la puissante fortification ou les Anglais résistèrent opiniâtrement en 1373 aux assauts de Du Guesclin et du Duc d'Anjou, et qui deux siècles plus tard devait être détruite par les troupes de Henri IV.

Mais si les guerres et les années ont fait des ravages, si les bois qui recouvraient le pays ont peu à peu cédé la place aux pâturages, pourtant les forêts entourent encore Châteaubriant d'une couronne verdoyante, et la plupart d'entre elles enserrent comme dans un écrin, les eaux calmes d'un étang. Celui de la Blizière se cache au creux de la forêt de Juigné, cependant que le miroir des eaux de la Hunaudière n'est guère éloigné de la forêt de Domnèche. La forêt de Meilleraye caresse le magnifique plan d'eau de Vioreau, et pour ne pas être en reste, la fôret Pavée, elle-même a voulu avoir son petit étang.

C'est au milieu de ces paysages, que Jean de Laval a fait édifier le beau château Renaissance de Châteaubriant : sur le miroir de la Chère, qui reflète ses murailles et ses tours, plane le souvenir mélancolique de Françoise de Foix si "chère" à François 1er : à tel point, que souhaitant identifier le nom de son amante et celui de la rivière, et ne voulant pas qu'on puisse dire que cette Chère se jetait dans la Vilaine (dont le nom lui déplaisait) il ordonna que la Vilaine s'appelerait désormais "la Françoise". Hélas ! "la Françoise" comme l'amour du roi, ne durera, comme l'écrivait le poète que "l'espace d'un matin". Et le fantôme de la favorite délaissée continue à hanter les salles du château...

C'est sur les bords d'une autre rivière, le Don, ou plutôt d'un de ses petits affluents, qu'en 1490, Pierre de Rogan entreprit la construction du Château de la Motte Glain, qu'on peut considérer comme un des plus beaux châteaux de Bretagne. Il devait recevoir sept ans plus tard, la visite du roi Charles VIII et d'Anne de Bretagne, et le roi Charles IX se rendant de Châteaubriant à Paris en 1565, en fut également l'hôte. Les remarquables cheminées Renaissance ornées de bourdons et de coquilles, l'étonnante charpente des greniers à grains, et la chapelle qui va également prochainement être restaurée, constituent des œuvres d'art qui s'insèrent parfaitement dans la magnifique architecture du château.

Tout près de là, à quelques kilomètres, les fresques médiévales de la Chapelle du Vieux Bourg en St Sulpice des Landes, complèteront cet ensemble architectural, qui pour les amateurs d'art deviendra un des hauts lieux de Bretagne.

C'est aussi sur les bords du Don, que fut construite à la fin du 14e siècle, l'église de St Julien de Vouvantes. Centre de pèlerinage important cette église fut dédiée à St Julien de Brioude. Les pèlerins bretons venaient y prier et allaient aux trois Fontaines pour y chercher la guérison. En 1428, le duc Jean V de Bretagne y vint avec sa famille, et le testament du poète Villon laisserait croire, que lui aussi s'y est rendu pour remercier St Julien de lui avoir peut-être évité la potence... Si les fontaines subsistent toujours, par contre une grande et belle église néo-gothique a remplacé le vieux sanctuaire.

UN ECO-MUSÉE ET UN CENTRE CULTUREL

Un peu plus loin, également sur les rives du Don, c'est un des plus jolis sites du Pays de Châteaubriant qui accueille le touriste. Ici, la rivière qui depuis les Grands Ponts coule entre les falaises schisteuses couvertes de genêts et d'ajoncs, s'élargit pour former un vaste plan d'eau dominé par des bois de pins et par le manoir des Princes de Condé, récemment restauré. Au pied de la colline se cache une belle construction du dix-septième siècle, autrefois atelier des fermiers, dont la remarquable charpente défie les années. C'est dans ce bâtiment que le Pays de Châteaubriant (si les crédits de la Charte Culturelle de Bretagne lui en donnent les moyens) envisage d'y faire sa Maison du Pays qui sera, à la fois un écomusée et un centre culturel de cette région de Haute-Bretagne.

Terminons avec Victor Hugo, au "sang breton et lorrain à la fois" qui a eu de ce fait par sa mère Sophie Trébuchet des attaches profondes au Pays de la Mée où elle connut Sigisbert Hugo alors qu'elle habitait au Petit Auverné. Peut-être est-ce à ce Pays de Châteaubriant que le poète pensait lorque dans ses Odes et Ballades il écrivait :

"Si quelque ancien château devant tes pas distraits
lève son donjon noir sur les noires forêts
bien loin de la ville importune
tu t'arrêtes soudain..."

Puisse le voyageur pressé de rejoindre le sable doré de la Côte d'Amour, mettre à profit ce conseil du poète, et s'arrêter lui aussi un peu, pour découvrir en flânant à travers l'histoire, la verte campagne du Pays de Châteaubriant.

R. LE BOSSÉ

Conseiller général de St Julien de Vouvantes, membre du Conseil Culturel de Bretagne

POISSONNERIE

La Presqu'île

M. et Mme Lucien ROBERT

27, Grande-Rue - CHATEAUBRIANT

Tél. 81.44.05 R.C. 73 A 828

ARRIVAGE JOURNALIER *FRAÎCHEUR ASSUREE*

FIN DU SPECIAL CHATEAUBRIANT

100 poussins macareux pour les 7 îles

Cinq grandes tendances pour la saison 1979

Selon le CREFE (centre régional d'études et de formation économiques), cinq tendances importantes se dégagent :

- Les étrangers, principaux clients de l'avant-saison, qui avaient boudé la Bretagne l'an passé (à la suite de la catastrophe de l'Amoco Cadiz), ont "massivement" retrouvé le chemin de notre région, les anglais notamment.
- Les efforts de promotion ("Juin en Bretagne") n'ont pas eu l'effet escompté : l'étalement des vacances, pour la clientèle nationale, n'évolue que très lentement.
- Même si la fréquentation touristique est satisfaisante, les résultats économiques sont moyens car, selon la plupart des professionnels, les touristes modèrent leurs dépenses et, en règle générale, choisissent les solutions "bon marché".
- Les nouveaux produits du tourisme breton (gîtes ruraux, chambres d'hôtels, canaux...) connaissent un grand succès.
- Les résultats seraient relativement meilleurs sur la côte Sud de la région que sur la côte Nord.

Le palmarès des villes et villages fleuris

1ère catégorie : 1. Saint-Gilles-Vieux-Marché ; 2. Cogles ; 3. Caden ; 4. Langon

2e catégorie : 1. Rannée ; 2, Peillac ; 3. Guerlesquin

3e catégorie : 1. Chartres-de-Bretagne ; 2. La Trinité-sur-Mer ; 3. Fouesnant ; 4. St-Cast

4e catégorie : 1. Concarneau ; 2. Cesson-Sévigné ; 3. Lannion ; 4. Bruz-St Brévin ; 5. Guingamp ; 6. Auray

5e catégorie : 1. Vannes ; 2. Quimper ; 3. Lorient ; 4. Saint-Malo ; 5. Morlaix

6e catégorie : 1. St Nazaire

Communes sélectionnées pour concourir à l'échelon national : Saint-Gilles-Vieux-Marché, Cogles, Rannée, Peillac, Concarneau, Vannes, St-Nazaire.

La colonie de macareux des 7 îles, au large de la Côte de Granit Rose, va voir ses effectifs s'accroître sensiblement grâce à l'opération de réhabilitation de 100 poussins, amenés en début d'août des îles Feroë.

Jusqu'à la dernière guerre, 10 000 couples de macareux nichaient sur l'île Rouzic : "l'île aux oiseaux" ; cet effectif décroissait progressivement en raison de la présence d'hydrocarbures sur la mer.

Après la première catastrophe pétrolière du *Torey Canyon*, il ne restait plus que 3 000 couples de macareux dans l'archipel, chiffre qui tombait à 400 après l'*Amoco Cadiz*.

De cette espèce, rare dans nos régions, on pouvait craindre une proche disparition, en raison même de leur réceptivité à la pollution - ils pêchent très près des rochers du rivage - et de leur importante mortalité juvénile due à la ponte d'un seul œuf par an.

Pour lutter contre ce dépeuplement, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a organisé une expédition de 11 membres, qui, à bord de petits avions privés, sont partis recueillir une centaine de poussins dans les îles Feroë, au large du Danemark.

Pendant une semaine, les chercheurs, sous la conduite d'Antoine Reillé, président de la Ligue, bien connu pour son émission télévisée "les animaux du Monde", fouillèrent les terriers, nids insolites des macareux, afin d'en dénicher les poussins. Les îles Feroë sont très riches de cette espèce, environ un million de couples, et les rares iliens en font une consommation importante.

Ces 100 poussins sont actuellement "élevés" dans des terriers artificiels par des jeunes gens qui les nourissent et en surveillent le développement sur les îles Rouzic et Bonno. On espère qu'ayant été élevés sur ces îles, ils y reviendront spontanément après leur migration hivernale.

Une telle expérience a déjà été tentée aux Etats-Unis avec des résultats satisfaisants. Les responsables de la Ligue et tous les amoureux de cet attachant "perroquet des mers" souhaitent connaître le même succès afin de le retrouver au printemps prochain en plus grand nombre.

ELIANE DESHAYES

INSTITUT DE REEDUCATION ET DE CURE MARINE

CENTRE AGREE

Plage de Trestraou - 22700 PERROS-GUIREC

Tél. : 16 (96) 23.28.97 et 23.13.42

Toutes techniques d'Hydrothérapie en eau de mer Chauffée à 33°

Cure de détente - Remise en forme - Relaxations - Traitement de l'obésité et cellulite - Rééducation pré et post-opératoire - Rhumatologie - Troubles circulatoires - Neurologie - Déséquilibres neuro-végétatifs.

TOUS LES TRAITEMENTS SONT SOUS SURVEILLANCE MEDICALE

Documentation sur simple demande

Le tourisme rural, oui... mais

Nos projets d'équipement et d'animation pour le tourisme rural sont plus en moins ralentis.

Notre premier objectif est :

a) le maintien des canaux bretons ;

b) la protection de l'environnement de ces canaux bretons ;

c) l'animation de ces canaux soit par les gîtes ruraux, soit par les embarcations et le Théâtre de la Rivière qui a fixé son siège chez nous, à Saint Guyomard.

Notre deuxième objectif est la mise à la disposition du public des forêts domaniales ou privées, ce qui pourrait pratiquement nous être assuré d'une manière définitive par la prise en charge des assurances incendie par l'Etat, notamment par la Direction du Tourisme, au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Ces forêts sont d'autant plus recherchées lorsque s'y trouvent soit des rivières, soit des plans d'eau. Dans ce cas, nous avons en particulier deux cibles, le plan d'eau du Val sans Retour à Trèhorenteuc, le plan d'eau à Mohon près de la forêt de Lanouée.

Bien sûr, je ne parle pas de l'Etang au Duc dont, en principe, la direction de l'Action Sanitaire et Sociale du Morbihan a interdit l'exploitation par le tourisme, notamment en raison de la pollution causée par les touristes, plus spécialement par ceux qui y circulent dans des bateaux motorisés.

Les réalisations de gîtes ruraux, absolument nécessaires pour assurer la continuité des visites touristiques sont bien accueillies par les élus municipaux, mais pas toujours par la population. Néanmoins, diverses opérations réalisées ces dernières années marchent très bien. Les sentiers de randonnées pédestres, les randonnées cyclistes et les randonnées équestres sont multiples. Malheureusement, les chevaux ne sont pas toujours en nombre suffisant là où il le faudrait, mais nous avons pu conserver deux centres équestres : l'un entre Josselin et Ploërmel, l'autre entre Ploërmel et Mauron.

Par contre, les opérations "randonnées en carioles" ne sont pas au point.

Un excellent résultat est obtenu par nos animateurs s'occupant des artisans d'art, notamment par M. Mercier, de Mohon, et M. Guillard, maire de Lizio.

Sur ce plan, l'effort peut être étendu à d'autres communes pour permettre une diversification de l'intérêt des actions proposées aux touristes.

Par exemple, il est possible d'imaginer de favoriser sur place la sculpture sur pierres, la broderie, l'aquarelle, et naturellement, tous les meubles bretons. Mais ceux-ci sont actuellement terriblement concurrencés par les meubles italiens entrant en France dans des conditions financières particulièrement désastreuses pour nos producteurs français.

Il en est de même pour les merveilleuses réalisations que nos artisans couvreurs peuvent obtenir avec nos ardoises de Cô en Ploërmel particulièrement belles, dont le ton remarquable est presque unique en France et en Europe ; mais là aussi nous sommes terriblement menacés, pour ne pas dire submergés, par les vilaines ardoises espagnoles qui fendent et se cassent rien qu'à les regarder !

YVES DU HALGOUET

Président du C.E.B.

St-Nolff, site en danger

On sait que le Plan Routier Breton a plusieurs années de retard. En particulier, l'axe Lorient-Rennes et sa "bretelle" Vannes-Ploërmel. Pourtant, des tronçons ont déjà été réalisés ici et là. C'est le cas de St-Nolff où 1,5 km a été mis à quatre voies, dans le parcours le plus difficile aux approches de Vannes. Or, l'Equipement du Morbihan, pour des raisons occultes où des intérêts privés entrent en ligne de compte, a décidé de délaisser le tracé retenu primitivement et partiellement exécuté, pour percer à travers la campagne une déviation de 8 km. La vallée empruntée est une "zone de paysages à protéger", constituée d'un verdoyant bocage de petite agriculture, parcouru d'un lacis de sentiers pédestres et de ruisseaux, lacs et marais. Le secteur compte, en outre, nombre de richesses culturelles et archéologiques : voie romaine, calvaires anciens, chapelles, moulins, manoirs et châteaux, vieux villages.



Le calvaire classé de Rannueg, la voie romaine et, au fond, le bois de Meudon.

Un comité de défense de la vallée (A.D.I.S.) a été mis en place, qui a obtenu le soutien de plusieurs associations de défense de la nature dont le S.E.P.N.B. du Morbihan, du Centre vannetais de culture bretonne (Kelc'h Sevenadurel Gwened), etc. Le maire de Vannes lui-même s'est prononcé en sa faveur.

L'ACTION ARBITRAIRE DE L'ADMINISTRATION

Toutefois, l'Equipement n'en tient aucun compte et a fait commencer les travaux, alors que l'A.D.I.S. a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. On sait que, trop souvent dans ce genre d'affaires, l'administration force le rythme des travaux sans attendre les jugements, mettant ainsi tout le monde devant le fait accompli et rendant tout retour en arrière impossible. La loi devrait être modifiée sur ce point et interdire l'ouverture des chantiers avant l'achèvement des procédures de justice. Dans ces conditions, seule une action des citoyens est susceptible de faire échec à la toute puissance de l'Etat, comme on le voit dans les affaires du Pélerin ou de Plogoff.

Ici, il s'agit autant de la défense de l'environnement (deux bois notamment seraient traversés par l'autoroute) que des petites entreprises agricoles (une trentaine sont touchées dont cinq sérieusement ; l'une d'entre elles est réduite de 14 à 8 hectares) et des richesses culturelles dans leur cadre (la voie romaine serait détruite sur 800 m)...

UN GÂCHIS FINANCIER

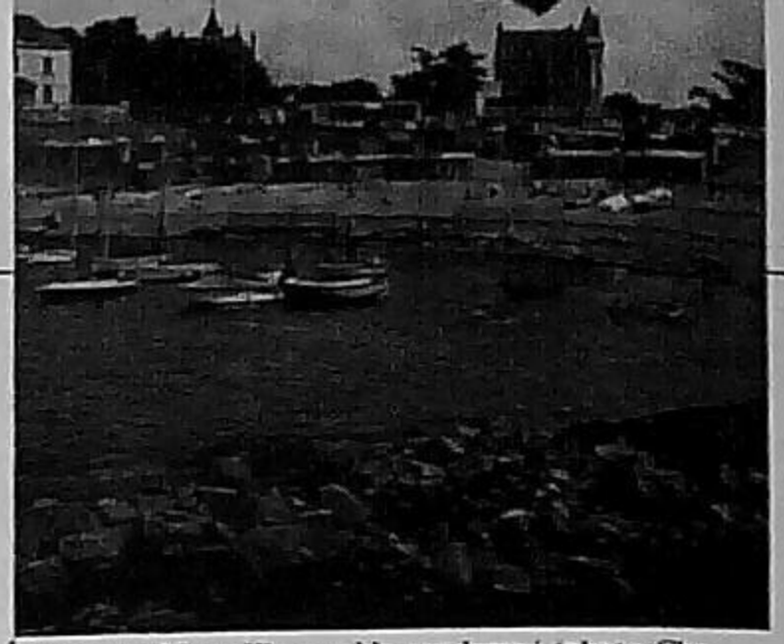
En outre, l'argent dépensé pour la réalisation de cette aberrante déviation constituerait un gâchis des finances bretonnes déjà si limitées. Le parcours serait plus long ; les investissements déjà réalisés deviendraient inutiles ; le parcours actuel serait départementalisé et augmenterait les charges des contribuables du Pays Vannetais... Les aménagements réalisables ailleurs dans le cadre du même plan routier breton seraient diminués d'autant. La solidarité de nos compatriotes est donc engagée directement et elle coïncide avec la défense d'un aménagement harmonieux de notre pays pour les générations à venir.

Il est possible d'apporter son soutien à l'A.D.I.S., soit par lettre à son secrétaire : Jean Petat, La Grée, 56250 St-Nolff ; soit en intervenant auprès de l'Equipement (rue du Commerce 56000 Vannes) et du nouveau préfet du Morbihan (rue du Général Leclerc, 56000 Vannes), afin qu'ils fassent cesser les premiers travaux et reviennent à une position de raison et de sagesse : la réalisation du tracé primitif du Plan Routier Breton.

AR MAOUT

tro breiz

★ Un marché biologique fonctionne désormais à *Brest-Keredern* ★ La s.a. *Au bon meuble* a racheté les galeries Barbès à *Rennes* ★ Les 5 et 6 octobre à *la Baule*, journées sur l'urbanisation dans les zones littorales ★ La Sopac (salaisons Rannou) va créer trois fromageries à *Nozay* et *St-Mars la Jaille* : 100 emplois prévus ★ Les Plastiques modernes, à *Theix*, s'agrandissent : 30 emplois nouveaux dans les trois ans ★ A *Rennes*, les Magasins modernes deviennent les Dames de France ★ Jaffredo à *St-Caradec* se développe : 12 nouveaux emplois ★ Reprise du Tour cycliste d'Armor en 1980 : ce sera une nationales pros ★ A *Nantes*, l'hôtel Mercure adhère à la chaîne P.L.M. ★ Patrice Martin, un *nantais* de 15 ans, est devenu champion du monde de ski nautique ★ Un marché aux gros bovins et génisses a ouvert à *Loudéac* ★ *Nantes* va s'équiper en tramways ★ Une usine-relais va être construite dans la Zac de *Fouesnant* ★ *Le douarneniste* Dominique Le Bihan a remporté le championnat d'Europe de planche à voile (légers) ★



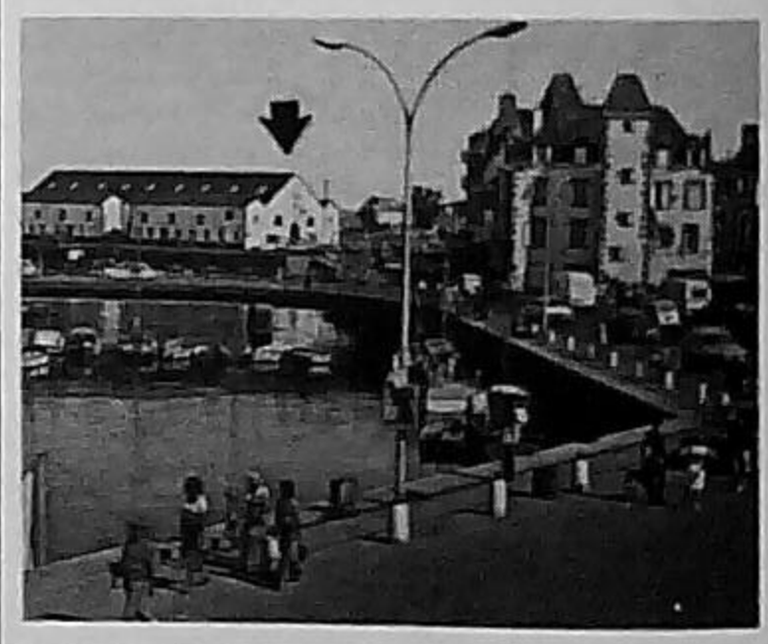
Batz-sur-Mer : l'immeuble condamné (photo Chapeau)

Batz... Le Croisic : deux menaces

L'association des "Amis du Croisic" qui s'efforce de protéger maisons et sites s'inquiète de deux projets de démolitions. La première concerne la criée du Croisic, à la remarquable façade ornée du blason de la Cité aux hermines de Bretagne, pour en faire un parking qui sera bien petit étant donné l'espace qu'elle occupe sur le port. Pourquoi ne point conserver cette belle criée (1878) pour en faire un Musée de la Marine ? Celui qui se trouve actuellement dans l'Hôtel de Ville souffre d'un réel manque de place.

La deuxième démolition menace le Manoir de "Ker-Eon" face à la plage St Michel du bourg de Batz ; il serait remplacé par deux immeubles : à Batz, il existe un seul immeuble sur la côte, celui de Kerdevennec, et il ne devait plus en être construit. Pourquoi ne pas conserver cette belle construction bretonne tout en granit pour en faire soit des appartements, une colonie de vacances, avec son parc qui l'entoure ou encore un Musée des Paludiers ?

A.M. MAHÉ



Le Croisic : la criée menacée (photo Vieux Chouan)

L'armée vieillit

Malgré les discours officiels, les spécialistes savent que l'armée française est mal équipée, que son armement vieillit et que la défense anti-aérienne est, comme en 39, toujours insuffisante. Quant à la réserve, mieux vaut ne pas en parler !

En Bretagne et en Pays de Loire, nous avons vu, en ce qui concerne "Extentia", qu'il y avait loin du mythe à la réalité de manœuvre. Faudra-t-il, comme le suggère Alexandre Sanguinetti, faire appel à l'Allemagne pour parachever l'œuvre entreprise ?

LES MOUTONS DE L'ATOME

Une bergerie. C'est la réponse toute pacifique que la population de Plogoff, le mois dernier, a adressée aux Assemblées Régionales et au Conseil général qui, à l'automne 1978, se sont prononcés pour l'installation d'une centrale nucléaire dans la région de la Pointe-du-Raz.

En présence d'une dizaine de milliers de personnes, le maire de Plogoff, Jean-Marie Kerloc'h, a inauguré l'édifice rapidement bâti par le Groupement Foncier Agricole. Edifice sur lequel était inscrite une phrase : *"Notre avenir ? C'est notre affaire"*.

Une détermination certes en contradiction avec les projets d'implantation du maître d'œuvre, E.D.F., mais qui, il est bon de le rappeler, ne l'est pas avec certaine déclaration du Président de la République actuellement en exercice. N'avait-il pas, en substance, déclaré lors de sa campagne électorale que les installations de centrales nucléaires ne pourraient s'opérer en l'absence de l'approbation des populations concernées ?

Celle de Plogoff a dit non. Ce qui n'a pas empêché la direction de l'équipement d'Electricité de France de constituer sa volumineuse "demande de déclaration d'utilité publique pour l'installation d'une centrale nucléaire sur le site de Plogoff (Finistère)". Dossier où l'on remarquera que, dans sa rédaction, la conjugaison des verbes concerne rarement un autre temps que le futur immédiat...

ACTUALISATION

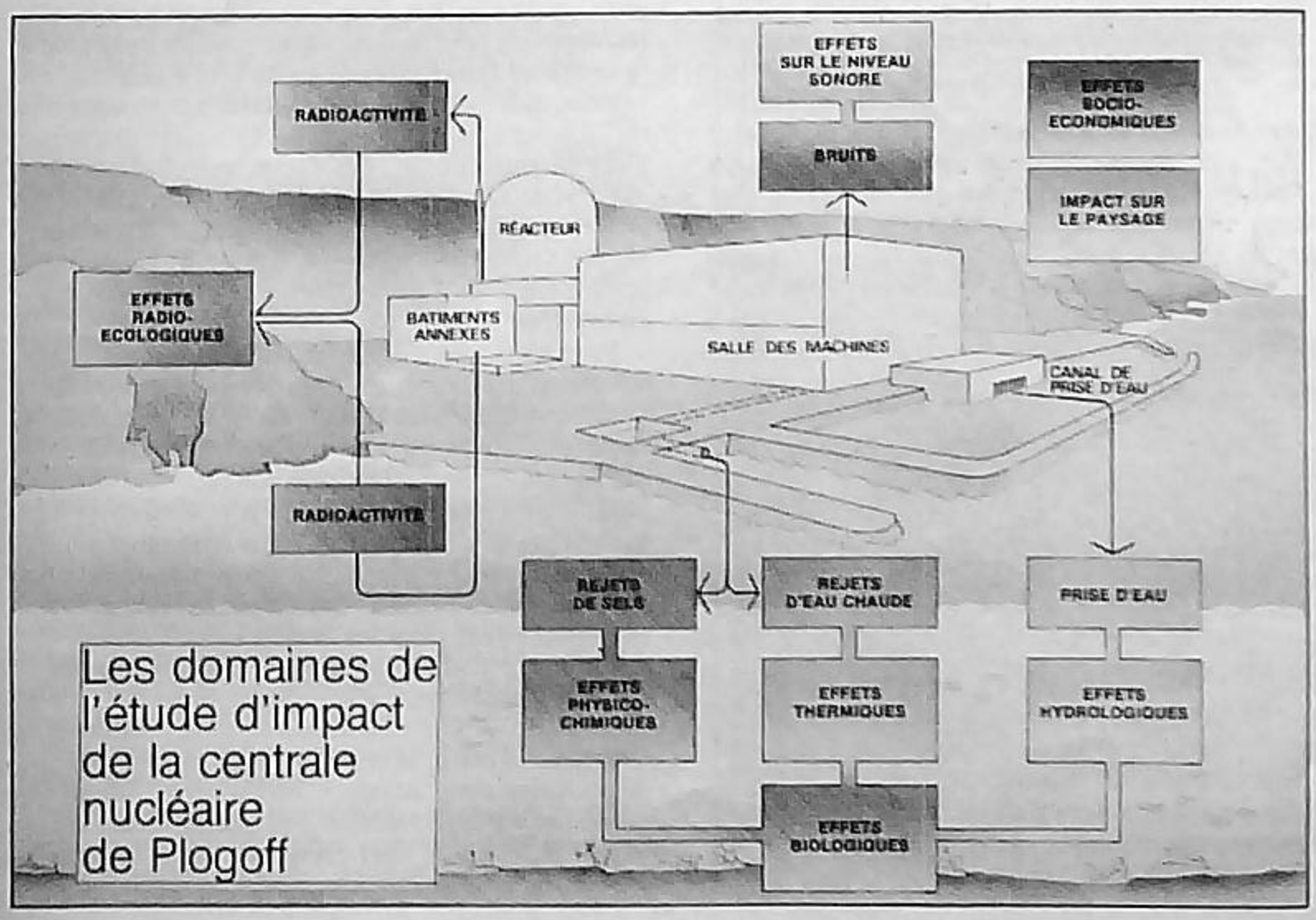
Dans la pièce n° 2 de ce dossier - qui en comporte 9 - il est fait un rapide tour d'horizon des conditions favorables du site projeté. On peut notamment lire, en ce qui concerne l'occupation actuelle du terrain que ce dernier est *"inhabité, et non cultivé (landes)"*. Ce qui n'est plus le cas depuis l'édification de la bergerie - et son exploitation en cours - même si ses bâtisseurs n'ont pas cru bon demander une autorisation de permis de construire - qu'ils auraient eu quelque difficulté à obtenir, n'en doutons pas !

Dans la conclusion de la pièce en question il est d'autre part indiqué *"qu'en favorisant l'accroissement des activités existantes et l'installation d'activités nouvelles, la centrale permettra que l'on puisse mieux et plus souvent répondre aux aspirations des travailleurs qui souhaitent demeurer dans leur région"*.

Sous-entendue, la région administrative de Bretagne. Dans laquelle existe également une petite commune abritant une population pour qui vivre et travailler au pays, c'est aussi avoir le pouvoir de refuser l'installation chez elle d'une centrale nucléaire qu'elle n'a jamais demandée.

PIERRE GALLAIS

LE MOIS PROCHAIN, SUITE DE NOTRE ENQUÊTE "ENERGIES DOUCES, ECONOMIE D'ENERGIE"



Les domaines de l'étude d'impact de la centrale nucléaire de Plogoff

Document E.D.F.

itron

UNE TÉTINE SPÉCIALE POUR NOUVEAU-NÉ

En 1958, Dodie *lançait la première tétine à débit variable qui permettait ainsi d'adapter le débit du liquide à l'appétit et à la force de succion du nourrisson. Cette tétine représente aujourd'hui plus de 50 % du marché français : un chiffre qui en dit long. En 1979,* Dodie *lance la tétine "spéciale nouveau-né" qui a une conception tout à fait originale : d'une forme qui s'adapte parfaitement au palais du bébé, elle a un bout rond qui tient bien dans la bouche du bébé et un petit creux au fond duquel se trouve la fente et qui agit comme régulateur du débit.*

Cette tétine est conçue pour les liquides (eau, lait, jus de fruits, jus de carottes...) Vente exclusive en pharmacie.

UNE CRÈME POUR LE COU

Chez certaines femmes, le cou trahit leur âge. C'est là que les rides apparaissent le plus vite : il se forme ce qu'on appelle le "collier de Vénus". Pour prévenir le relâchement des tissus cutanés, Biotherm *a mis au point une crème "soin du cou" qui aide l'épiderme à demeurer ferme. Sa composition, huile dans eau, en fait un produit facile à absorber qui ne tâche pas les vêtements.*

DES PRODUITS D'HYGIÈNE

Minima, *des laboratoires* Ruby, *des protège-slips qui assurent confort, douceur et hygiène. Grâce à leurs fibres textile, ils peuvent être utilisés par toutes les femmes, même celles qui sont sujettes aux allergies.*

Sagesse, *des laboratoires* Ruby *également, des protections d'allaitement très douces qui absorbent les pertes de lait entre deux tétées. Ce sont des protections sûres qui évitent tout risque de tache sur les vêtements.*

UNE CRÈME ULTRA DOUCE

Se sentir bien dans sa peau : voilà le souci de chacun. Il faut à la peau des produits doux qui protègent sans irriter. Lancôme *qui a créé "Hydrix-Sport", une crème anti-déshydratante et colorée, a essayé de répondre à ce besoin de douceur qu'a la peau pour se sentir bien. La crème est ultra-douce, donne un aspect satiné et lisse tout en conservant à l'épiderme toute sa souplesse. De plus, sa coloration ensoleillée rehausse le teint. C'est un peu cher mais annoncé comme efficace.*

DEBORAH : UNE LIGNE POUR TOUS

Deborah, *un prénom qui est aussi une ligne de beauté pour le visage, les yeux, les ongles et les lèvres. Des fonds de teint, des poudres, des ombres à paupières, des mascaras, des vernis à ongles, des rouges et des crayons à lèvres, toute une panoplie pour le maquillage. Ces produits ont l'avantage d'être vendus dans les grands circuits de distribution* (Prisunic, Monoprix, Parunis, Nouvelles Galeries, Grands Magasins) *et de rester ainsi accessibles à toutes les bourses.*

UN ALIMENT-SANTÉ : LE SON

L'irrégularité de notre mode de vie représente la cause essentielle du déséquilibre de notre alimentation. Nous manquons notamment de fibres alimentaires qui ont pour rôle d'assurer et de faciliter le transit intestinal grâce à leur pouvoir absorbant d'eau. Il est donc important de consommer des aliments qui contiennent des fibres. Parmi ces aliments, il y a le son qui contient 44 g de fibres pour 100 g et qui est un aliment naturel.

On peut manger du son soit brut en l'ajoutant à des plats cuisinés, soit sous forme de pain complet, soit sous forme de biscuits. Les laboratoires Daguin *ont mis au point les biscuits* Celluson *qui sont fabriqués à base de son issu de blé. Chaque biscuit contient 4 g de son (40 % de sa composition) et peut être consommé à tout moment de la journée. (vente en pharmacie).*

(Rubrique sans publicité).

Un patrimoine à sauver

L'action de la Société Finistérienne d'histoire et d'archéologie

Si l'on procède à un inventaire, même succinct, des richesses du Finistère, on découvre qu'il y a, à l'extrême ouest de la Bretagne, plus de 750 chapelles, souvent magnifiques et situées dans un cadre des plus agréables, ainsi que 1 250 manoirs ou châteaux à restaurer, tout au moins à entretenir pour éviter qu'ils ne s'écroulent. Bien entendu, il faut aussi évoquer les innombrables fours, fontaines, calvaires, ossuaires, moulins, vieux ponts, pigeonniers et colombiers, lavoirs, etc... qui parsèment nos campagnes ou les vieilles orgues encore capables de résonner sous la voûte de nos églises. Ces constatations qui ont amené quelques personnes soucieuses de préserver cette parcelle de notre héritage et surtout de l'âme de notre pays à se grouper pour tenter d'agir et de lutter contre la lente désagrégation d'un patrimoine peu à peu victime de l'indifférence de nos contemporains.

cerné et surtout savoir que l'inutilité n'existe pas dans un tel groupement : chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, contribuer, à la mesure de ses moyens, à la réalisation d'une tâche immense. Déjà, beaucoup de personnes, volontairement anonymes, ont sauvé bien des chapelles oubliées dans nos communes rurales. Le conseil d'administration souhaite d'ailleurs fédérer au plus tôt les multiples comités locaux, afin qu'une fois leur mission ponctuelle accomplie, les énergies ne se démobilisent pas.

C'est tout le patrimoine finistérien (donc breton) qu'il faut protéger et non le seul patrimoine local.

Déjà, la Société finistérienne d'Histoire et d'archéologie a organisé des conférences, des excursions, des visites, même des actions localisées de débroussaillage ou de sauvetage d'urgence, pour faire connaître ses activités et sensibiliser chaque jour davantage la population.

De plus, afin de créer un lien concret entre ses adhérents, elle publie un bulletin annuel, intitulé *Gwechall* ("autrefois"), véritable livre consacré au patrimoine finistérien et à son Histoire, puisqu'il ne comporte pas moins de 286 pages. Dans cette revue de très belles illustrations et de nombreux articles sur le prieuré de Locmaria, à Quimper, les traditions matrimoniales en Pays Bigouden, la vérité sur les naufrageurs qui hantaient les côtes de Cornouaille jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'enclos paroissial de La Martyre, les châteaux et manoirs du canton de Pont-L'Abbé, etc.

LA RECTIFICATION DES TOPONYMES

La langue bretonne n'est pas oubliée ; un article fort savant analyse le parler de la région de Berrien, tandis qu'un essai de rectification des toponymes bretons de la commune de Moëlan-sur-Mer est proposé aux lecteurs désireux de retrouver la réalité des appellations de notre univers quotidien. Signalons que la Société participe à la gigantesque opération qu'est la rectification des toponymes de diverses communes : c'est en faisant connaître partout dans le monde à quel point les microtoponymes, sinon les noms de villes et de villages eux-mêmes ont été déformés que nous parviendrons peut-être à faire reconnaître les erreurs , les corriger.

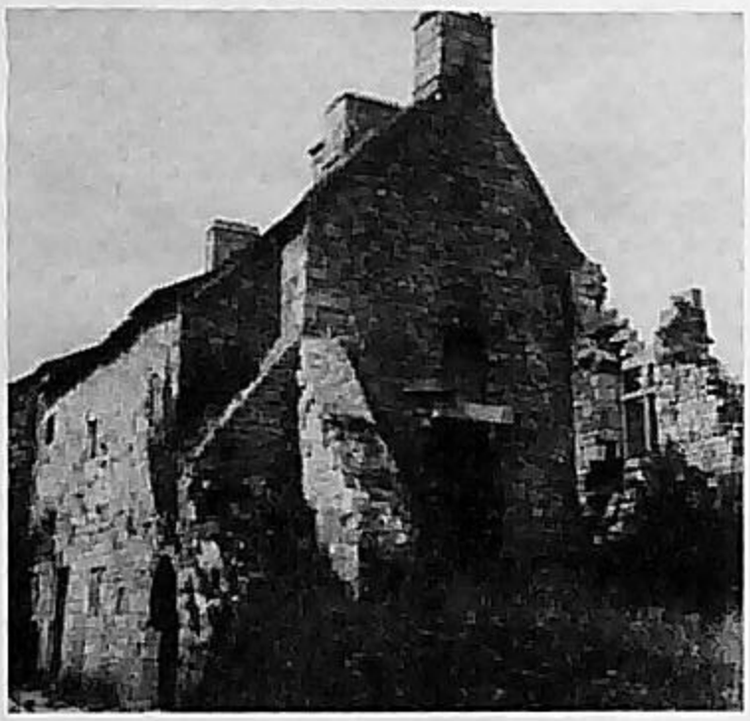
De nombreux problèmes se posent encore à cette jeune société. Il est vain, notamment, de restaurer un édifice sans s'être posé au préalable la question fondamentale de sa réutilisation.

Pour aider à cette œuvre, chacun peut apporter son concours. Les plus fortunés peuvent aider financièrement, mais ceux qui n'ont pas les moyens le peuvent également, tout simplement en recrutant de nouveaux adhérents. D'autres encore, pourront venir participer aux actions ponctuelles et aux chantiers organisés ou envoyer de jeunes volontaires.

Pour s'inscrire à la Société finistérienne d'Histoire et d'archéologie, contacter un membre du Conseil d'administration, au siège (Archives départementales du Finistère, 4, rue du Palais, 29000 Quimper - Tél. 95.06.51). Un bureau jeune (aucun de ses membres n'a 40 ans) vous accueillera et s'efforcera de vous renseigner et de vous faire découvrir les richesses ignorées du Finistère et les menaces qui pèsent sur elles, ainsi que les moyens pour les écarter.

Bureau actuel : président : Claude Fagnen, directeur départemental des archives ; vice-présidents : Yvon Le Bihan, Evelyne Tanneau, Christian Severe, Yves Goraguer ; trésorier : Alain Gueguen ; adjoint : Lucienne Le Bihan ; secrétaire : Pierre Nédellec ; responsable des travaux : M. Fons de Kort ; responsable de la documentation photographique : Marcel Chavardo.

PLOUNEVENTER



Seigneurie de Mézarnou, en Plounéventer : ce lieu célèbre du XVI^e siècle où le célèbre brigand-conspirateur La Fontenelle enleva et épousa la toute jeune et vertueuse châtelaine, Marie Le Chevoir de Coadezlan, est aujourd'hui dans un état de délabrement lamentable. (Photo Ronan Caerléon).

SAINT-SERVAIS



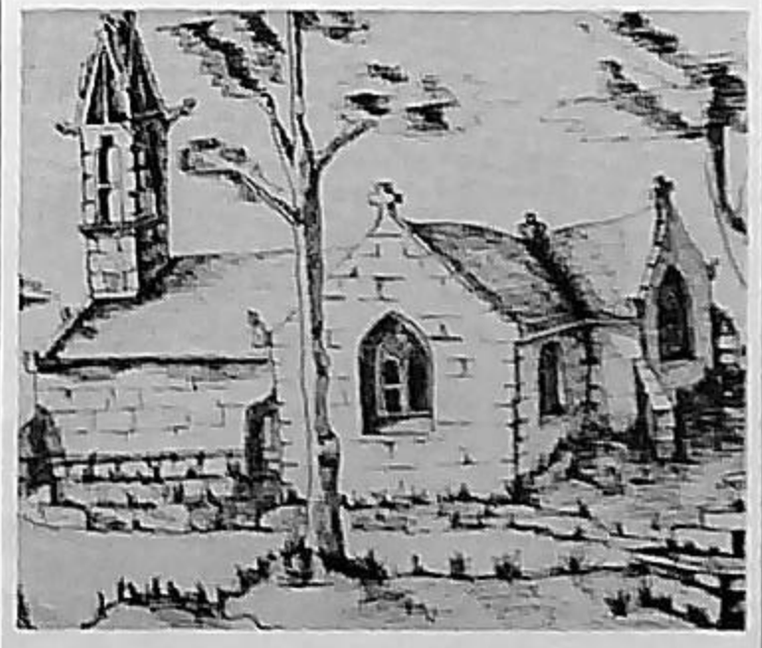
Derrière cette magnifique porte sculptée en bois polychrome, une chapelle abandonnée, à Saint-Servais (Bro-Léon) abrite le "chef" du grand peintre Yann D'Argent, dont les œuvres du début de ce siècle ornèrent des églises du Léon. (Photo Ronan Caerléon).

D'INNOMBRABLES RICHESSES EN PERIL

Pour ce premier groupe d'amis, animé par le directeur des Archives départementales, il était désormais impossible de se contenter de disserter sur les richesses, les traditions et l'histoire de notre région, sans rien faire de concret pour en éviter la disparition : il y avait tellement de travail à accomplir, de monuments à sauvegarder qu'il n'était plus question de demeurer contemplatifs, admiratifs, certes, mais inefficaces.

C'est ainsi que fut créée la Société finistérienne d'Histoire et d'archéologie. Immédiatement, elle s'est donnée pour buts d'œuvrer sans relâche à la protection de ces innombrables richesses et même à leur restauration. Elle affirma d'emblée sa détermination de regrouper non seulement des intellectuels, mais également des manuels. En effet, chacun doit se sentir con-

BRIEC

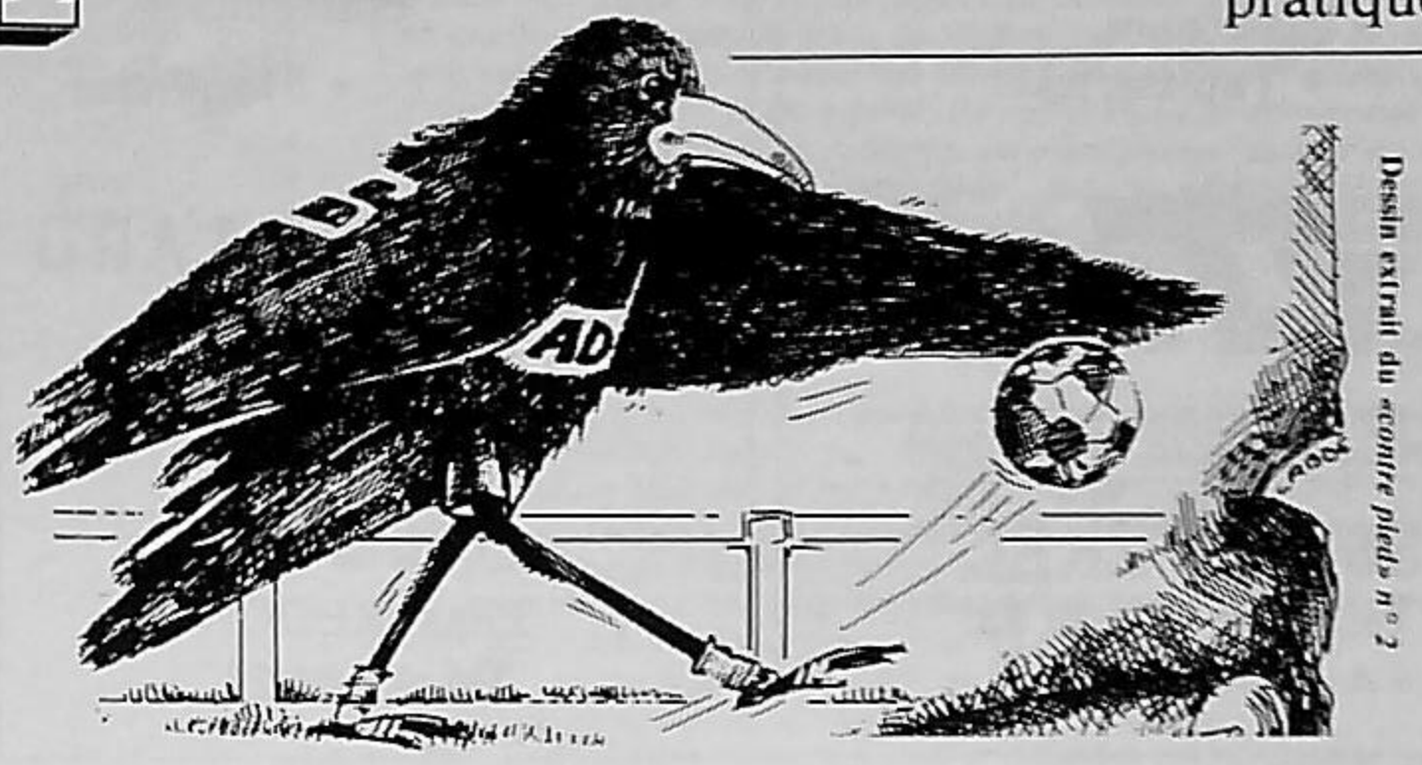


Un des objectifs de la S.F.H.A. : le sauvetage de la Madeleine (XVI^e siècle) à Briec.

sports

le contre pied

UNE PEDAGOGIE A TROIS NIVEAUX : information analyse pratique



Dessin extrait du «contre pied» n° 2

"Gourcuff, un romantique dans la jungle du réalisme". Qui ne connaît pas Christian Gourcuff serait loin d'imaginer que le titre précité est imprimé sur la première page d'un journal traitant du football. Ce qui est le cas.

Le premier numéro du *"Contre-Pied"*, édité par l'association *"Le football, la vie"* à Saint-Brieuc est sorti en février dernier. Il tient à refuser *"une évolution négative du football et surtout sa vision au travers d'une certaine presse mercantile à la recherche du sensationnel"*. Ensuite, ce mensuel compte faire un certain nombre de propositions qui concernent en grande partie la pédagogie - au sens large - de la balle au pied.

Alain Séradin, directeur de la publication et Tayeb Ikkene, membre de la rédaction, tous deux pratiquant le sport en question, nous parlent des raisons de la naissance du Contre-Pied.

Alain Séradin : "Nous avons un certain nombre d'idées à faire passer. Des idées que la presse radio, télévisée ou écrite, qu'elle soit nationale ou régionale, de droite ou de gauche, est loin de diffuser. C'est une presse qui détourne les origines, les sources de ce jeu. On en est arrivé à un conditionnement tel que le foot n'est perçu du public que par des chiffres, des points, des vedettes - avec belles femmes, belles maisons, beaux chiens et j'en passe - et surtout un langage guerrier qui à notre avis n'a pas sa place dans ce sport.

Il faut battre, écraser, éliminer de la compétition l'équipe adverse.

"REFUSER LA ROBOTISATION DU JOUEUR"

Tayeb Ikkene : Il y a aussi certaines pratiques que nous entendons dénoncer. Celle, entre autres, des Centres de Formation dans lesquels on commence à prendre en main des jeunes à partir de 15 ans, où il ne s'agit que de fabriquer des machines à taper dans un ballon, où la robotisation du joueur est de règle.

Armor-Magazine : Vous refusez un esprit sportif qui, selon vous, est inculqué aux pratiquants comme au public en grande partie conditionnés par la presse nationale ou régionale. Vous pensez donc qu'on peut voir et pratiquer le football d'une autre façon ?

Tayeb Ikkene - Le Contre-Pied est édité par l'association *"le Football, la Vie"*. Nous pensons simplement que le football doit être lié - dans sa pratique et sa perception - avec tout ce qui a trait à la vie. Et nous ne nous contentons pas de mots. Nous proposons une pédagogie s'exerçant à trois niveaux : l'information, l'analyse et la pratique.

Nous voulons faire passer une information aussi variée que possible, qui se fasse l'écho de toutes les expériences qui ont lieu à tous les niveaux : du petit club dont on n'entend jamais parler à l'équipe connue au niveau international.

Ensuite, lorsque vous lisez des compte-rendus ou des commentaires de matches, l'analyse globale de ceux-ci n'est pas évidente. *"C'est grâce à... que l'égalisation a pu se faire"*, etc... Et les joueurs, les individus ? On n'en parle pas.

Situer une équipe, les membres qui la composent, ses différents matches dans un conteste de vie quotidienne, et donc politique - mais la politique et le sport ! - est également un aspect qu'il nous paraît essentiel de traiter.

"TOUT LE MONDE EST AU MÊME POINT"

Alain Séradin : Le troisième aspect de cette pédagogie, la pratique, nous comptons en parler abondamment. Un exemple : l'enfant qui apprend à jouer au football reproduit exactement les gestes, le comportement de l'adulte. Ce qui est une aberration. L'enfant est porté avant tout au jeu ; il faut le faire jouer et non pas travailler.

Cet état de fait n'est pas étonnant pour deux raisons. D'abord, les entraîneurs leur inculquent ces comportements. Ensuite, ces enfants, une fois sortis de leur entraînement lisent, voient, entendent la représentation du foot par le canal des media qui véhiculent les constantes dont nous avons parlé tout à l'heure.

Et la pratique des clubs fait qu'un jeune qui aime jouer au foot, mais non doué, ne peut pas s'intégrer dans une équipe et ne pourra donc pas jouer tout simplement. Alors que tout le monde est - ou devrait être - au même point lorsqu'il s'agit de faire une partie. Au lieu d'aller au but tout seul - en bon individualiste - il est si simple de passer la balle aux coéquipiers, pour arriver au même résultat.

APPEL AUX EXPÉRIENCES

Armor-Magazine : Vous avez parlé de pédagogie de l'enfant. Mais, qu'on soit entraîneur ou non, n'est pas pédagogue qui veut...

Alain Séradin : C'est vrai. On pourrait alors parler d'animateur - bien que ce mot soit pas mal galvaudé - qui ne dicterait pas un comportement précis. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout ce dont nous parlons s'inscrit dans un appel aux gens qui vivent concrètement des expériences de foot, que ce soit l'auto-arbitrage, le football mixte, les propositions de techniques de ce jeu différentes, les écoles de foot différentes, ce que font les handicapés.

Ces expériences ne sont pas rares, et nous voudrions contribuer - à notre niveau - à une prise de conscience du public qu'elles existent, qu'elle répondent à un besoin sans cesse croissant.

Armor-Magazine : Le problème se pose de l'audience de votre mensuel. Pour l'instant elle est régionale...

Tayeb Ikkene : Lorsque St-Etienne a joué en Bretagne contre St-Pol de Leon, nous avons été interviewer Rocheteau. Suite à ça, nous sommes descendus à St-Etienne faire une enquête sur le Centre de Formation de la région. Des contacts commencent à se prendre au niveau national et nous espérons qu'ils vont aller en s'amplifiant."

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE GALLAIS

« L'ETOILE D'ARVOR » ... en 1912

Notre ami Serge Laget nous envoie une page de la revue Le plein air *datée du 19 juillet 1912. On y présente élogieusement l'Etoile d'Arvor, un club fondé en 1906. Voici son équipe première... De gauche à drite, debout : M. Danjou (répétiteur), Moënner, Halleguen, Le Moign, M. Le Gall (répétiteur). - A genoux : Boizon, Leroy (cap.), Guivarch. - Assis : Menut, Morvan, Le Goff, Blons, Piron (répétiteur hier... entraîneur aujourd'hui !).*



REVÊTEMENTS DE SOLS

• Carrelages
• Moquettes
• Plastiques
• Tapisseries

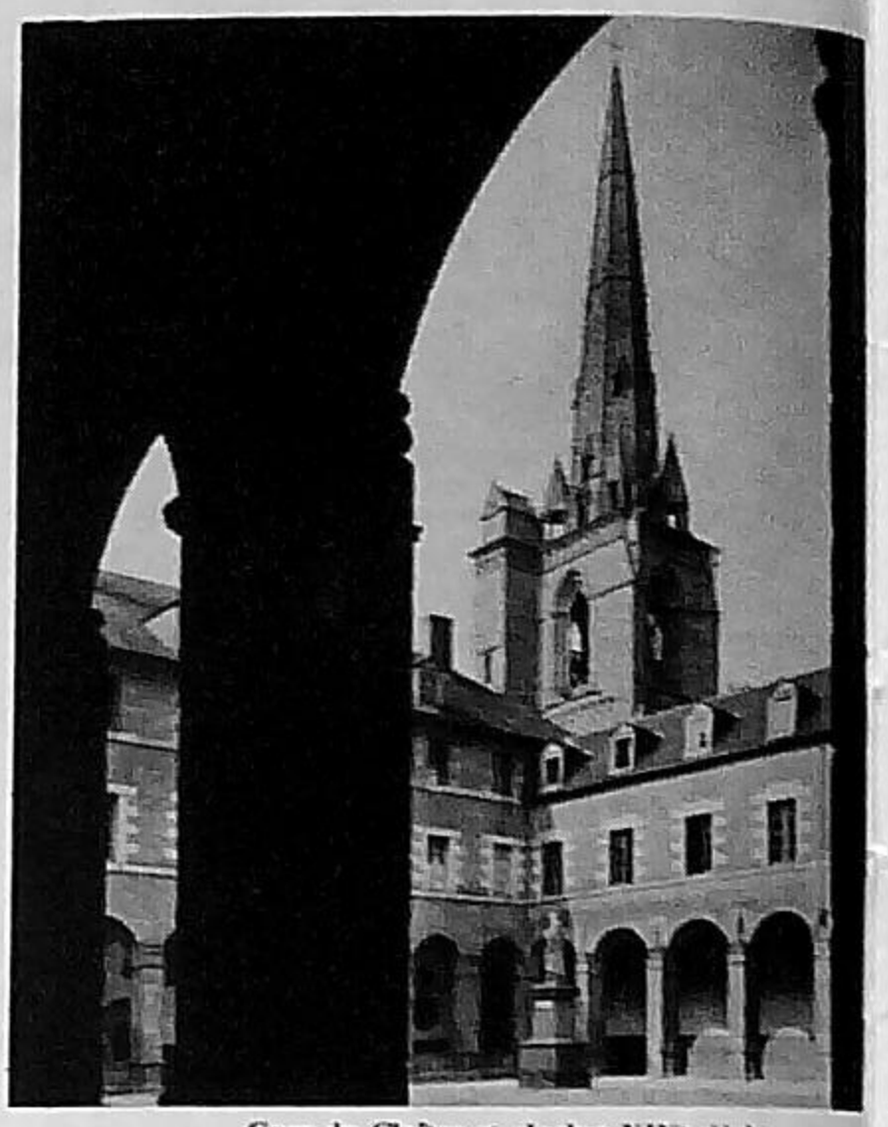
RTUAL *René*

SALLE EXPOSITION

56130 FEREL
Tél. : (99) 90.00.33
La Roche-Bernard

• Carrelages
• Plastiques
• Moquettes

TUAL-ETRILLARD et Cie
S.A.R.L.
3, rue d'Hauterive
Z.I. de la Barre
35600 REDON
Tél. 71.04.21



Ed. A. Yvon

Cour du Cloître et clocher XIV[e] siècle

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT

les demandes d'emploi

ECRIRE
CALCULER
CLASSER
REPRODUIRE
REPARER
«OLIVETTI»

S.A.R.L. LE NUE - CASTEL BUREAU
103, rue Notre-Dame - 35600 REDON
Téléphone : 71.33.24
Concessionnaire exclusif

B E D E E 30 maisons
B R E T E I L 23 maisons
S A I N T - T H U R I A L 10 maisons

LES HAMEAUX DU GROUPE OUEST HABITATION

VOTRE MAISON TOUT COMPRIS
UN FINANCEMENT AIDE

Réalisation Promo Habitat

RENSEIGNEZ VOUS

groupe ouest habitation
B.P. 1 — 10, bd des Talards
35401 St-Malo - Tél. (99) 56.07.92

AGENCE : 16, rue des ROUAIRIES — 22100 DINAN — **Téléphone : 39.24.75**

LES PAYS DE VILAINE

Pas de développement sans notion de Pays



PAR ROBERT PERROT

LE COCAPAR : 1969-1979

Cette région, géographiquement cohérente, traversée par la Vilaine aménagée pour la navigatioin de commerce et de plaisance, se centre sur l'agglomération de Redon, carrefour routier et nœud ferroviaire dotée d'une industrie diversifiée bénéficiant d'une main d'œuvre abondante et de qualité, de commerces et services actifs, d'équipements sociaux et culturels qui s'améliorent de jour en jour, de zones industrielles bien aménagées... tous les atouts pour une vie économique prospère.

Pourtant, ce pays détient le triste record des demandes d'emplois-non satisfaites.

Pourquoi la crise économique nous frappe-t-elle plus durement qu'ailleurs ?

Deux raisons au moins propres à notre pays peuvent l'expliquer :

- En premier lieu, l'agriculture était encore il y a dix ans, composée d'un grand nombre de petites exploitations familiales, et il s'est produit des mutations professionnelles agricoles vers le secteur industriel beaucoup plus qu'ailleurs.

- En second lieu, les pays de Vilaine sont coupés par trois limites départementales, 2 limites régionales et cette situation a été, dans le passé, un obstacle permanent à la réalisation des équipements et des structures, nécessaires au développement industriel.

Le COCAPAR (Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine) créé il y a dix ans cette année et regroupant les élus politiques et socio-professionnels dans le but de contribuer au développement économique, social et culturel des Pays des Vilaine, avait, dès sa fondation, mis en évidence ces deux handicaps.

Son action, pour les surmonter n'a pas cessé depuis :

- Dans le domaine agricole : en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les Organismes socio-professionnels agricoles, tous les efforts ont été faits pour le maintien dans notre région, d'une agriculture vivante et prospère afin de freiner l'exode rural.

En outre, l'agro-alimentaire, industrie créatrice d'emplois, et qui devrait prendre un développement plus important au centre d'une zone de production comme le nôtre, fait l'objet d'une attention particulière.

- En ce qui concerne les difficultés liées aux limites administratives, on peut dire que de grands progrès ont été réalisés par étapes successives, entre autres :

- *Antenne Interconsulaire des Chambres de Commerce,*
- *SIVOM de Redon et sa mission économique,*
- *Délégation Consulaire de la C.C.I. de Rennes,*
- *Cellule Administrative inter-départementale.*

Tous ces efforts et réalisations liés aux atouts naturels incontestables de notre pays de Redon et de Vilaine, nous font espérer, à terme, un réveil de l'activité qui permettra à chacun d'y trouver sa place et d'y bien vivre.

ROBERT PERROT
Président du COCAPAR

La mission du COCAPAR : rapprocher les deux rives de la Vilaine.



Dix années pour la coordination et le développement des pays de Vilaine

A la demande des organisations professionnelles du Pays de Redon concordant avec la politique de rénovation rurale du moment le COCAPAR (Comité de Coordination pour l'Aménagement du Pays de Redon) est né le 19 juin 1969.

Ce jour-là, en présence de M. Ferret, commissaire à la Rénovation rurale pour l'Ouest de la France, au cours d'une réunion tenue en la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Redon, sous la présidence de M. Gasnier, sous-préfet de Redon, l'association (type 1901) dite COCAPAR s'est constituée. Les éléments les plus dynamiques représentants les trois départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan y adhérèrent.

On peut citer les chambres économiques, les élus socio-professionnels, les élus politiques... Ils portèrent à la Présidence Joseph Ricordel, maire de Redon, trop tôt disparu et auquel je tiens ici à rendre hommage.

En novembre 1970, Jean du Dresnay, Président fondateur de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du bassin de la Vilaine, promoteur du barrage d'Arzal et de la mise en valeur des marais et du site de basse Vilaine, assura l'intérim.

Le 7 mai 1971, Marcel Quercia, inventeur du briquet à gaz, P.D.G. de Flaminaire et représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, accepta la Présidence qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments.

PAR JEAN-BAPTISTE LELIEVRE

Le 28 juin 1973, conseiller général du canton de Redon et membre du COCAPAR depuis sa fondation, j'acceptai de poursuivre l'œuvre entreprise pour une durée de trois années, considérant que pour ce type d'association, le principe de la présidence tournante doit être respecté. Il s'agit en effet essentiellement d'un travail d'équipe et il paraît bon que les membres de cette équipe se succèdent aux fonctions d'animation de l'association.

Le 3 juin 1976, Jean du Dresnay, alors Président du Conseil général de Loire-Atlantique accepta les fonctions de Président - qu'il assuma avec l'autorité et les compétences qui étaient les siennes.

Le 28 juillet 1976, après avoir perdu son président le plus prestigieux, le COCAPAR élisait Robert Perrot, ancien directeur de la S.R.P.I., qui assure depuis l'animation de l'Association avec efficacité et dévouement constants.

Dix ans après sa fondation ce comité de "Pays", au sens où le définissait le CELIB dans son livre blanc, et comme l'entendent les défenseurs de cette idée en Bretagne, est toujours debout. Son rôle qui n'a pas été toujours reconnu par tous a été très important et je dirai que les Pays de Vilaine ont encore et auront toujours besoin de lui, car il demeure la seule structure d'accueil de toutes les forces vives des Pays de Vilaine, dépassant les divisions politiques, administratives, socio-professionnelles - divisions qui constituent à n'en pas douter, une des raisons des difficultés actuelles de ce Pays.



★

Au service de l'Association et de leurs présidents, il faut citer les hommes (techniciens de haut niveau) qui ont animé la zone du COCAPAR et quelques résultats des activités entreprises.

TROIS HOMMES POUR TROIS DOSSIERS

En octobre 1969, Bernard Rolland, Jean-Bernard Vighetti et Jacques Houbart sont les trois techniciens recrutés et financés par la rénovation rurale. Leurs actions s'orientent en trois directions correspondant à leur formation et à leurs compétences dans une zone géographique très (j'allais dire trop) large : 24 cantons, 8 de chacun des départements.

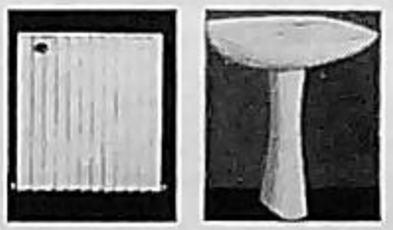
Bernard Rolland est chargé des problèmes agricoles ; il s'attaque entre autres avec succès aux problèmes des marais, lance l'élevage de l'oie (créateur d'une centaine d'emplois, y compris l'usine de Péaule), relance la culture du marron en collaboration avec les techniciens spécialisés.

Jean-Bernard Vighetti sensibilise la population aux problèmes du développement du tourisme rural et fluvial et à la conservation des traditions locales. C'est une action en profondeur entreprise par le COCAPAR sous son impulsion et qui amène la création d'une nouvelle association : l'Office Touristique et Culturel des Pays de Vilaine, dont le Dr Lafait de Guéméné-Penfao fut le président fondateur.

Jacques Houbart fut chargé du lourd dossier de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Ses actions, souvent restées dans l'ombre, ont permis d'étudier un certain nombre de dossiers de maintien d'entreprises existantes, de création d'unités nouvelles, d'aide à la constitution de groupements d'intérêts économiques.

Le COCAPAR devint l'interlocuteur privilégié et le relais de l'Association Ouest-Atlantique pour les Pays de Vilaine.

En 1973, les difficultés financières amènent



Distribution tous matériels
POUR INSTALLATION
CHAUFFAGE - SANITAIRE
ET ELECTRICITE

S.A. BUCAS ET Fils

APPAREILS MÉNAGERS & ÉLECTRO MÉNAGER

LE BROUSSAIS - 35600 REDON ——— Tél. : 71.08.46

CE TEXTE EN NÉGATIF
VOUS LAISSERA UNE IMPRESSION POSITIVE SUR LES SERVICES DE
L'IMPRIMERIE NOBLET
43, RUE NOTRE-DAME / Z.A. DU PATIS / 35600 REDON / TÉLÉPHONE (99) 71.01.74

Concessionnaire

TOYOTA

UNE TOYOTA ÇA S'ESSAYE

Garage THOMAS

Zone Industrielle - Route de Rennes

35600 REDON

Tél. 71.04.05

l'association à ne plus conserver que le poste de l'animateur "agriculture" et une secrétaire. En effet, la rénovation rurale dont l'aide était dégressive, arrête pratiquement sa participation financière au fonctionnement. C'est alors le combat pour la recherche d'autres financements.

POURSUITE DES RECRUTEMENTS

Président de l'époque, mes premières démarches m'amènent à rencontrer les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lorient, de St Nazaire et de Rennes. Ces démarches, grâce à la compréhension des 3 chambres aboutissent en mars 1974 à la création de l'antenne interconsulaire et au recrutement d'un économiste : Loïc Redon, qui s'insère dans l'équipe d'animation du COCAPAR. Les trois conseils généraux sont sollicités et répondent favorablement. Leur participation au fonctionnement de l'association s'accroît d'année en année.

D'autre part, des crédits d'étude sont attribués au COCAPAR. L'étude la plus importante est celle qui concerne la pédologie des marais. Un ingénieur agronome, Claude Millet, est recruté pour réaliser cette étude qui sera suivie de la mise en place du périmètre expérimental sur un terrain de 20 ha appartenant à l'institution interdépartementale pour l'aménagement du bassin de la Vilaine. La mission d'études de Claude Millet terminée, c'est un autre ingénieur agronome, Jean-Marc Mérillot, qui est engagé pour assurer le suivi des essais dans les marais, essais qui se poursuivent et dont les résultats orienteront la mise en valeur de certaines parties du marais.

A signaler qu'en juillet 1975, suivant l'exemple des C.C.I., les trois chambres départementales d'agriculture signent avec le COCAPAR une convention de gestion contractuelle qui décide de leur participation financière au poste de l'ingénieur agronome, directeur de la mission technique.

En juillet 1977, Hervé Ménager, agro-économiste actuellement directeur du COCAPAR est recruté. Il prend la suite des affaires engagées et s'attaque de front, avec le soutien de la commission des agriculteurs des Pays de Vilaine, à de nouveaux dossiers très importants pour le maintien et la création d'emplois : en particulier la machinisme agricole et les industries agro-alimentaires...

La ville de Redon, pôle économique et culturel le plus important des Pays de Vilaine, ayant obtenu un contrat dit de "ville moyenne", dont les actions sont aidées par l'Etat et l'Etablissement Public Régional, la situation de la mission technique du COCAPAR évolue. Une mission économique est créée avec Georges Foucher - économiste dans le cadre du SIVOM de Redon.

La C.C.I. de Rennes obtient la création d'une délégation consulaire à Redon et y nomme Yves-Alban Aumont.



Des sites pour l'aquaculture

CONCERTATION ET COORDINATION

Les actions du COCAPAR se concentrent donc plus sur le développement agricole et sur la relance de l'Office touristique et culturel des Pays de Vilaine. Jean-Louis Latour assure la présidence de cet office depuis le printemps 1979. Patrick Levilloux est, depuis mai 1978, animateur chargé de mission de l'O.T.

C'est donc dans une parfaite concertation entre le COCAPAR et les autres structures économiques des Pays de Vilaine que sont conduites les études et décidées les actions à mener pour le développement des Pays de Vilaine.

Le besoin de coordination entre les trois départements et les deux régions de programme (Bretagne, Pays de la Loire) a conduit le Ministère de l'Intérieur à décider en juillet 1977, de créer une cellule administrative interdépartementale composée des sous-préfets de Redon, Vannes et Châteaubriant, et qui a pour mission de coordonner l'action administrative dans le "Pays". Cette cellule placée sous la responsabilité du Préfet de la Région Bretagne se réunit régulièrement pour étudier avec les élus intéressés les problèmes pratiques se posant du fait du découpage administratif et pour proposer des solutions susceptibles d'y mettre fin.

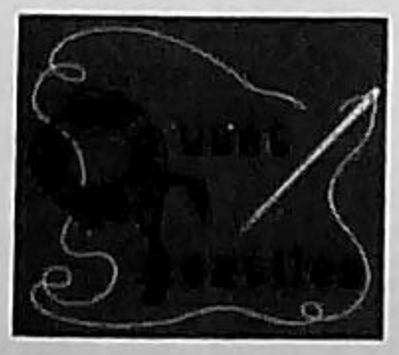
La création de cette cellule (première expérience du genre en France) doit être mise à l'actif du COCAPAR. La zone d'action de la cellule administrative est limitée à neuf cantons (3 de chaque département) : Loire-Atlantique : St Nicolas de Redon, St Gildas des Bois, Guéméné-Penfao - Morbihan : Allaire, La Gacilly, La Roche Bernard - Ille-et-Vilaine : Redon, Pipriac, le Grand Fougeray.

Il paraît logique de souhaiter voir toutes les organisations des Pays de Vilaine concentrer leurs actions sur cette zone des 9 cantons, qui devient la zone d'action du COCAPAR (loin des 24 cantons de 1969).

Le COCAPAR, très fier d'avoir tenu dix années - parfois contre vents et marées - doit poursuivre son action. L'aménagement rationnel et équilibré d'un pays, condition première de son développement n'est jamais terminé. Il reste beaucoup à faire. Nul doute que les responsables socio-professionnels et politiques sauront dans les décades à venir, dépasser leurs vaines querelles et s'unir pour le bien commun.

JEAN-BAPTISTE LELIÈVRE

Vice-président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Président de la Commision du Plan et de l'Economie du Conseil Régional de Bretagne
Président d'Honneur du COCAPAR



Tous tissus hors cours - Coupons robe - Eponge - Draps - Voilages - Couvertures - Mouchoirs, etc...

AMEUBLEMENT

Quai Surcouf - 35600 REDON
Tél. (99) 71.34.51



Transports MAHE
Services RAPIDES JOURNALIERS
Redon-Rennes — Redon-Nantes — Redon-Paris
Transports - Déménagements *(Toutes distances)*
SIEGE SOCIAL, BUREAUX et ENTREPOTS :
Rue Charles Sillard - 35 REDON - Tél. : 71.15.34

GUIDE TOURISTIQUE DE LA
CÔTE D'EMERAUDE

Envoi contre 5 francs pour frais à SOPEL
B.P. 123 Lamballe - C.C.P. 2319-14 P Nantes

La nouvelle mission du Cocapar

PAR EMILE LAHAYE

Créé en juin 1969 pour coordonner les opérations d'aménagement dans le cadre de la mise en place des "Zones-Test" de rénovation rurale, ce comité, s'il n'avait pas été en prise directe avec le milieu, avec le "Pays" auquel il s'adressait, n'aurait sûrement pas survécu à la période où il était sous la tutelle, et financé par la "Rénovation Rurale".

Mais, son action s'est vite révélée irremplaçable à bien des égards, c'est pourquoi les responsables (élus politiques et socio-professionnels) dans une démarche volontaire, ont décidé - et cela a constitué un tournant important - de faire du COCAPAR un outil au service du développement des Pays de Vilaine. Ce développement s'entendant au sens large, c'est-à-dire qu'il englobe toutes les activités humaines.

La mutation ne s'est pas opérée brutalement. Elle a donné lieu à des changements dans le mode de fonctionnement du Comité, dans la composition de son équipe d'animation (membres du bureau et permanents) et surtout dans sa mission.

Cette mission, quelle est-elle en 1979 ? Nous nous proposons dans ces lignes d'apporter des réponses à cette question et de les illustrer, en citant et commentant les diverses actions qui ont été entamées, ou poursuivies au cours de l'année écoulée. Elles entrent dans les trois grands objectifs que s'est fixé le COCAPAR : Etude, animation, coordination, et qui visent à la recherche d'un développement endogène des Pays de Vilaine, *c'est-à-dire à la mise en valeur de toutes les ressources locales : humaines avant tout, économiques (industrielles, agricoles, touristiques) culturelles.*

LE COCAPAR RÉALISE D'ABORD DES ETUDES

Car, avant d'agir en quoi que ce soit, il faut d'abord connaître son sujet pour le dominer. En matière économique, il en est évidemment de même. Depuis plusieurs années nous constatons - c'est un phénomène général - que les Collectivités locales prennent de plus en plus d'initiatives dans le domaine économique. Et cela, bien que nous soyons en régime libéral. Les élus, parce qu'ils sont sensibilisés à ces problèmes, ou parce que leurs électeurs les pressent d'agir, cherchent à développer des activités susceptibles de maintenir la population, et les jeunes en particulier, cela d'autant qu'il en va souvent de la vie de leur cité ou de leur "Pays".

Bien des méthodes ont été expérimentées avec plus ou moins de succès pour maintenir ou créer des emplois, mais une chose est sûre, c'est qu'aujourd'hui, aucun élu, aucun intervenant sérieux, ne peut se passer d'arguments reposant sur des études scientifiques irréfutables, et en particulier, des statistiques économiques, (démographie, évolution du nombre de demandeurs d'emplois, etc...). Il faut d'ailleurs noter que certains Comités d'expansion ne font que cela.

Le COCAPAR a entrepris ces derniers mois, la mise au point d'indicateur micro-économiques pour 9 cantons des Pays de Vilaine. Ils peuvent renseigner utilement tous les élus et les partenaires ayant des possibilités d'interventions. Ils sont réalisés en liaison avec l'INSEE. A noter à ce propos, que la position géographique de la zone du COCAPAR ne simplifie pas le travail. Car, suivant l'administration de qui on sollicite des informations, il faudra s'adresser soit à Redon, soit à Nantes, soit à Rennes, soit à Vannes.

- Une étude rétrospective sur l'évolution des demandeurs d'emplois.

- Une étude prospective sur les besoins en création d'emplois d'ici à 1985.

- La recherche de potentialités d'aquaculture.

- A ne pas omettre parmi les études, puisqu'elle est incontestablement la plus importante, au moins par sa durée, c'est le suivi du périmètre expérimental dans les marais, dont les résultats seront, à n'en pas douter, utiles aux agriculteurs de tout le Pays de Vilaine.

L'ANIMATION

Les actions dans ce domaine sont moins faciles à définir de manière précise, mais elles visent, on le devine, à animer des secteurs d'activités qui s'essouflent, ou qui n'ont qu'une existence précaire dans la région.

On peut classer sous cette rubrique : toute l'information qui a été faite au cours de cette année pour encourager la création de petits élevages (lapin en particulier) ainsi que l'aquaculture ; la participation du COCAPAR (avec d'autres) à la réanimation de l'Office Touristique des Pays de Vilaine qui a permis notamment : l'organisation de diverses manifestations à l'Abbaye de Saint-Sauveur à Redon au cours de l'été, et celle du Rallye inter-régional de tourisme équestre ; un groupe de réflexion économique a également vu le jour ; la coordination de l'animation à l'occasion de la Foire Teillouse (fin octobre).

Sont par ailleurs en préparation : un montage audio-visuel sur le pays ; l'organisation d'une journée sur le thème "Quels Arbres pour demain ?" le 27 octobre prochain.

COORDINATION - CONCERTATION

C'est un secteur où les résultats ne sont pas facilement mesurables ou palpables immédiatement. C'est pourtout le rôle qui correspond, semble-t-il, le mieux à la vocation du COCAPAR. Organiser la concertation entre des partenaires qui s'ignorent, pour toutes sortes de raisons, mais le plus souvent dans ce pays à cause des barrières administratives, n'est pas chose aisée. Pour jouer ce rôle, il faut être reconnu comme organisme désintéressé, ouvert à tous, et à toutes les opinions - il faut de surplus, être modeste et discret ; disons, pour résumer, que le COCAPAR pratique la politique de la "porte ouverte". C'est dans ces conditions qu'il a pris et établi un certains nombre de contacts au cours de l'année écoulée : organisation d'une concertation entre représentants de l'agriculture, du tourisme, et de l'administration à propos du niveau d'eau dans les rivières et les marais - maîtrisé par le barrage d'Arzal. Echanges sur la réorganisation de l'Enseignement Agricole (dans la région), ainsi que l'ouverture sur la formation à de nouvelles qualifications. En liaison avec le problème de l'Entreprise Garnier, contacts établis à la demande des Syndicats avec le Conseil Economique et Social, dont on ne peut dire en ce moment, à quoi ils aboutiront - mais qui constituent une contribution à la recherche de solutions. Recherche d'informations en direction des Coopératives ouvrières de production. Intervention à propos d'une importante entreprise agro-alimentaire qui menaçait de cesser ses activités. La concertation a été organisée entre les différents partenaires susceptibles d'intervenir. Cela devrait déboucher sur une solution à terme.

Telles ont été les principales "occupations" auxquelles le COCAPAR a dû faire face depuis un an.

Depuis un an - hélas ! - la situation de l'emploi s'est particulièrement détériorée à Redon, avec les licenciements de l'Entreprise Garnier, et les jeunes qui ont terminé les études fin juin, on peut s'attendre à plus de 2 000 demandeurs d'emplois en octobre, près d'un travailleur sur 5 sera sans emploi. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action du COCAPAR.

Rien ne doit être négligé pour que les habitants de ce pays continuent à vivre dans la dignité. Tout ce qui touche au développement du pays à partir de ses ressources, de son patrimoine, doit être entrepris.

C'est pourquoi ces ressources doivent continuer d'être inventoriées.

Les richesses humaines, du sous-sol, énergétique (éventuellement), forestière, agricole, avec là aussi, des possibilités de créations d'emplois pour les jeunes (pourquoi pas ?), concernant la capacité de transformations industrielles à partir des ressources et des besoins locaux régionaux (avec extension possible bien sûr !), culturelles, touristiques.

Et mise en valeur !

C'est, en tout cas, ce à quoi s'emploie le COCAPAR, avec d'autant plus de vigueur que la crise est là, qui nous presse d'agir.

EMILE LAHAYE

U.B.A.F.
Secrétaire du COCAPAR



Coordination : les agriculteurs avec les services de l'équipement.

automobilistes !
SI VOUS CONSOMMEZ MOINS DE
0,80 g AU **sang**
ÇA M'INTERESSE

François ARRIEUS
Agent général des A.G.F.
22, rue de la Gare - REDON
Téléphone : (99) 71.19.62 +

La commission agricole inter-départementale du COCAPAR

expression d'une solidarité micro-régionale



L'aménagement des marais

LES RÉSULTATS : UNE MUTATION DOULOUREUSE

En 1975, on constatait l'évolution démographique suivante sur 9 cantons :

- 36,2 % de la population agricole avaient disparu, compensé en partie seulement par expansion du secondaire de + 23,4 % et du tertiaire + 6,4 %. Au bilan, la population active avait diminué de 7,8 %.

La seule agglomération redonnaise avait vu ses effectifs augmenter de + 20 % entraînant une modernisation du tissu rural environnant au prix d'un exode très important.

Une grande partie des propositions du COCAPAR étaient réalisées, 2/3 du territoire agricole remembré, l'I.V.D. accordée à plus de 30 % des agriculteurs, 54 % des élèves agricoles pouvaient obtenir au moins le B.E.P.A., la superficie moyenne des exploitations avait doublé en passant de 9 ha à 18 ha, surtout en Loire-Atlantique, les premiers blés de marais étaient récoltés, l'usine de déshydratation des Fougerêts était en fonctionnement, la production laitière augmentait de 10 % par an, l'ensilage du maïs transformait les systèmes d'exploitations; l'usine du foie gras à Péaule entraînait une centaine d'emplois, la Coopérative du Marron de Redon commercialisait plus de 10 tonnes de marrons... Quant à l'évolution des mentalités, l'abandon du fatalisme, comment le mesurer ?

LES POTENTIALITÉS : RECHERCHER LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Si l'effet d'entraînement des mutations sur le revenu agricole a pu être sensible, il s'est accompagné d'un effet démultiplicateur sur l'emploi. La modernisation des exploitations agricoles des Pays de Vilaine a induit des emplois agro-alimentaires essentiellement en périphérie, ou plutôt, hors de la zone test, faute d'une stratégie de développement de ce secteur par la population locale.

C'est pourquoi, la Commission Agriculture et le COCAPAR se sont donnés comme axe d'action prioritaire, le développement de ce secteur. En 1979, les premiers efforts portent leurs fruits, il était temps pour la laiterie de Redon, le Centre de Conditionnement d'Oeufs Pipriac, une seconde phase de déménagement des emplois existants semblait s'entamer au nom de la restructuration économique. Des actions sont en cours pour l'amélioration de la production laitière, le développement de l'aviculture et la recherche en aquaculture. La collaboration avec la Recherche agronomique, la Coopération, le secteur privé, permet la découverte de créneaux intéressants. Avec l'appui des Collectivités locales et des pouvoirs publics, il est permis d'espérer un juste développement des emplois, liés à la filière agricole, en Pays de Redon et de Vilaine.

Les agriculteurs se déclarent solidaires des préoccupations des autres actifs, le redéploiement de l'industrie de la machine agricole est un dossier qui retient particulièrement leur attention en ces heures difficiles que connaît l'économie redonnaise !

Les besoins d'emplois nouveaux ont été estimés à 6 000 d'ici 1985, l'objectif est de créer, si possible 1 000 emplois dans la filière agro-agricole d'ici la fin du VIII[e] plan.

ALEXIS PEDRON
Président de la Commission Agricole

La mise en valeur des marais de la Vilaine

Le milieu spécifique que représentent les marais de la Vilaine est depuis plus de 10 ans, l'objet de nombreux essais, dont le but commun est de réunir un maximum d'enseignements sur les méthodes les plus adaptées à sa mise en valeur.

En effet, c'est entre 1962 et 1968 que l'ASSORER (Association Régionale d'Etudes Rurales) lance les premières campagnes d'essais dans les marais de Cran et de Fégréac, campagnes menées de front avec diverses études pédologiques. Les résultats furent très encourageants, malgré les énormes problèmes que posaient les inondations fréquentes sur cette zone.

Après la construction du barrage d'Arzal, en 1970, la mise en valeur des marais est relancée par le COCAPAR. Ainsi, il organise, en 1972, un voyage d'études aux Pays-Bas. Au retour, une première conclusion s'impose : le développement des marais passe par la réalisation de l'étude pédologique des 10 000 ha qu'ils occupent.

Pour ce faire, le COCAPAR recrute Claude Millet, ingénieur agronome. De 1975 à 1977, ce dernier mène à bien cette étude qui aboutit à la publication d'une carte des sols, accompagnée d'un rapport décrivant les terres de marais et permettant de mieux comprendre leur évolution. Parallèlement, quelques essais étaient mis en place, avec la collaboration de différentes firmes d'amendements et d'engrais. L'un d'entre eux, situé à Glénac dans les marais de l'Oust, fonctionne depuis 5 ans et nous a fourni de nombreuses données sur l'intérêt du chaulage et des fumures azotée, potassique et phosphatée.

UNE EOLIENNE POUR REMONTER L'EAU

En 1977, le COCAPAR, en liaison avec l'INRA de Saint Laurent de la Prée, décide de créer un domaine expérimental, au niveau des anciennes boucles de Quinssignac dans les marais de l'Angle à Rieux. Sur une dizaine d'hectares, différents types d'assainissements (rigoles, planches bombées, drainage), différents matériels différentes techniques de travail du sol sont testés. Notons la présence d'une éolienne pour remonter l'eau en vue de son évacuation par gravité, essai original en France.

Ces essais et expérimentations permettront de définir quelques modes de mise en valeur des marais, depuis la simple amélioration de la prairie naturelle jusqu'à la mise en place de cultures annuelles (céréales), en passant par le développement de la prairie temporaire. Le choix final sera fonction de la "qualité" des différentes zones de marais.

En tout état de cause, il faut éviter le laisser-aller qui débouche bien souvent sur un envasement et une détérioration rapide du marais.

La prochaine étape qui se met d'ailleurs déjà en place grâce aux visites et aux publications des résultats, concernera la vulgarisation des enseignements récoltés. Celle-ci se fera à travers les associations d'agriculteurs, récemment créées en collaboration avec les techniciens de la vulgarisation. Au-delà de son rôle technique, elle devra permettre de faire prendre conscience qu'un aménagement hydraulique efficace doit être global, d'où la nécessité d'une coordination suivie entre les différents partenaires.

Cette évolution, qui va bien plus loin qu'un simple changement d'habitudes, ne se fera pas du jour au lendemain. Mais, certains agriculteurs ont déjà compris qu'il n'y a pas de fatalité s'opposant à la mise en valeur des marais. Sous leur impulsion et sous celle du COCAPAR, nul doute que les marais pourront participer pleinement à la relance de l'expansion dans les Pays de Vilaine.



PERIN : une P.M.E. qui invente de nouveaux procédés de construction.

Au service d'un pays la délégation consulaire de Redon

PAR ALBAN-YVES AUMONT

L'hétérogénéité administrative du Pays de Redon - qui s'étend sur trois départements et deux régions de programme - exigeait une opération volontariste de regroupement donnant à ceux qui ont pour mission de dynamiser l'économie de ce pays, la possibilité de "sortir" des contraintes de ce découpage.

Après le COCAPAR (Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine), - et sous son impulsion - ce sont les trois Compagnies Consulaires de Rennes, du Morbihan et de Saint-Nazaire qui innovaient en créant, dès 1974, l'Antenne Interconsulaire de Redon.

La création du Sivom de Redon et celle plus récente de la Cellule Administrative - placée sous l'autorité de M. le Sous-Préfet de Redon - confirment l'absolue nécessité d'une unité territoriale donnant aux Redonnais une relative autonomie.

En clair, il s'est agi d'établir, dans le sud du département d'Ille-et-Vilaine, une unité administrative minimum permettant aux ressortissants d'obtenir le concours de leur C.C.I. sans avoir à remonter à Rennes, Lorient ou Saint-Nazaire.

Chacun sait en effet qu'à Redon il suffit de traverser la Vilaine ou l'Oust pour se trouver dans la circonscription de l'une ou l'autre de ces Compagnies.

La mise en place de cette antenne a lieu le 11 mars 1974. Elle consistait, dans un premier temps, en la présence à Redon d'un assistant technique hébergé à l'époque par le COCAPAR.

La base juridique de fonctionnement de cette antenne est une convention passée entre le COCAPAR, la C.C.I. de Rennes, celles du Morbihan et de Saint-Nazaire. Depuis, l'arrêté du Ministère du Commerce et de l'Artisanat et du Ministère de l'Industrie en date du 7 décembre 1978 crée dans la circonscription de Rennes une délégation à Redon. C'est maintenant une véritable "unité avancée" de la C.C.I. de Rennes qui prend en charge l'action interconsulaire, démarrée trois ans plus tôt.

Dirigée par Alban-Yves Aumont - recruté en mars 78 et venant de la C.C.I. de Valence et de la Drome - cette structure de travail se compose de cinq personnes qui assurent : l'assistance technique de l'Industrie ; l'assistance technique du Commerce ; l'accueil, le secrétariat et le S.V.P. renseignements ; l'administratif du port, de l'entrepôt ; la gestion de l'aérodrome de Redon-Bains-sur-Oust.

La Délégation Consulaire assure une présence quotidienne des C.C.I. de Rennes, du Morbihan et de Saint-Nazaire sur la zone de l'Antenne Interconsulaire : Ille-et-Vilaine, 5 cantons, 37 communes ; Morbihan, 3 cantons, 29 communes ; Loire-Atlantique, 3 cantons, 14 communes.

Il est trop tôt pour présenter un bilan de cette initiative originale, mais il est intéressant de noter trois chiffres qui situent quantitativement, l'activité de la délégation :

Pour les douze derniers mois, plus de 1 100 renseignements donnés et contacts pris par téléphone ; 330 visites reçues aux bureaux ; plus de 300 visites rendues à l'extérieur.

L'ambition à moyen terme est de promouvoir l'industrie et le commerce dans les Pays de Vilaine. Jusqu'à ce jour la tâche principale de la délégation a été de faire connaître cette opération des intéressés - tous les ressortissants des C.C.I. des 11 cantons couverts par la convention - et de faire connaître la tâche qu'elle avait à entreprendre.

En substituant à la présence d'un seul permanent une délégation revêtue d'un label officiel, la C.C.I. de Rennes a voulu renforcer sa représentativité vis-à-vis des autorités locales et par conséquent sa capacité d'agir.

En prenant en considération les réalités géographiques et démographiques, de préférence aux limites administratives, la C.C.I. de Rennes a voulu s'engager dans une action interconsulaire qui soit la plus proche possible du terrain.

ALBAN-YVES AUMONT
Directeur de la Délégation Consulaire

REALISE PAR LA SEMAEB

UN CENTRE COMMERCIAL AU QUARTIER DE LA BOUERE A LA GACILLY

La Municipalité de La Gacilly a confié à la S.E.M.A.E.B. l'étude et la réalisation d'un centre commercial au quartier de la Bouere.
Ce centre aura une superficie d'environ 800 m² en cellules de 33 à 132 m² (par élément de 33 m²) et le prix de vente des surfaces commerciales devrait être voisin de 3 200 F/m² (prix indicatif, valeur août 1979, susceptible d'évoluer en hausse ou en baisse au vu des résultats des appels d'offre pour les travaux).

Pour tout renseignement et réception des candidats acquéreurs, s'adresser :

à la S.E.M.A.E.B.

Agence du Morbihan
36, bd de la Paix, 56 000 VANNES
Tél. 16 (97) 54 05 04
Directeur : Yves MAHEVAS

ou au
Siège de la Société
38, bd Albert 1er
35100 RENNES
Tél. 16 (99) 50.77.19
Responsable superstructures :
Albert CARRÉE

Qu'est-ce que la S.E.M.A.E.B. ?

S.E.M.A.E.B. : Société d'Economie Mixte émanation des Collectivités Locales réalise pour le compte des Collectivités :
- l'assistance des communes et de leurs groupements dans les domaines financier, administratif, techniques, économique, urbanistiques,
- l'aménagement de zones d'habitations, lotissements, zones d'activités,
- la réalisation d'équipements publics, d'usine,
- la restructuration de quartiers anciens, réhabilitation,
- études de finances communales,
- l'animation et l'information de la population autour des réalisations municipales ou des projets en cours.

L'expérience originale d'une équipe d'animation :

la mission de développement économique du pays de Redon

PAR GEORGES FOUCHER

Située au carrefour de trois départements bretons - Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique - et de deux régions - Bretagne et Pays de Loire - Redon est une ville moyenne commerciale et industrielle, un pôle d'équilibre et d'attraction d'une population rurale en mutation. Centre d'un Pays à l'économie solidaire, elle est un nœud ferroviaire et routier important, une cité touristique au carrefour de voies navigables irrigant la Bretagne intérieure et reliant la Manche à l'Océan Atlantique.

Sous-Préfecture, agglomération de 12 600 habitants, siège d'un syndicat de 18 communes de 36 000 habitants, Redon est à la convergence de 4 routes nationales, à 65 km de Rennes et de Nantes, à 50 km de St-Nazaire et à 57 km de Vannes. Redon est au carrefour de 4 grands axes ferroviaires Paris-Quimper, Rennes-Nantes, Bordeaux-Quimper et Lyon-Quimper. La côte sud de la Bretagne est à moins de 35 km.

Créée au cours du second semestre 1977 par le Syndicat Intercommunal du Pays de Redon, à l'initiative de son président Jean Tiger, maire de Redon, la Mission de développement économique du Pays de Redon a privilégié les actions de développement industriel et d'aménagement du Pays.

Est-ce utile de rappeler que la Mission a été mise en place avec le concours des Ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, et des organismes consulaires : Délégation Consulaire des Chambres de Commerce et d'Industrie de Rennes, du Morbihan et de Saint-Nazaire, ainsi que la Chambre des Métiers d'Ille-et-vilaine. Que cette équipe d'animation et de conseil pour les industriels, les artisans, les commerçants et les prestataires de service bénéficie de la collaboration du Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine.

La situation économique exigeant une telle action volontariste, l'équipe a renforcé les opérations d'urbanisme propres au contrat ville moyenne de Redon pour mettre en œuvre un véritable contrat économique de Pays.

Pour mieux accueillir ou maintenir les entreprises dans le Pays, les 18 communes et le S.I.V.O.M. ont engagé un important effort d'équipement foncier et immobilier, confirmant, s'il en est encore besoin, une politique concertée d'accueil intercommunal. Des résultats sont acquis au niveau de la prospection des entreprises, de la création d'emplois et du rééquilibre des activités.

LE S.I.V.O.M. RÉPARTIT TOUTES LES ACTIONS SUR TOUTES LES COMMUNES DU PAYS DE REDON

C'est Redon et toutes les communes du Pays qui bénéficient de la politique concertée d'accueil des entreprises industrielles, artisanales et tertiaires. Cette notion de pays au sein du Syndicat Intercommunal du Pays de Redon est désormais bien admise et s'appuie sur la solidarité financière des communes.

Au plan de l'infrastructure générale, les collectivités et les administrations ont entrepris des travaux pour améliorer les liaisons routières entre Rennes et Redon et vers Vannes au nord de la zone portuaire, pour favoriser les équipements collectifs, raccordement de Redon au réseau du Gaz naturel en 1981, 2ème tranche du centre hospitalier.

Outre les interventions déterminantes du S.I.V.O.M. dans la réalisation et le financement de quatre usines clés en main et d'un atelier-relais, ont été développés l'aménagement de zones d'activités - à partir de propositions de réserves foncières faites par les Conseils Municipaux - les études préalables de localisation et d'implantation immobilières, des formules originales de cession et de location aux nouvelles entreprises.

De nouvelles zones d'activités

Une sélection par les Conseils Municipaux de sites (130 ha) permet d'encourager la localisation d'activités dans chaque commune. L'aménagement de terrains en sites ruraux est étudié par le S.I.V.O.M. avec le concours de l'Equipement et la participation des Syndicats d'eau et d'électrification.

La mise en valeur de zones existantes équipées et disponibles (18 ha à Redon, Allaire, Avessac, Langon, Bains) permet de négocier plus facilement l'implantation de petites industries légères et des activités artisanales et commerciales ; une zone artisanale intégrée à la zone portuaire de Redon est en cours de lancement.

La création d'une zone intercommunale à Saint-Jacut-les-Pins (1ère tranche : 12 ha) favorise la localisation de projets de moyennes industries en intégrant les constructions dans un site boisé, cadre de travail en site rural souhaité par certains chefs d'entreprises et améliorant l'environnement des travailleurs.

Les parcelles équipées sont vendues directement par le S.I.V.O.M. ou intégrées à un programme immobilier.

De nouveaux ateliers et usines

Des préétudes d'implantations sont réalisées gracieusement à la demande des chefs d'entreprises. Le S.I.V.O.M. préfinance en totalité et réalise 4 types d'opérations :

- l'usine clés en main, adaptée à un projet industriel,
- l'atelier-relais (1 000 à 2 000 m²) pour réduire les délais,
- l'atelier modulaire évolutif (270 m²) pour accueillir rapidement les projets d'artisans et de petits industriels,
- le rachat et l'aménagement de locaux anciens.

Cette aide est déterminante pour créer des emplois directs et induits, même dans certaines activités tertiaires, si elle entraîne un aménagement d'intérêt général. De même, le S.I.V.O.M. pourrait garantir certains équipements collectifs de telle ou telle commune, comme la Maison Hospitalière de Fégréac.

Cet effort intercommunal est considérable : en 1978, 5 opérations industrielles ont amené les collectivités locales à construire 20 300 m² de bâtiments industriels et à s'engager sur 15 ans pour un montant de 27 800 000 francs. Cet effort important sera soutenu car il est essentiel pour compléter la panoplie des aides pour créer des emplois. Cet effort cohérent confirme la volonté des élus locaux de ne rien négliger pour encourager la création de nouvelles activités, de même qu'ils multiplient leurs interventions, face au

L'emploi en pays de Redon

Le SIVOM du Pays de Redon compte 10 500 salariés dont 60 % dans le secteur secondaire et 40 % dans le secteur tertiaire : les salariés représentent plus des 2/3 de la population active - dont le 1/4 est rurale.

Pour la ville de Redon, les 4 300 effectifs résidents sont employés pour moitié dans chacun des secteurs secondaire et tertiaire. Il existe un fort courant migratoire des communes rurales vers Redon, mais aussi vers les centres périphériques industriels tels que St Nazaire et Rennes.

Les ressources en main d'œuvre : dans le bassin de recrutement de Redon qui compte 88 000 habitants, 1 700 personnes arrivent chaque année à l'âge professionnel ; d'autre part, sur cette région, "le retour au Pays" des migrants et "le retour à l'activité de personnes sans emploi" permettent de créer plus de 1 000 emplois, notamment des emplois qualifiés.

Les activités dominantes industrielles sont aujourd'hui par ordre d'importance : les industries métallurgiques et mécaniques, les industries agro-alimentaires, le secteur du bâtiment et des travaux publics, les industries du bois, les plastiques et l'habillement.

Le renforcement du secteur tertiaire, l'enseignement, les services de santé, les services administratifs font de Redon la principale ville d'attraction du Pays.

grave problème du maintien de certaines entreprises.

DES ENTREPRISES SAINES ET PERFORMANTES...

Est-ce l'objectif essentiel vers lequel convergent les efforts de chacun ?... Dans un Pays en pleine mutation, des résultats ont été obtenus depuis une année, malgré la situation économique préoccupante.

En liaison avec la D.A.T.A.R. et l'Association Ouest-Atlantique, la Mission a effectué de nombreuses démarches auprès d'entreprises susceptibles de s'implanter dans la région Redonnaise, en créant au moins 10 emplois chacune. Le bilan est précis : 16 opérations industrielles ont été abandonnées, 7 entreprises industrielles ont été nouvellement implantées en un an et demi et ont créé 270 emplois sur les 560 prévus ; 8 projets sont actuellement à l'étude et quatre implantations nouvelles sont en bonne voie dans le pays de Redon, s'engageant à y créer 210 emplois : une entreprise de fabrication de voiliers de croisière, et une autre fabricant des planches à voile, un laboratoire industriel de traitements photographique et une entreprise de fabrication d'outillage.

Aux primes de développement régional au taux maximum, s'ajoutent aujourd'hui les prêts participatifs et les prêts spéciaux emplois qui, combinés avec les aides du S.I.V.O.M. et de la région constituent un moyen d'intervention unique en Bretagne.

Il est vrai qu'un long délai court entre le premier contrat et la création d'emplois. De nombreux moyens sont mis en œuvre par la Mission pour accueillir les chefs d'entreprises, pour les informer par des dossiers de localisation et par une documentation spécifique, pour les conseiller dans les domaines des aides publiques, des financements, des plans d'embauche et de formation, pour prendre en charge certains dossiers et rapprocher les partenaires. L'homme capable de risquer l'aventure d'une création ou d'une extension doit être accompagné pas à pas dans son effort. C'est une course de fond.

Que les laboratoires Yves Rocher (produits cosmétologiques) s'implantent à Rieux, les Celluloses de la Loire (emballages en cellulose moulée) à Allaire, les ateliers électroniques Erulec dans le canton de Redon, Chromage Industriel de l'Ouest à Redon, Produits Manufacturés de Bretagne à Bains... que les entreprises existantes investissent et créent de nouveaux emplois, comme Armoricaine de Fonderie, Unipectine, Bic (briquets jetables), Duval (plastique), Roux (meubles de cuisine), Dubois (vêtements)... ainsi que les Services Publics : Centre Hospitalier, Ville de Redon... Elles concourent toutes au meilleur renom du Pays.

Quant aux nombreuses interventions, discrètes, souvent efficaces, en faveur des entreprises en perte de vitesse, elles ne sauraient masquer l'inévitable recherche de nouveaux partenaires industriels : Flamair est ainsi née de la reprise de Flaminaire par Waterman.

... AIDÉS PAR UNE EQUIPE SOLIDAIRE

Installer et conforter les industries de main-d'œuvre durables est une voie d'autant plus exigeante, face à la sortie des jeunes, à l'accueil des femmes, à la conversion des ruraux et à la réinsertion du personnel des entreprises défaillantes.

Les entreprises locales appellent, à plus forte raison, les actions d'information, de conseil et de formation les plus étendues. Le concours des Compagnies Consulaires a ainsi été renforcé tant au sein de la Mission que vers l'ensemble de leurs ressortissants. L'une des actions les plus attendues se situe au niveau de la recherche de nouveaux débouchés. L'autre au niveau de l'adéquation d'un personnel qualifié aux multiples PME et de leur formation sur place.

En poursuivant la mission qui leur est propre, les partenaires, tout en privilégiant les actions de développement industriel et d'aménagement du Pays, cherchent à encourager les efforts du monde agricole, à favoriser les activités artisanales, commerciales et prestataires de services, créatrices d'emplois.

Que le Pays de Redon s'ouvre largement au secteur agro-alimentaire, qu'il accueille une décentralisation tertiaire, que tous les partenaires engagent solidairement de nouveaux moyens d'information et de promotion du Pays de Redon.

GEORGES FOUCHER
Chargé de mission du S.I.V.O.M.
coordinateur de la Mission

Les animateurs de la Mission

L'Equipe de la Mission de Développement Economique du Pays de Redon, installée au 1er étage de la Cité Administrative, 1, rue des Ecoles à Redon, apporte un concours complet aux créateurs et aux chefs d'entreprises. Les partenaires en sont ;

- Le Chargé de Mission du S.I.V.O.M., coordinateur de la Mission, Georges Foucher ;

- Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique représentées par la Délégation Consulaire de Redon, composée de Alban-Yves Aumont, directeur, Alain Vely, assistant technique PMI, Yolande Maury et Marie-Rose Roy, accueil et secrétariat ;

- La Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine représentée par Paul Le Prat, animateur des métiers.

Ils sont à votre disposition pour vous aider de leurs conseils, soit au cours d'une rencontre, soit en répondant à vos appels téléphoniques au 71.35.28.

A l'effort de promotion et d'animation sont associés Hervé Ménager et Jean-Marc Mérillot, ingénieurs au Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine.

Localisations industrielles et artisanales dans le Pays de Redon

Zones équipées	Superficie en hectares	disponibles	Desserte route	rail
Redon Portuaire	45	8,1	x	2 km
Redon Briangaud	25	5,0	x	2 km
Allaire	5,8	2,7	x	3 km
Avessac	4,6	3,5	x	3 km
Bains	2,6	1,3	x	8 km
Langon	6,8	2,5	x	2 km

Toutes zones équipées en eau, électricité, assainissement, téléphone, télex.

Port de commerce (trafic jusqu'à 1 500 tonnes) et magasins généraux à Redon.

Aérodrome D à Redon et internationaux à Rennes, Nantes et Saint-Nazaire.

Zones projetées				
Saint-Jacut	40	-	x	x
Redon Cotard	4	-	x	2 km

Aménagement de zones industrielles et artisanales. Construction et financement par le S.I.V.O.M. de Redon : d'usines clés en mains ; d'ateliers-relais - AR - d'ateliers modulaires évolutifs -AME.

Nombreux terrains disponibles sur des sites ruraux (130 ha) et possibilité de locaux industriels et artisanaux, aménageables par le S.I.V.O.M. de Redon.



Port de commerce : une capacité d'accueil de 1.500 t.

PROMOTEURS - INDUSTRIELS - ARTISANS
Où vous adresser ?
MISSION DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE REDON
1, rue des Ecoles, 35600 Redon - Téléphone : (99) 71.35.28

Quel tourisme pour les pays de Vilaine ?

On a beaucoup écrit sur le tourisme depuis des décades, on y a consacré des ouvrages, des études, certains en vantant les mérites, d'autres en dénonçant les méfaits...

Certes, comme toute activité humaine, le tourisme a du bon et du mauvais, des avantages et des inconvénients. Il est cependant des réalités dont il faut savoir tenir compte : il y a toujours eu des "touristes", l'espèce humaine étant curieuse de nature ! Nous sommes tous, les uns et les autres, à un moment ou à un autre, des "touristes". L'homme du XX^e^ siècle a un besoin vital de repos et d'évasion ; les "congés payés", conquête du front populaire, ont donné au plus grand nombre cette possibilité d'évasion, il convient de s'en souvenir. Le tourisme est aussi un moyen de culture, donc d'enrichissement de l'homme.

Partant de ces quelques données élémentaires, il apparaît aussi vain de vouloir condamner le tourisme une fois pour toutes, que d'en faire comme certains une panacée ! Le problème est beaucoup plus de réfléchir sur le fait suivant : "puisque tourisme il y a et il y aura, quelle forme doit-il prendre, quel type de tourisme et partant, de touristes peut-on imaginer dans notre pays, sachant que nous ne pouvons nous classer comme pays "a-touristique".

UN CONSTAT

Le pays de Redon comme beaucoup d'autres pays a forte dominante agricole, en Bretagne ou ailleurs, a malheureusement connu un fort courant émigratoire. Ceux qui ont quitté le milieu familial pour peupler les banlieues d'abord, les Z.U.P. ensuite, des villes industrielles ont une propension naturelle et, oh combien, normale à revenir vers leur pays d'origine, vers le berceau familial où vivent d'ailleurs toujours de nombreux parents et amis.

Ce pays de Redon, s'il a connu depuis une quinzaine d'années une importante transformation dans son paysage : remembrement, assèchement de marais, déboisement, n'a pas été atteint par des implantations touristiques du style "Marinas" ou "Super-Station" et l'on en connaît trop en certains bords de mer ou encore en montagne.

Cependant, certains phénomènes de réurbanisation anarchique sont parfois à regretter et poseront, à terme, de nombreux problèmes à la population elle-même.

Cet aspect, d'une nature relativement préservée, est facteur d'intérêt pour tous à commencer par les résidents eux-mêmes.

Un passé historique riche, un art religieux populaire disséminé, qu'il importe de savoir découvrir, l'omni-présence de l'eau, sont autant de points qui, bien sûr, attirent le visiteur et le retiennent. Si on ajoute à ceci les traditions toujours vivantes et le goût de la fête, destinés avant tout à la population locale elle-même et sous son impulsion, on peut dire que le pays de Redon rassemble tout ce qui fait l'intérêt d'un "tourisme vert", c'est à dire implanté en milieu rural.

UN TOURISME D'ACCUEIL

A partir de ce constat, nous sommes amenés à dire que le tourisme en Pays de Vilaine, est un tourisme d'accueil et que tout développement éventuel, doit aller dans ce sens. Nous sommes loin, ici, du "tourisme-consommation" habituel des sites de montagnes, stations de sports d'hiver, ou des "Grand-Motte" et autres "Grau du Roi".

Si l'accord se réalise sur cette notion, on est amené à penser que tout aménagement doit servir en priorité à la population locale, s'il y a organisation dans un domaine ou un autre, elle ne peut se cantonner aux deux sur les mois de vacanciers.

Ainsi, la mise en place de sentiers de grandes ou de petites randonnées, réalisée par des groupes locaux, permet des randonnées de week-end tout au long de l'année, qui se font actuellement. Une piscine ouverte dans telle commune, doit servir à l'apprentissage des scolaires au cours de la période de classe. Un gîte aménagé dans de vieux bâtiments d'exploitation peut être loué hors-saison ou permettra de recevoir la famille dans de meilleures conditions.

Vu de cette façon, ce "tourisme-accueil" doit permettre aussi à la population, d'améliorer son cadre de vie et donner au pays des qualités supplémentaires. Par ailleurs, l'échange qui se fait naturellement entre résidents et passagers, est enrichissant pour les uns et les autres, car on peut penser que jamais la densité touristique possible de ce pays n'entraînera de phénomène de rejet, ce qui n'est pas vrai dans d'autres régions. Le Pays a des attraits certains, mais il ne cristallisera jamais, et c'est tant mieux, les grandes ruées saisonnières que l'on connaît.

MAITRISER LE TOURISME

Dans la mesure où ce tourisme doit rester un tourisme d'accueil, à caractère essentiellement familial et social, la population locale peut et doit en rester totalement maîtresse, c'est primordial.

Ainsi, les aménagements possibles, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, camping à la ferme, permettant une amélioration du patrimoine bâti, doivent rester la propriété des gens du pays.



De même, les communes peuvent, à partir des règles des P.O.S. et S.D.A.U., maîtriser et empêcher tout développement de constructions anarchiques ; il importe, en effet, de conserver à ce pays, son caractère.

Il semble, par ailleurs, essentiel que la population conserve son patrimoine, évitant par là les conflits possibles liés à la présence de résidences secondaires, ou à la spéculation sur les terrains qui serait un obstacle à la vie agricole. Il convient donc que les propriétaires actuels restent très vigilants dans ce domaine.

Il doit y avoir harmonie entre tourisme et vie rurale ; certains secteurs sont propres à l'agriculture et doivent le rester, d'autres sont plus propices au tourisme mais peut-être sans oublier également que certaines zones doivent être préservées pour une protection de la flore et la faune indispensables.

Ainsi, transformer un marais permanent, riche en oiseaux, rongeurs, fleurs, en plan d'eau propice aux dériveurs et aux propulseurs, serait une aberration si nous voulons conserver à notre type d'accueil cet aspect de découverte du milieu et de lien avec la nature.

A partir du moment où le tourisme devient un poids, il se nuit à lui-même et perd la qualité que nous sommes en droit de vouloir lui garder.

LES EQUIPEMENTS

Nous avons cité plus haut l'existence du patrimoine ancien, il importe que celui-ci, restant propriété de la population locale, soit remis en valeur et aménagé. Dans certaines régions, les gîtes ruraux ont pris de l'importance, la situation des Pays de Vilaine centrée par rapport à Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, doit d'ailleurs permettre une exploitation sur l'ensemble de l'année par location en fin de semaines, courts séjours, etc... Certains campings communaux existent déjà, il convient de les mieux faire connaître pour une plus longue utilisation. Certaines communes ont ouvert des gîtes, d'autres peuvent également le faire, et un réseau de clientèle peut se développer avec les grandes villes proches par l'intermédiaire des équipements de loisirs et équipements sociaux de quartiers, ou des organismes de tourisme social. Les Pays d'Accueil des "3 Rivières" en Loire-Atlantique et de "Rochefort en Terre-Questembert" en Morbihan, développent hardiment ces formules.

Il serait également intéressant de voir se développer un accueil des enfants des zones urbanisées par un échange "Ville-Campagne". Certaines expériences intéressantes ont déjà été menées dans ce sens avec Rennes par exemple.

Il serait aussi très souhaitable de voir s'ouvrir des aires de camping, des campings à la ferme, ainsi que des "tables-d'hôtes", "Chambres d'hôtes". Certaines régions de Grande Bretagne connaissent ainsi la multiplication des "bed and breakfast", complétant un équipement hôtelier toujours forcément réduit, parce qu'onéreux et non rentable hors saison. Par ailleurs, cette forme d'accueil développe les contacts entre résidents et visiteurs, pour le meilleur profit des uns et des autres.

Enfin, toutes les formes de tourisme itinérant : sentiers, circuits vélos par location, descentes de rivières en canoës, méritent d'être encouragées parce-que non polluantes et amenant les personnes et la collectivité à se mobiliser pour préserver son cadre de vie.

Nous savons que les préoccupations des gens de ce pays se situent actuellement ailleurs : la grave crise économique, la réduction permante du nombre d'emplois, causent à tous de nombreux soucis.

Nous savons aussi que le tourisme ne résout pas ce type de problèmes et que les réalités quotidiennes demeurent malheureusement. Cependant, il peut permettre, si nous savons nous en préoccuper intelligemment, un certain nombre d'avantages pour l'ensemble de la population, à ce titre, il nous semble indispensable de ne pas l'ignorer, mais plutôt, de le prendre en compte de façon rationnelle et judicieuse.

JEAN-LOUIS LATOUR

Président de l'Office Touristique des Pays de Vilaine

Vous voulez un billet d'avion ?
Un billet S.N.C.F. ?
Un passage maritime ?
NORD SUD voyages
Vous en avez besoin **tout de suite ! ?**
GALERIE ARMORIC
REDON Tél. 71.01.68 - 71.06.56
LA SEULE AGENCE QUI PEUT VOUS DONNER CE SERVICE

La renaissance d'une identité culturelle

En raison d'une situation géo-administrative aberrante, les Pays de Vilaine ont mis de nombreuses années avant de se structurer sur le plan culturel. Et, encore, les organisations en place ne sont pas à l'abri de toute remise en cause de leur aire géographique, de leur compétence.

Mais, il y aurait fort à parier que cela ne se ferait pas aisément tant s'est renforcé le désir, notamment chez les jeunes, d'affirmer la réalité de leur "pays" en dépit de tous les obstacles.

Le premier germe de cette organisation en pays, est apparu avec la création du Centre Culturel du Pays de Redon, il y a une dizaine d'années, rassemblement des associations culturelles locales (Foyer des Jeunes, Groupes de théâtre, Ateliers d'Art, Ecole de danse, Cercle Celtique), appuyé par la municipalité de Redon.

Ce Centre, après une vie assez active, concrétisée notamment par l'édition d'un bulletin de liaison et de quelques manifestations, s'est mis à végéter, faute de moyens financiers, faute peut-être aussi, d'un projet culturel clair.

Entre temps est né le COCAPAR, Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine, premier Comité d'expansion en milieu rural interdépartemental de France qui avait capté une grande part des énergies locales.

Très vite, ce dernier s'intéresse aux actions culturelles, en particulier auprès des jeunes, estimant que le renouveau du pays passait par leur maintien sur place et donc leur attachement à celui-ci. Cela impliquait une redécouverte, par la jeunesse, de ce pays, de ses valeurs, de ses potentialités.

En 1971, la Fédération des Foyers de Jeunes des Pays de Vilaine était créée avec 8 foyers. Rapidement, elle obtenait le concours financier de la Rénovation Rurale de l'Ouest, qui lui permettait de recruter un permanent, chargé de coordonner les actions et surtout d'assurer une pérennité à ces foyers, centres d'animation socio-culturels de base de l'espace rural, en favorisant l'éclosion régulière d'animations bénévoles.

Malheureusement, l'aide de la Rénovation Rurale étant dégressive, ce poste fut menacé à plusieurs reprises, le relais financier n'étant pas pris localement ou départementalement, en raison précisément, du caractère inter-départemental de la structure.

Aujourd'hui, la Fédération ne dispose plus que d'un demi-poste de permanent bien que son audience se soit accrue (18 foyers aujourd'hui, représentant plus de 2 000 jeunes). Les foyers et la Fédération ont donc recours quasiment exclusivement au bénévolat. Sensiblement au même moment, se créait, toujours à l'initiative du COCAPAR, un nouvel organisme : l'Office Touristique des Pays de Vilaine (1971).

3 MOIS DE FESTIVAL

Cet Office couvrant une vingtaine de cantons, s'était donné comme mission la mise en valeur et la promotion touristique des Pays de Vilaine. A cette fin, il chercha asez rapidement à attirer l'attention des grandes villes proches (Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Vannes) sur ces pays. Il le fit par l'édition de divers documents (cartes des sites et monuments, circuits touristiques) mais aussi par l'organisation de manifestations culturelles qui permettaient à chaque fois de rappeler l'existence des Pays de Vilaine. Ainsi naquit l'idée du Festival d'Art Sacré des Pays de Vilaine, qui dura deux ans, et réunit, la première année 40 manifestations de haute qualité sur trois mois, dans 21 communes rurales (le plus long festival de France).

Ce festival avait, par ailleurs, pour but, il faut le souligner, d'assurer la rémunération du personnel de l'Office Touristique, car ce Festival ne fut pas déficitaire, contrairement à bien d'autres. L'Office Touristique, amené à s'engager très avant dans l'action culturelle pour pouvoir vivre (un cadre permanent et une secrétaire) en oublie parfois l'action touristique et il ne tarda pas à apparaître des divergences sur ses orientations : divergences qui bloquèrent son action pendant deux ou trois ans.

PAR JEAN BERNARD VIGHETTI

Il y a six mois environ, ce problème s'est trouvé résolu. Un nouveau conseil d'administration a été élu. De nouvelles orientations ont été données.

La situation, il faut le dire, avait évolué entre temps sur le plan culturel. Une Association Musicale des Pays de Vilaine avait vu le jour en 1974, et se chargeait plus spécialement des concerts de musique classique et de la relance des orgues de Redon. En 1977, elle proposait même la création d'un Campus Musicali international au Collège de Saint-Conwoïon à Redon.

UN CENTRE CULTUREL DE PAYS EN ESPACE RURAL

En janvier 1975, un autre organisme, le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, prenait son essor et décidait de s'engager résolument vers la promotion et le renouvellement du patrimoine culturel local. Il estimait en effet, que toute culture authentique devait être enracinée dans un terroir. Une culture populaire existait encore en Pays de Vilaine. Il convenait donc de la recueillir, de la transmettre, de la mettre en valeur et de la renouveler, non pas en reprenant servilement les héritages du passé, mais en l'adaptant à notre époque.

Dès l'origine, le Groupement a rassemblé des personnes intéressées par les divers aspects culturels et naturels des Pays de Vilaine, il se voulait en quelques sorte, un véritable Centre Culturel de Pays en espace rural. Il a comporté immédiatement des sections archéologie, histoire, habitat, milieu naturel, traditions populaires ; puis sont venus se greffer des sections animation (veillée contemporaine, veillées échanges intercommunales) sentiers.

Le Groupement a organisé des conférences, des colloques d'audience nationale : colloque national des oiseaux d'eau, sur l'arbre et la haie ; surtout des randonnées pédestres en Pays de Vilaine, lancé des fêtes. Il a publié divers cahiers (contes et nouvelles, marais, oiseaux d'eau), une revue (la Civelle), 3 disques. Il a collecté plusieurs milliers de chansons traditionnelles (dont une partie a été remise à Dastum), réalisé plusieurs films, montages audio-visuels...

Mais deux actions conviennent plus particulièrement d'être notées : la Bogue, concours de chants traditionnels de Haute-Bretagne, unique en Europe par le nombre et le caractère authentiquement rural de ses participants qui, depuis bientôt un lustre rythme, le mois d'Octobre, le mois de la Teillouse, la célèbre foire aux châtaignes du Pays de Redon. Ensuite, les écoles du Groupement qui réunissent depuis près de trois ans plus de 400 enfants pour l'initiation à la musique et à l'expression graphique, à partir du patrimoine local exclusivement.

Le courant créé par le Groupement a encouragé d'autres initiatives : le Cercle Celtique de Redon, qui, brutalement ressuscité, a lancé une troupe de théâtre et des tournées charrettes, le groupe Dihun, langue bretonne issu du Cercle qui propose de nouvelles formes d'expressions scéniques de la danse bretonne, en voie d'être adoptée par de nombreux cercles à la recherche d'une chorégraphie bretonne contemporaine, le Carouet, enfin, relais du Groupement pour la Basse-Vilaine.

Enfin, il convient de signaler la renaissance partielle du Centre Culturel du Pays de Redon, sous forme d'un Office municipal (1979) au sein duquel se regroupent les différentes associations culturelles redonnaises.

En cette fin d'année 1979, la plupart des structures créées depuis 1967 au niveau du pays, apparaissent comme particulièrement vivantes. Même celles qui avaient connu une certaine léthargie relèvent la tête actuellement. L'on peut affirmer, sans grand risque d'erreur, qu'il n'y a pas d'autres pays aujourd'hui en Bretagne qui aient su rassembler un tel nombre de militants bénévoles dans le domaine culturel.

JEAN-BERNARD VIGHETTI

Président du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine



Quels arbres pour demain ?

Foire Teillouse : samedi 27 octobre

"Une grande récréation populaire"

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

TAVERNE AUX MARRONS, samedi 27, dimanche 28, dégustations de châtaignes - vente de châtaignes - cidre doux.

LA BOGUE D'OR, dimanche 28 octobre à 14 h, nouvelle maison des fêtes de Bellevue

Eliminatoires : 5 octobre : Tréal, 7 octobre : Pléchatel, 19 octobre : Limerzel, 20 octobre : Fegreac et autres lieux.

Concours de conteurs : vendredi 26 à 20 h 30 ; de sonneurs de couples : samedi 27 toute la journée ; animation dans les rues ; de Diatoniques : samedi 27 après-midi.

IIIème CARREFOUR DE LA FOIRE TEILLOUSE - Colloque organisé par le COCAPAR : "Quels arbres pour demain ?" et exposition à l'Abbaye de Redon, avec la participation de Dominique Soltner, l'INRA, les Chambres d'Agriculture et des administrations.

ANIMATIONS - 12-13 octobre : inauguration de la maison des fêtes de Galerne : spectacles, expos - 19 octobre : spectacle chorégraphique du groupe "Dihun" - 20 octobre : concert d'orgues à l'Abbatiale -24 octobre : récital Wallon.

Tous les soirs du 22 au 27 octobre : veillées musicales, poétiques...

La Bogue d'Or de Redon



Bogue 78 : Albert Poulain

La Bogue d'Or apparaît comme une grande réalisation bretonne, une action de base, capitale pour l'avenir et qui donne confiance, au même titre que la restauration des Festoù-Noz, l'animation du Trégor par les Beilhadegou, la formation des sonneurs et les cours de breton, Dastum et Diwan... toutes activités qui travaillent, recréent et diffusent la matière de Bretagne.

Mais pour réaliser, il faut des structures et des organisateurs, si l'on veut être efficace. Le concours de la Bogue d'Or est une des nombreuses activités des équipes qui composent le Groupement Culturel des Pays de Vilaine dont le siège est au Centre Social, rue Pabois à Redon. Ses activités recouvrent pratiquement toute la vie culturelle et l'environnement de cette région passionnante.

La Bogue d'Or a été créée en 1975 et touche par ses éliminatoires un territoire d'une cinquante de kilomètres de rayon autour de Redon, situé par tiers sur le Morbihan gallo, la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine.

Le bassin de la Basse-Vilaine est une région ou le Chant a toujours été à l'honneur. Cependant, ces dernières années, faute d'occasion de s'exprimer, le chant populaire semblait à l'agonie et l'était réellement. Et pourtant, encore vers 1950, les derniers grands mariages réunissaient 250 à 300 personnes, plutôt 250 à 300 chanteurs car du matin à la nuit avancée tout le monde chantait que ce soit au cours des cortèges, des cérémonies, des repas, des danses... En comparaison, les mariages d'aujourd'hui sont habituellement plus tristes que les enterrements d'alors.

Il était grand temps de souffler sur les dernières braises.

5 000 AIRS ENREGISTRÉS

C'est le cas depuis 5 ans, environ 700 chanteurs traditionnels, 20 sonneurs d'accordéon et une quinzaine de conteurs ayant participé à la Bogue.

Le nombre des personnes touchées est de 8 à 10 000 car il faut tenir compte que les éliminatoires sont tournantes et touchent de nouvelles communes chaque année.

Les chiffres ne donnent pas l'évolution presque palpable de la qualité d'expression, de conviction des chanteurs. Le répertoire se reconstitue car les interprètes ont maintenant à nouveau la fierté de ne pas chanter la même chanson déjà entendue : cela a été surtout très sensible en 1978. C'est donc que le répertoire s'enrichit et copieusement.

A ma question de savoir qui lui avait appris sa dernière chanson, une concurrente cultivatrice m'a répondu : "Mon mari se rappelait de 3 couplets, moi, je connais l'air, avec les parents et les voisins, on a réussi à tout retrouver".

Cette jeune femme en était très heureuse, autant que la concurrente de 78 ans d'une année précédente qui, gagnante de la Bogue, en avait eu sa vie illuminée, étonnée de voir que tant de gens appréciaient son savoir et ses chansons.

Sans la motivation de la Bogue, qui est avant tout une rencontre, un prétexte à chanter selon l'habitude de cette région avant d'être un concours, beaucoup de chansons seraient oubliées définitivement. Maintenant, 5 000 airs de ce pays sont enregistrés et c'est tant mieux, mais comme c'est mieux lorsque ces chants sont aussi et avant tout sur les lèvres.

Les éliminatoires sont prises en charge par des organisations locales : Foyers de Jeunes, maisons de la culture, associations déjà membres par ailleurs du Groupement Culturel. Ceci est indispensable pour des raisons matérielles et pour motiver la population locale. Un jury itinérant suit chaque éliminatoire et retient les meilleurs chanteurs, en essayant d'avoir des représentants de chaque terroir.

Pour la finale, une trentaine de personnes prend en charge toute l'organisation. C'est une équipe très efficace qui réalise un travail souvent ingrat. Certains n'ont jamais vu le concours lui-même, occupés aux stands, à la sono, au bar, à la décoration. Tous le font pour leur pays, pour la valorisation du patrimoine de leur peuple.

Il est permis de rêver : à quand une telle organisation dans chaque pays de Bretagne ? Ce n'est pas une utopie mais bien une possibilité à la portée de chaque pays breton.

Imaginons un peu le nombre de personnes pouvant s'exprimer et redécouvrant leur vraie culture...

Les grandes fêtes et manifestations bretonnes ont droit à notre sympathie mais elles sont à usage externe. Combien est plus important une veillée dans un quartier où les gens se re-cultivent dans leur sensibilité. La Bretagne aura son évolution personnelle, sa philosophie propre mais n'attendons de miracle : rien ne se fait sans semer et travailler la couche arable.

MARCEL COUËDEL. LOUDÉAC

membre du Jury



Recueillir, transmettre, renouveler

Animation d'été à l'abbaye de St-Conwoïon



Depuis un certain nombre d'années, lorsque la vieille abbaye voit s'évader ses collégiens pour les longues vacances d'été, il est organisé, tout au début juillet, à l'ombre de la vénérable tour Romane, un stage ouvert à tous, mais plus particulièrement fréquenté par les enseignants du grand Ouest et, ce, à l'initiative de J.B. Lelièvre, Conseiller général de Redon. D'abord axé sur la musique, ce stage est depuis deux ans orienté sur la découverte des "Arts plastiques". A cette occasion, il était fait appel aux artistes et artisans locaux pour présenter leurs œuvres tant aux stagiaires qu'au public redonnais.

Quelques animations musicales avaient lieu également dans le cloître Richelieu, donnant un intérêt supplémentaire à cet ensemble.

En 1979, l'Office touristique des Pays de Vilaine a pensé qu'il serait intéressant à plusieurs titres, d'étoffer cette démarche bien engagée : d'une part, en l'étendant dans le temps, d'autre part, en lui donnant plus d'ampleur en particulier, en ce qui concerne les animations.

Redon a la chance de posséder un ensemble architectural religieux d'une rare qualité, unique en son genre en Bretagne, grâce en particulier, à l'abbatiale romane du XXII[e] siècle, qui attire chaque année nombre de visiteurs amateurs d'art roman ; par ailleurs, le chevet gothique, d'une grande qualité également, dominant les cours intérieures de l'ancien monastère, est un décor admirable pour tout spectacle nocturne ; enfin, le cloître du XVII[e], au jardin bien dessiné, à l'accoustique admirable, permet l'audition de petites formations musicales du plus grand intérêt, complétant ainsi les concerts d'orgues donnés tout au long de l'année dans l'abbatiale.

Partant de ces données, le Comité d'Animation créé pour la circonstance, a souhaité attirer l'intérêt d'une population locale qui trop souvent ne voit plus ce qui la touche de tout près, ainsi que celle des visiteurs de la région, en animant ces vieilles pierres chargées d'histoire, pendant deux fois quinze jours en juillet et en août.



Lors de l'inauguration

LE RAYONNEMENT DES VIEUX BÉNÉDICTINS

Cette opération, dans l'ensemble bien suivie par un public non préparé, peu informé, le budget publicitaire étant réduit au minimum, a été réussie et mérite d'être renouvelée à l'avenir car elle présente trop d'intérêts pour ne pas être poursuivie :

- intérêt pour les redonnais qui doivent se sentir à l'aise au sein de l'Abbaye perdant ainsi un peu de son austérité ;
- pour les visiteurs en recherche, souhaitant une approche culturelle de notre région ;
- pour les participants : artistes locaux, artisans, musiciens, invités extérieurs, car il se dégage une joie réelle à s'exprimer dans un tel cadre.

Il convient donc, dans les années à venir, de donner de l'ampleur à cette manifestation et tout d'abord de lui trouver une définition : "Vers quoi va-t'on s'orienter à l'Abbaye de Saint-Conwoïon ? Cette année le théâtre ne figurait pas, doit il être présent ? et, si oui, quel théâtre ?".

La place est ouverte à la reflexion, à l'imagination, à la volonté aussi, et bien sûr, aux moyens, car il est indispensable de signaler que cette animation 1979 a été montée avec des moyens à peu près nuls ! Il importe donc, si on veut aller plus loin, trouver des supports assurant les organisateurs.

Un souhait : redonner à l'Abbaye de Saint-Conwoïon un rayonnement qui dépasse largement les remparts de l'antique Cité. La question du devenir de ces vieux murs est aujourd'hui posée : Nous lui voulons un rayonnement culturel régional et même inter-régional, l'animation d'été doit rentrer pleinement dans ce cadre.

Nous devons retrouver à partir de ces pierres immuables, le rayonnement des vieux bénédictins.

JEAN-LOUIS LATOUR
O.T.P.V.
membre du comité d'animation de l'Abbaye de Redon

Grand prix d'excellence national 76 du meilleur plat de tripes

Pierre AVERTY
CHARCUTERIE DES GOURMETS
Produits de Campagne Garantis Fabrication « Maison »
7, rue de Nantes - 56130 LA ROCHE-BERNARD
Téléphone : 08.60.55

Motoculture 2000
AGRI-PLAISANCE - Tél. 71.71.54 - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 20 000 FRANCS
TOUT le matériel pour parcs et jardins
Les motoculteurs **ROBIN** - *Les tronçonneuses* **DOLMAR** - *Les tondeuses à gazon* **SABO** *et* **MAC-GARDA** - *Les débroussailleuses* **FUJI ROBIN**
Les motobineuses **MERRY TILLER** EN PLUS...
Les motoculteurs italiens **PINZA** *et* **FERRARI**
A. LECOINTE
« Tournebride » BAINS-SUR-OUST - 35600 REDON



Cabinet Duguesclin s.a.r.l.

3, place Duguesclin - 56130 LA ROCHE-BERNARD

Tél. : (99) 90.60.40

AGENT IMMOBILIER FNAIM

Transactions immobilières - Administration de biens

Locations - EXPERTISES

Agence d'affaires - Contentieux

Rédaction de courrier et démarches

Adhérent à la Caisse de Garantie FNAIM, 129, Faubourg Saint-Honoré - PARIS

Le canton de Redon

PAR JEAN-BAPTISTE LELIEVRE

Le canton de Redon appartient depuis le 20 décembre 1789 au département d'Ille-et-Vilaine. La ville et le port de Redon appartenaient avant cette date au département de Vannes.

Compris entre le fleuve Vilaine et la rivière l'Oust, on peut dire que ce canton en tant que tel n'a pas d'unité géographique, ni économique. Il comprend, depuis l'association récente de la Chapelle St Mélaine et de Brain sur Vilaine qui a donné une nouvelle commune (dénommée pour respecter l'Histoire, la Chapelle de Brain) 5 communes rurales et la ville de Redon.

Brain sur Oust et Ste Marie de Redon. Villes satellites du pôle principal et qui ont su par une saine politique d'équipement et de logement en tirer parti.

Renac. A 14 km de Redon, elle doit maintenant et grâce à la déviation du CD 177 et à une politique identique d'équipement et de logement qui se met en place, en tirer le même avantage.

La Chapelle de Brain. Avec ses 900 habitants - 700 de la Chapelle St Melaine et 200 de Brain sur Vilaine - elle bénéficie de 50 % de toutes les subventions (avantage accordé aux communes fusionnées), doit réaliser les équipement qui lui font défaut et devenir une commune attractive. Elle doit jouer à la fois la politique du développement de l'agriculture, et de l'accueil des entreprises artisanales, et des activités touristiques : Brain sur Vilaine était la deuxième commune du département d'Ille-et-Vilaine (après Dinard) sur le plan de l'importance du nombre des résidences secondaires par rapport aux résidences principales.

Langon. Elle est située à 25 km de Redon et a parfois du mal à se situer dans le canton de cette ville. Elle a constitué avec Messac du canton de Bain de Bretagne et avec Guipry du canton de Pipriac, un syndicat d'aménagement de la moyenne Vilaine, qui a réalisé les équipements nécessaires à l'obtention du label "station verte de vacances". Le développement de cette commune est l'œuvre d'Isidore Renouard, député de la circonscription de Redon pendant de nombreuses années.

MAINTENIR LES JEUNES AU PAYS

L'activité dominante du canton de Redon demeure l'agriculture. Il faut ici noter les efforts faits en la matière dans les domaines du remembrement, de l'adduction d'eau, de l'électrification et de l'hydraulique et les résultats obtenus par les agriculteurs eux-mêmes : amélioration de la qualité du cheptel, amélioration très sensible des productions et en particulier de la production laitière.

Un effort doit être fait maintenant dans le développement des ateliers hors-sol et des petits élevages, dans la recherche au niveau des Pays de Vilaine, de la transformation sur place des productions locales.

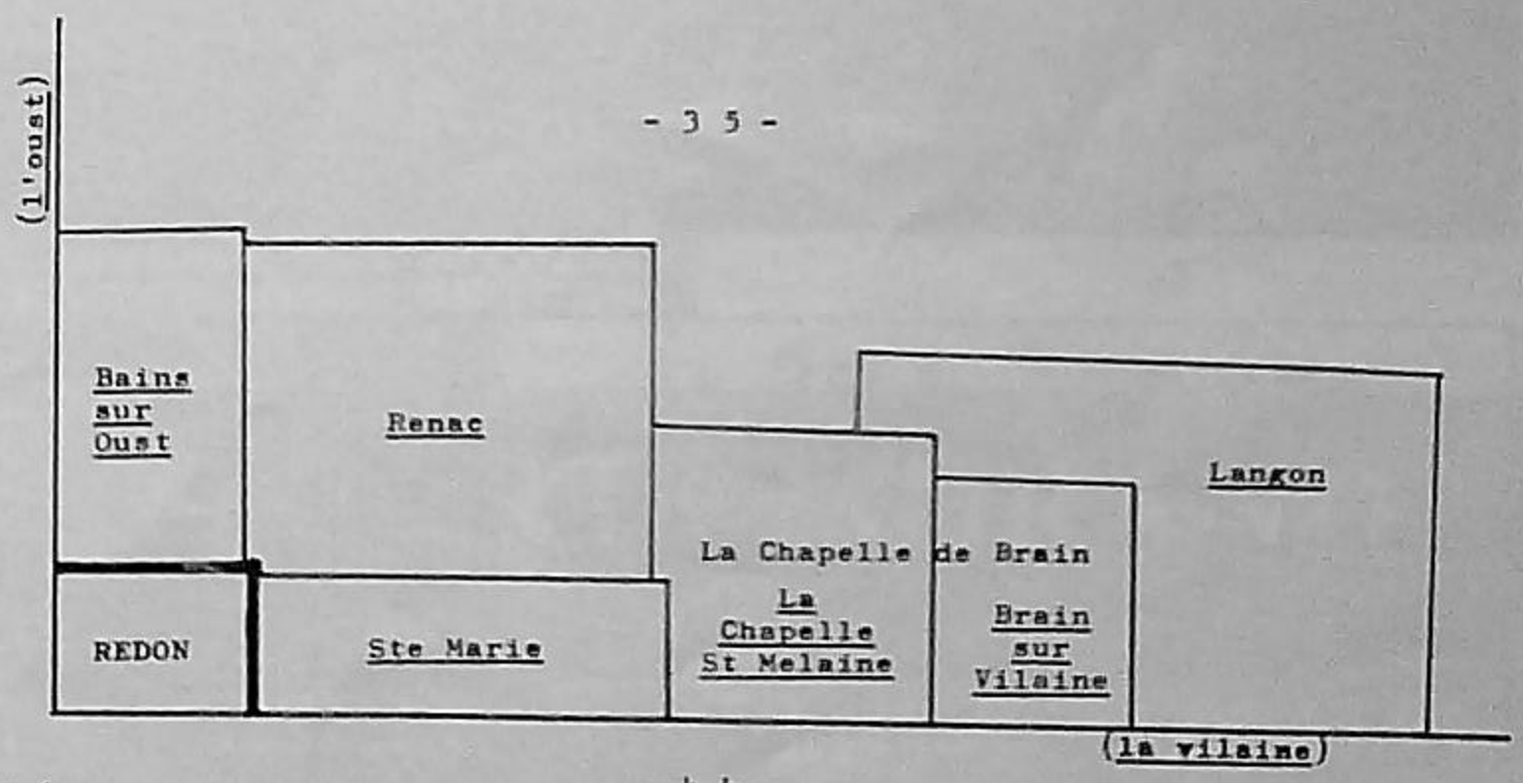
Le développement de l'agriculture constitue l'élément le plus sûr du maintien des jeunes au "pays". Des opérations d'amélioration des terres, en particulier par le drainage, doivent être entreprises dans certaines zones particulièrement humides.

Au niveau communal, la mise en place de plans de zonage s'impose afin de permettre à la fois la construction de maisons d'habitation (résidences principales ou secondaires) et la protection des terres agricoles.

Toujours créateurs d'emplois, l'artisanat et les P.M.E. constituent l'élément essentiel de l'activité dans le canton de Redon.

CHOMAGE : DEUX FOIS LONGWY

La commune de Redon qui devrait être la locomotive industrielle et culturelle de tout le bassin de la Basse-Vilaine n'a pas maintenu son



potentiel d'emplois industriels. La zone A.N.P.E. de Redon figure douloureusement en tête du tableau noir du chômage en Bretagne avec un nombre de chômeurs ayant à ce jour dépassé le double de celui de Longwy...

La zone A.N.P.E. de Redon est la deuxième "poche" de chômage du grand Ouest après St Nazaire. Les entreprises locales ne sont pas en mesure de résoudre seules cet important problème. Il s'agit là de la politique nationale que l'on souhaite depuis longtemps plus volontariste en faveur de l'Ouest et en particulier du Pays de Redon. Des créations d'emplois nouveaux s'imposent d'urgence par des aides aux entreprises existantes et créations d'entreprises nouvelles, dans les domaines industriel, tertiaire, public et agro-alimentaire en particulier.

Il est bien évident que le canton de Redon périclitera si la ville de Redon ne retrouve pas son rôle d'entraînement des activités du "Pays".

Des efforts importants ont été entrepris par les collectivités locales en particulier par le SIVOM de Redon (19 communes des trois départements) et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

- Garantie de l'emprunt pour l'installation de l'usine Rocher à Rieux : 800 millions de centimes.
- Opérations routières de désenclavement - Rectification des virages de Via sur la route Redon-Bretagne centrale : 200 millions de centimes.
-C. 177, route Redon-Rennes après l'achèvement de la déviation de Guichen-Pont Réan, on totalisera 10 milliards de centimes de travaux depuis 1971 (60 % financés par l'E.P.R.).
- En 1980/81, se réalisera la modernisation de la liaison de Redon avec Allaire par le pont d'Aucfer : environ 2 milliards de centimes.

"AIDE-TOI..."

Les collectivités locales ont donc investi dans ce pays plus qu'en aucun autre en Bretagne pendant ces huit dernières années. Il faut maintenant rentabiliser cet important investissement de fonds publics auquel s'ajoutent les 15 milliards de centimes investis dans le bassin de la Basse-Vilaine depuis la réalisation du barrage d'Arzal.

Alors je dis à l'Etat et à ses représentants : nous nous sommes aidés ; maintenant, aidez-nous.

JEAN-BAPTISTE LELIÈVRE

Conseiller général de Redon
Vice-Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine



La population jeune : de son maintien dépend l'avenir du Pays

Radio - Télévision - Hi-Fi

- Disques
- *Dépannage toutes marques*
- *Installation d'antenne TV et MF*

Patrick BELISSON
3, rue Lafayette
56200 LA GACILLY
tél. 08.50.65 -

HOTEL* - BRASSERIE - RESTAURANT

« *LE PRIEURE* »

E. TROADEC

Spécialités : Fruits de mer - Crustacés - Poissons

— Journaux —

56350 RIEUX

Téléphone : (99) 71.40.38



Ph. Daniel Thenadey

Ferme à Rieux près de Redon

56190 ARZAL
Tél. (97) 41.63.30

vous proposent
d'Avril à Septembre
ses

LES VEDETTES JAUNES



Promenades sur la Vilaine et Croisières sur les canaux bretons
Barrage d'Arzal

★ M.J.C. ★ ECOLES ★ FOYERS
★ MAISONS DE RETRAITE
★ COLLECTIVITES
★ ORGANISATEURS DE SPECTACLES

Nous pouvons mettre (gratuitement) à votre diposition des numéros périmés d'ARMOR-MAGAZINE pour les salles de lecture, les festoù-noz, les spectacles, etc.

Il vous suffit de prendre contact avec notre secrétariat pour indiquer le nombre désiré et le jour où vous prendrez ces numéros.

Du cuir au granit

Ils sont dix-sept. Pour l'instant. Et il y a de fortes chances pour que leur nombre s'accroisse vu l'audience qu'ils ont désormais acquise.

Travaillant le bois, la tapisserie, le granit ou le cuir, ils sont installés dans des vieilles demeures de la ville, achetées et restaurées par la municipalité. Celle-ci leur en donne libre jouissance pendant une période de deux années au termes desquelles un loyer modique est demandé aux artisans.

Formule originale qui a le double avantage de favoriser des réalisations artisanales et de permettre à certains des "locataires" d'organiser des stages dont les participants viennent de nombreux points du globe.

La participation de la municipalité se borne à faciliter l'installation des artisans pour qui il est faux de prétendre qu'ils sont "des salariés de M. Rocher". Pour éviter cet amalgame et dans le but, entre autres, de garantir la qualité du travail et de promouvoir la vente des produits, les artisans se sont récemment regroupés en association loi 1901.



Intégrés dans la ville, ils jouent un rôle d'animation en proposant des stages artisanaux. Ici Raymond Boterf



LA QUALITÉ...A PRIX LÉGERS
pour mieux servir économiquement votre table
codec
Route de Carentoir - LA GACILLY
Tél. : (99) 08.18.90

BIÈRES, VINS, COMBUSTIBLES
B. PRAUD
Avenue des Archers
LA GACILLY - Téléphone 08.17.86



TRANSPORTS MORAND
Voyages, excursions - Taxi, ambulance conventionnée
56200 LA GACILLY — Téléphone : 08.10.01

LE GRAND-FOUGERAY

Subir le sort des cantons ruraux ?

Le canton du Grand Fougeray, quatre communes : La Dominelais, Ste Anne s/ Vilaine, St Sulpice et Le Grand Fougeray, 4 200 habitants, est situé au sud du département.

Il s'agit d'un canton essentiellement agricole. La qualité des terres est très variée ; la pluviométrie est nettement inférieure à la moyenne. Depuis 10 ans surtout, un important effort d'équipement a été réalisé ; l'eau courante alimente maintenant tous les écarts, 500 postes téléphoniques ont été installés. Le remembrement de la Dominelais se termine avec la réalisation des travaux connexes ; celui de Ste Anne s/ Vilaine en est aux travaux d'étude, quant à celui du Grand Fougeray, la mise à quatre voies de la RN 137, sur 3 kilomètres de son territoire va permettre d'en réaliser une partie.

La surface des exploitations est déjà passée de 12 à 30 hectares. La réduction du nombre des exploitations a entraîné le départ de la terre d'une partie de la population active. Celle-ci a pu pour une part s'employer chez les artisans locaux relativement nombreux dans les métiers du bâtiment, ainsi qu'une triperie industrielle, mais le plus grand nombre doit se rendre chaque jour à Rennes à l'usine Citroën qui se trouve ainsi notre premier employeur à plus de 40 kilomètres.

L'ouverture en janvier 1978 d'une maison de retraite moderne a entraîné la création d'emplois féminins.

Le canton du Grand Fougeray, mal situé géographiquement, subit le sort de tous les cantons ruraux.

Trois éléments seraient indispensables pour assurer son développement :

1- Le mise à quatre voies de la RN 137 s'impose d'urgence. Il est aberrant que deux villes comme Rennes et Nantes ne soient pas reliées par une route moderne permettant, malgré une limitation de vitesse, des liaisons rapides. Cette voie expresse créerait sur son parcours un dynamisme qui n'existe pas et serait à l'origine d'implantations industrielles indispensables dans l'état actuel des liaisons routières.

2- La construction de maisons individuelles dont le nombre nettement insuffisant est responsable du départ de nombreux jeunes.

3 - La création d'usines du secteur agro-alimentaire permettant l'exploitation sur place des produits locaux. L'expérience d'industries-parachutées, sans aucun lien avec le pays, n'ayant eu pour résultat que de créer des chômeurs, n'est pas à renouveler.

NOËL CHEVALIER
Conseiller général
d'Ille-et-Vilaine



Combier-Mâcon

Ancien Palais de justice de la Duchesse Anne

le relais fulkérien
Hôtel
Bar - Restaurant
M. et Mme BIGNON JACQUES
5, rue du Chateau
35390 Le Grand-Fougeray
Téléphone : (99) 08.39.01

CARRIERES MEN-ARVOR S.A.
LA PIERRE NATURELLE ET SON ENVIRONNEMENT
B.P. 9 - 44290 GUEMENE-PENFAO - Tél. : (40) 79.24.79

DOLMEN

RN 4 - Carrefour de Pincevent
94510 LA QUEUE EN BRIE
Tél. (1) 594.09.53

RN 6 - Cachepied
69720 St-LAURENT-de-MUR
Tél. (78) 40.82.98

Rue Augustin-Fresnel
Zone Industrielle
37170 CHAMBRAY-les-TOURS
Tél. (47) 27.01.45

Allée du Lac
87500 ST-YRIEIX La Perche
Tél. (55) 75.93.10

auberge de la Roche
RESTAURANT - CRÊPERIE



Gérald LORIN
44170 MARSAC-SUR-DON
Fermeture le mardi

REPAS D'AFFAIRES
Pour réserver :
Tél. (40) 79.52.00

De l'astaciculture à l'élevage des grenouilles

Passer de l'élevage de l'écrevisse à celui de la grenouille lorsque l'on est peu orfèvre en la matière, et réussir pleinement dans ces deux entreprises, relève à n'en pas douter d'une obstination peu commune. C'est ce qu'est parvenu à réaliser Michel Fournis, à Guémené-Penfao. Actuellement le seul en France à être habilité pour l'élevage d'écrevisses en eaux fermées, il dispose de 40 000 m² de bassins où la densité d'élevage de l'Astacus Leptodactylus (écrevisse turque) est de 50 reproducteurs au m² - ou 600 jeunes la 1ère année, 200 la 2ème et 70 en période d'engraissement.

Michel Fournis espère relancer l'élevage de ces crustacés décimés au siècle dernier. Tout comme il compte en grande partie stopper la régression - récente - des grenouilles. Et faire en sorte que d'importatrice, la France devienne exportatrice de ces animaux aux cuisses si délicates.

L'éleveur en est encore au stade des expériences pour parvenir au développement optimum de ces invertébrés. Son centre ne sera opérationnel que l'an prochain. Ajoutons que Michel Fournis, grâce à sa volonté - et sa réussite - de protéger des espèces en voie de disparition, est souvent sollicité aussi bien au niveau français qu'à l'échelon international. Pour l'enfant de Guémené-Penfao "devant le danger sans cesse croissant des nuisances, et notamment la pollution, il nous faut apprendre à conserver les espèces, à les produire, si nous-mêmes voulons voir l'an 2000".

BAIN-DE-BRETAGNE

«Que l'état respecte ses engagements...»

Le canton de Bain a plus de 13 500 habitants, et est par son développement économique l'un des plus importants du département ; situé au centre de l'arrondissement de Redon, il forme avec les cantons du Sel et du Grand Fougeray, et une partie des cantons de Pipriac et de Guichen, ce que l'on appelle le "Pays de Bain".

Tous les grands équipements sont réalisés (électrification, eau, téléphone, scolaires, sportifs...) seule manque une piscine couverte et chauffée, qui serait opérationnelle toute l'année.

Malgré ces réalisations, les élus de ce canton et du Pays de Bain sont inquiets pour l'avenir ; ils savent que l'avenir se construit jour après jour, et depuis des années ils attirent l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation continuelle de la desserte de la Bretagne. Nous en souffrons déjà terriblement, signalons 2 cas précis :

Desserte ferroviaire *: Les 45 000 habitants du Pays de Bain, ont une gare à Messac-Guipry, dont l'existence au centre de cet arrondissement est vitale pour son développement.*

Sans aucun préavis, sans aucune concertation, des technocrates parisiens irresponsables ont décidé, le 1er octobre 1978, de supprimer les arrêts d'express dans cette gare !

Décision inique, injustifiée et injustifiable, qui révolte toutes les populations. Sursaut exceptionnel : la totalité des élus de ce département (maires, conseillers généraux), est venue au Secours du Comité de soutien, pour demander avec lui que soit rétablie la situation d'avant le 1er octobre 1978.

Devant ce mépris d'une administration pour les populations et les élus, nous avons fait appel au Président de la République pour qu'il nous donne satisfaction.

Route Rennes-Nantes *: L'Etat a fait "cadeau" des ex-routes nationales, ne conservant que la R.N. 137, inclus dans un vaste "projet" dit route des estuaires ! Vaste blague, car cette réalisation en totalité n'est même pas envisageable pour les premières décades de l'an 2 000 !*

Chaque mois, chaque année, le temps nécessaire pour aller à Nantes ou à Rennes s'allonge dans des proportions considérables... à tel point que voici peu de temps, un Préfet de Région devant venir à Messac, préférait prendre un hélicoptère, plutôt que "de perdre 3 heures de route" (distance : 40 km...).

Les Conseillers Généraux de Redon, et avec nous tous les Conseillers généraux de ce département demandent sans cesse à l'Etat de respecter ses engagements !

Dans ces deux cas précis, l'Etat montre le mépris qu'il a pour les représentants légitimement élus ; il ne tient aucun compte de nos exigences.

A Paris, il a été décidé que les investissements importants seront réservés uniquement aux régions frontalières, et sciemment l'Etat met la Bretagne au rancart de la France, au Rancart de l'Europe.

Voici peut de temps, souvenez vous, le pdg de l'E.D.F., le technocrate Boiteux, nous lançait à la face que "les Bretons allaient payer leur électricité plus chère que les autres Français" !

Jusqu'à ce jour, tout ce que l'Etat a trouvé de bon dans notre région, c'est de prendre ses fils pour en répandre le sang sur les champs de bataille ; il faut que cela cesse et que chacun d'entre nous comprenne que le développement de notre Région dépend de son désenclavement, et que cela est l'affaire de tous.

Nous contribuons au financement du déficit des transports parisiens ; demandons donc aux parisiens de venir à leur tour financer les grandes opérations d'équipements ferroviaires et auto-routières en Bretagne.

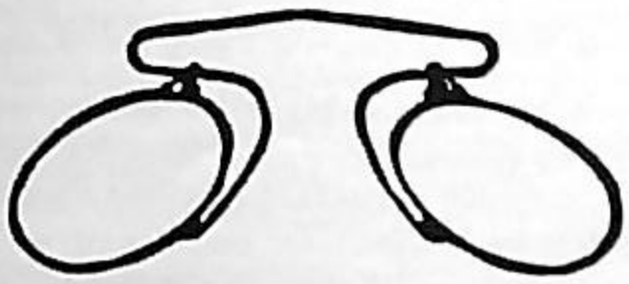
CONSTANT HUBERT
Conseiller général



Ph. André Bars

Optique Médicale

J. BACHY
OPTICIEN DIPLOME D'ETAT

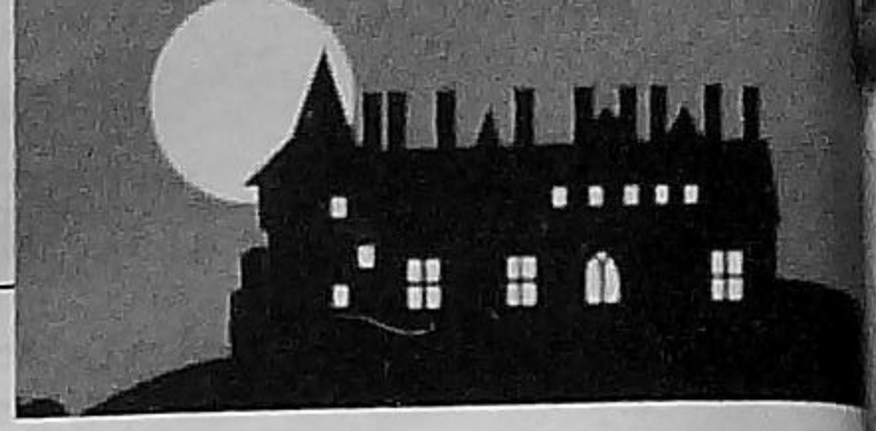


8, rue de Loheac
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Tél. : 47.81.54
10, rue Nationale
35150 JANZE
Tél. : 47.18.35

BABY - CLUB
Habille de la naissance à 8 ans
puériculture - landaus - layettes - jouets - meubles d'enfants
Carte de fidélité
Place Saint-Martin
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Tél. : 47.77.53



FIN DU SPECIAL PAYS DE VILAINE



D'hier et de demain,

Les riches heures du château de la Roche-Jagu

Les projecteurs se sont éteints, les tréteaux du théâtre de plein air ont été démontés, les expositions ont déserté les grandes salles, les arbres centenaires déjà se parent des somptueuses couleurs de l'automne, est-ce à dire que, la "saison" achevée, la vie s'est éteinte au château de La Roche-Jagu ? Non point, le parc demeure accessible à tous, la crêperie continue d'attirer les gastronomes, et dans leur antre, au milieu des dossiers, des études réalisées cet été, des notes prises, des photos témoins, des affiches-souvenir, Marie-Paule Lucas et Pierre Zobel, paufinent leurs projets, fourbissent leurs arguments, thésaurisent les idées et les suggestions.

Lorsque le Conseil Général fit l'acquisition du château de La Roche-Jagu, son objectif essentiel était que la population s'approprie un lieu qu'elle avait contribué à restaurer - lieu historique et patrimoine culturel, et que, s'appropriant ce lieu, elle s'approprie aussi son histoire.

Actuellement, en Bretagne, on assiste à une recherche de la mémoire collective. L'être humain "normalisé" par le modernisme, angoissé dès qu'il se penche sur la métaphysique et la technocratie, ressent le besoin d'un retour aux sources ; il tend la main vers le passé, d'où cette résurgence de la musique ancienne et traditionnelle, de recherche d'identité au travers des contes et coutumes des "anciens".

SOUS LE SIGNE DE LA PARTICIPATION

Pour Marie-Paule Lucas et Pierre Zobel, responsables de l'animation du château, œuvrant dans une même démarche culturelle, déterminer le programme de la saison 79, c'était répondre au vœu du Conseil Général souhaitant qu'un maximum de gens du pays mais aussi de touristes (souvent des Bretons travaillant à l'extérieur) aient envie de venir en ce lieu et y trouvent un réel enrichissement culturel, en tenant compte de la région et du contexte historique et esthétique.

L'un et l'autre désiraient que dans la population environnante, le plus grand nombre ait le désir de travailler sur un même programme, de penser, de discuter de l'animation du château, de prendre certaines tâches en charge, de devenir des amis du Château de la Roche-Jagu.

Dans cette région particulièrement riche en créateurs, que ce soit en poésie, en peinture, en musique ou en spectacle, les thèmes : marionnettes, danse, musique, théâtre s'imposaient d'eux-mêmes.

Pour toucher la population dès le début de la saison et exploiter l'important espace vital, des stages d'initiation, de formation, ou de formation plus poussée se sont succédés :

- création de marionnettes à fil avec Jean Divry, organisé par Jeunesse et Sport.
- le théâtre de rue, avec la compagnie du Bilboquet qui avait adapté la légende de Morvan Lesbreiz. Ce spectacle s'est produit sur les marchés de Lannion, Trégastel, Guingamp, etc... permettant tant aux acteurs qu'aux animateurs le contact direct avec les spectateurs.

Autre stage très positif, celui animé par le théâtre du Totem, qui est parvenu avec des stagiaires sans aucune formation théâtrale préalable à produire ce spectacle magnifique : "A tout berzingue, l'azur". Ce spectacle sera repris en décembre à St Brieuc par le théâtre du Totem. Incontestablement, le cadre du château, l'atmosphère de créativité permanente apportent une grande fertilité au travail accompli.

QUAND LA POÉSIE PASSE PAR... LA CRÊPERIE

Faire du Château de la Roche-Jagu un temple de la culture était l'écueil à éviter ; pour désacraliser, démythifier le spectacle, quoi de meilleur que de rencontrer avant ou après le spectacle, les acteurs, musiciens et poètes en compagnie des animateurs autour de crêpes fumantes et de cidre mousseux ? Le côté traditionnel de la crêperie sécurise le curieux ; c'est un lieu de rencontre accessible à tous ; c'est là aussi qu'animateurs et acteurs peuvent savoir comment le public a vécu le spectacle.

La radio et les bretonnants de Paris

FR 3 Radio Armorique rappelle aux bretonnants de Paris et de la région parisienne qu'ils peuvent recevoir sur ondes moyennes 423 m, l'émission en langue bretonne "Liou an Amzer" (couleur du temps) de Fanch Broudig et Mari Kermareg diffusée de 13 h à 14 h, chaque dimanche.

Cette émission, qui traite des sujets les plus divers en faisant appel aux bretonnants de la région, traduit la réalité vivante actuelle, économique et culturelle de la Bretagne tout en accordant une large part à son Histoire et à ses traditions. Des témoignages, des récits, des enquêtes mais aussi de la musique bretonne ou celtique, traditionnelle ou moderne qui donne un aperçu du nombre considérable de chanteurs ou de groupes qui aujourd'hui se produisent en Bretagne.

Rappelons aussi que les bulletins d'information de Radio Armorique peuvent être également reçus sur ondes moyennes 423 m le matin de 7 h 15 à 7 h 45 (suivi jusqu'à 8 h d'un bulletin des Pays de Loire) et de 12 h à 12 h 30.

STAGES

★ RENNES - Du 31 oct. au 4 nov., stage de musique "Harmonia" au centre interrégional permanent de pédagogie musicale active. Rens. au 18, rue Chicogné à Rennes. Tél. 79.36.00

★ TI KENDALC'H - Du 8 au 12, paillage, cannage ou tour au bois. Les 13 et 14, lutte bretonne et étude de la danse bretonne - Du 18 au 22, bombarde (débutants) - Les 20 et 21, reliure ; week-end sur les pays paludiers - Du 1er au 5 nov., sonneurs de couple.

RETROUVER L'ART DE LA TRADITION ORALE

La saison est close, il faut cependant continuer à faire vivre le château ; et pour cela poursuivre le travail amorcé cet été afin que le public "populaire" qui vient visiter ce lieu historique, s'y sente à sa place, et qu'en même temps le château continue d'être un lieu de création ouverte et de rencontre pour les créateurs.

Les projets ne manquent pas pour ouvrir au maximum les possibilités de vie dans l'enceinte plusieurs fois centenaire : création d'un gîte d'étape dans les bâtiments au-dessus de la crêperie, ce qui, notamment, faciliterait l'hébergement des stagiaires ; à plus long terme, construction d'un ermitage composé de petites huttes dispersées dans les bois, favorisant la recherche, l'inspiration et la réflexion ; projet encore, nécessitant l'appui des affaires culturelles, du Conseil Général, des monuments historiques, d'une intervention culturelle subventionnée par le Fond d'intervention culturelle, pour mettre en place une animation de grande envergure.

UNE RECHERCHE SUR LE THÈME DE L'EAU

De ce creuset où fourmillent les idées s'est dégagé le désir de retrouver l'art de la tradition orale et de retranscrire les histoires glanées ci et là : Yvon Le Men s'intéresserait avec plaisir à l'écriture de ce grand conte, légende de la vie d'aujourd'hui. La recherche auprès des gens du pays se fera de janvier à Pâques et le château ouvrira 15 jours à Pâques sur le thème de la poésie vivante, prérencontre pour réaliser scéniquement le spectacle écrit. Cette recherche se fera sur le thème de l'eau.

INITIATION A LA PEINTURE AVEC YVERGNIAUX

En mai et juin l'animation bénéficiera de la participation d'Henri Yvergniaux ; ce sera un cycle sur la peinture, tant sur son œuvre que sur celle d'autres peintres bretons ; cette grande fresque montrera comment un artiste travaille sur une œuvre. Parallèlement se dérouleront des tables rondes, des conférences sur la peinture afin de rendre ce domaine moins hermétique.

UN CIRQUE MÉDIÉVAL

Pour l'été prochain, en l'année du patrimoine culturel, pourquoi ne pas faire appel aux artistes d'un cirque "médiéval" ?

N'en doutons pas, la saison prochaine comme l'été dernier, les rencontres seront encore riches sur le plan des relations humaines, grâce en grande partie à la très riche personnalité des deux animateurs responsables - Marie-Paule Lucas et Pierre Zobel ; ils continueront ce sacerdoce avec la même foi, le même enthousiasme, afin d'apporter réflexion, dialogue, et de donner une image de la culture cohérente dans ce cadre privilégié du château de la Roche-Jagu.

ELIANE DESHAYES



Rue Charles Le Quintrec 56000 Plescop

Il était onze heures quarante neuf, ce dimanche 29 juillet lorsqu'en présence des maires de Plescop et de Grandchamp, de la population plescopaise, de nombreux poètes et écrivains bretons et d'amis venus d'un peu partout, lorsque l'homme des chemins de Kergrist dévoila la plaque de sa rue qui porte ces simples mots : Charles Le Quintrec, poète, né à Plescop le 23 mars 1926. *Plescop, une nouvelle fois, était entrée en poésie.*

Une journée comme celle-là ne se raconte pas. Elle se vit. Dans l'intensité d'une émotion, la chaleur d'une embrassade, la valeur d'un mot juste, le silence d'une présence, le jeu d'un enfant avec le fil d'un micro qui lui-même joue avec le vent. Tout cela était au rendez-vous et si le soleil a boudé la manifestation, c'est, je crois, qu'il était dans le cœur des hommes et au mi-temps des mots. Des hommes et des mots réunis là, dans la lande morbihannaise pour célébrer l'enfant prodige, le héros véritable d'une histoire d'homme debout marqué du sceau de la grâce et entreprenant, au travers de son exil et de son combat, d'écrire dans sa vie le roman du poète enraciné.

Ce fut en effet la journée des racines et du retour aux sources, celle de la célébration d'un pays qui osait reconnaître l'un des siens avant qu'il n'ait reçu gloire posthume. Un Pays qui, au-delà de la terre même, prenait valeur de symbole au travers des hommes et des éléments. Un pays qui savait aussi et surtout s'appeler amour, reconnaissance et poésie.

De ses racines, Charles Le Quintrec en a longuement parlé dans un "discours" tout à fait remarquable et qui prit encore plus de force dans la projection émotionnelle que l'auteur en a fait. Celui à qui l'on avait dit quelques instants plus tôt : "Tu es un vrai gars de chez nous et nous sommes d'accord avec toi. Tu dis des choses que nous connaissons. Seulement, toi, tu sais les observer, les comprendre et les expliquer. C'est cela ton grand talent d'écrivain et de poète", devait d'abord reconnaître son enracinement : "On emporte avec soi son pays d'enfance. C'est grâce à lui que j'ai pu tenir dans mes commencements de Paris... C'est ici, entre deux moulins, le long de la Marle, rivière retentissante que j'ai accumulé assez de lumière pour vouloir la dispenser aux autres" avant d'entrer dans la condamnation de l'exil : "Je plains ceux qui doivent quitter leur patrie, l'exil est toujours un malheur. Ecoutons ensemble les voix meurtries, les voix blessées de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants qui sont obligés de fuir leurs villes, leurs villages, leurs maisons, leurs ancêtres, pour tenter de trouver ailleurs un asile moins précaire. Ceux qui ont vécu les exodes, ceux qui sont partis sur les routes sans espoir de retour, ceux qui ont tout perdu, parce qu'ils ont perdu quelques arpents de ciel et leur parentage, oui, en vérité ceux-là ont souffert dans leur âme jusqu'à la mort". Dans la lande de Plescop comme dans l'esprit des hommes rassemblés là, le Verbe venait d'ouvrir la rue au long cortège coloré des damnés de notre monde contemporain.

Pour être né dans "pays de simple sagesse", pour en avoir pris conscience et s'être engagé dans "une voie déraisonnable", pour être resté fidèle à Plescop et à ses parents qui lui ont donné l'un "son côté mystique", l'autre "sa sensibilité", pour avoir porté témoignage et avoir voulu que "le monde ne soit plus dans l'ignorance de notre rêve", pour s'être fait le serviteur du Verbe avec humilité, ténacité, ardeur et talent, Charles Le Quintrec est entré dans la légende. C'était à Plescop, en Bretagne. Ceux qui prendront désormais la voie Le Quintrec ne risquent plus d'être condamnés à mourir de froid.

ANDRÉ-GEORGES HAMON

"Bretagne XVIII[e] - Etats ou Intendance ?"

"Bretagne XVIII[e] - ou Etats ou Indendance ?", tel est le thème de l'exposition inaugurée le 21 septembre par Jean Favier, directeur général des Archives de France, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Organisée à l'occasion de la publication du tome IV et dernier de l'Inventaire de la série C des Archives d'Ille-et-Vilaine, cette exposition s'inscrit dans le cadre des semaines internationales des archives patronnées par l'UNESCO et de l'Année du Patrimoine ; elle commémore le dixième anniversaire de l'inauguration du dépôt des Archives d'Ille-et-Vilaine. Rendue possible grâce aux enquêtes récentes des historiens et des universitaires et aux travaux des archivistes, elle rappelle les cadres institutionnels de la vie politique de la Bretagne de l'Ancien Régime et les conditions de vie quotidienne des habitants de notres pays.

Le catalogue richement illustré décrit les 230 documents exposés et présente sous la signature des principaux historiens bretons du XVIII[e] siècle les résultats des recherches actuelles.

(Exposition ouverte du 21 septembre au 19 février, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Le samedi de 15 h à 19 h).

Priz Per Trepos 1979

Evid ar wech kenta, e oa bet savet eur honkour, pe kenstrivadeg "Per Trepos" e 1976 gand FR 3 Roazon-Breiz ha Servij an Abadennou Brezoneg.

Ar bloaz-mañ, ez eus eur honkour all da veza, ar pevare. Galvet eo ar vrezonegerien da gemer perz ennañ, hag evid se, da zevel eun destenn hag a hellje goude ze beza displeget e-kerz eun abadenn radio brezoneg. Gand an destenn a vo kinniget, e ranko beza peadra d'ober eun abadenn 20 munut pe war-dro. Bez' e hell pep hini dibab dindan peseurt stumm kinnig eun destenn, ha bez' e hell beza : eur gontadenn, eun danevell, eur pez-c'hoari, eun diviz, eur sketch, eun displegadenn (diwar-benn eur vro, eun den, pe eun danvez bennag), eur renta-kont beaj, eur pennad istor, hag all...

War-eeun e tel beza savet an destenn e brezoneg, hag arabad eo e vije troet diwar eur yez all bennag, na kennebeud adskrivet na kepennet diwar eur skrid all bennag. 'Benn ar 15 a viz here 1979 eo ema ar skridou da veza kaset. Eur miz war-lerh, en em vodo ar jury hag a vo karget da weled da biou rei ar priz. Ar re o-devo bet priziou, a vo displeget o skridou goude ze e-kerz eun abadenn vrezoneg.

Daou briz a za da honid e 1979, unan kenta a 1.200 lur, hag eun eil a 600 lur.

Da gaoud reolennou ar honkour, e ranker skriva da : Abadennou Brezoneg FR 3, P.A.C. Avenue Clémenceau 29200 Brest.

DOSSIERS BRETONS

1 - Les Pays de Rance

2 - L'I.U.T. de Quimper

Envoi de chaque dossier contre 6 F pour frais à Armor-Magazine, *7, rue Saint-Jacques, 22400 Lamballe, C.C.P. 2691.70 Rennes.*

Aux enseignants et aux élèves de breton

La Charte Culturelle est entrée en vigueur. Pour son application "Ar Skol dre Lizer" tient à votre disposition une série de méthodes de breton pour tous les degrés de l'enseignement. Elles sont en une langue aussi proche que possible du breton parlé, d'une orthographe simple et facile, sans encombrement de lettres inutiles, dite orthoghraphe universitaire, dont le résultat est surprenant même sur les élèves partant de zéro. En voici la liste :

1° *"Le breton par l'image"*, pour les classes primaires, prix 15 F. Il peut comporter un disque, avec chants, prix 15 F. 2° Le même en vannetais, prix 15 F, en vente : Meriadec Herrieu, presbytère de Kervignac, Hennebont, 56700. 3° *"Le breton par les ondes"*, tome 1, pour 6ème, 5ème et 4ème. 18 F. (Cassette facultative : prix 30 F). 4° *"Le breton par les ondes"*, tome 2, pour 3ème, seconde et 1ère. 20 F (Cassette facultative 30 F). Cette méthode ne nécessite pas l'écoute de la radio. Mais les cassettes peuvent en tenir lieu. 5° *"Deskom brezoneg"* : étude du breton par le texte ; morceaux choisis pouvant servir à l'examen du bac, 25 F. (Cassette facultative 30 F). 6° Pour tous : *Lexique breton français et français breton*, nouvelle édition augmentée d'un tiers : tous les mots essentiels, format livre de poche : 27 F. 7° En préparation *"Le breton en bandes dessinées"* : 30 leçons faciles pour débutants. Parution vers janvier. Dessins de Joël-Jim Sévellec. Toutes ces méthodes sont en deux couleurs.

Pour tous ces livres : réduction de 20 % aux écoles. Spécimen gratuit pour le professeur.

Cours par correspondance : Ar Skol dre Lizer tient à votre disposition un cours gratuit de breton par correspondance utilisant les mêmes livres. Il est suivi par un millier d'élèves. On peut, en deux années d'étude, arriver à une bonne connaissance de la langue. Pour tous renseignements, écrire à : V. Seité, Ty-Carré, Châteaulin 29150 (joindre une enveloppe timbrée).

Cours radiophonique : Tous les mercredis, à partir de Brest, en mod. de fréquence à 12 H 20 ; nous donnons des cours de breton à la radio qui sont publiés le même jour par *"Le Télégramme"*.

COURS DE BRETON EN ILE-DE-FRANCE

Le Cercle Culturel Breton "Ganéoc'h" organise des cours gratuits de breton, pour les enfants de 3 à 9 ans, par des moniteurs possédant une solide expérience.

Renseignements : Yves Quéré, 13, avenue Martin Luther King, 78230 Le Pecq (tél. 958.66.47) ou Eric Pianezza-Le Page, 106, chemin de la Côte du Moulin, 78620 L'Etang la Ville (tél. 958.48.86).



Monory - quatre temps

La Maison de la Culture de Rennes expose, du 19 octobre au 25 novembre, une quarantaine de tableaux de Jacques Monory. "Monory-Quatre Temps" rassemblera des œuvres appartenant aux séries des "Images incurables", "Opéra glacé", de "Technicolor" et de "ciel" ses derniers tableaux.

A l'occasion de l'ouverture, le 19 octobre en présence de Jacques Monory seront projetés deux films : "Jacques Monory" de Jeanne Vilardebo, "Monory" de Gilbert Bovay.

POCHOTHÈQUE

★ MARABOUT - *Le crime était signé*, roman policier insolite de Charles de Richter - *Le carrefour des trois couteaux*, par Pierre Mac Orlan : une intrigue pleine d'humour au XIX[e] siècle - *Gai-l'amour*, par Maurice Génevois : un drame sentimental sur les bords de la Loire - *Blizzard*, par George Stone : une effarante histoire de neige-fiction - *Irène, fille fauve*, par Jean-Louis Bouquet : le nouveau Rouletabille face à une redoutable eurasienne.

★ LE LIVRE DE POCHE - *La ballade de Sacramento Slim*, par Georges Walter : la libération entre Nice et Monte-Carlo - *Une histoire française*, par Georges Nourissier : quelques tranches de vie d'un homme de ce siècle - *Mémoires du roi David*, par Carlo Coccioli, autobiographie dans le style du XX[e] siècle - *Le sucre*, un roman acidulé de Georges Conchon - *Le dictionnaire de T. Lobsang Rampa* : les mots de la sagesse - *Le rat de Venise*, par Patricia Highsmith : treize récits où l'animal joue un rôle impitoyable avec/contre l'homme... La bête ou le justicier ! - *Prends garde à la douceur des choses*, par Raphaële Billetdoux : des querelles et des jeux entre l'homme et la femme - *Un père singulier*, par Noëlle Loriot : une sacrée bonne femme ! - *Magic*, par William Goldman : face à des forces obscures - *Une soupe aux herbes sauvages*, par Emilie Carles : gnangnan - *La cellule de verre*, roman de Patricia Highsmith.

★ PRESSES POCKET - *La mer cruelle*, par Nicholas Monsarrat : en 1940, la dure aventure de deux sous-marins et de 150 hommes dans l'Atlantique nord - *La nymphe au cœur fidèle*, roman très sentimental de Margaret Kennedy - *Les enragés*, par Marie-Louise Fischer : des révolutions adolescentes somme toute très pures - *Tempo*, par Camille Bourniquel : deux parties d'échec.

★ TOUBIBS et amours en tous genres... Spécialiste du roman sentimental dans le monde médical, Elisabeth Seifer nous livre en même temps quatre nouveaux livres : *Bonne chance docteur, Chirurgien-chef, Docteur Bayard, Le grand amour du docteur Solley (Ed. Marabout).*

POÉSIE

★ LE REGARD SOLITAIRE, par Pierre de Taulignan - A travers le temps, à travers l'espace, un regard sur les rêves et les espérances *(Ed. de l'Atlantique).*

★ De MARC ORCHEREN, trois recueils simples comme le bonheur : *Carnaval du vent* (Ed. Art et poésie), *La lune m'a dit, Poudre d'arc-en-ciel* (Ed. Barré-Dayez).

★ De FRANÇOIS PACQUETEAU, bibliothécaire à Pontivy : *Poèmes affins* et *Le Dialogue immobile*. Deux recueils où la nature, animale, végétale, est une sorte d'alambic de la vie *(Ed. Rougerie).*

★ FRÈRE YVES DES SOLITUDES, par Yves Lagarrec - Beaucoup de papier pour pas grand'chose *(Ed. Apostrophe).*

★ SILENCE ET DEMI, par Gilles Pajot - Dommage qu'une mauvaise typographie dessert des poèmes souvent très beaux, hauts en couleurs, *Lassitude* par exemple. La poésie a besoin de beauté : les caractères - gras de surcroît - de l'imprimerie ne l'apporte pas... *(Ed. Traces*, le Pallet).

LIVRES

par Yann Poilvet

Six poètes bretons révélés aux Italiens

Poeti di Bretagna : *six poètes bretons présentés dans une revue italienne (1), voilà qui ne manque pas d'intérêt pour notre littérature et pour la Bretagne. Pour la Bretagne qui se trouve présentée dans une préface succinte qui offre un aperçu exact des problèmes bretons dans une France faussement unie par le poids d'un centralisme extrême au point d'être "la nation la moins disposée à réaliser une révolution régionaliste" en dépit de "simulacres de décentralisation". Face à cela existe une conscience bretonne "singulièrement vivante (et) politiquement active". La Bretagne - outre les problèmes économiques qui sont aussi abordés dans la préface - apparaît un pays riche d'une culture propre animée d'une vitalité extraordinaire et qui donna aussi de grands noms à la culture française. Enfin cette préface n'oublie pas la question de la langue bretonne et de la revendication linguistique, citant Koulizh Kedez pour qui il est compréhensible que les poètes bretons "avant de penser en termes de littérature, luttent afin que vivent leur peuple, leur langue et leur civilisation". Mais surtout il s'agit pour eux de "vivre un paysage, un univers en s'y enracinant".*

Quels poètes, donc ? Eugène Guillevic, Charles Le Quintrec, Georges Drano, Gérard Le Gouic, Paol Keineg et Yvon Le Men sont réunis dans un choix bilingue (italien-français) de quelques textes. Après un Guillevic tendre, élégiaque et sensible au système d'un "autrement" breton :

"(...) on est là au bord
D'un espace où vivre
Serait différent",

voici venir un Charles le Quintrec passionné, habité par sa terre, et inquiet :

"Le ciel a-t-il encore chez nous un avenir ?"

Georges Dranno séduit par la douceur mystérieuse de son verbe et Gérard le Gouic interroge l'univers, les êtres et les choses :

"Où vont mourir les oiseaux ?"

Qu'on y prenne garde, la simplicité apparente de Gérard le Gouic recèle une interrogation métaphysique. La poésie de Paol Keineg rend un son plus dur et dresse parfois le poing :

"Il est pourtant un pays
qu'on ne devrait pas fuir
qu'on ne devrait pas salir :
son pays".

Enfin Yvon le Men porte au loin son regard profond. D'où lui viennent ces belles et délicates images ?

"Dehors les rêves voltigent
l'automne s'est trompé d'été
Les saisons sont pressées
De te connaître".

Poeti di Bretagna : *un excellent aperçu de la poésie bretonne auquel manquent toutefois deux très grands poètes : Xavier Grall et Angèle Vannier.*

YANNICK PELLETIER

(1) Pour commander Poeti di Bretagna, *s'adresser à* Origine, *38, rue des Romains, Senningerberg, Luxembourg, éditions dirigées par Franco Prete.*

PRATIQUE

La 25ème édition du "Lamy fiscal" 1979

Les éditions Lamy publient leur 25[e] édition du "Lamy fiscal" sous la direction de M. Bonafoux. Entièrement refondu et mis à jour à la date du 1[er] février 1979, cet ouvrage présente toute la fiscalité française en vigueur cette année et fait le point sur les questions les plus actuelles intéressant les entreprises et les particuliers (élargissement du champ d'application et de l'assiette de la T.V.A., réévaluation des bilans, imposition des plus-values de cession de valeurs mobilières à compter du 1[er] janvier 1979, détaxation de l'épargne investie, etc). Son système original de mises à jour bimensuelles, très efficace par sa simplicité, sélectionne et interprète les informations intéressantes pour en faire ressortir immédiatement l'essentiel. Divisé en deux volumes d'environ 1000 pages chacun, de présentation très soignée, sous un format pratique, avec une table alphabétique très détaillée, il est d'un maniement aisé. (Examen gratuit de l'ouvrage, sur simple demande à Lamy S.A. 155, rue Legendre 75850 Paris Cedex 17).

★ GUIDE MÉDICAL DE LA FAMILLE, par le docteur Jean Gomez - Bien sûr, ça ne vaut pas un médecin mais le livre permet en présentant les symptômes de préparer la venue de celui-ci, et voire, et si c'est bénin, de l'éviter grâce aux traitements conseillés *(Ed. Livre de poche).*

★ L'ANGLAIS et l'américain des affaires, un guide de G. Baxter et A. Lavignac *(Ed. Livre de poche).*

★ LA MENUISERIE, par Pierre Auguste - Un nouveau volume de l'encyclopédie du bricolage *(Livre de poche).*

★ LES RECETTES PRÉFÉRÉES de la Mère Denis - Apparemment le nom du célèbre "Support publicitaire" sur la couverture est là uniquement pour attirer le lecteur puisque ce livre est en fait la réédition d'un traité d'Edouard de Pomiane paru en 1938 ! Réserve étant faite sur le procédé, on ne se plaindra pas car, entourés de forts jolis dessins, on nous offre 365 menus et 365 recettes simples et accessibles qui tiennent compte des produits de chaque saison *(Ed. Princesse).*

★ 100 FICHES-CUISINE de "Elle" - Chaque semaine, le magazine féminin présente des fiches-cuisine réalisées par Madeleine Peter et Monique Maine selon la formule une photo/une recette. Elles sont rassemblées autour de 10 thèmes précis ; sont déjà parus : viandes blanches, viandes rouges, poissons et crustacés, pâtisseries et gâteaux *(Ed. Livre de poche).*

★ LES GESTES DU MENUISIER - Illustrés par de nombreuses photos, les gestes essentiels de la menuiserie, de la découpe à l'assemblage *(Ed. Dargaud).*

★ TOUTES LES SAUCES - Beurre blanc, aïoli, Mornay... 145 recettes de sauces simples ou originales *(Ed. L'école de cuisine).*

★ SIROPS, LIQUEURS, boissons ménagères Sirops, jus de fruits et de légumes, boissons fermentées, crèmes, ratafia, frênette, bière de glands... 350 recettes souvent fort anciennes *(Ed. Dargaud).*

ROMANS D'ACTION

La mariée rouge

Dans la région de Châteauneuf-du-faou, l'inspecteur Cornou est chargé d'une sale histoire où s'agitent des petits voyoux amateurs de photos spéciales et de jeux encore plus spéciaux dont sont victimes deux jeunes gens le jour de leur mariage. Ce roman d'Hervé Jaouen est dur, mouvementé, bien dans le ton de la nouvelle littérature "polard" *(Ed. Jean Goujon/*Coll. Engrenage).

★ DEUX NOUVEAUX BRUCE : *OSS 117 remporte la palme au Népal* et *Déluge à Delhi* dont les actions et les personnages sont en bonne partie complémentaires *(Ed. Presses de la cité).*

« LA BALLADE DE LA GEÔLE DE READING »

le chef-d'œuvre d'Oscar Wilde illustré par BERNARD LOCCA



Il m'est arrivé en quelques occasions, notamment avec mon ami Léo Hamon, de me rendre, alors que j'étais à Paris, au Moulin de Vauboyen à Bièvres, dans l'Essonne. Ce fut, à chaque fois, un réconfort et une exaltation car le maître des lieux, Pierre de Tartas, est un esthète et l'on goûte chez lui à la fois les voluptés de l'immatérialité et la jouissance de la création.

Le livre d'art est un des plaisirs que dispense Tartas : c'est une manifestation conjugée de l'esprit et de la sensualité. A lire ce qui sort du centre de Vauboyen, on se sent pris dans une ambiance chaleureuse.

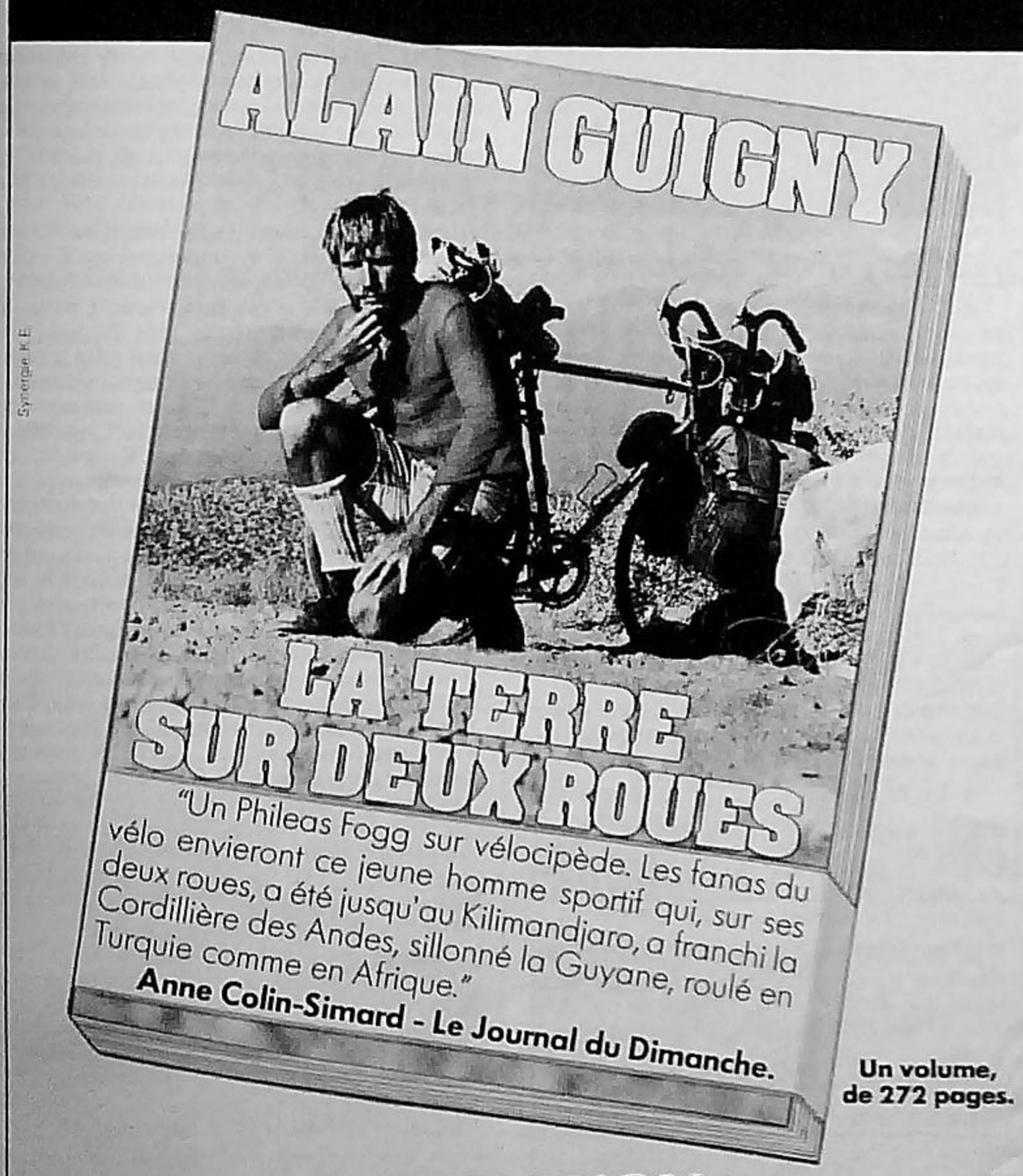
Pourtant l'ouvrage dont je veux parler ne semble point y incliner à première vue : la Ballade de la geôle de Reading *est un poème violent et cruel crié par Oscar Wilde à sa sortie de prison : Wilde avait été frappé, alors qu'il était incarcéré, par la pendaison d'un homme puni d'avoir assassiné la femme infidèle qu'il aimait. C'est une œuvre remarquable, poignante, qui porte témoignage sur la vie, à la fin du XIX^e^ siècle, dans les prisons anglaises mais qui, surtout, constitue une réflexion angoissante sur l'univers intérieur d'un homme condamné. Peut-on s'étonner que, pour illustrer un tel texte, ait surgi Bernard Locca, Breton obsédé par le problème de la peine de mort, artiste hypersensible dont la mine de bon dolmen dissimule une passion dévorante pour l'homme dans tout ce qu'il a de noble.*

En 25 lithographies originales, Bernard Locca traduit avec amour les sentiments des personnages d'Oscar Wilde : c'est une sorte de communion mystique, l'incantation nimbée de lumière, exprimées à la manière du grand artiste, dans des compositions à la fois sobres et tourmentées.

A la qualité du texte et de l'illustration, il faut ajouter la qualité technique : cette Ballade de la geôle de Reading *est un véritabe chef d'œuvre pour bibliophiles. Je m'en réjouis tout en regrettant que son prix le rende inaccessible aux hommes du peuple qui s'y retrouveraient pourtant tellement. Et c'est pourquoi je souhaite que, quelque jour, on puisse présenter la Ballade de Wilde et Locca sous une forme simplifiée, accessible à tous.*

YANN POILVET

44.000 km à vélo. A lire sans ralentir.



Un volume, de 272 pages.

FLAMMARION

« Jean Doré, recteur breton »

"Jean Doré : recteur breton" : une première originalité de ce livre est que le nom de l'auteur, *Jean Doré*, et le titre, *recteur breton*, se confondent pour ne faire plus qu'un. Cela me semble un symbole : Jean Doré s'est confondu avec sa fonction de recteur au point d'être moins soi-même que le prêtre. Non plus Jean mais l'abbé Doré, M. le recteur Doré jusqu'au jour assez récent où... l'homme s'est révolté contre sa condition de prêtre pauvre, de sous-prolétaire du culte : car cela est aussi l'une des réalités de l'Eglise. Mais plus encore la réflexion sur sa condition a mené Jean Doré redevenu totalement soi-même à l'interrogation métaphysique. Et celui qui fut ce qu'on appelle communément "un bon prêtre" cessa, à plus de 60 ans, de dire sa messe. Témoignage, confession, interrogation : le livre de Jean Doré est à lire.

"TU VAS TE DAMNER..."

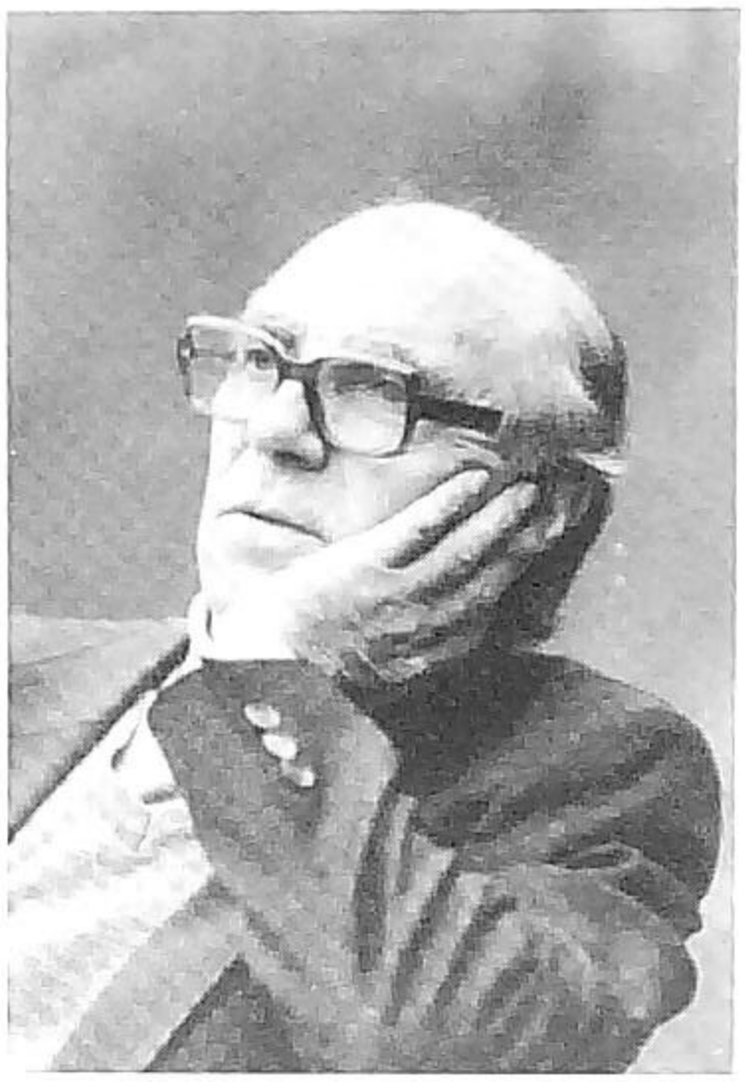
Yannick Pelletier : "Dès le début de votre livre, vous mettez en cause, à travers votre expérience, la vocation religieuse...

Jean Doré : Au départ, j'ai cru à un appel de Dieu tel que nous le présente l'Eglise, mais il est vrai que je suis allé au séminaire à reculons ou presque contre ma volonté ou, du moins indépendamment de ma volonté. Pourquoi, comment cela s'est-il fait ? Je croyais que Dieu était extérieur à nous et qu'il nous appelait de tous temps, que c'était notre destinée et qu'il fallait passer par là. On me parlait tellement de la "grande vocation" et du mal que c'était de la trahir que je me suis imprégné de cette idée et qu'aussi j'ai eu peur : "tout le monde te parle de ta vocation, le curé, les religieuses, ta mère : et tu refuserais ! Tu vas te damner, etc..." Ceci dit, j'avais horreur de l'état ecclésiastique qui me semblait triste. Et à 20 ans je me suis retrouvé au séminaire. Aujourd'hui j'explique cela par le sur-moi dont une bonne part est inconsciente et qui est fabriqué par les introjections venues du monde extérieur, des parents: j'avais tellement entendu dire de moi : "il ferait/il fera un bon petit prêtre" ! La vocation, telle que je l'ai vécue, est un embrigadement au nom d'une vérité divine et c'est ce qui est grave. Et aujourd'hui l'Eglise en est encore là : Jésus dit : "c'est moi qui vous ai choisi "...

LE MYSTÈRE DE JÉSUS

Y.P. - Qui est Jésus ?

J.D. - C'est une question à ne pas poser car y répondre autorise à toutes sortes de discours : un tel dira : "Jésus pour moi, c'est ceci" un autre "c'est cela" et on n'en finit jamais. Il faut aller à l'essentiel et dire : "que savons-nous de Jésus ?", c'est-à-dire que savons-nous historiquement, rationnellement, réellement... En fait, on n'en sait pas grand chose et il devient difficile de démêler la réalité de la fable, sa parole de l'interprétation. De surcroît, Jésus lui-même peut être sujet à l'erreur : on peut être sûr qu'il croyait à la fin du monde imminente, la fin du monde n'est pas venue depuis 2000 ans, donc il s'est trompé. Par contre, quand Jésus parlant de Dieu le Père, parle d'un Père intérieur à nous voilà un aspect de sa parole qui doit être médité et dont on doit dégager toutes conséquences pour nous : quelle formulation pouvons-nous donner de Dieu ?



CLERGÉ PAUVRE, CLERGÉ AISÉ...

Y.P. - Autre aspect de votre livre : vous y relatez tous vos déboires avec la hiérarchie, révélant ainsi une réalité peu perçue sans doute de l'institution ecclésiastique...

J.D. - Tout commence bien puisque je suis d'abord envoyé comme vicaire à Plélo qui est une bonne paroisse des Côtes-du-Nord. Une bonne paroisse est, par définition, assez grande, comporte des éléments actifs et se trouve pourvue de bonnes ressources financières... Puis j'ai été enlevé de Plélo pour avoir bien travaillé ; le succès de mon action auprès de la J.A.C. dont j'avais osé écrire qu'elle n'était pas "une association pieuse" dans le bulletin paroissial. Quelques jours après, je me suis retrouvé "déménagé" à Plédéliac pour être nommé deux ans et demi plus tard recteur de Landébia : paroisse petite, pauvre et peu enviée. Ce fut le début de ma "tournée" des paroisses pauvres... Le diocèse est une sorte d'institution des fonctionnaires du culte avec une hiérarchie liée à l'argent. Il existe un clergé pauvre, qui vit dans une quasi détresse matérielle, et un clergé qui, "montant en grade" accède à l'aisance. De surcroît, l'évêché, la hiérarchie tiennent le prêtre puisque celui-ci, à défaut de fortune personnelle, vit dans une totale dépendance économique.

"JE CONNAIS DIEU A PARTIR DE MOI-MÊME... NON D'UN DOGME

Y.P. - La fin de votre livre déborde largement le cadre de votre expérience existentielle et touche au fond même de la religion. Vous rejetez les dogmes, vous introduisez dans les croyances le doute systématique en même temps que s'élève votre propre interrogation : vous cherchez autre chose...

J.D. - Sur ces sujets, il y aurait un autre livre à écrire. Pour moi, il est indéniable qu'il existe quelque chose qui dépasse infiniment l'homme, qui le transcende et que parallèlement existe un universel partageable entre tous les hommes. C'est dans ce dépassement et dans cette rencontre que je trouve Dieu. Les communautés, les groupes de partage que l'Eglise préconise en dépit de ses dogmes rejoignent cela. L'assemblée communautaire est pour moi l'essentiel, en dehors de toute cérémonie culturelle. C'est à partir de la réalité de nos vies que nous ressentons un appel mystérieux, un appel à grandir l'humanité et à y répondre ; que l'on nomme cet appel Dieu ou tout autrement, c'est vivre la foi. La Foi ne doit pas être confondue avec la croyance dans les dogmes qu'enseigne l'Eglise. Je tiens à ce que j'appelle foi-fidélité : Dieu existe en nous et un instinct nous porte vers le bien dont la réalisation nous donne la paix. Dieu se manifeste par ce qui vient authentiquement de l'intérieur de nous-mêmes. Alors s'exprime une fidélité à soi qui est aussi fidélité aux autres. Je crois non pas en un Dieu qui s'est révélé, mais en un Dieu qui vous révèle à nous-mêmes en se faisant ainsi connaître. Je connais Dieu à partir de moi-même et non à partir d'un dogme. Tout cela reste bien sûr un grand mystère. Mais c'est un mystère qu'il importe d'éclaircir".

Jean Doré : irritant ou réconfortant ? Toujours est-il qu'à vouloir l'attirer dans le camp de ceux qui veulent "régler des comptes" à l'Eglise ou bien à la rejeter au nom du dogme, on passerait, me semble-t-il, à côté de l'essentiel. "Je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant", disait Pascal. Douloureuse mais sincère recherche que conte Jean Doré dans son itinéraire d'un recteur breton.

YANNICK PELLETIER

"Jean Doré, recteur breton" - Editions l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, Paris).

ROMANS

★ LE LIVRE DU SANG, par Abdelkebir Khatibi - Le remarquable roman d'une passion androgyne : un texte mystique, érotique, extatique obsédé par la beauté, l'esthétique. Ce récit d'un auteur marocain est empreint d'une prenante poésie *(Ed. Nrf/Gallimard).*

★ LE FLEUVE DE L'ETERNITÉ, par P.J. Farmer - Une extraordinaire construction de science-fiction où l'on retrouve, se côtoyant, Goering et Mozart, Cyrano et Ulysse, des gens de tous les temps de l'humanite rassemblés dans l'au-delà. *(Ed. Robert Laffont).*

★ JE M'APPELLE CLARY BROWN, par Charlotte Keppel - Une comédienne de l'Angleterre du XVIII[e] siècle, d'une remarquable beauté, ensorcelle et agace. *(Ed. Presses de la Cité).*

JEUNESSE

★ TOURET - Sous le titre Amusette, une collection pour les 5-8 ans : les deux amis, Pataud le petit ourson, un petit âne dans la forêt, un pingouin timide, etc...

«La terre sur deux roues»

l'étonnante équipée d'Alain Guigny, un Breton de Pordic

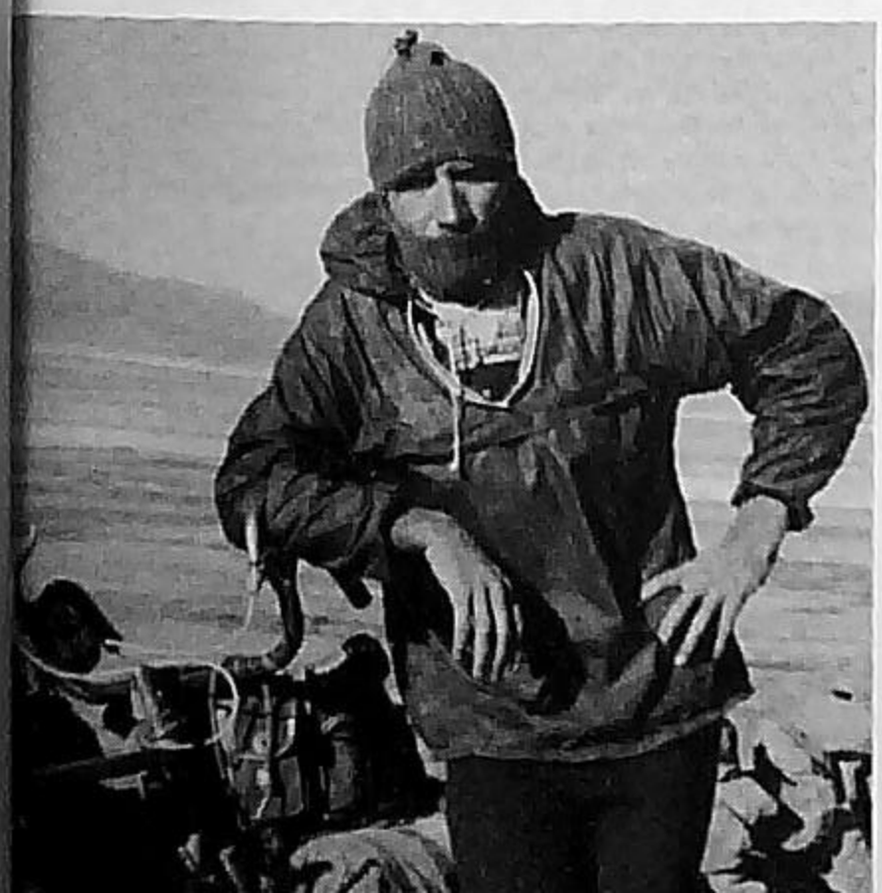
De Pordic à Pordic à vélo en passant par la planète... C'est l'étonnante odyssée que conte avec humour Alain Guigny dans un livre qui vient de sortir chez Flammarion. Nous avons évoqué avec lui son équipé.

« *Un an après mon retour, je ne suis pas encore arrivé ...!* ». Après avoir voyagé pendant 39 mois, traversé 34 pays sur 40 000 km, et qui plus est... à bicyclette, il est compréhensible qu'Alain Guigny se sente un peu « déboussolé » en se retrouvant dans sa Bretagne natale (il est originaire de Pordic) alors que la presse, la TV, la radio se sont emparés avec avidité de son exploit, lui laissant tout juste le temps de savourer lui-même son merveilleux périple.

Ce n'est pas un grand bavard, Alain Guigny : il le reconnaît et avoue avoir, en plus, « mauvais caractère ». C'est pourquoi il aime mieux voyager seul : « *Je préfère affronter seul les coups durs comme les joies. A deux, c'est très difficile de s'entendre jusqu'au bout. Un voyage comme celui-ci vous emmène au plus profond de vous-même, c'est une découverte de vos faces les plus cachées. Je conseillerais à tous les couples de partir de cette façon : impossible de se dissimuler quoi que ce soit !* ». Pourtant, il n'est pas un mysogine du genre inflexible quant aux capacités des femmes face à une entreprise de cette envergure. Pour lui, une femme est tout aussi capable qu'un homme de se lancer sur les routes.

« UN LIT POUR MA COPINE »

Mais c'est seul qu'il est parti fin mai 1975 et revenu le 3 septembre 1978. « *Je n'avais pas du tout fait de vélo avant. C'est un artisan de Plouha qui me l'a fait sur mesure. J'avais envie de partir d'une façon originale, et si je n'y connaissais rien avant dans le domaine du cyclisme, je reconnais maintenant qu'il n'y a pas deux bicyclettes identiques et que ce sport peut devenir une véritable passion* ». Il l'est devenu effectivement puisque Alain n'envisage plus de repartir autrement. En 39 mois s'est établie une véritable relation entre l'homme et la machine : « *C'est comme lorsqu'on est seul avec un animal. On lui parle, on lui confie ses émotions* ». Au point que, même la nuit, les rares fois où il dormait à l'hôtel, sa bicyclette était avec lui.





« *Au Brésil par exemple, j'ai demandé une fois une chambre avec deux lits. Vous imaginez la tête du patron lorsque je lui ai dit que c'était pour mon vélo !* ».

A une seule occasion, il s'est vu refuser l'entrée dans sa chambre de sa « copine », comme il dit en souriant. Sinon, les contacts avec l'habitant ont été des plus chaleureux, surtout au Brésil, le pays qui semble l'avoir le plus marqué. Il faut dire que le fait de voyager en vélo lui facilitait énormément la tâche. Les gens étaient curieux, étonnés et l'invitaient volontiers. Mais c'est dans l'esprit du pur « routard » qu'Alain a effectué son long voyage. « *Je ne refusais pas le contact, mais j'évitais de profiter des gens. Il ne faut pas oublier que les pays que j'ai traversé étaient très pauvres.* Une attitude l'a profondément choqué et gêné en Indes : « *Une famille m'avait offert l'hospitalité. Au moment du repas, nous sommes installés entre hommes et tous nos restes ont été donné aux femmes et aux enfants !* ».

A 4 693 M D'ALTITUDE

Les contacts avec les habitants ne sont pas les seuls enrichissants. Avec les autres cyclistes rencontrés au hasard des routes, lier connaissance était facile : « *C'était formidable, l'exploit sportif créait un lien immédiat que l'on ne trouve pas forcément avec d'autres gens de la route* ». Car comme beaucoup de ses compagnons, c'est surtout une valeur sportive qu'Alain souhaitait donner à son voyage. « *Ma plus grande fierté c'est d'avoir franchi un col de 4 693 m, le col Alto de Toroya dans les Andes. Arrivé en haut, je me suis senti pleinement heureux* ». C'est ainsi que, toujours grâce au vélo, Alain s'est découvert deux autres passions : les déserts et les montagnes.

Il est évident que, pour un tel périple, la question des ressources est primordiale. Alain Guigny a été financé au départ par une société qui lui a versé 12 000 F de subvention sans aucune condition en retour. Mais trois ans, c'est long et il lui a fallu improviser des petits métiers de « survie ». « *Je vivais avec un minimum de 3 dollars par jour... je n'ai jamais eu de problèmes sur le plan financier. D'ailleurs le maximum de temps d'arrêt a été de trois mois en Guyane pour travailler.*

PROCHAINE ETAPE : LA CHINE

Amoureux des voyages et du vélo, Alain Guigny compte déjà repartir, cette fois vers la Chine en passant par le Sahara. Il n'a pas encore fixé de date précise mais nul doute qu'il le fera. Auparavant, il a voulu faire paraître un livre dans lequel il raconte ses trois ans de voyage à travers le monde. Au calendrier de ses projets, il souhaite aussi entamer une série de causeries en Bretagne, avec montage audio-visuel à l'appui. Que de merveilles pourra-t-on découvrir, le suivant confortablement assis... à défaut de le suivre autrement.

NADINE COURDIER

SKRID

a zo kelaouenn ar skrivagnerien yaouank dont a ra er-maez peder gwech ar bloaz, gant pennadoù a bep seurt, ha skeudennoù a bep seurt ivez.

Renet eo gant Gwendal Denez

18 niverenn a zo bet embannet.

Priz ar c'houmanant : 30 lur.

Evit koumanantiñ, kasit ar follen-mân, goude leuniañ an tukein anezhi, war un dro gant ho chekenn, da Ber Denez, Ri, Ploare - 29100 Douarnenez - CCP Denis 1499-51 Rennes.



HELIOSERRE

Tél. (99) 57.18.21

La Frontinais - GOSNE

35140 ST-AUBIN du CORMIER

FABRICATION

- TUNNELS EN POLYESTER
- SERRES TOUS GENRES
- ABRIS DE JARDIN
- VOLIÈRES

LITTÉRATURE

Le "Jacques" de Jean Grenier

La publication d'un texte inédit de Jean Grenier ne saurait passer inaperçue, quand bien même l'œuvre de celui qui fut le maître d'Albert Camus demeure d'une audience relativement restreinte. Il est bon de se souvenir que Jean Grenier, originaire de Saint-Brieuc, se lia d'une amitiée profonde avec Louis Guilloux et fréquenta le philosophe Georges Palante - modèle du fameux Cripure du Sang Noir *de Guilloux - qui exerça sur lui une réelle influence. Dans* Les Grèves *que Jean Grenier publia en 1957 Guilloux et Palante sont respectivement devenus Michel et Raoul Sallan et, dans ce livre (1), l'auteur est en partie sous les traits d'Etienne, en partie sous ceux de Jacques.*

Jacques : ce prénom fut donc utilisé vers 1921-1923 par Jean Grenier pour une "autobiographie de jeunesse, (qui) a l'allure d'une confession quelque peu empreinte de mystère". Ce texte, jusqu'ici demeuré inédit et qui paraît préfacé par Louis Guilloux, offre peu de ressemblance avec le chapitre intitulé "Jacques" dans Les Grèves. *Par contre, on y trouve déjà ce qu'il faut appeler le "ton Grenier" comme il y a un "ton Guilloux", non pas à proprement parler un style, mais une note, une teinte presque indéfinissables, mais inoubliables.*

Jacques est un jeune homme hanté par l'idée de Dieu, à la recherche de l'Absolu - qui, seul, peut contenter l'homme - qui habite chez son oncle. A la mort de ce dernier, Jacques s'enfuit en Espagne après avoir confié à son ami - le narrateur de ce récit - une lettre pour Melle Blanche C. Ces deux jeunes gens se reverront et une réciproque inclination les réunira un moment. Alors Jacques revient pour juste faire part à son ami de son engagement dans l'armée : courte entrevue sur le chemin qui conduit Jacques au front. Telle est l'histoire de Jacques qui serait banale sans ces pages qui suggèrent : "ce temps étale, cette musique sans instrument, cette harmonie avec rien" en quoi consistent les grèves bretonnes et qui sont alors lieu et temps de méditation : la mort, avant tout, le sentiment du vide. Dans Jacques, *paraît déjà l'auteur des* Iles *tout aussi bien que de* La Philosophie de Jules Lequier. *Lequier : autre tête celte - hantée d'Absolu (2).*

Jacques offre un autre intérêt au regard de l'histoire littéraire. A la lecture du texte de Jean Grenier, tout lecteur un peu attentif de Louis Guilloux se dira : "Mais où ai-je déjà lu semblable histoire, vu semblable personnage ?" Et la réponse s'imposera : Raymond, dans Dossier Confidentiel *(Grasset 1930). Bien que le récit de Jean Grenier ne fût pas alors publié, tout permet de supposer que Louis Guilloux en eut connaissance, peut-être même en possédait-il une copie... Sinon, ces pages auront dû le marquer fortement. Car Jacques est devenu Laurent dans* Dossier Confidentiel *; le narrateur, Raymond qui vit, lui aussi chez son oncle, qui s'enfuit à la mort de ce dernier, qui est hanté par le problème de la pureté au point de refuser l'action ; Blanche devient Lucie, et l'on notera le rapprochement de ces deux prénoms à l'intérieur d'une thématique de la lumière ; enfin l'aventure du narrateur et de Blanche est semblable à celle de Raymond et de Lucie.*

Après tout, qui sait, peut-être n'est-ce que pur hasard ? "Mais quel nom donnerait-on au hasard après le Hasard ?", se demandait Cripure.

YANNICK PELLETIER

(1) Ed. *Calligrammes*, 18, rue Elie Féron, Quimper
(2) Quelque fût l'influence de Grenier sur Camus, on notera toutefois que ce dernier est avant tout préoccupé par la notion de borne, de limite, de mesure. Cf. par exemple *L'Exil d'Hélène*.

JEUX

★ MOTS-CROISÉS érotiques, par Guy Brouty et Alain de Roncey : pleins d'esprit et de la malice ! *(Livre de poche)*.

DANS LES ALLÉES SECRÈTES DU POUVOIR AVEC JEAN BOTHOREL

«La République mondaine»

Désenchantement et attente semblent être les sentiments alternatifs du passant rencontré dans la rue. Le "ça suffit" s'unit au "de quoi sera fait demain" pour former le triste discours des périodes de vacance de la démocratie.

Les quelques années qui se sont écoulées depuis les élections présidentielles sont apparues à beaucoup comme une période transitoire et sans éclat de notre vie politique et sociale. Le gouvernement a profité de l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978 pour engager une "libération de l'économie" mais chacun sent bien que les mesures prises ne sont pas à la hauteur de nos difficultés, celles d'aujourd'hui et de demain, notamment dans les domaines de l'emploi et de l'inflation. Les partis de gauche poursuivent leur querelle et répètent leurs accusations ; les deux composantes de la majorité présidentielles s'opposent de plus en plus ; elles semblent même avoir quelques dons pour l'invective mais "la scène de ménage" se termine toujours par la formule bien connue : "retiens-moi ou je fais un malheur". Avec les élections de l'assemblée européenne les rivalités personnelles se sont encore accrues dans le monde clos de la classe politique, sans doute pour masquer leurs propres incertitudes dans la conduite des affaires de la France.

Dans cette cacophonie dérisoire, le citoyen observe, désabusé. Il ressent "le mal français" mais éprouve des difficultés à l'exprimer. En effet, d'un côté il se rend compte que depuis cinq ans le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires au relèvement de notre pays en dépit des prises de position alarmistes du Premier Ministre. De l'autre, il entend périodiquement le discours serein du Chef de l'Etat, le meilleur chlorophorme de l'époque. Ce paradoxe est parfaitement expliqué dans le livre de Jean Bothorel (1) : "La République mondaine" (2) qu'il appelle également "La République des blasés". Dans un pays sérieusement affecté par le chomage, l'inflation, la fragilité des échanges commerciaux, l'absence de véritable politique énergétique liée à une certaine incohérence dans les choix industriels le "système Giscard" propose une doctrine hédoniste fondée sur la recherche du plaisir. D'où le souci d'éviter "les vagues", de déclarer fréquemment dans le but de rassurer "partez en vacances", j'entrevoie "la fin du tunnel", "la crise commence à refluer lentement" etc...

Dans cette perspective, la Société libérale avancée cherche à éliminer la différence et à cultiver la ressemblance souhaitant donner à la politique "une image uniforme où tous les leaders seraient interchangeables".

A tel point que Jean Bothorel ajoute encore "V.G.E. tente de gommer la réalité nationale ; celle d'une France riche, jouisseuse, égoiste et celle d'une France modeste, pauvre, aliénée... Pour mettre en place une telle politique il n'use pas du clavier traditionnel de la bourgeoisie : la peur. Au contraire, il dédramatise, il décrispe, il désamorce les conflits, il feint le dialogue". Tout se fait en souplesse, de façon détendue. En définitive "Le Président traite les Français sur le divan".

Grâce à cet "Essai sur le Giscardisme" on comprend ce qu'est réellement le Pouvoir. On mesure l'importance grandissante des cercles, des clubs et de certaines associations dans lesquels se retrouvent surtout giscardiens, radicaux et socialistes sans oublier les représentants de l'Etat, des grandes entreprises et ceux de l'information.

Les révélations sont nombreuses. Entr'autres, Jean Bothorel rapporte cette confidence de Jean-Pierre Soisson (qui semble avoir beaucoup hésité entre le parti radical, les républicains indépendants et peut-être l'U.D.R. au tout début de sa carrière politique) "En 1974, quelques jours avant le second tour de l'élection présidentielle, Mitterrand qui était convaincu de sa victoire m'a proposé un portefeuille" ; "Je suis un libéral, je veux un gouvernement très ouvert, je vous offre le secrétariat d'Etat au budget", lui déclara le premier secrétaire du parti socialiste qui avait proposé le même poste à Michel Rocard.

Une autre anecdote : "le 28 septembre 1977, six jours après l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, Robert Fabre mangeait sous les auspices du "Siècle" - l'un des clubs les plus fameux - à la même table que Victor Chapot, grand chasseur et homme de confiance de Valéry Giscard d'Estaing. Avec eux, six patrons des grandes entreprises "nationalisables", cinq autres dirigeants du PS et du MRG, dont trois députés". Le parti communiste révéla cette rencontre qui fut d'ailleurs démentie par tous les présents et une partie de la presse. Pourquoi ? sans doute dans la logique partisane actuelle, parce que le militant de base aurait été déçu par le comportement de ses représentants. A vrai dire, cette analyse ne tient pas. Au lieu de démentir la réalité, la classe politique serait mieux considérée si l'on expliquait franchement au citoyen les raisons de telle ou telle rencontre au lieu d'entretenir l'ambiguité.

L'exercice du Pouvoir est certes difficile mais il apparait clair qu'au fil des pages, "La République mondaine" se coupe de plus en plus des citoyens et favorise les clubistes et les techno-bourgeois, "les mandarins de la démocratie".

Curieusement, à la lecture de ce livre passionnant, cela ne semble pas si évident d'être démocrate en ces temps troubles et maussades, démocrate tout court sans l'adjectif qui qualifie ou appauvrit, sans la précision qui situe.

LOUIS FEUVRIER

(1) Notre compatriote Jean Bothorel est journaliste au quotidien "Le Matin" - (2) Editions Grasset.

BREZHONEG

Yezhadur berr ar Brezhoneg

Clair, bien imprimé, dégageant l'essentiel de façon logique ce nouveau manuel de Roparz Hemon est d'une consultation très aisée et d'une lecture tout à fait commode. Un ouvrage utile à tous les étudiants et à tous les bretonnants soucieux de connaître règles et principes souvent appliqués intuitivement mais qui demandent réflexion et prise de conscience. (18 F - *Ed. Al Liamm).*

DOCUMENTS

★ BRIGADE DES MOEURS - Dans ces "dossiers émoustillants", pour reprendre le titre, André Burnat évoque des affaires scabreuses où l'on retrouve parfois des personnages inattendus *(Ed. Presses de la cité)*.

★ L'AGENDA DES LYDIENNES, par Médée - Une plaquette ésotérique dont la lecture n'est pas toujours aisée mais s'avère enrichissante. Sous le signe de la grande déesse Athena, quatre amazones fantastiques sont présentées : Myrina la marraine, Sylvaine la sorcière, Tamara la reine, Marie-Hélèna la rédemptrice...*(Nelly Peschard*, 12, rue de Russie, Nice).

REIMPRESSIONS

Le royaume de Bignan (1789-1805)

Une attachante histoire : celle d'un minuscule Etat au règne éphémère, qui disparut avec son roi-paysan, un chouan idéaliste du nom de Pierre Guillemot. J. Le Falher la situe sur le fond des guerres de la Révolution : un homme généreux luttant contre les exactions des révolutionnaires qui gâchèrent, par leurs excès, leur autoritarisme, un grand espoir. Guillemot, c'était un sacré caractère de Breton, à la bonté douce comme le fond d'un artichaud de Roscoff mais au caractère trempé dans le granit, un chevalier dans le sens noble du terme. L'étrange aventure de ce royaume éphémère renaît grâce à une réimpression de l'ouvrage de J. Le Falher publié en 1913 par Ch. Normand à Hennebont et Honoré Champion à Paris *(Ed. Laffitte reprints,* Marseille).

Il y a 600 ans, An Alarc'h



Bas-relief en bronze, sculpté par Armel Beaufils, représentant Jean IV sur sa nef ducale « Le Cygne-An Alarc'h » débarquant à Dinard sur la grève du Prieuré le 3 août 1379, il a été inauguré le 1er août 1937, à l'initiative de Camille Le Mercier d'Erm.

JEAN IV « Le conquéreur »

"Le Seigneur Jean est de retour,
Il vient défendre son pays ;
Nous défendre contre les Français,
Qui empiètent sur les Bretons".

"Digouet an aotrou Iann endro,
Digouet eo da ziwall he vro ;
D'hon diwall doc'h C'hallaoued,
A vac'hom war ar Vretoned".

Le Seigneur Jean, Jean de Montfort, Jean IV, appelé *An Alarc'h* (le cygne) par son peuple, il y a quelques six cents ans, le 3 août 1379, regagnait son pays après un exil de plusieurs années en Angleterre ; préalablement il avait été accueilli par le comte de Flandre. La cause profonde de son expatriation était la rivalité des Maisons de Penthièvre et de Blois, cette dernière cherchant à accaparer le duché de Bretagne ; cet abandon provisoire fut rendu indispensable par la désapprobation de la politique de Jean IV.

Celui-ci avait signé un traité d'alliance avec l'Angleterre amie de la Bretagne et ennemie de la France.

Les conflits étaient inévitables entre la Bretagne et la France ; celle-ci convoitant sans cesse la prospère Bretagne, son roi, Charles V, avait réussi à aliéner la confiance du peuple breton envers Jean IV en exploitant la "faiblesse" de celui-ci, d'ailleurs sans héritier direct.

Conflit aussi avec Olivier de Clisson, la victoire d'Auray en 1364 et le Traité de Guérande faisant reconnaître Montfort duc Jean IV.

Charles V, voulant rattacher à la couronne de France le duché de Bretagne, un réel sentiment national breton se fit jour dans tout le pays, car l'on convint que le Traité de Guérande n'était pas respecté et cette violation déterminait le prompt retour de Jean IV en Bretagne pour repousser l'occupant ; les Bretons défendirent leur indépendance pour le maintien de leurs droits, des troupes furent levées. Ce retour lui valut le titre de "Conquéreur". Son accueil fut un triomphe dans l'anse du Prieuré ; les Français, à cette époque, occupaient l'autre rive de la Rance.

La mort de Charles V apporta la paix en Bretagne et c'est avec Charles VI que Jean IV signa un Traité de paix à Vannes, ce qui ne manqua pas d'irriter les Anglais.

Jean IV institua l'ordre de chevalerie de "l'Hermine" pour commémorer la victoire d'Auray (sa devise : *"A ma vie"*).

Jean IV, le Conquéreur, a donc conquis deux fois son duché (les Etats de Bretagne ont lutté pour faire reconnaître à Charles V le duché de Bretagne) et pendant 25 années il lutta à assembler les Etats, à rétablir le bon ordre et la paix ; mais la paix ne fut jamais effective avec la France, Jean IV fit preuve d'un certain courage en offrant la paix à Olivier de Clisson, promu connétable de France à la mort de du Guesclin, et il alla même jusqu'à laisser la tutelle de ses enfants à son ancien ennemi !

Il contribua, pour une large part, au renouveau économique de la Bretagne et consolida les moyens de défense du pays face aux appétits du roi de France. Défenseur du duché de Bretagne, "royaume distinct", il mourut à Nantes le 1er novembre 1399, laissant l'image d'un homme épris de paix et d'un conciliateur généreux et loyal. Une figure historique remplie de fierté...

LOIK CAMUS

La Bretagne contemporaine

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter la remarquable collection d'une maison belge d'édition, *Culture et Civilisation*, qui réimprime en offset un certain nombre de chefs d'œuvre, devenus introuvables, sur la Bretagne. Le plus impressionnant est assurément *La Bretagne contemporaine*, impression anastaltique de l'édition d'Henri Charpentier à Nantes en 1865. L'ouvrage rassemblait les plus sérieux historiens (Courson, Aurély, Borderie, Ropartz, Gourmerie...) et les meilleurs illustrateurs (Clerget, Jules David, Bachelier, Sabatier...) du temps. Il se divise en deux volumes : le premier pour la Loire-inférieure (devenue atlantique) et le Morbihan, le second pour le Finistère, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. En 640 pages de format 295 × 440 mm, accompagnées de 165 illustrations pleine page, sont ainsi présentés les sites pittoresques, monuments, mœurs, légendes de la deuxième moitié du XIXe siècle avec de larges incursions dans l'Histoire de notre pays. C'est un ensemble d'une qualité remarquable qui porte témoignage d'une civilisation. (*Ed. Culture et Civilisation*, Bruxelles).

Veillées bretonnes

F.M. Luzel est un des plus merveilleux conteurs que la Bretagne ait connus. Aussi appréciera-t-on la réimpression de l'ouvrage imprimé en 1879 par Jules Mauger à Morlaix. En cinq "veillées", il rassemble contes, chants populaires, histoires de revenants, gwerziou, épopées étranges, récits hallucinants et légendes. Les veillées, c'était une sacrée affaire dans notre pays quand il n'était pas pollué par la radio et la télévision : on y réinventait le passé jusqu'au plus profond de la nuit des temps et on essayait d'imaginer les années à venir. Aujourd'hui, on écoute discrètement les émissions, on regarde d'un œil vagabond les séquences télévisées. Hier, TOUT s'arrêtait, même le jacassage des femmes, quand le conteur prenait la parole... Et on le comprend quand on suit Luzel dans les aventures de Cochemard et Turquin, de Mabik, Barbaïc, de Kaour Gorvan, de Margeot, de Kerarborn, de Katel qui mourut damnée... C'est un extraordinaire voyage au pays du merveilleux, le pays des Celtes *(Ed. Laffitte reprints).*

SITES ET MONUMENTS

La Hunaudaye

On ne sait trop pourquoi, le magnifique château de la Hunaudaye n'avait point trouvé depuis longtemps l'expression de sa vie dans un livre. La lacune est maintenant comblée grâce à la plaquette réalisée par Michel Bohuon, Frédéric Renier, Pierre Halna du Fretay, Anne Subert, Yves Henry et Roger Texier sous les auspices de l'association qui a pris en charge ce monument qui est un des témoins de l'Histoire de notre pays et de notre peuple. Des origines (IXe siècle) à nos jours, nous est enfin révélé un des plus beaux châteaux-forts de Bretagne *(Franco* : 16 F 80 par chèque à l'ordre de l'Association du Château de la Hunaudaye, à adresser à Pierre Halna du Fretay, 22270 Jugon).

MER

★ PETIT DAUPHIN SUR LA PEAU DU DIABLE, par Daniel Gilard - Le nantais évoque, en collaboration avec Jean Noli, la vie des navigateurs solitaires lorsqu'ils sont en course, leurs joies, leurs découragements, leurs souffrances *(Ed. Julliard).*

YANN POILVET

Deux nouvelles œuvres de RAFFIC TULLOU



La plaque du Bouffay

Si vous passez à Saint-Etienne de Montluc, vous rencontrerez peut-être Raffic Tullou, sculpteur-statuaire au visage sympathique et truculent, passionné de Bretagne, dont nous reparlerons dans un prochain numéro. Aujourd'hui, nous présenterons deux de des dernières œuvres :

La première est une plaque de cheminée, un tac d'âtre plus exactement d'un poids de 50 kg, composé de l'écu aux armes de la Bretagne : l'écusson de mouchetures d'hermine est surmonté de la couronne ducale d'Arthur II. En pointe de l'écusson, est la croix de fer des rois bretons du 9ème siècle. Autour, des branches de chêne, d'if et des épis de blé en pointe représentent la répartition sociale traditionnelle chez les Celtes (les prêtres, les chefs guerriers, les gens du sol).

La seconde, vous pouvez la voir à Nantes, place du Bouffay, où elle a été apposée cette année grâce au Centre Nantais de la Culture Celtique. Il s'agit d'une plaque, mémorial de la mort de Pontcallec et de ses compagnons, Talhouët, Couëdic et Montlouis. Cet épisode tragique de l'Histoire bretonne est relaté dans le *Barzaz Breiz* : "Les fils de ces hommes qui, au seizième siècle, prirent les armes pour affranchir leur pays de la souveraineté étrangère devaient, au dix-huitième, se lever deux fois pour la même cause. La conspiration de Cellamare eut un plus grand caractère de simplicité dans ses motifs et de précision dans son objet que la Ligue ; elle fut purement nationale. Se fondant sur la violation de leurs franchises par le Régent, dont le but était de détruire toute résistance parlementaire, les Bretons déclarèrent nul l'acte de leur union à la France, et envoyèrent au roi d'Espagne, Philippe V, des plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations ayant pour base l'indépendance absolue de la Bretagne. La plus grande partie de la noblesse et les populations rurales se liguèrent contre la France ; la bourgeoisie seule resta en dehors du mouvement national... La conspiration échoua, comme on sait. Quatre des principaux chefs, Pontcallec, du Couëdic, Montlouis et Talhouët-le-Moine, furent pris et traités avec le plus dur mépris des formes judiciaires ; le Régent, désespérant d'obtenir un arrêt de mort de leurs juges naturels, les livra à une cour martiale ; un étranger, un Savoyard, la présidait. Mais le peuple, indigné, réforma le jugement, et il fallut toutes les horreurs de 93 pour faire oublier aux Bretons les tribunaux extraordinaires et les dragonnades de 1720".

C'est ainsi que le jeune Clément de Guer-Malestroit, marquis de Pontcallec, fut décapité à Nantes, à l'âge de vingt-et-un ans, sur la place du Bouffay avec ses trois compagnons. La plaque de Raffic Tullou, belle et sobre, rappellera maintenant l'événement à tous les passants.

ODILE PELLÉ

«Tac» d'âtre aux armes de Bretagne



Calendrier des EXPOSITIONS

LANDERNEAU - *Galerie de l'Elorn*, du 2 au 30 : 1er grand salon du Finistère.

LANDIVISIAU - *Maison des loisirs*, à partir du 20 : 12e grand prix du Léon.

LORIENT - *Musée* : La compagnie française des Indes.

MORLAIX - *Musée des jacobins* : l'industrie minière en Bretagne.

QUIMPER - *Musée* : femmes chinoises, centenaire de Victor Segalen. *Archives dép.* : les noces rurales à la fin du XIXe siècle.

NANTES - *Château des Ducs*, jusqu'au 4 : affiches et dessins de F. Starowieyski. A partir du 20 : photos de Guy Hersant, Yves Rouillard, Michel Thersiquel.

RENNES - *B.P.O.*, 1, place de la Trinité, du 8 au 26 : œuvres d'Yvon Guilloux. *Coop Breizh* : sculpture d'Eugène Aulnette. *Club de la Presse* : Robert Berthelier. *Archives dép.* : Bretagne XVIIIe, Etats ou Intendance ?. *Maison de la Culture*, jusqu'au 14 : cerfs-volants, messages et sculptures dans le ciel ; jusqu'au 15 : théâtre pour l'enfance et le jeune public ; du 2 au 30 : almanach des PTT ou 130 ans d'histoire sociale ; à partir du 19 : tableaux de Jacques Monory.

SAINT-BRIEUC - *Galerie de Flore*, rue St-Goueno : Bernard Locca. *Galerie du Gouëdic* : Henri Moreau, Danielle Sully, François Chenu, Pascal Blévin.

SEL-DE-BRETAGNE - *Musée*, à partir du 15 : dessins de Jilu.

VANNES - *Au P.a.c.*, les 19 et 20 : exposition sur l'art culinaire.

VITRÉ - *Château* : dessins, aquarelles et lithos d'Albert Robida.

RAYMOND BOTERF
sculpteur de la nature et des légendes

Raymond Boterf est installé à La Gacilly depuis quelques années à la ferme de Gralia sur la route de Saint-Martin-sur-Oust ; natif de Vannes, il est venu s'installer là grâce au concours de la municipalité de La Gacilly, particulièrement d'Yves Rocher qui a su rassembler bon nombre d'artisans en leur offrant divers avantages.

La ferme de Gralia est un univers, un centre de sculpture, car il y a toujours quelqu'un à l'ouvrage ; ce quelqu'un peut être Raymond Boterf lui-même, mais également un ou plusieurs stagiaires. Oui ! des stagiaires, car c'est bien dans le caractère du maître des lieux de communiquer son expérience, l'amour du travail, dans toute l'honorabilité de son métier. Les stages de formation apportent une aide pécuniaire, mais encore davantage aux deux parties : un échange de techniques sculpturales et un contact humain certain.

Raymond Boterf a fait ses armes dans la sculpture du meuble durant de nombreuses années ; puis, épris d'un profond désir de créer, il s'est décidé à exercer ses talents pour son propre compte.

Boterf est avant tout un amoureux de la nature : tout son art en est empreint. Amoureux n'est pas trop fort, car c'est le leit-motiv essentiel quand on le côtoie ; c'est l'homme de l'arbre, l'arbre de la vie, le poète de l'arbre et de la nature, le défenseur de la nature :

"Les corps sont étendus dans le creux des fossés
L'oiseau effrayé perd son abri de nuit.
Pour tant de sacrifices, quel espoir printanier ?
Que sera demain notre beau pays ?



Photo Les Informations / Le Pays

Les vieux n'ont plus qu'à contempler
Ce pays disparaître... Tant d'années s'effacer...
Espérant bien quand même, pour leur fils fermier,
Que devant ce désastre, il ne s'est point trompé".

Il fait revivre l'arbre coupé en exécutant ses œuvres à partir de troncs d'arbre recueillis au cours des nombreuses cacophonies pour tronçonneuses démembreuses. Il exerça d'abord son art en exécutant des statues de petite taille pour en arriver présentement à la taille grandeur nature, un art d'une très grande pureté lorsqu'il symbolise la Mère et l'Enfant, thème qui lui est particulièrement cher.

"Populaire, paysan, l'art breton appartient bien par ses mérites et ses défauts au peuple qui l'a conçu. Ce qui l'impose à l'attention, c'est son abondance, son absolue ingénuité, son adaptation singulière à la figure du pays qu'il décore, le témoignage qu'il porte de l'âme infiniment nuancée du peuple breton". (H. Waquet).

Autre thème favori de Raymond Boterf, les légendes celtiques l'ont profondément marqué ; son art en a largement été influencé ; il réalise actuellement, grandeur nature, Tristan et Yseult : les romans de la Table Ronde imprègnent le sculpteur. Amants de Cornouaille, Tristan et Yseult sont idéal de chevalerie, d'héroïsme, d'honneur.

Artisan-créateur, président de l'association des artisans de La Gacilly, son tempérament de lutteur l'oblige à une amélioration constante de sa technique, à une recherche de la qualité, il ne reste peut-être plus qu'une courte distance pour rejoindre la technique de son maître : Tilman Riemenschneider.

Si son plus grand regret est de ne pas avoir commencé plus tôt, il n'empêche que son œuvre reflète la Beauté, tout comme l'immatérialité peut caractériser cet artisan qui se veut dépasser sa propre mesure et toujours élever son esprit.

LOIK CAMUS

Le 1er grand salon de peinture du Finistère

Le premier Grand Salon de Peinture du Finistère se tiendra à Landerneau en la Galerie de l'Elorn, 9, rue des Déportés, du 2 au 30 octobre (vernissage le mardi 2 à partir de 18 h). Il réunira des œuvres de peintres léonards et trégorrois et des sculptures des Cornouaillais R. et M. Gloanec. A l'affiche : Ebbe Bierbaum, Jean Xavier de Couëssin, Erril Laugier, Bernard Morinay, Robert Priser, François Tager et Pierre Thépaut. Une vente-signature de livres des exposants est prévue. Le Salon, organisé par Yann Fulub Follet et Arts et Lettres de France, ouvrira ses portes à toute la Bretagne et à l'Imaginaire.

Expositions à Rennes

La saison des expositions d'arts plastiques organisée par la ville de Rennes, dans le péristyle sud de l'Hôtel de Ville, reprendra en octobre. Renseignements : Mairie de Rennes, Direction du Développement Culturel, 82, rue de Paris, 35031 Rennes cédex, tél. 36.48.48, poste 615.

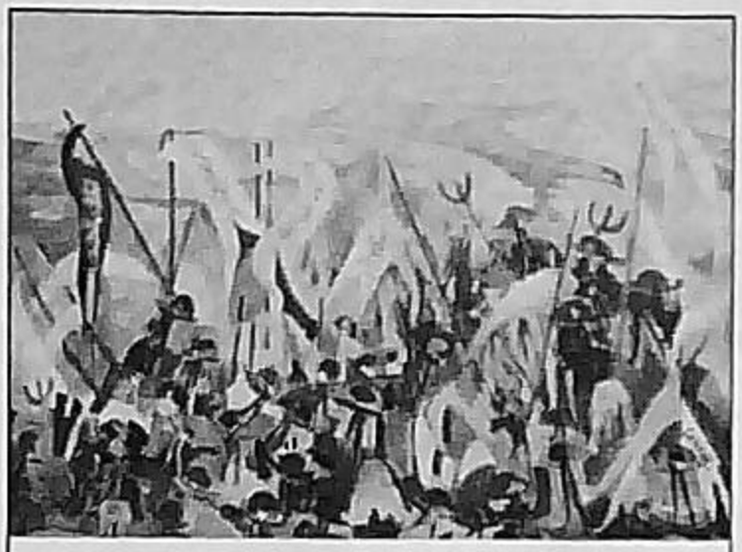
Robert Berthelier au club de la presse

Le Club de la Presse de Bretagne (7, impasse Rallier du Baty à Rennes) expose en ce moment des œuvres de Raymond Berthellier : gravures, encre de chine, pochoirs, lettrines, encollage, exemple de nu dans un décor celtique : il s'agit d'une ondine irlandaise vêtue de la peau de phoque magique, sur un fond de coquillages rappellant la forme de soleils celtiques, et aussi un découpage métal en forme d'oiseau, application de ses dessins à la décoration.



Une nouvelle galerie à St-Brieuc

La Galerie du Gouëdic vient d'ouvrir à St-Brieuc au 42 de la rue qui porte le même nom. Première exposition : le peintre Henri Moreau, l'aquarelliste Danielle Sully, le tisserand François Chenu, les posters de Pascal Blévin.



Gaïk Conan au Sénat

Gros succès pour l'exposition de Gaïk Conan à l'Orangerie du Sénat où le président Alain Poher l'a félicitée de "peindre la Bretagne gaie et colorée, comme elle est en réalité", lui a-t-il déclaré. Ci-dessus : une composition sur les chouans.

Exposition Locca

Durant le mois d'octobre, Bernard Locca présente ses œuvres à la Galerie Flore, rue St Goueno à St-Brieuc.

Expo-dessins Jilu

"D'ALAN STIVELL A LA MARÉE NOIRE"

Du 15 octobre au 25 décembre le Musée de Sel de Bretagne propose une exposition de 10 dessins de Jilu publiés dans Armor Magazine *de juin 1978 à août 1979. D'Alan Stivell à la marée noire, 10 dessins d'actualité (la marée noire ou le nucléaire) ou de chanteurs (Alan Stivell, J.Y. Hirel, Philippe Mouazan) par Jean-Luc Aulnette (alias Jilu). Entrée libre.*

Exposition Eugène Aulnette

Du 1er au 31 octobre la Coop Breizh (17, rue de Penhoët à Rennes) propose une exposition de sculptures d'Eugène Aulnette (Grand Prix des Métiers d'Art 1979) ; diplômé des Beaux-Arts de Rennes et de Paris, ancien professeur aux Beaux Arts de Rennes, Eugène Aulnette travaille le bois et la pierre depuis 40 ans. Ses sculptures d'inspiration celtique valent le détour. Une exposition à ne pas manquer. Entrée libre.

Trois photographes bientôt au Château des Ducs

Du 20 octobre au 31 décembre, au Château des Ducs à Nantes, exposition de trois photographes bretons : Guy Hersant, de Lorient : reportages sur Ouessant ; Yves Rouillard, d'Auray : le comportement des gens au milieu des alignements de Carnac ; Michel Thersiquel, de Banalec : le Centre pour handicapés physiques de Kerpape près de Lorient.

Yvon Guilloux à Rennes

Du 8 au 26 octobre à la B.P.O., 1, place de la Trinité à Rennes, Yvon Guilloux présente ses œuvres récentes, peintures et dessins.

Les activités de l'atelier "Le Colombier"

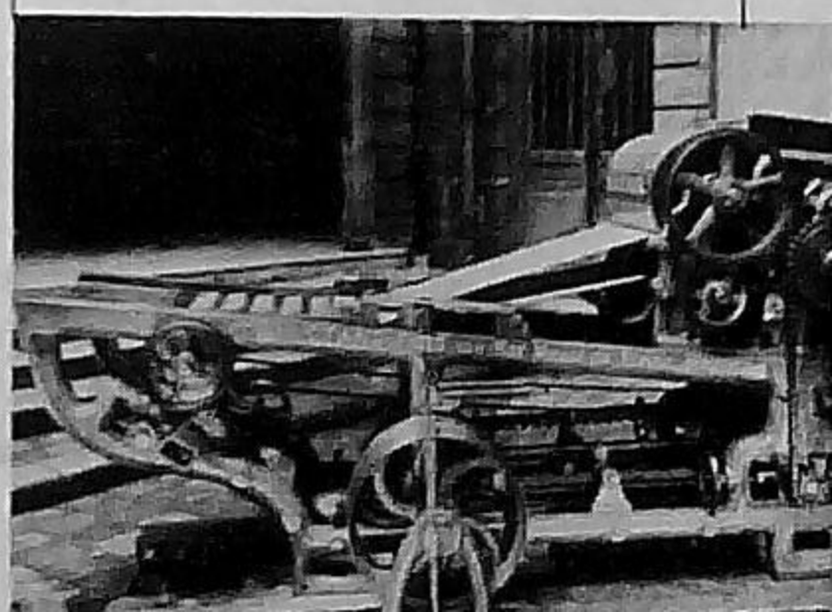
L'atelier de dessin et peinture "Le Colombier", 8, rue du Docteur F. Joly (ex rue de Nantes) à Rennes (tél. 51.70.50) est ouvert les mercredi (pour les jeunes) jeudi, samedi de 14 h 30 à 18 h.

L'atelier regroupe plusieurs techniques : peinture à l'huile, aquarelle, restauration de tableaux, peinture sur soie. Les personnes intéressées pour les arts-plastiques sont invitées à venir ; exposition en permanence de dessins et tableaux ; entrée libre et gratuite.

Des découpoirs de biscuits au Château des Ducs

La Biscuiterie Nantaise ou BN, c'est une partie de l'Histoire de Nantes. Aujourd'hui, elle fait don de vieux découpoirs de biscuits et de documents photographiques au Château des Ducs, qui trouveront tout naturellement leur place dans un musée de l'Histoire de Nantes.

Photo Bernard Voisin / Musée des arts décoratifs



Les octobre de notre histoire

1370 : "Les Bretons n'aiment pas les Anglais"

La guerre d'Espagne n'était pas encore finie que Charles V reprit en France la lutte contre les Anglais. Il rappela en hâte du Guesclin qu'il voulait faire connétable. Celui-ci s'en trouva gêné : "Je ne suis qu'un pauvre homme et de basse venue". Le roi n'avait ni parents ni vassaux disposés à lui obéir. Il plaça dans les mains de Bertrand l'épée fleur-delysée et le fit asseoir à sa table. C'était le 2 octobre 1370. En ce mois d'octobre, du Guesclin leva 1 500 hommes d'armes, presque tous des Bretons. Ces levées se pratiquèrent facilement, "parce que, dit P. Le Baud, naturellement les Bretons n'aiment pas les Anglais".



Du Guesclin

1395 : D'un connétable à l'autre

Pendant près de huit ans, le règne de notre duc Jean IV fut troublé par la lutte qu'il mena contre Clisson qui avait prit parti pour la France à la suite de du Guesclin. Jaloux de ses succès, il le fit arrêter en 1387 mais dut le relâcher. La tentative d'assassinat commise par Pierre de Craon contre Clisson, à l'instigation du duc, en 1392, détermina l'intervention armée du roi. Charles VI fut frappé de folie en traversant la forêt du Mans, et ses oncles, ennemis de Clisson, en profitèrent pour le destituer de sa charge de connétable. Il refusa de rendre son épée. Pourtant, après maintes et maintes péripéties, le duc Jean se réconcilia avec Clisson le 19 octobre 1395.

1481 : Division au sein du conseil ducal

Le duc François II ne demandait qu'à vivre tranquille en administrant sagement son pays. Les circonstances et les intrigues de Louis



Jean IV

XI ne le lui permirent pas. Deux tendances divisaient le conseil du duc ; l'une représentée par le trésorier Pierre Landais, l'autre par le chancelier Chauvin. Landais, bourgeois de Vitré, était, au dire de Bertrand d'Argentré, "audacieux, entrepreneur, impudent subtil en pratiques". Les historiens anciens ajoutent qu'il se maintenait en la faveur du duc par les moyens les moins avouables. Opposé à Louis XI , il accusait Chauvin de s'entendre secrètement avec le roi dont les menées nourrissaient cette division. Landais fut l'inspirateur unique de toute la politique ducale : chercher partout des alliés contre Louis XI. Landais négocia avec l'Angleterre mais son messager livra les lettres du duc au roi. La situation entre les deux ministres du duc devenait impossible. Le 5 octobre 1481, Landais fit emprisonner au Château de l'Hermine son adversaire qui en appela à la justice du roi. Louis XI apprit avec "déplaisir" la disgrâce de Chauvin.

1539 : "Savit, va fillorez, it d'an tad fransez da govez"

Hersart de la Villemarqué évoquant la ballade populaire de Notre Dame du Folgoët, pense que le père François, dont elle fait mention, était le doyen en l'église collégiale du Folgoat, qui comparut à Nantes le 2 octobre 1539, pour la rédaction des réformations des Coutumes de Bretagne. L'ordonnance de François 1er règle que "dorénavant tous arrêts, etc... seront prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement". Là commence la longue oppression de la langue bretonne.

1781 : Notre histoire nous échappe

Le 11 octobre, un *Te Deum* est chanté en la cathédrale de Saint-Brieuc, en action de grâce de l'heureuse délivrance de la reine de France et de la naissance d'un dauphin... C'est l'Histoire de Versailles que l'on chante !

1788 : Un ajournement "sine die"

Les Etats de Bretagne, convoqués primitivement à Ancenis, puis à Nantes, et définitivement à Rennes pour le 27 octobre, sont ajournés par le roi, pour cause de la prochaine réunion des "Notables..." (décision du 18 octobre).

1789 : Notre révolution d'octobre

Un mouvement contre révolutionnaire est sur le point d'éclater à Tréguier le 1er octobre. Il s'agit de jeunes ouvriers qui se forment en compagnie de volontaires. Les officiers municipaux sont inquiets.

Le 2 octobre éclate à Saint-Brieuc une émeute populaire occasionnée par l'incarcération d'un sergent de la milice nationale prévenu d'avoir tenu des propos peu favorables sur la marche des événements...

Les 5 et 6 octobre, MM. Noël de Kergrée et de Trogoff ainsi que l'évêque de Tréguier sont mandés devant la Communauté de la ville, soupçonnés de complicité dans la tentative d'établissement d'un corps de volontaires pour remplacer la milice. Au deuxième appel, l'évêque ayant refusé de s'y rendre, la Communauté émet le vœu que le prélat soit appelé à Paris pour y rendre compte de sa conduite.

Le 6 octobre, M. Le Mée cède à la ville de St-Brieuc pour une somme de 400 livres, six canons de 6. Les anciens, hors d'état et exposés à éclater, seront enclavés sur le bord des quais du Légué, pour servir... à l'amarrage des navires !

Le comte de Thiard, dont on a déjà parlé les mois précédents, fait délivrer à l'arsenal de Saint-Malo, 300 fusils pour l'armement des volontaires. Le 15 octobre, on dénonce à l'Assemblée Nationale une déclaration de l'évêque de Tréguier dans laquelle il dit "que les ministres de la religion sont réduits à la triste condition de commis appointés des brigands ; que les systèmes d'égalité dans les rangs et la fortune ne sont que des chimères". Le 22 octobre, suite à cette affaire, l'Assemblée Nationale décrète que "le Président se retirera vers le roi pour prier sa Majesté de donner les ordres les plus précis afin de remédier aux troubles qui pourraient exister en Bretagne. La déclaration de l'évêque sera remise au tribunal chargé de juger les crimes de lèze-nation"(sic).

Les 18 et 19 octobre éclatent les émeutes de Lannion menacée de disette. A l'arrivée d'un convoi de 13 voitures chargées de grains, les habitants de Lannion menacent les députés venus de Brest. Aux cris de "A la lanterne", armés de haches et de couteaux, ils tentent de les tuer sur place. Les députés refusèrent de signer l'abandon des grains saisis sur le quai. A Tréguier aussi, la population s'oppose au chargement des grains, menaçant même de casser la tête aux fournisseurs. Les corporations d'ouvriers sont appelées devant les autorités dont les avis furent inutiles. Le 24 octobre, on incinère, sur la Place St Pierre à Saint-Brieuc, les instruments "de torture" qui existaient dans les prisons royales de cette ville.

Dans le même temps, le procureur des Etats de Bretagne élève une protestation solennelle contre une assemblée de mandataires qui se constituait elle-même "nationale" et s'arrogeait tous les pouvoirs : "Nous déclarons solennellement au nom et pour le bonheur du peuple breton, la soi-disante assemblée nationale comme illégalement constituée, comme contraire aux droits et franchises de la Bretagne, comme tendant à surcharger cette province d'impositions dont les autres parties du royaume voudraient soulager leur fardeau..." Mais c'est la force qui règne et non le droit.

MYRDDHIN

NOUVEAU
Sélection des
RELAIS
OCEAN
RELAIS TEMPÊTE
par Jean-François
SOPEL
Envoi contre 2 F à SOPEL
7, rue St-Jacques 22400 Lamballe

Vient de paraître...
Yannick Pelletier
THÈMES ET SYMBOLES DANS L'OEUVRE ROMANESQUE DE
LOUIS GUILLOUX
Institut Armoricain de recherches économiques et humaines
EDITIONS C. KLINCKSIECK

Les Oniris arrivent



On n'y croyait plus. Depuis le temps qu'il y avait des bruits de couloir, mais que rien n'apparaissait à la surface en dépit d'une bande existante (je l'ai écouté), on se prenait à penser qu'il s'agissait d'une nouvelle Arlésienne.

Non, cette fois, c'est vrai et définitif. Ils arrivent. Qui ça ? Mais, grand dieu, les gars du groupe Oniris. *Ils ont failli s'appeler Hippocampe, mais le label était déjà pris, alors... Oniris, tout un programme qui sied tout particulièrement aux musiciens du groupe : Alain Gallet : chant, Joël Lebossé : guitares, Gilles Hinterseber : basse, Norbert Tériaut : guitares et flûte traversière, Thierry Tual : batterie et percussions, Rémy Hubert : claviers. Ces noms vous disent sans doute quelque chose. Cherchez bien et vous découvrirez une musique soignée, fine qui cède sa place au délire quand il le faut et qui touche par sa justesse. Je le sais pour avoir non seulement écouté, mais entendu la bande. Une musique qui raconte l'histoire fantastique, mais peut-être réelle de Monsieur Schizo et de son double l'Hippocampe. Je ne vous dis rien de plus, mais nous reparlerons dans une interview de ce groupe que vous pourrez découvrir courant octobre puisqu'il réalise une tournée dans les grandes villes de Bretagne, alors que sortira chez Barclay, un disque produit et enregistré au château d'Hérouville. Des musiciens bretons qui, sur des projections d'Alain Rannou aussi «oniriques» que l'ensemble, expriment une autre réalité. A ne pas manquer.*

ANDRÉ-GEORGES HAMON

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédent.

DU VENDREDU 5 AU DIMANCHE 7

Le5, *Jugon les Lacs*, La Kerouezee, Gérard Ferchaud.

Les 5 et 6, *Nantes*, Théâtre Graslin, Orchestre Philharmonique des Pays de Loire, œuvres de S. Nigg, C. Saint-Saëns et P. Hindemith.

Les 6 et 7, *Rennes*, CIPPMA, week-end musical chorale et direction de chorale.

DU LUNDI 8 AU DIMANCHE 14

Le 9, *Vannes*, P.A.C. "Danza experimental universitaria".

Les 10 et 11, *Rennes*, M.C. cycle Comédie musicale américaine, "Hollywood, Hollywood" de Gene Kelly.



Gene Kelly

Le 11, *Vannes*, P.A.C., connaissance du monde.

Le 12, *Fougères*, OFAC, salle la Dorangerie, Ballet National du Sénégal.

Le 13, *Dol*, M.C., "Confidences celtiques harmonieuses" avec Myrddhin.

Le 13, *Rennes*, Théâtre, La Comédie Française présente "En attendant Godot" de S. Beckett, mise en scène de Roger Blin. Salle Vilar - 20 h 30

PAYS DE PLOËRMEL

La section UDB du Pays de Ploërmel organise : le vendredi 12 octobre : soirée film-débat "La Folle de Toujane" de R. Vauthier, au Foyer des Jeunes de St Jean Villenard ; le samedi 13 : (salle des fêtes) spectacle Fest-Noz : Mirlitantouille, Los Glochos (groupe de musiqueSud Américaine), Plisson-Piederrière, G. Jaffré et les chantous et sonnous du pays ; le dimanche 14 : (salle des fêtes) stands, expos à partir de 13 h. 14 h lutte bretonne ; 15 h spectacle avec Stem Quidna (poète), Ry al Dan, Pierre Ménoret ; 18 h bal breton.

DU LUNDI 15 AU DIMANCHE 21

Du 15 au 31, *Nantes*, M.C., Salle Boris Vian, Café Théâtre Rétro (sauf le 29).

Le 16, *Nantes*, M.C., Musique avec les Chœurs de Chambre de Moscou.

Les 17 et 18, *Rennes*, M.C., cycle comédie musicale américaine, "Le bal des sirènes" de George Sydney.

Du 19 au 22, *Lorient*, P. des C., congrès APPSB.

DU LUNDI 22 AU DIMANCHE 28

Le 22, *Fougères*, OFAC, cinéma le Club, "Le médecin malgré lui" de Molière et fables de La Fontaine.

Le 23, *Vannes*, P.A.C., Récital Anne Sylvestre.

Les 23 et 24, *Nantes*, M.C., Grande salle, danse avec Carolyn Carlson, Groupe de recherche théâtrale de l'Opéra de Paris.

Les 23, 25, 27, 28 et 30, *Nantes*, Opéra, "Les traverses du temps" de Prodromidès (création mondiale).

Le 24, *Vannes*, P.A.C., Théâtre, "Le Bluffeur" avec Jean Lefèvre.

Du 25 au 29, *Rennes*, M.C., Journées du Théâtre musical Contemporain. Pays présents, entre autres : Grande-Bretagne, Pologne, Pays-Bas, Equateur, Suède.

Le 26, *Vannes*, P.A.C., Spectacle chansons Gilles Morvan - *Jugon les Lacs*, La Kerouezee, le conteur Lucien Gourong.

Les 26 et 27, *Rennes*, M.C., Théâtre chorégraphique de Rennes, "Machines à sous, portes du ciel".

Le 28, *Nantes*, M.C., Grande salle, ensemble national de danses populaires d'Ouzbekistan "Bakhor".

DU LUNDI 29 OCTOBRE AU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

Le 29, *Nantes*, salle Vasse, Théâtre avec "Les folies du samedi soir" d'après Gene Stone.

Le 3, *Lorient*, P.C., Gala Barbara.

1er FESTIVAL DE L'ORGUE EN ILLE-ET-VILAINE

OCTOBRE - Le 12 à Rennes, église St Hélier : Odile Bailleux - Le 18 à Rennes, MJC du Grand Cordel : orgue et clavecin - Le 19 à Plélan le Grand et à Dourdain : orgue et chant choral - Le 20 à Vitré, église St Martin : orgue et chant choral ; et à redon, Collégiale St Sauveur : Georges Guillard - Le 23 à Bain de Bretagne : orgue et chant choral - Le 26 à Pacé : Michel Trique et la chorale Harmonia - Le 27 à Combourg : Geoffrey Marshall ; à Rennes, église St Hélier, Arturo Sacchetti et l'ensemble Instrumental Ars Juvenis.

NOVEMBRE - Le 6 à Fougères : Ensemble de cuivres de Bretagne - Le 9 à Janzé : Orgue et chant choral - Le 10 à Irodouer : Cuivres et orgue - Le 11 à Dol de Bretagne, cathédrale : Félix Moreau et l'Ensemble Vocal et Instrumental Le Thabor - Le 14 à Rennes, cathédrale : René Saorgin et la Maîtrise de la cathédrale de Rennes.

FESTOU-NOZ

Le 6, *Poullaouen ; Morsang sur Orge*, Fest-noz Diwan, org. An-Aluzen.

Le 13, *Montrouge*, mairie ; *La Fernère ; St Méen le Grand* avec le Groupe de Landehen.

Le 20, *Limerzel ; Poullaouen ; Plestin les Grèves ; Merléac ; Palaiseau* avec Kistidiniz, les ex-Kouerienn et San Yann ; *Le Havre*, org. Cercle Celtique Kalon Brezhoneg.

Le 31, *Poullaouen*.

Le 3 nov., *Plestin les Grèves ; Sérent ; Plemet*.

Samedi 27 octobre à Locminé (56). Fest-Noz de soutien à DIWAN avec : M.H. Conan, B. Kerbœuf, Kerlen Pondi, Bourdin-Dautel, Kerbart-Le Toquin, Skol Louarn, An Ankou... et bien d'autres encore !

FESTOU-DEIZ

Le 7, *Paris*, Fest-Deiz à la mission bretonne.

Le 21, *Paris*, Fest-Deiz de Skoazell Vreizh.

Le 21, *Ti Kendalc'h*, Bal breton à partir de 15 h.

LORIENT, DU 31 OCT. AU 4 NOVEMBRE

Concours international des orchestres celtiques de danses et de folk.

Deux catégories : orchestres de danse traditionnelle (sans chanteur) ; ensembles musicaux axés sur le chant populaire (ancien ou moderne) constitués d'instruments typiques ou classiques.

35 000 F de prix en espèce.

Renseignements : Comité du Festival Interceltique, mairie. Tél. (97) 21.20.50.

Barzaz Breiz au Centre Celtique de Paris

Au nouveau Centre d'Arts Celtique, 4, rue Constance, 75018 Paris (M° Blanche), Jean Moign et les artistes du Théâtre Populaire de Bretagne présentent Barzaz Breiz, théâtre et mime.

Adaptés et mis en scène par Jean Moign d'après l'œuvre de Th. Hersart de la Villemarqué.

Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30.

Renseignements et réservations au 254.97.62.

Armor magazine fait le tour du monde avec **Yann-Vari Floc'h**



et

"Jolie-Brise"



*Jolie-Brise, un élégant trismus-37 aluminium de 11 m 20 de long, a quitté le port de Saint-Malo pour un long périple : le tour du monde ! Pendant quatre ou cinq ans, Pascal Porée, 23 ans, Anne Bouvery, 26 ans, et Yann-Vari Floc'h, 26 ans, vont sillonner les mers à la découverte des pays et des hommes. Pour sa part, Yann-Vari sera l'ambassadeur itinérant d'*Armor magazine *et rencontrera à ce titre à l'occasion des escales de Jolie-Brise les Bretons en particulier, les Celtes en général partout où il y en aura. Et il y en a partout. Le premier reportage l'a conduit en Galice...*

UN FESTIVAL DU MONDE CELTIQUE EN GALICE



Le 19, 20 et 21 juillet s'est déroulé à Santa Marta d'Ortigueira le deuxième festival international du monde celtique ; les 7 pays celtes étaient représentés à l'exception de la Cornouaille et de l'Ile de Man.

Ortigueira, petite ville de 1 800 habitants (province de la Corogne) au nord-ouest de la péninsule ibérique, tout près du Cap Ortégal, s'abrite au fond d'une large ria. Les activités principales en sont l'agriculture et la pêche ; le tourisme est encore peu développé. La tradition musicale d'Ortigueira est ancienne ; depuis la fin du franquisme, on note une explosion dans toute l'Espagne, en particulier en Galice, du sentiment régionaliste ; ainsi, à Ortigueira, sous l'impulsion d'un groupe de personnes, notamment de Xavier Garrotte, a été créée en 1975 l'école de gaitas qui regroupe maintenant plus d'une cinquantaine de jeunes. Le gaitas est un instrument de musique s'apparentant au biniou coz, les autres instruments étant la zanfora qui s'apparente à la vielle, le punteiro qui s'apparente à la bombarde.

La volonté de sauvegarder et de promouvoir la culture galicienne des habitants d'Ortigueira est très grande, et je le souligne : en effet, l'école de gaitas dont l'activité (de caractère gratuit) s'exerce tous les jours de l'année, ne fonctionne que grâce à la population ; la mairie donne une subvention annuelle de 20 000 pesetas (1 400 F), le reste est trouvé auprès de la population ; ainsi 160 personnes versent 100 pesetas (7 F) tous les mois. L'école cherche aussi à promouvoir toute la culture galicienne et celte ; une autre branche s'occupe de la fabrication d'instruments de musique, un artisan de Lugo (Antonio Corral) est venu s'installer à Ortigueira et professe à 16 élèves l'art de construire des instruments de musique galicienne.

La volonté des dirigeants de l'école de gaitas de "montrer la culture celte" les a incités à organiser en 1978 le premier festival international du monde celtique. Il dura une journée et regroupa plus de 15 000 personnes. Le deuxième festival, qui dura trois jours, rassemblait quatorze groupes de musique et de danse, soit au total 290 participants.

L'essentiel du festival fut organisé par les dirigeants et les élèves de l'école, ce qui fait que l'âge moyen des organisateurs était situé entre quinze et dix-sept ans. Les récitals avaient lieu le matin à partir de midi et le soir à partir de neuf heures et demie. Parallèlement, l'activité dans la ville était intense : la population est montée à 25-30 mille personnes pendant ces trois jours.

Diverses expositions avaient été organisées : une de céramiques regroupant la production des ateliers galiciens, une de poteries, une de disques ; j'ai remarqué surtout celle d'instruments de musique qui présentait des vieux instruments de musique galicienne et les étapes de construction des gaitas, des zanforas et des punteiros.

Parmi les groupes au festival un du Pays de Galles, un breton, deux écossais, deux irlandais et sept galiciens. C'est la Kevrenn de Brest qui représentait la Bretagne ; créé en 1957, ce groupe de première catégorie comprend 21 musiciens et 11 danseurs. C'est la deuxième fois qu'il participe au festival d'Ortigueira ; il s'est créé entre la Kevrenn et les habitants d'Ortigueira une amitié solide, d'autant plus que les galiciens sont friands de musique bretonne. Parmi les autres, les gallois Cromlech enthousiasmèrent la foule le dernier soir du festival : c'est debout que 5 000 à 6 000 personnes écoutèrent leur tour de chant.

Quant aux groupes galiciens, je les remercie d'abord pour l'hymne breton et l'hymne galicien qu'ils ont interprétés devant une foule recueillie. Le groupe Milladoiro, un des plus connus, composé de sept musiciens, a su allier la musique traditionnelle avec une recherche de sonorité nouvelle, notamment l'apport d'une flûte et d'un violon ; son répertoire est vaste puisqu'il joue des airs irlandais, bretons et même provençaux. Je noterai aussi la formation d'Emilio Cao, très populaire en Galice. Cao joue de la harpe et il vient de sortir un disque de très bonne qualité, dédicacé à Alan Stivell.

J'engage vivement les Bretons de passage en Galice en fin juillet l'année prochaine à se rendre à Ortigueira pour le troisième festival. Les galiciens sont des frères celtes encore méconnus, isolés parmi la Celtie ; ils ont beaucoup à nous apporter, et nous avons beaucoup à leur donner. Les Galiciens ont gardé un grand sens de l'hospitalité : les Bretons allant là-bas seront bien reçus dans une ambiance de fête et de joie.

YANN VARI FLOC'H



SONERIEN HA KANERIEN VREIZH

Fédération nationale bretonne des sonneurs, chanteurs et musiciens traditionnels



Pluvigner 79

L'Assemblée Générale constitutive de Sonerien ha Kanerien Vreizh s'est déroulée à Kemper lors des fêtes de Cornouaille le 27 juillet 1979, salle Toul Al Lear.

Le débat prévu pour 9 h ne fut ouvert que vers 10 h 30 faute d'un nombre suffisant de participants. Sur 363 invitations expédiées à 2 reprises il n'y eut que 36 réponses... 36 sonneurs et chanteurs volontaires et décidés à faire quelque chose c'était plus qu'il n'en fallait si l'on considère que la B.A.S. a démarré à 7 et Dastum à 3 ! Ce "grand enthousiasme cet inattendu élan d'intérêt" n'a pas découragé les participants qui examinèrent tout l'ordre du jour (y compris pendant l'apéritif offert par le Comité des fêtes de Kemper).

La fédération est donc ouverte aux individus (personnes physiques) et aux associations de pays (personnes morales). Il est bien entendu que c'est vers ces dernières que tout l'effort de la fédération portera puisque c'est elles qui en sont la charpente et l'âme.

Dans l'intérêt nous avons assigné à la fédération trois axes principaux :

Formation : Création, développement, gestion et animation des écoles de sonneurs de couple en liaison avec le Conservatoire Régional "Amzer Nevez" et "Dastum". A cet effet la fédération demande son adhésion à Amzer Nevez et déposera une demande de subvention "Charte Culturelle" pour financer ces écoles.

Recherche : Le sonneur, le chanteur, le musicien traditionnel est un collecteur et un diffuseur en puissance. Comment peut-il participer activement à la protection du patrimoine national ?

Collectage du répertoir musical mais aussi enquêtes sur les anciens musiciens, les instruments, leur fonction sociale, etc... etc...

Informations périphériques (danse, costumes, langue, etc...)

Animation-Diffusion : Création possible d'un journal écrit (presse) et d'un journal sonore (sur cassettes). Rencontres, veillées, fêtes, etc...

Afin de mettre en pratique cette orientation nous mettrons en place des commissions ouvertes à toutes et à tous afin que le maximum puisse participer à la vie de la fédération et que les tâches matérielles soient réparties équitablement entre toutes et tous.

Un Conseil d'Administration a été élu conformément aux dispositions légales en vigueur en matière d'associations, et ce conseil a élu son bureau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de personnes physiques et de représentants d'associations. Ces associations dont nous avons recueilli l'adhésion sont : Dastum - Association Bod Fanch Fisel Treger - Association des Sonneurs de Veuze - Association Bro Kerne - Association Carrefour de la Galésie.

Membres :

G. Epinette - J. Baron - Y.B. Jouan - Y. Castel - D. Delmas - D. Philippe - P. Malrieu - Le Goff - P. Crepillon - L. Dupuis - F.Gy - Glotin -M. Théphaine - E. Cuven - P. Le Cloirec - Y. Le Bihan.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration à Saint-Brieuc (MJC du Plateau) le samedi 6 octobre à 15 h.

BUREAU : *Georges Epinette, président - Jean Baron, vice-président - Yann-Ber Jouan, trésorier - Yves Castel, secrétaire-trésorier adjoint -Daniel Delmas, secrétaire.*

Les statuts

Article 1 - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : FÉDÉRATION NATIONALE BRETONNE DES SONNEURS, CHANTEURS, et MUSICIENS TRADITIONNELS - SONERIEN HA KANERIEN BRO VREIZH.

Article 2 - Cette Association a pour buts : la défense des intérêts moraux et matériels de ses adhérents ; la gestion et l'administration des Ecoles de sonneurs de couple ; le développement de l'action culturelle en Bretagne dans les domaines de la musique et du chant traditionnels.

Article 3 - Siège social : Le siège social est fixé à Hôtel de Ville, Place du Gal de Gaulle, 22000 Saint Brieuc. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration. Il en sera rendu compte à l'Assemblée Générale la plus proche.

Article 4 - L'Association se compose de membres actifs : Associations (personnes morales) ; adhérents individuels (personnes physiques).

Article 5 - Admissions : Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Bureau qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées.

Article 6 - Les membres : Les membres actifs s'engagent à verser annuellement une cotisation qui sera fixée à chaque Assemblée Générale.

Article 7 - Radiations : La qualité de membre se perd par : démission ; décès ; non paiement de la cotisation ; toute action contraire aux intérêts de l'Association. La radiation n'est prononcée par le Conseil d'Administration qu'après avoir entendu l'intéressé.

Article 8 - Les ressources de l'Association comprennent : le montant des droits d'entrée et de cotisations ; les subventions d'État, des départements et des communes ; toute autre ressource non défendue par la loi.

Article 8 - Conseil d'Administration : L'Association est dirigée par un conseil de 12 à 18 membres, élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Conseil d'Administration se réunit tous les trois mois. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un bureau composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un secrétaire-trésorier adjoint.

En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus, prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Article 10 - Réunions du Conseil d'Administration : Le Conseil d'Administration se réunit tous les trois mois, sur convocation du président ou sur la demande du quart des membres du C.A. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage des voix, à l'issue d'un vote, la voix du Président est prépondérante. Tout membre du comité, qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire. Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

Article 11 - Assemblée Générale ordinaire : L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation, à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit chaque année avant le 1er avril. Un mois au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du Bureau préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le secrétaire rend compte de l'activité de l'association depuis la dernière Assemblée Générale.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité des membres adhérents présents.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour au remplacement au scrutin secret des membres du Conseil sortant. Ne devront être traitées lors de l'Assemblée Générale que les questions soumises à l'ordre du jour et qui devront être déposées 15 jours avant la date de l'A.G.

Article 12 - Assemblée Générale extraordinaire : Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire suivant les modalités prévues à l'article 11.

Article 13 - Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

Article 14 - Dissolution : En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Sonneur de couple, qui es-tu ?

(Résultats de l'enquête de mai 79)

Né du désir de constituer le carnet d'adresses des sonneurs de couples, le questionnaire d'origine s'est développé au point de devenir une "enquête" sur les sonneurs.

Georges Epinette, le père et l'animateur de l'idée, s'est donc retrouvé à la tête d'une quantité de réponses qu'il a traitées en informatique pour des raisons évidentes de facilité.

A l'époque du questionnaire, Georges Epinette avait recensé 300 sonneurs de couples (aujourd'hui 363) en activité. Le pourcentage de réponses a dépassé tout espoir ! : après deux mois 86 réponses (29 %) furent enregistrées. Cet "engouement", ce "grand élan d'intérêt" est à interpréter comme un signe de sérieux !... Signalons cependant qu'en dehors de quelques sonneurs réfractaires à toute organisation ou tout questionnaire (à tout, quoi !), la majorité des abstenus, rencontrés lors des festoù-noz s'exclament : "- Ah ! j'ai rempli ton questionnaire mais il faut que je l'envoie !..." et commence alors une discussion comme nous savons en avoir entre sonneurs ; à perte de vue, passant le monde en revus, "y'a qu'à, y faut qu'on, on n'a qu'a", etc...

Les chiffres qui suivent, basés sur 86 personnes, sont, malgré tout, intéressants à analyser.

Aspects techniques :

Répartition des sonneurs :

Bombardes : 61 % dont 57 % jouent aussi du biniou

Biniou : 39 % dont 55 % jouent aussi de la bombarde.

Tonalités employées :

Sol : 2 % - Si bémol : 59 %
La bémol : 6 % - Ut : 9 %
La : 9 % - Ut mineur : 3 %
Si : 7 % - Autres : 5 %

Origine des instruments :

Capitaine : 28 %, Dorig : 21 %, Lanig : 6 %, Le Coant : 6 %, Instruments anciens : 10 %, Fabrications personnelles : 29 %.

A ce sujet, il est certain que les sonneurs de couple, arrivés à un certain niveau, cherchent des instruments différents des fabrications de série. Ceci est très clair depuis quelques années avec, en particulier, l'intérêt pour les instruments anciens. Il faut reconnaître que ceux-ci, quand ils sont bons, ont souvent des qualités de sonorité, timbre, gammes, ou simplement de coloration musicale difficile à obtenir avec les instruments de série.

Un travail en profondeur est indispensable pour améliorer les qualités "couple" de nos instruments, tout en conservant l'identité de notre musique. Et les "sonneurs de veuze" ont montré la voie à suivre pour ce faire. (Voir leur livre paru récemment et que l'on peut se procurer à "sonneurs de veuze", 5, rue de la Martinière, Nantes) : analyse de tous les instruments anciens connus à ce jour avec photos et relevé des cotes, enregistrements avec plusieurs propositions d'anches, relevés avec appareils de mesure des sons, etc...

Tout ce travail de base indispensable si on veut faire quelque chose qui ne sorte pas directement de notre imagination suppose un travail organisé et cohérent (voir plus loin)...

Origine des anches : fabrications personnelles : 37 %, achetées dans le commerce : 63 %.

Collectage : 51 % des sonneurs n'en font pas, et pour 33 % des 49 % qui disent en faire, cela correspond à la majeure partie de leur répertoire. D'après ce qu'on peut entendre dans les festoù-noz ou les concours, ces chiffres semblent peut-être un peu "optimistes". Néanmoins, il est certain qu'on peut noter une recrudescence d'airs originaux d'où on peut conclure un accroissement de collectage, même si les chiffres ne reflètent pas absolument la vérité quotidienne.

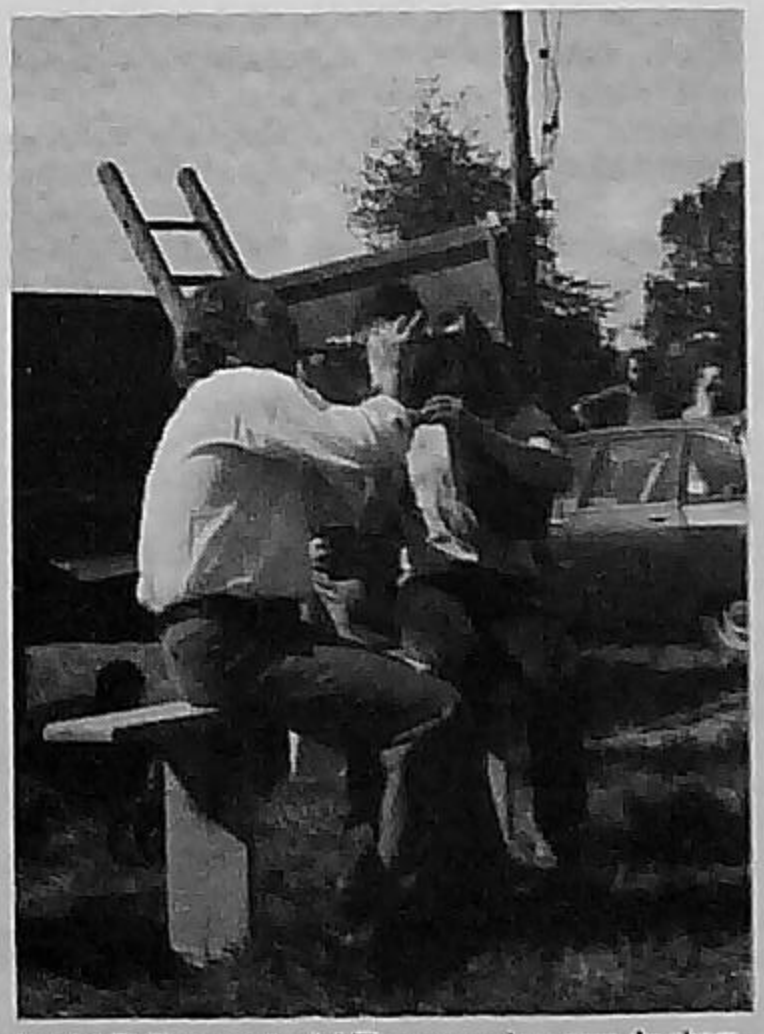
Apprentissage : Seul : 50 %, dans une école : 12 %, avec un maître : 18 %, dans un bagad : 20 %.

CONCLUSION

Au-delà de ce que cette enquête peut avoir de schématique et d'incomplet, elle a le mérite de mettre en évidence sinon des faits, tout au moins des intentions.

L'avenir sera révélateur, en particulier à travers la volonté des sonneurs et des chanteurs à développer les moyens de recherche et d'enseignement qui sont à leur portée...

PATRICK MALRIEU



Daniel Philippe et André Thomas, vainqueurs du championnat de Bretagne 79 de biniou-koz et bombarde.

Le prix jugé normal pour les entrées de fest-noz

Prix moyen pondéré : 7 F.

Inférieur à 5 F : 45 %, supérieur à 5 F : 55 % soit 0 F : 10 %, 1 F : 1 %, 4 F : 1 %, 5 F : 33 %, 6 F : 12 %, 7 F : 14 %, 8 F : 9 %, 10 F : 19 %, 20 F : 1 %.

L'évolution actuelle des festoù-noz

A la question : "Etes-vous favorables à l'évolution actuelle des festoù-noz dans un terroir traditionnel avec ce que cela suppose de multiplication au détriment de la qualité, de mélange abusif de style dans un terroir à tradition marquée, d'impossiblité de danser avec plaisir du fait de l'évolution anarchique des participants, etc... on obtient :

Très favorables : 7,5 %, favorables : 12,5 % , assez favorables : 7,5 %, total : 25 %.

Très défavorables : 15 %, défavorables : 22,5 %, assez défavorables : 30 %, total : 67,5 %

Indifférents : 7,5 %

Il s'ensuit que les sonneurs semblent ne plus être d'accord pour participer à des festoù-noz organisés par n'importe qui.

Très favorables : 4 %, favorables : 12 %, assez favorables : 10 % soit 26 %

Très défavorables : 41 %, défavorables : 12 %, assez défavorables : 19 %, soit 72 %

Indifférents : 2 %

Et les sonneurs s'affirment comme de plus en plus intéressés par des festoù-noz officieux non rémunérés mais de qualité : très favorables : 51 %, favorables : 22 %, assez favorables : 11 % = 84 %

Conscience bretonne

Parlent breton : 29 %, intéressés à la politique : 19 %, activités de chanteurs : 15 %, sonnent pour un cercle : 35 %, participent à des concours : 41 %, ne participent pas à des concours : 54 %

Sonneurs d'accord pour essayer de faire admettre aux organisateurs de fest-noz l'attribution d'un pourcentage des recettes à un organisme breton d'intérêt général :

Pour 89 %, contre 6 %

Ce dernier point suppose la présence d'une association des sonneurs de couple pour une meilleure efficacité, dont le but sera de permettre une meilleure organisation entre eux et de mettre en place des structures d'enseignement, etc...

La position vis-à-vis d'une association des sonneurs de couple est la suivante :

Très favorables : 37 %, favorables : 28 %, assez favorables : 15 % = 80 %

Très défavorables : 3 %, défavorables : 1 %, assez défavorables : 6 % = 10 %

Indifférents : 10 %

A en croire les résultats, les sonneurs de couple font preuve d'une conscience bretonne assez développée. Ce qui rend encore plus anormale cette tare qui veut :

- Qu'ils ont un mal fou à travailler ensemble

- Qu'ils se croient à juste titre autorisés à tempêter s'ils ne sont pas premiers dans les concours. On peut considérer cela comme une preuve de leur passion pour la musique mais est-ce une preuve d'intelligence ou de maturité ?

- Que leur activité d'animateur dans leur commune, en dehors des festoù-noz semble assez limitée, mis à part ceux qui font véritablement du collectage, celui-ci se transformant obligatoirement en rencontres, veillées, etc...

Réflexions sur le questionnaire

Avant de dépouiller plus en avant le questionnaire, il convient de préciser que cette enquête n'avait pas la prétention de poser correctement tous les vrais problèmes mais simplement de susciter des réactions et commentaires. Ces réactions auraient pu être plus constructives car en fait je me suis trouvé confronté à 3 catégories de sonneurs.

a) Le questionnaire est intéressant ; j'y réponds (29 %) ; b) Les questions sont mal posées, j'y apporte mes suggestions et je réponds (5 %) ; c) Le questionnaire je m'en fous ! (66 %).

Dans le premier cas il n'y a rien à dire. Les sonneurs sont conscients qu'il est temps de faire quelque chose : on les consulte, ils répondent.

Dans le deuxième cas j'ai eu affaire à des gens qui, s'ils ne sont pas d'accord, réfléchissent et quelque que soit leur opinion, apportent un raisonnement logique à leur critique. J'en profite ici pour les remercier.

Troisième cas, le plus grave ; l'indifférence...



Sonneurs et chanteurs vannetais improvisant à Pluvigner

LA BONNE CONSCIENCE DU SAMEDI SOIR

Si l'on considère tout le temps passé sur ce questionnaire, si l'on tient compte du fait que jusqu'ici les sonneurs pour des actions les concernant n'étaient, à tort ou à raison, jamais consultés, et que cette fois on leur demande un avis auquel ils ne daignent pas donner réponse ; le résultat est pitoyable, décourageant, affolant... Il prédispose au pessimisme le plus noir. Il est en effet inadmissible que le sonneur puisse se complaire dans une morne indifférence. Indifférence à laquelle d'ailleurs on tente de donner bonne conscience. Vous savez la bonne conscience du samedi soir, celle où l'on refait, devant X cannettes de bière, le mouvement musical breton ; le "Il faudrait faire ci...", le "il faudrait faire ça..." sans lendemain...

Si l'on prend un pays de tradition chantée comme le pays Fanch-Fisel, l'on s'aperçoit que depuis 5 ans il ne reste que 3 couples de jeunes chanteurs pour prendre la relève des anciens. Où en serons-nous dans 10 ans si nous ne faisons rien ?

Si l'on prend un pays de tradition sonnée comme le pays vannetais, l'on s'aperçoit que depuis 5 ans, à peine une dizaine de couples ont pris la relève et encore ils sonnent le plus souvent en dehors du terroir. De même le répertoire de mélodies et chants à répondre qui représente des milliers d'airs est en train de disparaître. Certains sont oubliés, d'autres se figent puisqu'il n'y a plus personne pour les interpréter.

Pour tous les autres terroirs, sans exception, le phénomène est identique. Ne trouvez-vous pas cela inquiétant ?

TRAVAIL SOLIDAIRE DE TOUS LES SONNEURS

Vous me direz : "la musique bretonne se porte bien ; il n'y a qu'à voir le nombre impressionnant de disques vendus chaque année".

C'est faux, car encore une fois, en se complaisant dans notre individualité distante et nantis de ce que certains considèrent cet état comme une qualité, nous ne passons plus le flambeau à personne. "Regardez et écoutez-moi mais... démerdez-vous !..."

Le phénomène Stivell, avec ses avantages et ses inconvénients, a amené certains jeunes à sonner. Il n'y a pas si longtemps, sonner c'était encore s'engager. Maintenant le problème est différent. Il ne faut plus s'attendre à ce que les jeunes viennent d'eux-mêmes ; il faut les provoquer, car c'est à nous de prendre en charge le destin de notre musique :
- par la création et l'animation d'école de sonneurs et chanteurs ;
- par la promotion du collectage dans toutes ses formes ; répertoires, enquêtes...
- par l'animation, la diffusion et la maîtrise des festoù-noz, concours, fêtes, rencontres, veillées, expositions, etc...
et ce qui conditionne le tout, par le travail solidaire de tous les sonneurs. Sans cela, nous passerons d'une certaine tradition à un poussiéreux folklore, et par notre apathie nous détruirons l'une des formes les plus intéressante de notre musique bretonne.

GEORGES EPINETTE

Au sujet des festoù-noz

Nombre de festoù-noz par mois : aucun : 6 %, 1 : 20 %, 2 : 20 %, 3 : 7 %, 4 : 8 %, pas de réponse : 39 %.

Le cachet souhaité par sonneur

Prix moyen pondéré : 115 F par personne.
Gratuit : 37 %, 50 : 2 %, 100 : 14 %, 120 : 1 %, 150 : 29 %, 200 : 7 %, 250 : 2 %, 300 : 7 %, 1 000 : 1 % (il s'agit sûrement d'une boutade).

Il faut bien noter qu'il s'agit ici du cachet souhaité. Des couples de sonneurs font une part relativement importante au fest-noz de manière bénévole (Soutien à Diwan, aux familles des bretons emprisonnés, aux usines en grèves, pour leur cercle ou centre culturel, etc...) ou également font des prix très variables (dans le sens de la diminution) selon le degré d'amitié avec les organisateurs, depuis le cachet souhaité jusqu'au simple remboursement des frais de déplacement.



Georges Epinette au concours de Pluvigner en compagnie d'un élève de l'école de sonneurs de couple de St-Brieuc. Ils ont fini 4e.

Interpellés, arrêtés... Pourquoi, comment ?

AVRIL 78

Après un stage de sonneurs BAS à Pont Aven, deux gendarmes se présentent sur mon lieu de travail, le collège privé Le Likes *à Quimper où j'étais surveillant.*

Ces messieurs me reprochent d'avoir quelque peu bousculé notre très cher Théodore Botrel avec la complicité des autres moniteurs dont Hervé Jaouen.

Bien entendu non culpabilité reconnue, mais toutefois une bonne demi-journée de garde à vue et le domicile de mes parents où je réside encore perquisitionné en bonne et due forme.

13 JUIN 79

4 personnes du sexe masculin se présentent à mon domicile (toujours celui de mes parents) à 7 h 15, me déclarent leur identité et me remettent une commission rogatoire dans le cadre d'une enquête de la sûreté de l'Etat... et me voilà en état d'arrestation (c'est un peu dur comme réveil-matin !).

Après 2 heures de perquisition (ce qui signifie en clair, mise en désordre systématique de toute la propriété), je suis conduit dans les locaux de la PJ de Quimper, où je passe environ 3 h dont une bonne heure d'interrogatoire. J'arrive ainsi à savoir que d'autres amis ont subi le même sort : Jean Paul Scordia (sonneur), Gwénolé Guével (militant Skol an Emsav et sonneur), Christian Michel (sonneur), Martial Ménard (militant Skol an Emsav), Yann Le Meur (sonneur).

La garde à vue durera 4 jours. A Rennes je n'aurai l'occasion de croiser que Martial car il est prévu que l'on ne puisse se voir.

Donc, vers 15 h le 13 juin, on m'apprend que l'affaire se complique sérieusement et que je dois être conduit dans les locaux du SRPJ à Rennes où j'arrive à 19 h.



Youenn Bihan

A 22 h second interrogatoire : scénario classique (3 h de durée, force gifles très bien administrées pour rafraîchir la mémoire, chantage, menaces, etc...)

Cela dure 4 jours au bout desquels on m'annonce que, tout compte fait, je suis un brave petit gars, que je m'étais fourré dans le pétrin à cause de mauvaises fréquentations (!), que certains de mes camarades m'avaient mouillé volontairement...

Je retrouve alors J.P. Scordia, Ch. Michel, Gw. Guével ; Yann Le Meur arrêté après nous ne sera libéré que le lundi.

Voilà mon histoire et celle de mes camarades.

Aussi J'ACCUSE LA JUSTICE FRANÇAISE de tenter de dénigrer des personnes connues dans le milieu culturel breton en les associant à des gens qui ont eu quelques faiblesses envers les injustices dont nous sommes les victimes depuis des siècles.

Ces injustices, l'ETAT FRANÇAIS en est le principal responsable et se sert de son appareil judiciaire à des fins de provocations...

Son but est bien évidemment de contrarier tous les efforts culturels mis en œuvre afin de redonner un sens à notre richesse culturelle actuelle. Son espoir, de dépopulariser notre culture devant une population trop crédule.

J'ajoute que toutes les personnes arrêtées, sonneurs pour la plupart, ont été inquiétées à causes de relations amicales avec des personnes dont la culpabilité a été entièrement reconnue... On peut tout de même connaître des gens et ignorer tout de leurs activités illégales et occultes...

YOUENN BIHAN

S'unir face à l'arbitraire

Des sonneurs arrêtés, ennuyés à cause d'un lieu commun véhiculé au Ministère de l'Intérieur : "Tout ce qui touche à la Culture bretonne est forcément lié à l'autonomisme, aux attentats, etc..."

En vertu de ce principe, plusieurs fonctionnaires, grands ou petits, arrêtent, questionnent, perquisitionnent, enquêtent, interdisent, empêchent, critiquent...

IL EST TEMPS QUE CELA CESSE !

A travers l'épisode de l'arrestation de Youen Bihan, Yann Le Meur, Jean Paul Scordia, Gwénolé Guével, Christian Michel, Martial Ménard plusieurs faits retiennent tout particulièrement mon attention.

La police arrête plusieurs personnes exerçant une profession, et perquisitionne à leur domicile. Cela peut se comprendre puisqu'elle agit sur commission rogatoire et que plusieurs attentats ont été commis. Mais dans ce cas elle interroge sans brutalités les suspects, les interroge sur les faits en présence d'avocats et les ramène à l'endroit où elle les a arrêtés (ça, c'est la loi) - Assez d'Arbitraire !

Les individus appréhendés ont subi un préjudice important. Ils ont subi une perte de salaire qui devrait être remboursé par l'Etat qui est responsable, en principe, des agissement d'une police qu'il paie.

Enfin les sonneurs et militants Skol an Emsav ont subi un préjudice moral lourd de conséquence pour leur engagement breton. En effet, pour ceux, par exemple, qui se livrent au collectage, qui n'hésitent pas à consacrer des heures et des heures à ce travail d'enquête, il paraît évident qu'à l'avenir leurs contacts seront plus difficiles voire impossibles - les gens seront méfiants à leur égard ; pensez-donc ! des bandits arrêtés par la police... - d'où une perte considérable pour tout le monde.

Sonerien ha Kanerien Vreizh s'est assigné - entre autres buts - la défense morale et matérielle de ses adhérents. Je dis qu'aujourd'hui Y. Bihan, Y. Le Meur, J.P. Scordia, Gw. Guével, Ch. Michel et M. Ménard, adhérents de la Fédération, subissent un préjudice matériel (aucune perte de salaire n'a été remboursée) et moral (considération, collectage, etc...) qui n'est nullement réparé. Les faits, cause de ces préjudices remontent au mois de juin certes, mais le préjudice, lui continue de courir.

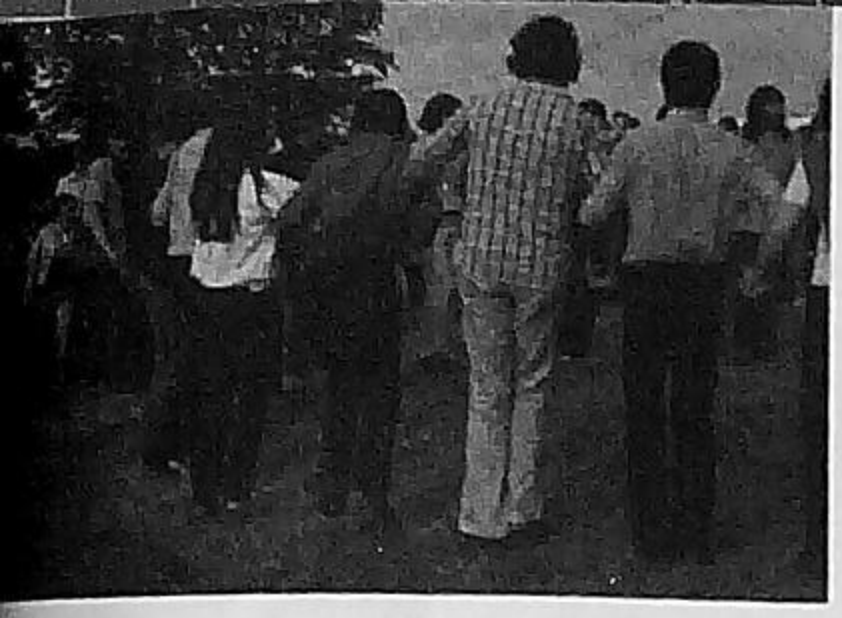
Il me paraît indispensable que nous entreprenions une action qui honore nos statuts. En effet, il n'est pas question d'intervenir quand cela se reproduira, mais d'agir afin que cela ne se reproduise.

Au-delà du problème politique qu'une telle action pourrait poser, l'unité devrait se faire sur la question de la justice qui doit être rendue à 4 musiciens bretons victimes de leur art avant tout.

Chacun peut avoir son analyse d'une telle situation, Youen Bihan expose la sienne dans ces pages. Je ne prétends ni la partager ni la faire partager à d'autres, mais je me sens solidaire de Youen Bihan parce qu'avant l'homme, c'est le musicien qui a été frappé et que ça, c'est inacceptable pour l'adhérent et responsable de Sonerien ha Kanerien Vreizh que je suis.

DANIEL DELMAS

Secrétaire de Sonerien ha Kanerien Vreizh



DES SONNEURS SONT ARRETES... Que devons-nous faire ?

Le 11 juin dernier deux sonneurs renommés dans le mouvement musical breton ont été arrêtés sans motifs ou plutôt parce qu'ils "jouaient du biniou".

Leur garde à vue dura cinq longs jours et je laisse imaginer au lecteur de ce que cette détention peut avoir de pénible et de préjudiciable quand on se sait innocent.

Outre les nombreux inconvénients de cette situation, on peut retenir le préjudice moral porté sur l'intégrité et la réputation d'un individu, mais aussi le préjudice financier qui peut aller de la perte d'une semaine de salaire au licenciement sans préavis...

Notre Fédération venant de se constituer, certains de ses membres considèrent qu'il est de notre devoir d'agir en prévenant de telles abominations par l'organisation d'un prochain meeting anti-répression.

Bien que l'un des buts de notre mouvement soit de défendre nos adhérents, je tiens cependant à exprimer des points de vue, qui ne sont pas forcément les miens, mais qui peuvent donner matière à réflexion.

Le 11 juin, date de l'arrestation, notre Fédération n'était pas encore constituée : en conséquence, avons-nous le droit de défendre des adhérents en puissance pour des actions rétroactives, si viles soient-elles ?

En outre, l'expérience montre que l'opinion publique se désintéresse à très court terme de tout événement politique, écominique, social ou fait divers extraordinaire et à plus forte raison de nous.

A titre d'exemple, imaginez que j'eusse intitulé cet article "Des sonneurs ont été arrêtés", auriez-vous lu ces lignes ? J'en doute... De plus, en dehors des grands leit-motiv qui ne coûtent rien à défendre, nous, musiciens traditionnels, avons le plus souvent montré, en dehors de notre musique, une certaine apathie plutôt qu'une activité bretonne débordante ! Le résultat de l'enquête suffit à nous éclairer.

Enfin nous ne pourrions pas nous permettre de rater une telle manifestation. Il la faudrait grande et quelle rassemblât tout le mouvement musical breton. Trop peu ne serait pas assez.

Le débat est ouvert. Estimons-nous avoir le droit de défendre à posteriori de telles actions ? Sommes-nous d'accord pour nous mobiliser prochainement ou est-il plus "payant" d'attendre et de mettre alors tout notre poids dans la balance ? A vous de juger. Les gens et musiciens sensibilisés par ce problème peuvent écrire au siège de notre Fédération.

Le président

GEORGES EPINETTE

disques

Nos horizons, s'il faut les peindre

Mikaël Kerne, Thierry Gahinet et Jean Riou, deux chanteurs et un poète, se sont unis pour produire chez Rikou Soner ce microsillon. Avant d'en arriver là, ils ont vécu ensemble une expérience qui, aujourd'hui, a pris fin mais qui fut alors riche d'enseignements. Leur but : casser la barrière qui existe entre le milieu du spectacle et le milieu du travail. Ainsi est née l'association des artistes-travailleurs.

Ils vivent, depuis, et travaillent surtout dans le même esprit, souhaitant que leur art s'exprime dans la réalité quotidienne. Leurs préoccupations sont rassemblées dans les thèmes de ce disque qu'ils ont intitulé *"nos horizons, s'il faut les peindre"*. Des horizons tout simples, tels que la liberté, l'amitié, la fraternité, la marée noire aussi. Les trois amis, accompagnés de quelques musiciens disent et chantent tour à tour leurs textes. Cela n'accroche pas toujours mais a au moins le mérite d'être simple et de se laisser écouter.

(Nos horizons, s'il faut les peindre - GKR 119 - Rikou Soner - 38, rue Pierre Sémard, 29000 Quimper).



Un nouveau Budet

Loguivy de la mer... c'est bien fini. François Budet essaie d'effacer cette image stéréotypée que beaucoup de gens ont gardée de lui : il se veut un homme de Bretagne, c'est-à-dire de terre et de mer et ses préoccupations sont celles de tout un chacun. Son précédent disque *"d'amour et de terre"* qui a marqué pour lui le début de sa carrière professionnelle a été aussi l'occasion de défendre des valeurs qui lui sont chères : l'individu, la terre. Le dernier microsillon, enregistré également chez Velia, en est le prolongement : Budet y part en voyage avec une chanson sur le Quebec, il y a *l'école du renard*, un vieux rêve qu'il réalise en paroles, il y a une chanson sur le camp de Conlie et sur les conditions de vie des soldats qui connurent cet épisode de la guerre de 1870. Parmi les titres de ce disque sans nom,

GUIDE TOURISTIQUE DE
DINAN & SA REGION
Envoi contre 6 francs pour frais à SOPEL
BP 123, 22400 LAMBALLE. CCP 2319.14 P Nantes



citons *Sullivan, Madeleine, la complainte du vieux gars* et même une chanson en gallo *la lavandière des meurtiaoux*.

La musique est tout à fait dans le ton : accordéon, piano, guitare, batterie... Les textes de Budet sont mis en valeur par toute une orchestration.

Pour ceux qui aiment ce genre, ils seront ravis. Pour ceux qui, comme moi, trouvent que Budet c'est un peu fade, ils ne pousseront pas plus loin la recherche.

(François Budet - Velia 2230065)

Chants de marins

De tous temps, la mer a inspiré les chanteurs, ceux de Bretagne surtout, et les chansons de marins ne manquent pas. Mikaël Yaouank a réuni quelques morceaux traditionnels dans un disque produit par Ar Folk. On y trouve également quelques compositions. *Lorient la Jolie, la Danaë, le 31 du mois d'août, les marins de Groix*, autant de chants connus qu'il interprète dans le style qui convient d'une voix virile, avec en accompagnement les chœurs et quelques instruments, parmi lesquels l'accordéon tenu par le musicien des Sonerien Du. L'ensemble est sans surprise, le disque est à mettre aux côtés des autres disques du genre.

(Mikaël Yaouank - Chants de marins - Ar Folk - SB 379).

Traditions normandes

Il est en Normandie une association qui se propose de faire redécouvrir la musique traditionnelle normande et d'inciter ceux que cela intéresse à faire eux-mêmes des enquêtes sur le terrain : *"Vie et traditions en Normandie"* qui, à l'instar de Dastum en Bretagne, réalise un travail de collectage et de diffusion destiné à mettre en valeur une culture jusqu'ici peu connue. Un livre-disque vient de sortir chez Diskan : il se veut le premier volume d'une longue série destinée à faire connaître les différents pays de Normandie. Celui-ci est consacré au pays de Caux et à la vallée de Seine et représente un travail qui s'est étalé de 1974 à 1979. C'est auprès des anciens du pays que les airs ont été collectés. Véritable document, ce disque "témoigne de la richesse de la tradition du chant populaire en pays de Caux".

(Sonothèque de vie et tradition en Normandie - Normandie vol. 1 - Diskan 012 - 11, rue Paul Serusier, 29119 Châteauneuf du Faou).

ANNE-EDITH POILVET

DOSSIER

Le disque en Bretagne



Sillons, Sillons, Sillons du vinyle...

(sur un air bien connu)

Le disque est-il un objet de luxe ? Un excellent reportage de Pétros Gondicas (in O.F.) des 4 et 5 septembre tendait à le prouver... et si vous ne vous en étiez pas aperçu en faisant vos emplettes... Pourtant il est un indispensable moyen populaire d'expression. Et d'autant que l'on ne sait plus vivre sans musique, voire sans bruit... La Bretagne dans son souci marqué de vivre par elle-même, dans la quête de son identité, dans l'intérêt que, parfois, elle voue à ses auteurs et ses musiciens, n'a pas manqué d'entrer dans la grande valse des lanceurs de disques... Avec beaucoup de problèmes dont l'un majeur : la diffusion.

En quelques années on a vu surgir ici et là des labels, fleurir des pochettes colorées (souvent bien tristes, l'imagination n'ayant pas toujours suppléé les problèmes financiers !), naître des groupes, météorites d'une production sauvage. De très bonnes choses ont pourtant pris racines dans le vinyle et la voie de la Bretagne a pu se faire entendre sur les médias. Pourtant comment ne pas être étonné par la génération spontanée des stutios et des marques ? Comment ne pas rêver à un rassemblement des moyens ? Malheureusement, nous n'en sommes pas là puisque de nouvelles marques sont en train de naître, et que les artistes bretons qui veulent quitter la diffusion confidentielle pour parvenir à une certaine audience doivent aller vers Paris...

Un dossier réalisé par André-Georges Hamon, Anne-Edith Poilvet-Besrechel, Yannick Pelletier, Anne-Marie Delayre, Jean-Luc Aulnette, Daniel Thenadey.

VELIA

A quelques kilomètres de Guingamp, un château transformé pour partie en studio d'enregistrement. Yves Philippe, directeur artistique, est là pour nous parler d'une expérience qui a démarré en juillet 1973 sur un pari. "Nous ne voulions pas que Paris seul profite du phénomène celtique et, si musique celtique il y avait, il nous a paru normal qu'il existe en Bretagne une continuité à la création, à savoir le disque. Nous faisons donc nos enregistrements en Bretagne - à l'exception de deux disques enregistrés en Irlande -, les disques sont pressés en Mayenne, mais les pochettes sont faites à Paris, car malheureusement nous n'avons pas trouvé en Bretagne d'imprimeie pouvant réaliser ce travail très spécifique et qui requiert un matériel particulier... Spécificité de *Vélia,* encore, avoir fait connaître François Budet, ce qui, au départ, n'était pas tellement évident. Ensuite nous avons sorti des cantiques bretons interprétés par Anne Auffret : disque important qui est devenu un point de référence. L'enregistrement des Frères Morvan est aussi un document. Puis sont venus des groupes qui parfois nous ont quittés pour revenir ensuite, etc... Ce qui est à mes yeux parfaitement normal. Ainsi les Triskell vont un peu partout".

Yves Philippe poursuit : "Actuellement nous sommes à un tournant. La musique a vécu ce qu'elle a vécu. Tous nous avons enregistré un peu de tout. Cette production se décantant, il reste malgré tout un certain nombre de bons disques. Le "phénomène breton" tend à s'user et l'on tourne en rond car il n'y a rien de véritablement nouveau à se créer en ce moment. Nous cherchons et nous attendons... Notre chance est qu'Anne Vanderlove soit venue chez nous, ce qui donne une image de marque différente. Nous avons fait son 1er 33 tours de "chansons pour enfants" qui s'est déjà vendu à près de 8 000 exemplaires et nous venons d'enregistrer un double album qui sortira à la fin de l'année. Quant à la suite, nous verrons. Nous sommes ouverts à tous à condition que ce soit original. Nous serions prêts à enregistrer un disque de musique classique s'il y avait originalité dans la partition ou dans l'interprétation. L'essentiel est de redonner aux gens le goût d'écouter et plus encore de ne pas céder à la facilité... Je voudrais enfin parler de deux cas de notre production qu'il serait intéressant d'analyser. Myrddhin, d'abord : comment se fait-il que ce garçon qui est connu dans toute l'Europe, qui vend beaucoup de disques, demeure à peu près ignoré en Bretagne ? Ensuite les Trégériz dont on s'est un peu gaussé en disant que c'était "vieillot". Hé bien, pas du tout. Voilà un groupe qui, en deux mois d'été, a pratiquement travaillé tous les soirs : qui dit mieux ? C'est la consécration d'un spectacle populaire".

KELTIA III

Phénomène assez remarquable, *Keltia III* est la maison de disques fondée par Alan Stivell soi-même. En dehors de ses propres disques, trois autres figurent dans la collection : le bagad Bleimor, Ogham, les Sœurs Goadec. Cela pourrait paraître léger. Mais ce ne serait pas connaître un tant soit peu la personnalité même de Stivell qui explique : "Le rôle de *Keltia III* est très particulier et finalement complémentaire. Contrairement aux autres maisons, on ne sort un disque que de temps en temps, voulant ainsi attirer l'attention du public sur tel ou tel aspect de la musique celtique traditionnelle ou sur des musiciens celtes modernes à condition qu'ils apportent vraiment quelque chose. Il y a donc une très grande rigueur sur le choix des artistes et aussi des airs. *Keltia III* ne s'adresse pourtant pas seulement à des initiés, au contraire, elle a un rôle de vulgarisation, d'éducation. Le travail est très exigeant : le chant d'un paysan doit prétendre à la même qualité d'enregistrement, de gravure, qu'un orchestre symphonique ; pour cette même raison, il devient aussi moins austère que les disques de collectage. "*Keltia III* est distribué par la société Ar Folk, les disques d'Alain Stivell l'étant, eux, par CBS en France, Belgique et Suisse. Sur un plan technique, le studio d'enregistrement est choisi en fonction même du disque.

Alan Stivell



DISQUES
VELIA

Vient de paraître le 3e album de
François BUDET

A paraître :
MYRDDHIN vol. 4
HOPERIEN
Paul HUELLOU

En vente : Disquaires, grands magasins

AR FOLK

A Lorient-la-jolie se situe le siège (14, passage du Blavet) d'une des sociétés d'édition de disques les plus dynamiques de la région. Dotée d'une équipe jeune (avec un maître d'orchestre qui n'oublie pas le petit grain de folie nécessaire...) elle n'a cessé depuis sa création de développer la qualité de sa production, tout en se donnant pour objectif de faire connaître la musique traditionnelle, sous toutes ses formes, à un public plus large.

Primitivement vouée à la musique bretonne, elle développe sa production autour de trois genres musicaux jusqu'en 1973 : le Kan ha diskan, les sonneurs de couple et la musique de bagadoù. Ensuite, parallèlement au développement de la demande en musique bretonne et à l'apparition de nouveaux groupes, la société s'enrichit du folk breton : c'est le début d'une évolution vers la musique celtique dans son ensemble. Evolution qui se concrétisera par la sortie du premier disque non breton : celui du remarquable violoniste irlandais Ted Furrey.

A partir de 1976 et tout en conservant sa vocation essentiellement bretonne, *Ar Folk* élargit à nouveau son champ d'activité en produisant des disques folk non celtiques : Berry, Morvan, Auvergne, Pays Basque. De même *Ar Folk* assure la distribution des disques de Label Keltia III. La diversification des genres achevée, *Ar Folk* se tourne vers le développement de la qualité de sa production. Au mois de juin 1979, une nouvelle marque est lancée : Escalibur, label de prstige consacré aux meilleurs groupes européens de folk. Brian Mc Neill ainsi que les groupes New Celeste et Quilty figurent au catalogue.

Ar Folk assure elle-même la distribution de ses production auprès de 250 points de vente en Bretagne (sur 900 en France avec environ 20 % du chiffre d'affaires sur Paris. 6 à 10 % des ventes se font à l'étranger : Suisse, Suède, Allemagne, Californie) et envisage un développement de ses exportations en même temps qu'une diversification des groupes édités. A noter parmi les "chouchous bretons" de la maison : Kyaldan, Kadig, Dihun Keltieg, Sonerien Du, La Godinette, les Sœurs L'Hour et quelques autres.

KELENN

Sans aucun doute la maison qui a le plus d'Histoire et d'anciennes histoires sur lesquelles nous ne reviendrons pas car chacun en porte la responsabilité : les animateurs de l'époque, le sho-biz, les chanteurs et, pourquoi pas, le public versatile. Aujourd'hui, sous la houlette d'un homme admirable dans sa discrétion : Georges Le Coz, *Kelenn* poursuit son petit bonhomme de chemin, loin des rumeurs et des bruits de la ville, consciente que la Bretagne ne peut éternellement se brader.

C'est sans doute la raison pour laquelle les productions sont actuellement rares. Mais elles s'appuient sur le souci majeur de la découverte et la promotion de jeunes auteurs de talent. Il n'y a pas chez *Kelenn* de course à l'argent, à la grande réussite, mais le souci d'un travail bien fait, bien pensé. Avec *Kelenn* nous sommes aux limites de la définition de l'artisanat. Un sens aïgu de l'accueil, lié à une "évidente" oreille fait de Guipavas un lieu tout à fait privilégié où le temps a l'espace que chacun veut bien se donner. C'est sans doute pourquoi des "anciens" n'hésitent pas à utiliser le studio pour disques et maquettes. En instance de sortie : Patrick Chesneau et des "permanents" de *Kelenn* : Les Aventuriers.

DROUG

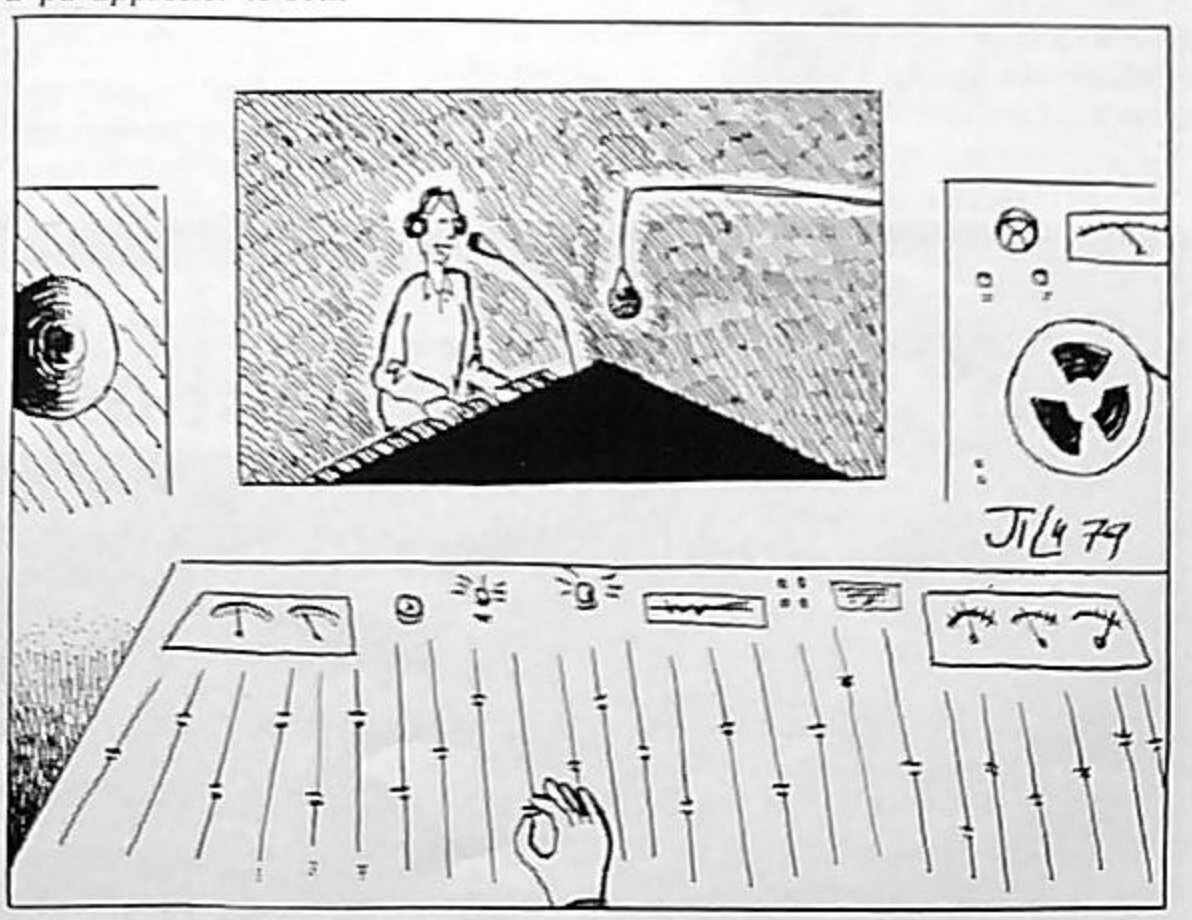
Lorsque l'on vit apparaître le label *Droug* sur la pochette d'un disque d'Evgen Kirjuhel, on ne ne doutait pas que la maison nantaise (très "vincenoise" sur le fond et la forme !) tiendrait une certaine distance. En réalité, son existence et son évolution ont été liées à la carrière même de Kirjuhel. La période bretonne de celui-ci a permis un certain développement, alors que les objectifs nouveaux de Kirjuhel amènent à sa progressive disparition. Mais on aura pu apprécier le soin mis par *Droug* à la réalisation des microsillons et des pochettes de ses auteurs. On note au catalogue : Kirjuhel, Arbatz, des contes pour enfants et des dico-canard d'un intérêt non négligeable pour une Bretagne de lutte.

WEST-SOUND

Cette maison est gérée sous le régime de l'Association loi de 1901 à but non lucratif, les bénéfices réalisés servant à acheter du matériel. Animée par des gens qui ont un autre métier, installée dans un grenier, elle est née de la constatation que les chanteurs rennais étaient obligés de "monter" à Paris pour enregistrer. Devant cette situation, trois amis décident de mettre en commun des économies et construisent eux-mêmes le studio. Cela donne un lieu où il est possible d'enregistrer sur un huit pistes dans tous les genres possibles : folk, variété, disco, poésie. *West-Sound* produit ou co-produit des artistes aussi différents que : J.J. Anjo, Yves et Gilles, Ph. Mouazan, D. Bourdelles et les Albert's, Y. Desnos, B. Frémont, Les Trois Couleurs, Yvon Barbeau, Y. Verger, C. Accardi. La production est assurée par René Roquier, la direction artistique et la prise de son par René-Georges Morales. Le très gros problème : le manque de distribution. *(West Sound - Calouet - 35170 Bruz).*







DISQUES ARION

CHANTS PROFONDS de BRETAGNE vol.2
Jean-François Quéméner



ARN 34476 (+K7 ARN 40-34476)

DANSES DU PAYS DE VANNES
Dir Ha Tan vol.4



ARN 34472 (+K7 ARN 40-34472)

IRIS

On aurait aimé parler longtemps de cette maison brestoise qui se voulait digne de la meilleure des qualités techniques possibles. Las ! Les espoirs n'ont pas tenus face au marché du disque. Dure vie que celle du sillon. On doit pourtant aux studios *Iris*, en dehors de maquettes et bandes finales réalisées pour Ar Folk et Gélamor (eh, oui le surgelé s'est mis au goût du disque avec quelques poulains dont l'affreux Job Larigou...), un excellent premier disque d'un artiste plein de sensibilité et de talent : Manu Lanhuel.

NEVENOE

C'est l'une des plus riches expériences de la vie musicale en Bretagne. Nous reviendrons d'ailleurs plus longuement sur la vie "dynamique" de *Névénoe* dans un prochain numéro. Mais retenons pour ce dossier quelques points d'histoire.

C'est en 1973 que naît "la Coopérative d'Expression Populaire" *Névénoe* et qui constitue une section spéciale d'Ar Falz. Gérard Delahaye, Patrick Ewen, des animateurs des Pilhaouerien sont à l'origine de cette création originale qui "refuse la main-mise du show-biz sur la musique bretonne' et qui investit les bénéfices réalisés pour la réalisation de nouvelles productions. "Les chanteurs, musiciens et techniciens ne perçoivent rien sur la vente des disques".

Six années après, *Névénoe* demeure toujours un des piliers de la création artistique en Bretagne. Une vingtaine de disques sont à mettre à l'actif de la coopérative *Névénoe* qui, depuis longtemps, a pris son envol automne. Des évolutions se sont manifestées, des problèmes ont fait surface dont le moindre n'est pas la promotion des chanteurs. Pourtant *Névénoe* demeure un lieu privilégié, qui a son rythme et son ambiance propre lié aux rapports des personnes les unes avec les autres. Il n'est pour s'en convaincre que d'écouter les disques des uns. On est certain d'y trouver la voix et les instruments des autres. Des uns et des autres qui ont noms : Delahaye, Nogues, Favennec, Ewen, Le Men, les groupes Storlok et Talbenn, Gildas Beauvir, Renaut Clec'h, etc... *(8, place Cornik à Morlaix).*

GLOBE

Un studio tout à fait réussi. Le confort à la porte de Morlaix. Un endroit où l'on peut se sentir à l'aise et où beaucoup de choses sont faites pour le bien être des artistes. Il manque sans doute encore la vie. Mais cela viendra et ce d'autant plus que les musiciens de *"Ripailles"* semblent y avoir pris quelques racines. Une maison jeune, qui se veut dynamique, qui rêve sans doute encore un peu sur un avenir doré par l'intermédiaire de son jeune directeur. Le grand souhait : ouvrir la porte et le matériel au maximum de gens, permettre la rencontre et si possible promouvoir des choses de qualité. On parle d'un Manu Lanhuel, mais ce qui est plus sûr, c'est le lancement à la mode presque "parisienne" d'un jeune auteur-compositeur-interprète : Jean Baury qui ne manque pas de talent. Beaucoup de projets, mais attendons tout de même les premières productions pour juger sur pièce... *(Toulgoat 29234 Plouigneau).*

MOUEZ-BREIZ

La plus ancienne des maisons de disques en Bretagne. Celle qui pendant longtemps a fait rêver sur des thèmes de folklore, mais a aussi permis la réalité de l'expression bretonne. Aujourd'hui, peu ou plus de productions nouvelles, mais l'existence d'un catalogue particulièrement riche où la harpe sait faire la place aux chorales, les cantiques aux musiques de bagadoù, Botrel aux groupes de progressive-folk de l'époque des débuts. *Mouez-Breiz*, c'est toute une histoire et beaucoup de souvenirs. La vieille dame a des restes qui ne sont pas négligeables. Loin de là.

* VIENT DE PARAITRE *

STOK HA DE STOK STORLOK

NEVENOE
30 cm

Ref. NOE 30 011
Cassette MC 002

NEVENOE · 8 PLACE CORNIC · 29210 MORLAIX · TEL : (98) 88.51.36

SDO Sélection Disques de l'Ouest

DISQUES EN GROS TOUTES MARQUES — CASSETTES ENREGISTREES
CASSETTES VIERGES — MUSIQUE — ACCESSOIRES — MALETTES

Rue du Breil - Boîte Postale 1527 - Chantepie
35510 CESSON-SEVIGNE
Téléphone : (99) 51.42.66 +

D'AUTRES ENCORE...

Fantastique, cette découverte que chaque maison de disques en cache une autre. A tel point que les mouvements culturels bretons se sont mis aussi à produire des microsillons. Je veux surtout parler de la *Coop-Breizh* et de *Rikou Soner* derrière lesquels se cachent (si peu) Kendalc'h et BAS. Il faut noter dans ces deux maisons à la fois un travail militant et un souci de donner au public des prestations de qualité d'une Bretagne vivante. C'est ainsi, par exemple que *Rikou Soner* a co-produit un disque de chansons de Mikael Kerné, Jean Rio, Thierry Gahinet à côté de musiques (excellents) de bagadoù. On peut acheter les prestations de ces deux maisons les yeux fermés si l'on veut pénétrer un tant soit peu la Bretagne... Restent les maisons qui, pour être parisiennes, n'en font pas moins un travail non négligeable au bénéfice de la musique et de la chanson en Bretagne. *Phonogram* bien sûr qui distribue les disques de Servat (Kalondour) et Tri Yann (Marzelle) après avoir toujours eu un breton dans son écurie (Stivell notamment et tout prochainement An Triskell) ; *Le Chant du Monde* qui fait un travail en profondeur pour la chanson des Pays et qui édite Glenmor, Maripol, jusqu'à présent An Triskell ; SFPP qui aujourd'hui tente de mettre sur orbite Annkrist et *Arion* qui sous l'impulsion d'Arianne Ségal se veut le champion du "vrai folklore", "celui qu'on n'abîme pas, car la tradition ne doit jamais s'arrêter". On note au catalogue : Bernard Benoit, Dir ha Tan et la Kevrenn de Rennes.

PRODUCTIONS MUSICALES
STUDIO D'ENREGISTREMENT

WEST SOUND

- 8 pistes bien équipées
- Réalisation de disques - Maquettes - Bandes annonces
- Gravure - pressage et pochettes de disques
- Arrangements et compositions
- Prix forfaitaires

PRODUIT ou CO-PRODUIT les ARTISTES REGIONAUX

Direction de production et promotion : René ROQUIER
Direction artistique - Prise de son : *R.G. MORALES*
WEST-SOUND - LE CALLOUËT
35170 BRUZ
Tél. : (99) 52.65.92

DORIG ET MEVEN LE VOYER

Lutherie Régionale

4, rue Bourde-de-la-Rogerie - 35000 RENNES

Téléphone : (99) 36.35.47

bretagne
ART et QUALITÉ BRETAGNE

Binious Koz - Veuzes
Bombardes différentes tonalités
Anches et accessoires
Réparations

Des perturbations postales ayant retardé l'acheminement de certains textes, nous présenterons dans notre prochain n ° Arion, Datsun et Diskan,.

Festival de l'orgue en Ille-et-Vilaine

Odile Bailleux, titulaire du grand orgue de St Germain des Prés à Paris ; Yves Legrand, titulaire de l'orgue de la cathédrale de Rennes ; Georges Guillard, organiste aux Blancs Manteaux à Paris ; Geoffrey Marshall, titulaire de l'orgue de Guernesey ; Arturo Sacchetti, chef de chœur de la RAI de Rome, professeur au CNR de Turin ; Félix Moreau, titulaire du grand orgue de la cathédrale de Nantes ; René Saorgin, soliste international, titulaire du grand orgue de l'Eglise St Jean Baptiste... sont notamment à l'affiche du 1er festival de l'orgue en Ille-et-Vilaine (voir les dates dans notre page des programmes).

Une série d'animations scolaires est prévue pour atteindre un large public de jeunes et d'enfants, afin de les initier à cet instrument qui parait parfois un peu mystérieux.

Sonneurs de couple : les champions 79

Palmarès du Championnat de Bretagne des Sonneurs de Couple qui a eu lieu à Pluvigner :

Biniou-Braz : 1. Becker-Rault (Auray) ; 2. Kerneur-Hercelin (Rennes) ; 3. Botuha-Le Berre (Pluvigner) ; Leclerc-Le Moing ; Leclerc-Vaillant.

Biniou-Coz : 1. Philippe-Thomas (Bourbriac) ; 2. Vallegant-Toutous ; 3. Le Henaff-Le Guillas (Pluvigner) ; 4. Epinette-Lehard ; 5. Pennec-Le Roux ; Le Bihan-Baron ; Becker-Le Bure ; 8. Le Noan- Le Corre ; Lefeuvre-Udo ; Le Bras-Pirault.

La Coupe Yann Peron-Pierre Guillon au couple Epinette-Lehard pour son travail de recherche.

Les journées du théâtre musical contemporain

Du 24 au 29 octobre auront lieu à la Maison de la Culture de Rennes, les journées du théâtre musical contemporain. La Pologne, l'Equateur, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les Républiques Fédérale et Démocratique Allemandes, la Suède, l'Italie... présenteront un ensemble de spectacles caractéristiques de leur production de théâtre musical (ces spectacles sont présentés pour la première fois dans l'hexagone en exclusivité à Rennes).

La France sera représentée par l'Atelier Lyrique du Rhin et par une création de la Maison de la Culture *"Machines à sous, portes du ciel"*. Par ailleurs, l'Opéra de Nantes présentera "Les traverses du temps".

Parallèlement, les 28 et 29 octobre, un colloque "Théâtre Musical d'Aujourd'hui" fera le point sur les perspectives et l'avenir qu'offre la multiplicité des formes et des techniques de ce genre particulier de lyrique.

La présentation au Forum des Médias de productions télévisées de la BBC (Grande-Bretagne) de la Bayerischer Rundfunk (R.F.A.), de la Nippon Hoso Kyokaï (Japon) et de la Nederland Omroep Stichting (Pays-Bas) permettra de comparer différentes réalisations télévisuelles sélectionnées au concours d'opéra télévisé de Salzburg.

(voir le calendrier dans nos programmes).

Ubu : ça continue...

Un lieu comme le Café-Spectacle UBU de la Maison de la Culture de Rennes est nécessaire. On le voit bien à l'un ou l'autre des spectacles qui permettent de présenter au public des artistes "tous azimuts" qui ne pourraient autrement bénéficier plusieurs soirs de suite d'une salle et d'un matériel technique non négligeable. Et puis il y a l'ambiance détendue, la possibilité de dialogue très direct avec l'artiste, la halte autour d'un verre.

C'est tout cela qui fait d'UBU un lieu à privilégier, à défendre, à fréquenter. Cet été il a accueilli chaque semaine de nombreux artistes de Bretagne et d'ailleurs et démontré ainsi le bien fondé de son existence. Aujourd'hui dans les difficultés du financement qui caractérise ce genre de lieu il poursuit sa vie. Espérons simplement que chacun saura prendre conscience qu'un lieu où l'on peut être bien l'espace de quelques heures : ça se fréquente. (Tous les soirs de vingt et un heures à...)

AGH.





Jean-François

ARMOR GASTRONOME

LA TABLE BRETONNE

Cépage breton : 38e chapitre à Chinon

Le grand maître de la confrérie, Pierre Couly, les conseillers de l'ordre et les grands dignitaires ont reçu à cette occasion nombre de gens de qualité et de personnalités, notamment quantité de personnes représentatives de tous les horizons professionnels, mais ayant le goût de la qualité des choses comme dénominateur commun.

Avec son élégance de lancement, Pierre Couly saluait donc les invités de la confrérie et leurs charmantes compagnes, avant de dégager, comme il le fait toujours, la signification philosophique et sociologique de cette célébration dans la mesure où "le vin apparaît comme un phénomène culturel et un fait de civilisation... Ce vin bu avec modération et respect, qui fait que les hommes sont un peu plus des hommes en laissant tomber le masque de leur fonction...".

La religion épicurienne du très estimable François Rabelais vient d'être une nouvelle fois célébrée dans les extraordinaires caves painctes de Chinon, haut-lieu - si l'on peut dire - des fêtes les plus signifiantes à la gloire du vin.

Sous le titre générique infiniment poétique du Chapitre de la Fleur (de vigne), les bons Entonneurs tenaient leur 38e rencontre dans ces caves qui ressemblent davantage à des cathédrales qu'à des catacombes. On ne félicitera jamais assez icelle confrérie d'avoir préservé et aménagé ces majestueuses voûtes de pierres posées dans la pérénité et d'y donner moultes réjouissances où les plaisirs de gueule le disputent aux plaisirs de l'esprit.



Anne Aymone Giscard d'Estaing reçue par la confrérie des entonneurs de Chinon

A. BOSSER
Le Goyen
Audierne
70.08.88

L. LE ROY
Porte de France
Lannion
37.04.07

G. LE SANN
Levatel
Brest
44.51.02

J.J. LE SAOUT
La Cotriade
Le Val André
72.20.26

M. GARNIER
Auberge Bretonne
La Roche-Bernard
08.60.28

J.Y. BERNARD
Domaine d'Orvault
Nantes
76.84.02

H. GAONAC'H
Le Gallion
Concarneau
97.30.16

J. GRANVILLE
L'Escu de Runfao
Rennes
30.95.75

TABLES DE MER — RELAIS OCÉAN

AUDIERNE
• AU ROI GRADLON - Hôtel-restaurant. Sur l'Océan, face au grand large. T. 70.04.51

LA BAULE
• HÔTEL HELIOS ★ ★ 7, bd. d'Armor. T. (40) 60.22.38

BENODET
• LE MINARET - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - Bar, salon de thé. Vue sur l'estuaire de l'Odet. T. (98) 91.03.13

BILLIERS-POINTE DE PEN LAN
• Hôtel-restaurant "LE GOELAN" - Cadre marin extraordinaire (la mer de tous côtés). Jean-Yves Lecalvez, chef de cuisine. T. (97) 41.64.11 et 41.64.14

BREST
• LE GRAND PAVOIS - Restaurant panoramique sur la rade de Brest. J.P. Martin. Port de plaisance. T. 02.27.83

BRIGNOGAN-PLAGE
• CASTEL-REGIS - Hostellerie. T. 83.90.06

CANCALE
• L'ARMADA - Restaurant - Tous produits de la mer, homard grillé, pêtoncles farcies. Vue sur la baie du Mont St Michel, La Houle. T. 89.60.02

CARNAC
• LE DIANA - Hôtel ★ ★ ★ ★ NN - 21, bd. de la Plage. T. (97) 52.05.38

CONCARNEAU
• HOTEL DES SABLES BLANCS - ★ ★ NN Restaurant, salon et terrasses panoramiques sur la baie de Concarneau. T. 97.01.39

CONLEAU-VANNES
• LE ROOF - Hôtel ★ ★ Restaurant ★ ★ - Vue sur le golfe du Morbihan. T. (97) 63.47.47

CONQUET (LE)
• HOTEL DE LA POINTE SAINTE-BARBE - T. 89.00.26

ETABLES-SUR-MER
• LA COLOMBIERE - Hôtel-restaurant. J.P. Tuffin, chef de cuisine. Route de la Corniche. T. 70.61.64

ILE DE NOIRMOUTIER
• PUNTA LARA - Ensemble hôtelier ★ ★ ★ - Piscine climatisée - Sauna - Equitation - 85680 La Guérinière. T. (51)39.11.58

LE CROISIC
• GRAND HOTEL DE L'OCEAN - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant ★ ★ ★ Gastronomie de la Mer - Viviers à homards et langoustes. T. 23.00.03

LOCQUEMEAU
• AU FILET BLEU - D. Lecharpentier, Port de Locquemeau. T. 35.74.70

MOUSTERLIN
• HÔTEL DE LA POINTE ★ ★ 29170 Fouesnant - Finistère Sud. T. (98) 56.04.12

MUZILLAC
• CHATEAU DE ROCHEVILAINE - Hôtel-restaurant ★ ★ ★ NN - à l'extrême pointe de Pen-Lan, sur l'Océan. Billiers. T. 20.60.16

PAIMPOL
• RELAIS BRENNER - Hôtel-restaurant ★ ★ ★ NN - Route de Lézardrieux. T. 20.11.05

PERROS-GUIREC
• LE SPHYNX - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - Pêche en mer tous week-end. M. et Mme Le Vergne. T. 23.25.42

• GRAND HÔTEL DE TRESTAOU ET DE LA PLAGE ★ ★ ★ NN - Restaurant "Le Homard Bleu". - T. 35.24.05

LA PLAINE SUR MER
• ANNE DE BRETAGNE - Bar - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - M. et Mme Vételé. Face au nouveau port de la Gravette. T. (16-40) 21.54.72 +

PLESTIN-LES-GREVES
• LES COTES D'ARMOR - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - A. Ouillé. Route de l'Armorique. T. 35.63.11

PLOGOFF
• LA VILLE D'YS - Hôtel-restaurant. Baie des Trépassés, sur la côte des légendes entre la pointe du Raz et la pointe du Van. T. 70.04.77

PLOUBAZLANEC
• LE BARBU ★ ★ ★ NN - M. Bothorel - Hôtel-restaurant. Salle séminaire. Jardin. Piscine. Pointe de l'Arcouest. T. 20.92.15

PLOUEZEC
• BELLEVUE - Hôtel-restaurant. M. et Mme B. de Coghnieff - Face baie de Paimpol. Port-Lazo. T. 20.90.59

PORT-MANECH
• HÔTEL DU PORT - Ouvert de Pâques à septembre. T. (98) 06.82.17

POULDREUZIC
• BREIZ-ARMOR - restaurant - Fruits de mer, poissons. Sur la côte sauvage de Penhors. T. 91.40.41.

QUIBERON
• BEAU RIVAGE - Hôtel ★ ★ ★ NN - 11, rue de Port Maria. Ouvert de Pâques à septembre. T. (97) 50.08.39

• EUROPA - Hôtel ★ ★ NN - Port Haliguen B.P. 6 - T. (97) 52.65.00

ROSCOFF
• LE BRITANNY - Hôtel-restaurant ★ ★ ★ NN - Y. Chapalain. Le Port - T. 69.70.78

SAINTE ANNE LA PALUD
• HÔTEL DE LA PLAGE ★ ★ ★ ★ - Chef J.P. Gloanec. T. (99) 92.50.12

SAINT-CAST
• HÔTEL DES PINS - Plage de Pen Guen. T. (96)41.07.81

• LE BINIOU - Bar - Crêperie - Restaurant. T. (96) 41.06.53

SAINT-GUENOLE
• STERENN ★ ★ NN - Plage de la joie - T. 94.60.36

SAINT-MALO
• LE JERSEY ★ ★ NN - Logis de France - Hôtel-restaurant. Salle panoramique, accès direct sur la plage. 53, chaussée du Sillon. T. 56.10.41

• HOTEL DES TERMES - ★ ★ NN - Restaurant "Le Cap Horn" - La mer partout - T. 56.02.56

SAINT-MALO - PARAMÉ
• SURCOUF - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - C. Lebrun. Projeté sur l'océan - Terrasse privée, accès direct sur la plage. 15, rue de la Plage. T. 56.20.06

SAINT-MICHEL-EN-GREVE
• HOTEL DE LA PLAGE ★ ★ NN - Sur la grève, face aux vagues. M. et Mme Yvon Guillou. T. 35.74.43

ST-QUAY-PORTRIEUX
• LE MOUTON BLANC, restaurant, crêperie, pizzeria. Sur le port. T. 70.58.44.

TREBEURDEN
• TI AL LANNEC - Hôtel-restaurant ★ ★ NN -Maison de la lande. Un gite et une table de qualité harmonisés avec le ciel et la mer. T. 23.57.26

TREGASTEL
• LA GREVE BLANCHE - Hôtel-restaurant. Sur la plage. T. 23.88.27

LA TURBALLE
• LE TERMINUS - Restaurant, quai St-Paul. R. Remuzat, chef de cuisine. T. 23.30.29

LE VAL-ANDRE
• LA COTRIADE - Jean-Jacques Le Saout, chef de cuisine, prix Prosper-Montagné. Port de Piégo. T. 72.20.26

• GRAND HOTEL DU VAL-ANDRE ★ ★ NN -Restaurant "Le Panoramic". T. 72.20.56

LE VIVIER SUR MER
• HÔTEL DE BRETAGNE ★ ★ NN - Etape culinaire entre Mt-St-Michel, Cancale et St-Malo. Vue sur la baie. T. 48.11.74

Nous sommes de ceux qui préféraient l'époque de la marine à voile et de la lampe à huile

A cette époque, donc, de vieux cépages français, cultivés depuis des siècles faisaient la réputation des vins de Touraine. Au milieu des plus beaux châteaux de France, près de Chenonceau, ils produisaient des vins renommés, toute en légèreté, finesse et distinction. Le phylloxera en 1895, détruisit le vignoble. Il fut replanté mais bouleversa la production au bénéfice de cépages plus robustes, mais moins distingués.



Remontant le courant, un certain nombre de viticulteurs ont décidé de reprendre la production de ces vieux cépages sur les meilleures parcelles de leurs propriétés et de les vinifier séparément avec les mêmes soins qu'au temps de la Marine à Voile. Aujourd'hui, ils vous les présentent mis en bouteilles au vignoble par leurs soins afin de vous en garantir l'authenticité et la pureté du cépage.

La Confrérie des Vignerons de Oisly et de Thésée est une coopérative viticole groupant une soixantaine de viticulteurs ayant accepté de se plier aux disciplines de qualité définies à la création de la Coopérative en 1961 et ayant pour but de revaloriser les vins d'appelation Touraine Contrôlée des vignobles de Oisly et Thésée, considérés comme les meilleurs des cantons de Saint-Aignan et Montrichard.

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DINAN

• LE RELAIS CORSAIRE, restaurant - M. et Mme Le Guernevé - Le Port. T. 39.40.17

• CHEZ LA MÈRE POURCEL, restaurant ★ ★ Cadre 15ème. J.C. Rosaz, propriétaire, 3, place des Merciers. T. 39.03.60

GOUAREC

• LE BLAVET, hôtel-restaurant. Louis Le Loir. T.29.05.43

GUINGAMP

• LE RELAIS DU ROY, hôtel-restaurant ★ ★ ★ 42, place du Centre. T. 43.76.62

• LE GOELAND, Hôtel Garcia. Route de Corlay. La Chesnaie. T. 21.09.41

ILE-GRANDE

• HOTEL DES ROCHERS ★ ★ NN et restaurant LA CALECHE. Cuisine traditionnelle. T. 35.51.88

LANNION

• AUBERGE DE LA PORTE DE FRANCE, Louis Le Roy, 5, rue Savidan. T. 37.04.07

• HOTEL DE BRETAGNE ★ NN. Bar restaurant. M. Leroux, 32, av. du général de Gaulle. T. 37.00.33

LOUDÉAC

• AUBERGE DU CHEVAL BLANC , restaurant. Raymond Bezely, chef de cuisine, 6, place de l'Eglise. T. 28.00.31

MUR-DE-BRETAGNE

• AUBERGE GRAND'MAISON, hôtel-restaurant ★ ★ NN. Jacques Guillo. T. 28.51.10

PAIMPOL

• LA VIEILLE TOUR. M. Rosec, chef de cuisine. T. 20.83.18

PEDERNEC

• HOSTELLERIE DU MENEZ-BRE, Daniel Poupelin. T. 43.22.33

PENVENAN

• LE CRUSTACE, hôtel-restaurant. Yves Adam -Place de l'Eglise. T. 20.37.19

PERROS-GUIREC

• LA FEE DES ILES, restaurant. M. Courtabessis. Avenue du Casino. T. 35.11.58

PLEHEDEL

• RELAIS ST-SAENS, hôtel-restaurant. M. et Mme Le Cabec - route de Lanloup - sp. de poissons et fruits de mer, brochettes de coquilles st-jacques, lotte au poivre vert, etc. T. 20.22.63

PLÉLAN LE PETIT

• RELAIS DE LA BLANCHE HERMINE, Bar-restaurant-grill. Charles Hodouin, chef de cuisine Lourmel. T. 27.62.19

LE MOULIN DE L'ARGUENON
P. Renault - 22640 PLÉNÉE-JUGON - Tél. (96) 31.65.33
Repas de famille - Mariages - Banquets - Réunions

PLESTIN-LES-GREVES

• LE ROCHER ROUGE, hôtel-restaurant. M. Conan. Saint-Efflam. T. 35.63.72

PLEVENON

• "LES SAUSSOYES" Bar-restaurant-grill. Route du Cap-Fréhel. T. (96) 41.44.25

PLOUBAZLANEC

• LA FERME DE KERROC'H, M. et Mme Julien -route de Bréhat - Grillades sur feu de bois. T. 20.96.69

• LES CINQ PARFUMS, Anne-Marie Jasmin -Spécialités d'Extrême Orient - L'Arcouest. T. 20.92.74

PLOUMILLIAU

• AUBERGE St-HUBERT, W. Gibs. T. 35.45.39

ROCHE-DERRIEN (La)

• LEDORAN, hôtel-restaurant. T. 35.36.02

ROSAIRES (les)

• LES GENETS ★ ★ NN. M. et Mme Michel Colloc. Bar restauration. T. 33.71.27

ROSPEZ

• LE HANNETON D'OR, Dominique - RN 786 (Lannion-Treguier). T. 37.90.07

SAINT-BRIEUC

• LA CROIX-BLANCHE, restaurant ★ ★ MM. Castellano et Sergenton, 61, rue de Genève. Cesson. T. 33.16.97

• WINSTUB, taverne alsacienne - service jusqu'à 23 h. 17, rue de la Corderie. T. 33.36.33

SAINT-CAST

• HOTEL DE L'ESPÉRANCE. Jean Bouvier. Restaurant. Crêperie. Galerie d'art. T. 41.81.13

• LE BINIOU - Bar-Crêperie-Restaurant. T. (96) 41.06.53

SAINT-GELVEN

• LE ROC'H TREGNANTON. Restaurant. Lac de Guerlédan. T. 29.55.39 & 28.59.43

ST-JOUAN-EN-L'ISLE

• LE MOULIN DES BOIS, crêperie-brasserie-restaurant. J.Ch. Lochou. T. 83.92.01

ST-LAURENT-DE-LA-MER

• LE PRINTANIA. Louis Jouyaux. Bord de mer. T. 33.27.36

TREGUIER

• AUBERGE DU TREGOR, M. Fajolles. T. 20.32.34

• L'ESTUAIRE, hôtel-restaurant ★ NN. R. et M. Geffroy. T. 20.30.25

FINISTERE

AUDIERNE

• HOTEL DU GOYEN ★ ★ ★ - Adolphe Bosser, chef de cuisine. T. 70.08.88

BREST

• HOTEL DES VOYAGEURS ★ ★ ★ M. Lombard, Avenue Clémenceau. T. 80.25.73

• LE VATEL - Gérard Le Sann, chef de cuisine. Fruits de mer - Poissons - Plats régionaux - 23, rue Fautras. T. 44.51.02

• AUBERGE DU KRUGUEL - (M. et Mme Cabon). Gabriel Quesnel, chef de cuisine. 7, rue de la Mairie Lampaul-Plouarzel. T. 89.61.66

CARHAIX

• LE GRADLON, hôtel-restaurant ★ ★ NN. M. Laouenan, 12, boulevard de la République. T. 93.15.22

• LE NIVERNIC, hôtel-restaurant ★ ★ NN. G. Doucen. Port de Carhaix. T. 93.11.04

CHATEAULIN

• AUBERGE DES DUCS DE LIN, restaurant avec chambres. M. Lemeur. T. 86.04.20

• AU BON ACCUEIL ★ ★ NN. hôtel-restaurant. Auguste Le Guillou. Port-Launay. T. 86.15.77

CONCARNEAU

• LA GALLANDIERE, restaurant. M. et Mme Galland. Spécialités - 3, place de la Mairie. T. 97.16.34

DOUARNENEZ

• HOSTELLERIE DES ARCADES, halte gastronomique - route touristique de la Pointe du Van. T. 92.03.40

• AUBERGE DE KERVÉOC'H, hôtel-restaurant ★ ★ NN. Label Bretagne. T. 92.07.58

LA GARE D'ARGOL

• AUBERGE DU GERDANN' - Repas gastronomique sur demande - Fermé le mardi. T. (98) 27.78.67

PLONEOUR-LANVERN

• LES VOYAGEURS, hôtel-restaurant ★ NN. Logis de France. Alain Legrand chef de cuisine. T. 87.61.35

PLOMEUR

• LE RELAIS BIGOUDEN, hôtel-restaurant ★ Jacques Cariou. T. 58.14.51

MORLAIX-PLOUIGNEAU

AUBERGE DE PEN AR C'HRA - Restaurant - M. Penil, chef de cuisine - spécialités. T. 67.70.02

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

• LE FUMÉ. Spécial. gibiers. M. et Mme Philippe Thépaut. T. 88.49.87

PONT-AVEN

• AUBERGE DE LA TAUPINIERE, G. Guillou, chef de cuisine. T. 06.03.12

PONT-L'ABBE

• LE RELAIS TY-BOUTIC, restaurant. Pierre Courrot - A 2 km 500 de Pont-l'Abbé. T. 87.03.90

QUIMPER

• LE TRANSVAAL, hôtel-restaurant ★ ★ - M. Quémeré, Logis de France. Au centre de la Cournouaille, 57, avenue Jean Jaurès. T. 90.09.91

• LA ROTONDE, restaurant - Paul Février, chef de cuisine - 36, avenue de la France Libre. T.95.09.26

• AU RELAIS DE LOCH'LAÉ, restaurant-bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St Jacques, saumon à la fine Bretagne, omelette norvégienne. A. Ergué. Gabéric sur route Quimper-Coray. T. 59.50.67

SPÉCIALITÉS ETRANGÈRES
• PIZZERIA REGINA - 9, bd. de Kerguelen. T. (98) 95.33.27

RIEC-SUR-BELON

• KERLAND. C. Châtelain, chef de cuisine. T. 96.60.93

• CHEZ MÉLANIE, restaurant. Marie Rouat, sa fille, successeur. T. 06.91.05

SAINT-GUÉNOLÉ

• HÔTEL DE LA MER, D. Gloaguen, chef de cuisine. T. 94.62.22

SPEZET

• Hôtel Restaurant de L'ARGOAT, H. Conan, chef de cuisine. T. 93.80.23

UNION CULINAIRE DE NANTES
SOCIETE MUTUALISTE
DES CUISINIERS
PRESIDENT M. R. PONDEVILLE

Tél. 73.19.50 Nantes
pour placements gratuits

Exposition gastronomique les 20 et 21 octobre 79 au Palais des Congrès à Vannes.

Elle groupera pour la première fois, huit départements de l'Ouest.

Exposition bretonne sous le patronnage de la fédération des cuisiniers du Val de Loire et de la Chambre de Commerce du Morbihan.



TABLES RECOMMANDEES

ILLE-ET-VILAINE

BÉDÉ

• HÔTEL DU COMMERCE ★ NN, J.L. Rigoreau. T. 09.03.27. - 07.00.37

CESSON-SEVIGNÉ

• LE GERMINAL ★ ★ NN, hôtel-restaurant. L. Goualin, 9 cours de la Vilaine. T. 62.11.01

CHATEAUBOURG

• HOTEL AR-MILIN ★ ★ NN (Ancien moulin, cadre d'exception). Tradition - France Accueil. M. Burel, T. 00.30.91

COMBOURG

• HOTEL DU LAC. M. et Mme Hamon, 2 place Châteaubriant. En bordure du lac. T. 73.05.65

FOUGÈRES

• LE ST-PIERRE. hôtel-restaurant, M. et Mme Esnault. 4, rue des Prés. T. 99 05.50

GOUESNIÈRE (la)

• L' HOTELLERIE DU LIMONAY ★ ★ ★ "Chez Tirel" (près Cancale et St Malo). T. 58.10.46 et 58.11.75

HÉDÉ

• HOSTELLERIE DU VIEUX MOULIN ★ ★ NN, relais gastronomique - M. et Mme Piro. T. 00.04.14

LE RHEU

• LE PONT D'AVOINE, Hôtel-restaurant. M. Alain Clairan. (Sortie Rennes, route de Lorient). T. 30.76.24

MONFORT SUR MEU

• RELAIS DE LA CANE, Hôtel-restaurant. ★ NN. D. Bouvet, chef de cuisine. T. 09.00.07

NOYAL SUR VILAINE

• LES FORGES, Hôtel-restaurant ★ NN. M. et Mme Pilard. T. (99) 00.51.08

PACÉ

• HOTEL RESTAURANT DU PONT, A. Delabrosse, chef de cuisine. Spécialités. T. 57.61.06

QUEDILLAC

• LE RELAIS DE LA RANCE ★ NN. André Guitton, chef de cuisine - Spécialités. R.N. 12. T. 09.64.05

REDON

• HOTEL DE LA GARE, bar - hôtel - restaurant. Jean-Marc Chandouineau, chef de cuisine. Banquets pour sociétés et fêtes de famille, etc... 10, rue de la Gare. T. 71.02.04

RENNES

• L'ESCU DE RUNFAO, M. Granville, chef de cuisine, 5, rue du Châpitre. T. 30.95.75

• TI KOZ, J.N. Louedec, chef de cuisine. T. 30.52.98

• LE BARON, Jean-Pierre Lecluze, sommelier et restaurateur, 26, rue St-Georges. T. 30.45.36

• LE PALAIS, restaurant. Daniel Lefeuvre, 6 et 7 place du Palais. T. 30.21.19

• LECOQ-GADBY, Maison centenaire. Traiteur. Rôtisserie. Repas à la carte. Salons. 150, rue d'Antrain. T. 36.02.30

• LE SARMENT DE VIGNE, Spécialités grillées sur sarments. M. et Mme Leurel, route de Fougères. T. 62.00.13

• LA PASTOURELLE, M. et Mme Texier, 18, rue de Penhoet. T. 79.44.03

• LE POUSSE RAPIÈRE Spécialités occitanes d'un gascon de Bretagne. Alain Sassi, chef de cuisine -(Cou d'oie farci au foie gras - Cassoulet de Castelnaudary - terrine de porc aux pruneaux, etc...) Vins de Pays et un fameux "Pousse Rapière" 12, rue de l'Alma. T. 79.22.05

• Les choucroutes de la BRASSERIE DES LICES. M. et Mme Chevré, 16, place du Haut-des-Lices. T. 79.16.73

• LE CHRISYOL Restaurant Spécialités, 7, boulevard Magenta. T. 79.47.22

SPÉCIALITÉS ETRANGÈRES

• LA VILLA D'ESTE, (dans le cœur du vieux Rennes, derrière la cathédrale), un vrai restaurant italien, une vraie cuisine italienne, 1, rue de la Psallette. T. 30.42.07

• LE DJURDJURA, Plats orientaux. M. et Mme Hakvi, 21, rue Hoche. T. 30.52.46

SAINT COULOMB

• AUBERGE DE LA MOTTE JEAN, restaurant. Mme Hus. T. 58.00.12

SAINT MALO

• METAIRIE DE BEAUREGARD, Restaurant Jacques Gonthier, chef de cuisine. (près aérodrome Blanche-Roche) T. 56.17.05 - 81.37.06

• HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel - restaurant ★ NN. Directeur M. Bertonnière, 2, place du Guet. T. 40.91.27

• LA BELLE EPOQUE - Restaurant. Mme Queffelec. T. (99) 40.82.24

SAINT SERVAN

• L'ATRE, restaurant - grill - Spécialiste du poisson. Jacques Pontille, chef de cuisine. Port Solidor. T. 56.08.39

TINTENIAC

• HOTEL DES VOYAGEURS, M. et Mme Couppey. T. 00.02.21

SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ

• LES VOYAGEURS, hôtel-restaurant, M. et Mme Alain Hurault, 1, place de l'Eglise. T. 55.23.08

TREMBLAY

ROC LAND ★ ★ NN. dans un grand parc au cœur des pins, son cadre, son calme, son confort, sa cuisine T. 98.20.46

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES

• LA SIRÈNE, restaurant de Tourisme ★ ★ ★ M. Bellour, chef de cuisine. 4, rue Kervegan. T. 47.00.17

• LE DOMAINE D'ORVAULT ★ ★ ★ ★ J.Y. Bernard, chef de cuisine. Route de Rennes. T. 76.84.02

• CENTRAL HOTEL, restaurant "La Crémaillère" ★ ★ ★ Chef de Cuisine M. Pondeville. 4, rue du Couedic. Telex 700 666 - T. 20.09.35

• AUBERGE NORMANDE, J. Denaud, chef de cuisine. 175, route de Vannes. T. 76.51.43

• MANOIR DE LA COMETE - Restaurant. Christian Thomas, chef de cuisine. 21, avenue de la Libération, 44230 St Sébastien sur loire. T. (40) 34.15.93

• Spécialités Méridionales "L'OUSTAL". Jeannine Batalla. Cassoulet, bouillabaisse, chaudrée, brandade de morue. 5, rue de St-Bedan. T. 73.98.46

ST JULIEN DE CONCELLES

• Restaurant CLEMENCE (créatrice du Beurre Blanc) G. Charette, maître rôtisseur et sommelier. T. 54.10.18

BASSE GOULAINE

• Restaurant "MON REVE" Gérard Ryngel, chef de cuisine. Bord de Loire. T. 54.90.10

SAINTE LUCE

• Restaurant J. Delphin. Maître cuisinier de France. Bord de Loire. T. 77.10.04

BATZ/MER

• LE LUCULLUS, restaurant - Place de l'Eglise. T. 23.90.82

CHATEAUBRIANT

• AUBERGE BRETONNE Restaurant - Spécialités, Guy et Janine Defay, 23, place de la Motte. T. 81.03.05

CLISSON

• HOTEL RESTAURANT DE LA GARE ★ ★ NN. T. 78.00.26

GUÉRANDE

• LA PORTE VANNETAISE Hôtel-restaurant, Mme Regnier, un cadre ancien en harmonie avec les vieux remparts. T. 24.90.48

LA BAULE

• RESTAURANT DE BRETAGNE, Bar Américain, avenue du Général de Gaulle. Ouvert toute l'année. T. 60.03.65

SAINT-NAZAIRE

• AU BON ACCUEIL ★ ★ NN - Hôtel-restaurant, 39, rue Marceau. J.P. Dauce, chef de cuisine. T. 22.07.05

AU SERVICE DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION

• **COMPTOIR DE BRETAGNE**
Spécialiste de l'équipement hôtelier, 8, rue des Veyettes, Z.I. Sud-Est Rennes. T. 50.15.58 +

• **AGENCEMENT HOTELS-RESTAURANT**
Michel Renouard. Décorateur-fabricant. Z.I. St Jacques, Rennes. T. 50.08.31

• **CRISTO-CERAM**
Porcelaine hôtelière, verrerie de table et de bar, coutellerie, 25, rue de la Monnaie. Rennes. T. 30.25.17

• **LEVER INDUSTRIEL**
Jacques Le Guyader - Produits d'entretien 22540 Louargat. T. (96) 43.31.16

• **LOCALINGE**
Blanchisserie Guérin, location linge et vêtements professionnels, hôtels, cliniques, industries, 133, rue de Lorient, 35000 Rennes. T. 59.05.96

• **SONO - TÉLÉMUSIC**
René Jaffrelot. T. (96) 32.76.10 "Ville Jaffray" 22120 St-René - Vente, réparation

• **ENSEIGNES ET NÉON DU GOÉLO**
M. Dumont, signalisation, sérigraphie, enseignes lumineuses. Rue des Islandais, 22500 Paimpol. T. (96) 20.87.92

• **PHOTO-BRETAGNE**
Richard Busch, spécialiste du dépliant hôtelier, photos aériennes, cartes postales. St-Jacques Rennes. T. 51.49.97

• **ARTICLES DE CAVE**
R. Guihard, 5, rue de Lorgeril (av. du Mail), Rennes. T. 59.75.44

• **KIT SURF**
Planche à voile, fabrication, location vente. Pour hôtels, Relais Océan, bateaux. Serge Gabriel - ZI Bois Noir, 29220 Landerneau. T. (98) 85.36.17

• **VOILERIE BRESTOISE**
Stores, bâches, cloisons amovibles pour hôtel-restaurant. 2, rue Amiral Troude, 29200 Brest. T. 44.14.53

MORBIHAN

ARZON

• LA GRANGE AUX MOINES, restaurant bar Rotisserie-grill - Chambres sur parc - Tennis - Plage. T. 26.21.79

LA ROCHE BERNARD

• L'AUBERGE BRETONNE, M. Garnier, chef de cuisine. T. 08.60.28

TOUR DU PARC en SARZEAU

• LA CROIX DU SUD, hôtel-restaurant. M. et Mme Caron. Spécialités terrines d'huîtres et de rouget

SARZEAU

• L'ECUBIER, Hôtel ★ ★ NN - Place Richemont. T. (97) 41.85.48 - 41.84.80

VANNES

• LE PRESSOIR, M. Menager, chef de cuisine. Saint-Avé. T. 66.70.46

• IMAGE SAINTE-ANNE - Hôtel-restaurant ★ ★ NN - P. Ligeour, 8, place de la Libération. T. (97) 63.27.36

LORIENT

• AU BON VIEUX TEMPS, restaurant. P. Chaldi. 7, rue Fénelon. T. 21.19.11

QUIBERON

• L'IDEAL HOTEL ★ ★ NN

BELLE ILE

• CASTEL CLARA ★ ★ ★ ★ T. 52.84.21

• MANOIR DE GOULPHAR T. 52.83.95

• HOTEL DE BRETAGNE T. 52.80.14

MAURON

• HOTEL RESTAURANT BRAMBILY, M. Letournel, traiteur. Place de la Mairie. T. 22.61.67

LE VIGNOBLE « BRETON »

CHINON

• COULY-DUTHEIL, BP 34. T. 93.05.84 depuis 3 générations, très remarquable viticulteur. Vous propose les célèbres crus de Chinon.

BOURGUEIL

• AUDEBERT ET FILS - Propriétaire récoltant depuis 1839 à Bourgueil. T. 58.70.06

CHAMPIGNY

• CHÂTEAU DE CHAINTRES - B. de Tigny, propriétaire. Dampierre-sur-Loire. T. 50.16.06

• DOMAINE FILLIATREAU, viticulteur. Chaintres 49 Dampierre-sur-Loire. T. (41) 50.20.12

SAUMUR

• LES CAVES GRATIEN, Meyer, Seidoux et Cie, un grand nom dans le monde entier depuis 1864. B.P. 22. T. 51.01.54

VOUVRAY

• CLOS DU PETIT MONT - Maurice et Daniel Allias (Sec -demi sec- moelleux - pétillant) T. 52.70.66

MONTLOUIS

• MICHER GERBAULT, propriétaire viticulteur, grand vin de Montlouis. T. 50.80.68. (vin tranquille).

TOURAINE-AMBOISE

• G. DUTERTRE ET FILS, propriétaires récoltants, 21, rue d'Enfer, Limeray (blanc-rouge-rosé) T. 57.10.69

SAVENNIERES QUARTS DE CHAUME

• JEAN BAUMARD - Médaille d'Or, Rochefort-sur-Loire. T. 41.50.03.

BONNEZEAUX

• CHÂTEAU DE FESLE - Anjou - J. Boivin, viticulteur. 49380 Thouarcé. T. (41) 91.40.40

MUSCADET-GAMAY

• AUBERT FRÈRES - Viticulteurs-négociants. Vins blancs et rouges. 49 La Varenne. T. (41) 83.50.02

GROSLOT - PAYS DE RETZ

• A. RICHER - Vigneron. Les Priés, 44850 St Cyr en Retz. T. (40) 21.45.16

SANCERRE

• DOMAINE LAPORTE - Viticulteurs. Cave de La Cresle à Fontenay-St Satur (Cher). T. (36) 54.04.07

SANCERRE-CHAVIGNOL

• JEAN DENIZOT - PAUL THOMAS -Propriétaires-récoltants. Chavignol. 18300 Sancerre. T. (36) 54.24.58

POUILLY

• POUILLY FUMÉ - Serge Dagueneau, propriétaire-récoltant. Les Berthiers, Pouilly sur Loire (Nièvre). T. (86) 39.11.18

COTEAUX DU LAYON

• CHÂTEAU MONTBENAULT. P. Leduc, propriétaire viticulteur. Médaille d'Or, Faye d'Anjou. T. 41.71.14 (Coteaux du Layon et Anjou Rouge cépage cabernet).

• CHÂTEAU DE LA ROCHE - Le Gris Fumé, Rablay sur Layon

• CHÂTEAU DU BREUIL - propriétaire viticulteur Beaulieu-sur-Layon

ANJOU

• CHÂTEAU D'AVRILLÉ. Biotteau Frères, propriétaires viticulteurs à St-Jean-de Mauvret par Brissac. T. 91.22.46 (Anjou, Anjougamay, Vin de pays de Maine et Loire cépage Sauvignon, cépage Pinot - rosé de Loire) CABERNET D'ANJOU

• LES VINS J. TOUCHAIS. Doué-la-Fontaine (49). T. 59.12.14 (Rosé "Cuisse de Bergère").

MUSCADET

• MÉTAIREAU - Muscadet de Sèvres et Maine (Hermine d'Or - Cuvée St Lovis). Domaine du Grand Manton 44 Saint Fiacre.

TOURAINE

• DOMAINE DES ECHARDIÈRES - (Vins des Côteaux du Cher) - rouge, rosé, blanc - Lucien Launay, propriétaire-récoltant, Angé - Montrichard 41400 T. 32.05.73



CABERNET
Il proviendrait de Rhuis en Bretagne. Rabelais parle, en effet, du "bon vin breton, lequel ne croît en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron". C'est un raisin à petits grains noirs à peau dure qui donne toute leur classe aux vins du Val de Loire.

SAUVIGNON

• Pineau d'Aunis - Sauvignon - Gamay rouge - Cabernet rouge. CONFRÉRIE DES VIGNERONS de DISLY et THESÉE, 41700 Disly. T. (54) 79.52.88

TOURAINE

• "PIERRE A FUSIL" - Hubert Gibault, propriétaire-récoltant. Meusnes, 41. T. (54) 75.17.97

LANGUEDOC

• CORBIÉRES - "Château de Villerouge, La Cremade" (rouge, blanc, rosé). Jacques Brun, propriétaire-récoltant, 11200 Lezignan-Corbière. T. (68) 43.61.93

• MINERVOIS - "Château de Paulignan" mis en bouteille au Château par Jacques Tallavignes. Médaille d'or (70. 71. 75. 77. 79). Trausse 11160 Caunes Minervois. T. (68) 26.41.02

★

ARMAGNAC

• Grand armagnac - CHÂTEAU GARREAU - Charles Garreau (président du Syndicat et Appellation Armagnac) et ses enfants. Propriétaires-producteurs, 40240 Labastide d'Armagnac. T. (56) 44.81.08 et 44.84.35

★

— JACQUES BRUN —

L'Accent,
Le Cœur,
Le Ventre des Corbières

Château de Paulignan
— Minervois —
Jacques Tallavignes
Médaille d'or
Trausse - 11160

Environné de garrigues aux parfums violents ou discrets et que brûle l'ardent soleil d'été, le Château de Paulignan dresse fièrement ses tours romanes datant du XII[e] siècle. Son histoire est celle même du pays où il profile sa silhouette aux tours carrées ; détruit et maintes fois reconstruit, son existence est un symbole de la patience des vignerons du Minervois. Au travers de maintes épreuves, ils ont su conserver les traditions d'élaboration d'un produit sain et naturel, un vin qui ne demande qu'à être votre ami.

Dans cette région dure et aride, à quelques kilomètres de la Méditerrannée, les vignobles s'étendent sur des cailloutis siliceux roncés, des croupes calcaires et marneuses qui donnent des vins de qualité exceptionnelle.

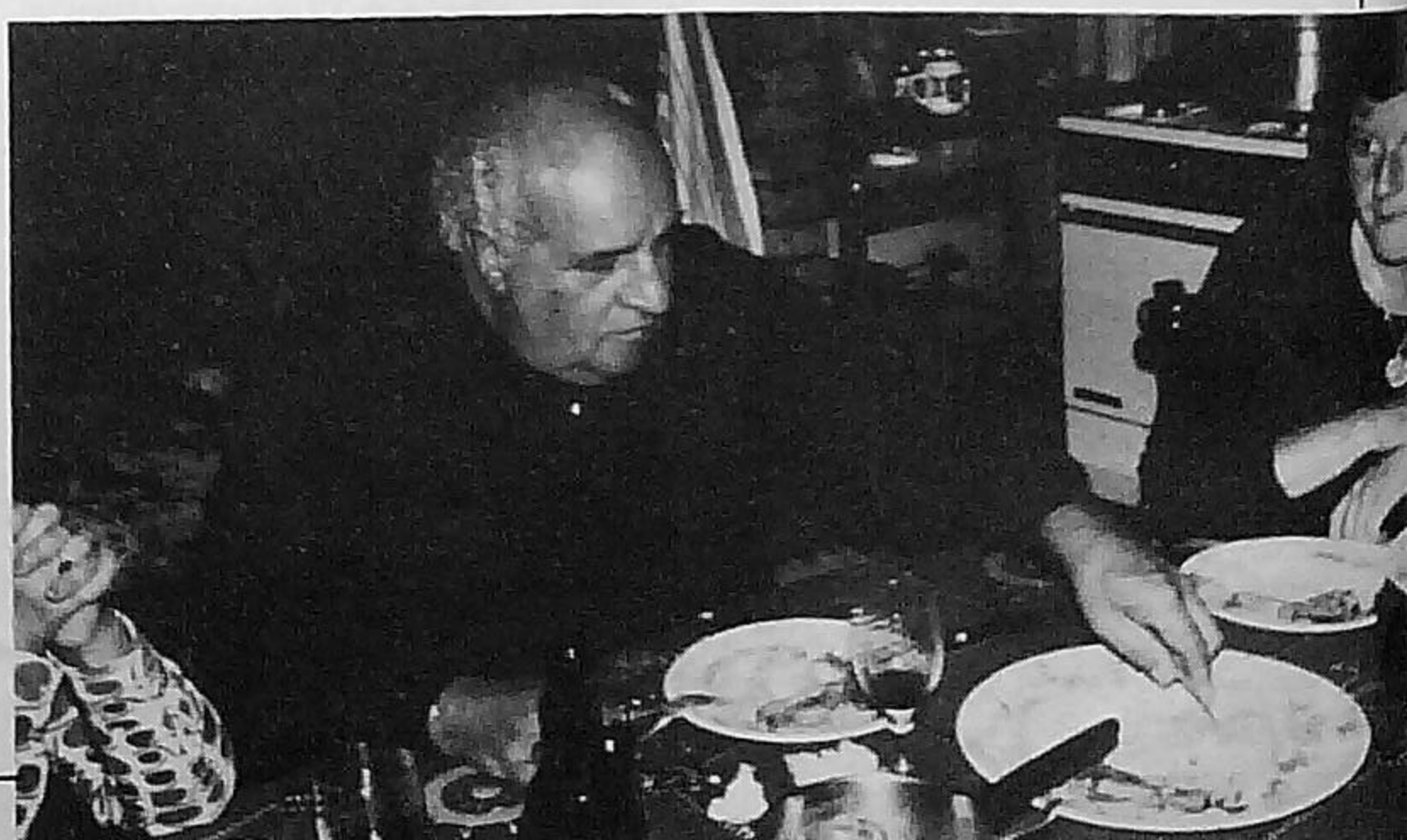
Outre quelques vins blancs et rosés secs, les plus fameux sont les vins rouges, parmi les meilleurs de la région. D'un beau rouge grenat, ils sont fins, fruités et délicats. Leur bouquet agréable et prononcé s'épanouit généreusement avec l'âge.

Chez Jacques Tallavignes, l'âme du vin hante le Château de Paulignan, la conscience du vin est là.

Au château de Villerouge

Chez Jacques Brun, au Château de Villerouge, à Lezignan Corbières, 11200, les vins des Corbières sont l'accent même du pays dans le verre : rouge et charnu comme les "laisses" de terre sur les pentes de schiste ou de calcaire, rosé comme le matin sur le littoral du levant ou blanc comme les belles pierres qui racontent deux mille ans d'Histoire.

Fruit de la vigne et du travail des hommes... Pas de n'importe quelle vigne, mais de la vigne originelle acclimatée sur les terrasses par les vieux centurions de la légion décumane. Pas de n'importe quel travail, mais de ces raffinements millénaires qui ont édifié le grand amphithéâtre des côteaux, avec ses murs de pierres sèches. Et pas de n'importe quels hommes, mais de ceux qui sont restés fidèles aux ruines du passé dominant leur paysage et leur méditation.



PRODUITS GASTRONOMIQUES

SALAISONS

• SENAN, spécialiste de la charcuterie traditionnelle. Magasin d'exposition et ventes "Kerjoly" 22530 MUR-DE-BRETAGNE. T. 28.54.87

• SALAISONS LANNIONNAISES, Charcuterie, Pâté Milliau. 4, rue de St-Michel. 22300 Ploumilliau. T. 35.45.28

• AUX JAMBONS LYS Ets Lesaux. Façonnage de jambons. Rue des Portes-Boulains 22 QUINTIN. T. 32.30.70

•Salaison Coglaise. Andouille à l'ancienne - "La SAURUE" Coglès - 35 - T. 98.66.83

• BIANIC SALAISONS. 29230 Lampaul Guimiliau. T. 68.72.11

• SALAISONS DU VIEUX CHATEAU. J. Le Meur et fils. 10, rue Chanoine Kerbrat (siège social). 16, rue de Verdun (usine). B.P. 59 - 29208 Landerneau Cedex. T. (98) 85.00.75

SEL MARIN

• Georges BOURDIC - producteur - "Le Paludier" 44 BATZ-SUR-MER - Fleur de sel - Sel gris - Salicornes au vinaigre.

POISSONS - MARÉE

• Ets Georges HILLIET - 56170 QUIBERON. Conserverie "La Belle Iloise" Vente directe particuliers à la conserverie ou par correspondance. Conserverie de poissons selon recettes traditionnelles artisanales. T. 52.61.05

• PECHERIES D'ECKMUHL - Marée fraîche en direct de Loctudy. Jean Stéphan. 29125 Port de Loctudy - T. (98) 87.42.01

• BIGOUDENNE-MARÉE - 29115 LE GUILVINEC - Exportation - Marée fraîche - Tourteaux -Langoustines vivantes - Soupe de poissons - Bisque de Langoustines. T. 58.13.89

• CONSERVES ARTISANALES. Soupe de poisson sauce armoricaine. J. Le Cor. 39, rue des Frères Le Goff 22000 St-Brieuc. T. 61.50.17

VOLAILLES

• Ets Jean PLASSART - Plounéour-Menez 29233 St-THEGONNEC

FOIE GRAS

• Catherine PAVY - Elevage "Les Gaudriers" Fouillard-en-Liffré. T. 62.07.92

OSTRÉICULTURE

• Les Huîtres CADORET - Belons spéciales de Bretagne. Exportations journalières de Riec/Belon. T. 06.91.22

• Ets HAMON - "Au Grand Large" Parcs en baie du Mont St-Michel - Producteurs affineurs - Huîtres plates et creuses. Quai Jacques Cartier 35260 Cancale. T. 89.63.98

MYTILICULTURE

• Moules de Bouchots de la Baie du Mont St-Michel. C. SALARDAINE 35960 Le Vivier sur Mer. T. 48.94.20

PISCICULTURE

• FERME MARINE DU TRIEUX. M. Calmels. Elevage en mer de truites et saumons 22 Pleudaniel. T. 20.17.78

• SAUMONS P.C. Pierre Chevance & Cie. Moulin Corval. 29246 Poullaouen. T. 93.11.24

GATEAUX BRETONS

• SPECIALITE BLEUZEN 29 Coray. T. 91.82.17

• GALETTES DE PLEYBEN L. Le Seac'h. 29 Pleyben. T. 81.60.21

• BREIZ "PUR BEURRE" - Spécialité bretonne. Biscuiterie L. Guezenec, 7, allée de Pen-ar-Man 29122 Pont-Croix. T. (98) 70.40.69

• KOUIGN-AMAN - J. Donnart. Patissier-Confiseur-Glacier. Spécialités bretonnes. 10, rue Léon Gambetta, Audierne. T. 70.08.26

CIDRE/FINE BRETAGNE

• Production LOUIS RAISON. 35113 Domagné

• CIDRE DE KERISAC. Ets Guillet Frères, Guenrouët 44. T. 79.61.55

PETIT BRETON
FROMAGE
DU PAYS DE NOYAL
CRÉÉ A NOYAL EN 1921
40 pour cent de matière grasse
poids net à l'emballage 250 g
fabriqué en ille et vilaine
FROMAGERIE TRIBALLAT NOYAL S/VILAINE

JUS DE POMMES

• Fabrication artisanale, Y. Laurent, producteur - Mont-Dol - 35 - T. 48.16.53 et 48.06.53

VIANDES

• FRANÇOIS AUDIGOU. Demi-gros. Fournit hôtels restaurants. Spécialités gibiers, volailles, tête de veau armoricaine. 16, rue des Augustins 22300 Lannion. T. 38.41.71

• LEMÉTAYER & CIE. Viande en gros - demi-gros et détail. 35560 Bazouges-la-Pérouse. T. 98.34.03

CONSERVES

• ETS JOSEPH LARZUL. Plounéour-Lanvern -Conserves de viandes, "Poisson en croquettes à l'armoricaine", chez tous les revendeurs. 29120 Pont l'Abbé.

• Ets FRANCIS MARTIN - Zone industrielle du Bel-Air. 29208 Landerneau. T. 85.01.40

VINS

• Ets Joseph DELAMARE. Négociant "Le Plessis" 35140 Mézières sur Couesnon. T. 55.10.78

CRAQUELINS

• ETS EMILE MARGELY frères. Fabricants. 22 Plumaudan. T. 86.00.57

CRUSTACÉS

"LES VIVIERS D'AUDIERNE". Capitale des crustacés. Jacques Le Gall. S.A. T. 70.10.04. Télex 94.03.34

BOULANGERIE

• A LA MICHE D'ANTAN - Pain au feu de bois, chez Michel Desevedavy, 35250 Chevaigné. T. 55.97.85

FARINES

• AU MOULIN DE LA FATIGUE. Pierre Cateline, minotier. Farine de sarrasin garantie pure. 19, rue du 70e R.I. 35500 Vitré. T. 75.01.65

• BOUILLIE D'AVOINE - Mme Rolland, 8, rue 2e DB - Landivisiau (Expédition Région et Paris) T. 68.11.38

• CRÈME D'AVOINE - blé noir. Moulin de Keranot St-Thegonnec. Alain Lapous. T. 79.61.42

FRUITS & LÉGUMES

• ETS SEVERE. 22200 Guingamp. T. 43.72.90

MIEL

• ANDREV SALAUN. Mel Breiz "Gwenaneg ar Stêr il" / Miel de Bretagne (le Rucher de l'Ile) mis en pot par l'apiculteur. Bourg de Betton. T. 30.62.59 - et 1, rue du Vau St-Germain, Roazhon/Rennes.

PLATS PRÉPARÉS

• GELGOR... la qualité d'abord ! Produits surgelés restauration, collectivités, particuliers. Plats préparés gastronomiques. Hervé le Guyader, 1, rue Haute-Rive 22300 Lannion. T. 37.04.56

TRIPERIE

• HAMEON s.a. Spécialités : tripes, gras double, têtes de veaux. 2, rue Buffon, abattoir, 22000 St-Brieuc. T. 33.30.84



CAFES

• LES CAFÉS ARMOR. Jacques Piatel. 7, rue Bagot 22000 St-Brieuc. T. 33.15.08

• BRULERIE DU GOYEN - Qualité artisanale. Cafés Savina. 29122 Pont-Croix. T. 70.45.00

• J.V. RIDOU-TORREFACTEUR - 8, Vieille route de Plourin Morlaix. T. 88.09.03

• BRULERIE DE CORNOUAILLE. Ets F. Tanneau. Le Spécialiste des Cafés fins. Route d'Audierne. 29 S Plonéour-Lanvern. T. 87.62.81

• BRULERIE DES CHATEAUX. Ets Laurent Coïc. Kergadiou-Plomelin -29000 Quimper. T. 55.10.92

• BRULERIE DU LEON. Cafés Le Pichon. Spécialité cafés fins et mouture café express. 88, rue J. Jaurès Brest. T. 44.34.86

• CAFÉS VITTORIA - Torréfaction - Mélanges spéciaux pour limonadiers - 23, quai Lamennais, Rennes. T. 79.53.94 - 14, rue Voltaire, Nantes. T. 71.34.23

• BRULERIE PIEL - 6, rue de la Vieille Boucherie, torréfaction journalière - 35400 Saint-Malo. T. (99) 40.80.16.

• CAFÉS ANDRÉ - Maison Le Belleguic - Brûlerie moderne. 20, rue de La Madeleine, 22200 Guingamp. T. 43.73.27

• BRULERIE D'ALRÉ - Ets Nosilier - zone commerciale du Kenyat, 56400 Plougoumelen. T. (97) 24.31.35

• TORREFACTION DU STEIR - Torréfaction journalière - Mme Philippe, 12, quai du Steir, Quimper. T. 36.19.95

• BRULERIE JOUENARD - Spécialiste de cafés fins. 7, rue Châteaurenault, 35000 Rennes. T. 30.02.11

• CAFÉS JAMY - 2, avenue Vera-Cruz, 44600 St Nazaire. T. (40) 70.03.77

La charcuterie
de poissons

- *Terrine de fruits de mer*
- *Terrine de saumon fumé*
- *Terrine de St-Jacques*
- *Terrine de langoustines*

• SALAISONS BRETONNES. Sté d'Exploitation des Etablissements Jaouen. Combrit. T. (98) 56.30.06

LA BRANDADE DE MORUE

Faites, toute une nuit, dessaler la morue (une livre environ). Changer l'eau plusieurs fois. Quand ce sont des filets, la tâche est moins ardue. Lavez-les à grande eau comme cela se doit. Plongez tout dans l'eau froide et mettez sur le feu. Egouttez quand c'est cuit. Puis coupez peu à peu (arêtes enlevées) en morceaux que, sans hâte, vous pilez au mortier jusqu'à faire une pâte. Joignez-y, sur feu doux, loin de la flamme vive, deux gousses d'ail broyé, puis de l'huile d'olive (deux cuillères au moins) à verser goutte à goutte. Quand l'huile est absorbée et s'amalgame tout, joignez-alors, après, vos différents apprêts. Mais que vous ajoutiez, pour servir la brandade, poivre, citron, persil, crème fraîche ou du lait (cela suivant vos goûts), qu'elle ne soit pas fade et semble un doux velours glissant sur le



LES BONNES CRÊPERIES

BEG MEIL
• Crêperie de KER VAS TARD, Mme Ruel, cidre de ferme. T. 94.96.16.

CARNAC
• Crêperie CHEZ YANNICK dégustation fruits de mer

CONCARNEAU
• Crêperie TI-CLEMENTINE ouvert toute l'année, fermeture tardive. Quai de la Croix. Tél. 97.21.05

DAOULAS
• MOULIN DE POUL-HANOL, bar, crêperie, discothèque, chambres -L'Hôpital - Camfrout. T. 20.02.10

DINAN
• CREPERIE d'ARMOR M. et Mme Michel Lafosse 15, place des Cordeliers. T. 39.23.53

FOUESNANT
• Crêperie CAPUCINE, Françoise Caradec, 22, rue de Cornouaille. T. 94.03.01

HILLION
• LES AUBIERS. Mme Gresset. Grillades sur feu de bois. Les Ouilles. T. 32.22.00

HUELGOAT
• Crêperie KRAMPOUZ BREIZH, Mme J. Moal, 21, place Aristide Briand. T. 93.77.47

LAMBALLE
• Crêperie du BELOIR, Mme Denise Dufros.

LANNION
• LA GALETIERE - M. et Mme Moigneu, rue Geoffroy de Port-Blanc. T. 37.61.40

• TY BREIZ. Pur beurre. M. Le Bras, 1, rue Duguesclin. T. 37.91.20

LESNEVEN
• LA CHAUMIÈRE. Crêperie-bar - Cadre rustique -Feu de bois - Crêpes et galettes de Marie Breiz.

LEZARDRIEUX
• LE MOULIN DE LA GALETTE. M. Fégard. T. 20.18.36

MONTAUBAN
• Crêperie SAINT-HUBERT. Mme Tannoux. T. 09.42.66

NANTES
• Crêperie SAINT-PIERRE. 2, rue du Roi Albert. T. 47.00.96

• Crêperie AU BON VIEUX TEMPS. 11, rue Ste-Croix. T. 47.01.83

PARIS
•L'AMBASSADE BRETONNE, fermée les dimanche et lundi. 12, rue du Maine, 75014 Paris. T. (16-1) 322.01.77

PLOMODIERN
• Crêperie LES GENETS (anciennement la Fontaine), Mme Lastenet, route de Chateaulin. T. 81.52.77

PONTIVY
• Crêperie CHEZ NICOLE - spécialité galette pomme de terre - 42, rue J. Guidard

RIEC-SUR-BELON
• Crêperie TY COZ, Chaumière d'Angèle.
T. 97.62.07

RENNES
• AN ERMINIG. M. Halloux. Cadre rustique, 77, rue de Fougères. T. 36.25.68

• ST-MICHEL. Galettes, crêpes, snack. 7, place St-Michel. T. 30.98.74

• LES TEMPLIERS. 17, rue St-Michel. T. 30.62.06

• LA CRÉMAILLÈRE. 37, boulevard Jean Mermoz. T. 50.95.28

• PUB ST-LOUIS - La Crémaillère. Spécialistés bretonnes. Mme Caradec, 37, bd. Jean Mermoz, Rennes-Saint-Jacques. T. 50.95.28

• CREPERIE DU TREGOR. M. et Mme Nedelec, 13, rue de St-Malo. T. 79.02.58

RICHARDAIS (LA) - DINARD
• Crêperie LE GRAND MAT, 6 rue Croix Aubrée. T. 46.62.89

SAINT-BRIEUC
• LE PORCHE, Hervé de Bizien - Crêperie, bar, salon de thé, 9, rue St-Guillaume. T. 61.93.77

• LANN BREIZ. Ambiance jeune. Piano. Cadre rustique. Jusqu'à minuit. 14, rue Quinquaine. T. 61.21.07

• LE CHARNIER. Crêpes galettes. 12, bd Charner. T. 94.16.89

• CHEZ GERARD. Crêpes et pizza. 7 ter, rue des Promenades. T. 61.72.13

SAINT-CAST
• CREPERIE D'ARMOR. M. et Mme Lebourgeois. Fruits de mer. 14, bd. Duponchel. T. 41.81.33

SAINT-MALO
• CREPERIE GALLO. M. Maillard, 21, rue de Dinan. T. 40.64.17

• Crêperie CHEZ CHANTAL. 2, place aux Herbes. T. (99) 40.93.97

ST-MICHEL DE BRASPART
• AUBERGE TI SAINT-MIKAEL. Jean Monique Kerdraon. T. 61.42.04

VITRÉ
• AU VIEUX VITRÉ. D. Cornier. Crêperie-bar. 1, rue d'Embas. T. 75.02.52

Pratique de la dégustation

GÉNÉRALITÉS

La dégustation correspond en réalité à une analyse sensorielle d'un produit donné. En ce qui nous concerne, le vin est un produit qui fait appel à différentes sensations : les sensations visuelles : œil ; les sensations olfactives : nez ; les sensations gustatives : bouche.

D'autres sensations peuvent elles aussi être provoquées au contact du vin ainsi : les sensations thermiques, tactiles, algiques et chimiques communes.

Nous verrons à la pratique même de la dégustation leur utilité pour définir un produit.

LE PRODUIT

Définition du vin : le vin est une boisson fermentée obtenue à partir du raisin, fruit de la vigne.

La vigne par sa situation et son espèce entre en ligne de compte directe avec la qualité du vin obtenu.

La technologie de l'élaboration et de la conservation des vins, appelée œnologie présente elle-même des méthodes très diverses qui augmentent encore la variété possible du produit fini.

La dégustation est réalisée en plusieurs temps qui correspondent à des groupes différents des sensations perçues par le dégustateur.

ANALYSE SENSORIELLE

APPARENCE.

A l'examen visuel les caractères peuvent être classés en quatre catégories. La couleur ; la limpidité : c'est la qualité de transparence du liquide.

La fluidité : en faisant tourner le vin dans le verre, mouillant ainsi des parties de parois au-dessus du liquide au repos, on peut ensuite voir le long de celles-ci de minces écoulements lents plus ou moins importants appelés "larmes" ou "jambes".

L'effervescence : elle correspond à tout dégagement gazeux apparent sous forme de bulles plus ou moins grosses et nombreuses qui prennent naissance le plus souvent sur les parois du verre.

CARACTÈRES OLFACTIFS.

Perçus sous forme d'odeurs *par voie nasale directe, ils font l'objet du deuxième temps de la dégustation après l'examen visuel. Ils sont ensuite retrouvés semblables ou différents par voie rétronasale sous forme* d'arômes *lorsque le vin est dans la bouche.*

L'ensemble de ces caractères est traditionnellement connu sous le nom de bouquet.

Le bouquet *est constitué par : l'ensemble des parfums spécifiques d'un cépage donné. L'ensemble des substances odorantes élaborées au cours de la fermentation. L'ensemble des substances résultant des phénomènes dont le vin est le siège en cours de vieillissement.*

SAVEUR.

Il n'existe que quatre saveurs élémentaires, (sucré, salé, acide, amer) la variété des sensations gustatives est donc relativement limitée.

AUTRES CARACTÈRES.

La persistance *est une sensation rémanente très voisine de celles qui étaient perçues lorsque le produit était dans la bouche. Elle est plus ou moins prononcée et peut être prise comme témoin du degré de noblesse des vins.*

L'arrière-goût *: il est le plus souvent désagréable et correspond à des défauts (mauvais goût qui reste dans la bouche après le rejet du vin).*

La fin de bouche *est l'état des sensations diverses ressenties dans la bouche après l'expulsion du vin et ceci pendant un temps plus ou moins long.*



la Tricassée

FINE CHARCUTERIE BRETONNE

Spécialités :

TRIPES BRETONNES AU BEURRE
VERRINES GIBIERS
RILLETTES AU JAMBON
CHARCUTERIE DE DINDONNEAU

56200 CARENTOIR
Tél. (99) 08.83.49 et 08.81.99
Télex 950392

La cuisine bretonne

Pierre-Jakez étant maintenant mis à toutes les... sauces, il était normal qu'il préfaçât, d'une manière fort spirituelle ce livre de recettes qui m'a étonné par sa qualité et son souci d'authenticité : rien de sophistiqué ici mais des plats tout simples comme on savait encore les faire chez nous il y a 20 ou 25 ans. Il y a bien quelques fausses notes comme cette timbale de moules au cari que ne saurait apprécier aucun palais breton ; c'est l'exception : du lait caillé au lard nantais, en passant par la bouillie d'avoine, le farz de Sein, la godaille de Lorient ou le pain de maquereaux, on retrouve la manière de bien manger de jadis *(Ed. Presses Pocket)*.

le carnet d'armor

★ *La vente des Ecrivains bretons* aura lieu le 24 novembre à l'hôtel Sheraton à Paris-Montparnasse.

★ Le 17 octobre à 21 h. à la Maison des arts et métiers, 9 bis, av. d'Iéna, conférence devant les Cadres bretons : François Régis Hutin, directeur général de *Ouest-France*, traitera de l'évolution d'une entreprise de presse.

★ *Maurice Etienne* (St-Malo) a été élu président de le Jeune chambre économique de Bretagne.

★ *François Vertadier*, 32 ans, est nommé délégué régional au tourisme.

★ Le brestois *Jean René Garnier* devient secrétaire général de la préfecture du Finistère en remplacement de *Christian Dufour* nommé préfet des Yvelines.

★ *Guy Berthiaux* remplace à la sous-préfecture de Pontivy *Jean Tissier* nommé secrétaire général d'Eure-et-Loir.

★ Le sénateur *Bernard Legrand* est réélu président du Syndicat mixte du parc de Brière.

★ *Christian Janvier*, de Châtelaudren, est nommé procureur de la République à Nantes.

NECROLOGIE

MYRDDHIN a la douleur de vous faire part du décès de son grand-père
JOSEPH MONFORT
Les obsèques ont été célébrées en l'église de Scaër, le mardi 4 septembre 1979.

★ *Denise Tanguy-Prigent*, épouse de l'ancien ministre de l'agriculture.

★ *Jean Ménager*, 59 ans, maire de Guérande.

★ *André Burlot*, ancien député du Loir-et-Cher ; il était né à St-Brieuc en 1897.

★ *Robert Judéaux*, ancien président d'Ar Pilhaouer.

★ Le frère *François Le Bail*, ancien directeur du Likès et éminent géologiste.

PRESSE & DOCUMENTS

★ REVUE DES DEUX MONDES, août 1979 - Dans une lettre à Gaston Palewski, Geoffroy de Courcel apporte d'intéressantes précisions sur le général de Gaulle, Paul Reynaud et le "réduit breton" (14 F, 15, rue de l'Université, Paris).

★ AN TRIBANN, n° 80 - La revue du Gorsedd des druides, bardes et ovates de Bretagne renaît à la satisfaction de tous les Bretons. Dans ce n° des textes de François Ters, Pol Briand, Armel Calve, un hommage à Camille le Mercier d'Erm, Ernest le Barzic, Biel Elie, etc. (72, rue Henri Régnault, 92210 St-Cloud).

★ CADRES BRETONS - Avec son n° 90, le bulletin de l'Association s'étoffe et se densifie. De nombreuses nouvelles de Bretagne ; des articles sur "Perros-Guirec rétro", au "Nord-Finistère, pays nouveau" sur les Bretons de Paris au Moyen-Age, sur l'Europe... (Boite 1006, 75737 Paris cedex 15).

★ BREIZH A VREMAN, n° 5 - A propos des déesses - mères ; la maison noble des Couetils ; la chapelle Ste Apolline de Villeneuve... (27, rue de Briord, Port-St-Père).

★ CHEFS D'OEUVRE SUR L'ART - Une nouvelle collection est créée : *Les grands monuments*. La 1ère livraison est consacrée aux pyramides de Gizeh. Deux numéros par mois, 15 F. (ALP, 26, rue des Carmes, Paris).

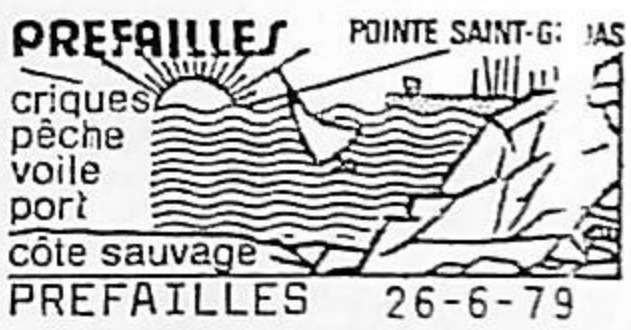
ARMOR MARCOPHILIE

NANTES - Loire Atlantique : Le 25 août, à l'occasion du Congrès National de la Libre Pensée, un bureau temporaire, doté d'un timbre à date grand format illustré, fonctionna à la Faculté des Lettres. Deux types de cartes souvenirs numérotées affranchies à l'aide du timbre-poste Poulbot sont encore à la disposition des collectionneurs. S'adresser à Raymond Nison, "Les Ajaux", 44990 St Aignan Grand Lieu.



PLOERMEL - Morbihan : flamme d'oblitération temporaire "Ploërmel 1-2-16 sept. 75èmes courses hippiques" du 1er août au 15 septembre 1979.

COLLECTIONS



NANTES : Pour le dixième anniversaire de la "Journée de l'U.P.U.", célébrée pour la première fois le 9 octobre 1970, le guichet philatélique de l'Agerip de Nantes (9, rue Scribe) sera doté le 9 octobre d'un timbre à date spécial grand format illustré.

LORIENT - Morbihan : flamme d'oblitération temporaire à l'occasion du "28e Congrès - Union locale C.G.T. - Lorient 6-7 déc. 79" - Période d'utilisation : courant septembre au 7 décembre 1979 inclus.

PREFAILLES - Loire Atlantique : flamme d'oblitération permanente déclarée mise en service le 1er juin 1979 : Pointe Saint-Gilles, Crique, pêche, voile, port, Côte sauvage.

LE QUIMPER-BREST
lire en page 19

ARMOR PHILATÉLIE

ARISTIDE BRIANT

En 1980, un timbre-poste sera émis pour rappeler au monde entier qu'Aristide Briant fut un grand homme politique mais aussi un Breton. En effet, Aristide Briant naquit à Nantes en 1862. Ses parents tenaient un café au 12, rue du Marchix, quartier populaire le plus insalubre de la ville, chaque maison possédant sa cour sordide. Une plaque rappelle la naissance de "l'apôtre de la Paix" sur la façade moderne de l'Hôtel des Postes de Nantes, l'ancien quartier du Marchix ayant été rasé en partie par les bombardements de la dernière guerre et pour le reste dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine.

Ce timbre-poste à l'effigie d'Aristide Briant fera partie de la série "Europa 1980", l'autre timbre-poste étant dédié à Saint-Benoît.

Il est à craindre que le "Premier Jour" ait lieu à Paris et non à Nantes, la capitale ayant le "chic" pour accaparer les hommes célèbres.

GUY PODEVIN

★ Renseignements philatéliques : Guy Podevin, 16, avenue du Trocadéro 44300 Nantes. (Affranchir philatéliquement et joindre 3 francs en timbres commémoratifs pour la réponse).

petites annonces

La ligne (35 signes ou espaces) : 15 F
+ tva (17,60 %) = 17,64 F

(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 35,28 F
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 30 F

Les petites annonces sont payables à la commande

DEMANDES D'EMPLOIS

• **Secrétaire diplômée** 37 ans. Expérience étranger et marchés internationaux, anglais et italien courants, cherche activité professionnelle branches **technique, commerciale ou scientifique**. Ecrire ou téléphoner Y. Quintin, 3, square Dr Guérin, Rennes, tél. (99) 36.81.80

• Jeune femme ferait **à son domicile**, tous travaux dactylographiés ou manuscrits. S'adresser à Elisabeth Kerlaouëzo, 29 bis, rue de Saint-Brieuc, 22590 Pordic

• Pour **l'entretien de votre maison** ou appartement secondaire, personne sérieuse avec références. Rayon jusqu'à 15 km de **Lannion**. Tél. (96) 37.67.13

• J.H. dix-huit ans, C.A.P. **boulanger**, cherche place stable. Courcoul, 3, allée Mozart, 44800 **Saint-Herblain**

• **Secrétaire BTS** trilingue anglais-allemand, cherche poste. Très bonne présentation, libre de suite. Melle Morio, 1, allée de la Charmille 35760 **Saint-Grégoire**. Tél. (99) 30.63.33

• Jeune fille cherche **emploi bureau** ou vente. D. Le Toux, **Saint-Goazec** 29163

• J.H. 18 ans cherche emploi **DESSIN, peinture d'art, décoration faïence...**
Talhouarne, 85210 Sainte-Hermine.

• Recherche emploi de **décoratrice**, ou travaux de décoration à plein temps pour magasin ou décorateur. Ecrire *Armor-magazine* n° 1160.

OFFRES D'EMPLOIS

• **Peintre automobile** qualifié, haut salaire. Carrosserie Fruchaud, rue des Renardières, **Nantes**-Zola, tél. 46.02.03

• **ARMOR MAGAZINE recherche disponibles de suite :**
1. CORRESPONDANT rédaction
2. COURTIER libre en publicité (forte commision) pour PARIS & région parisienne. Ecrire au magazine, BP 123, 22400 Lamballe.

• **Entreprise de nettoyage** recherche ouvriers sérieures références, dégagés OM, pouvant suivre stage de formation. S'adresser à **Bretagne-Service**, ZI Kerpont, rue de Kerlo, **Lanester**

• Pour **Finistère-Sud**, Sté fermetures bâtiment bois et P.V.C. recherche un **représentant** multicartes, visitant menuisiers, serruriers, etc. Adresser C.V. détaillé avec photo A.J.A.B., BP 61, 56105 **Lorient**

RENCONTRES

• **Futurs mariés**, sociétés, passez agréable soirée, accordéon, guitare, trompette, ambiance assurée. 74.28.71

COLLECTIONS

• Envoyez-moi à choix sans préavis, c.p. anciennes sur **Cancale** (35) et sur la série "La vie à la mer". Philippe Lecoublet, 15, quai Gambetta 35260 **Cancale**



Hommage à Jean IV « le conquéreur »

"Ti Labour Keltiek", sous la signature de Ronan Caerléon, avait commémoré le demi-millénaire d'Anne de Bretagne en produisant une statue et un médaillon à son effigie et un album en bandes dessinées.

Voici deux monnaies du duché frappées l'une à Brest, l'autre à Dinan, à travers lesquelles, Jean IV, rappelé d'exil par le peuple breton, réaffirmait la souveraineté bretonne. Il y a six cents ans (1379).

D'un diamètre de 22 cm, exécutées en céramique, émaillées aux oxydes, ces pièces murales représentent un motif décoratif original d'un intérêt breton et historique. Envoi franco contre 90 F l'une ou 160 F les deux modèles. Ti Labour Keltiek, Le Drennec, 29212 Plabennec.

DIVERS

• Particulier vend **break 504** diesel 1975, première main, excellent état. Tél. (51) 68.72.92

• Vendons magnifiques **jeunes épagneuls bretons** inscrits, garantis, santé, bonnes origines. Tél. 21.75.03

• A vendre : **Table de ferme** (1,65 × 0,80), 2 tiroirs ; **bahut** bas breton, 3 tiroirs, 2 portes, avec ou sans le haut. Tél. 38.52.94

• SCOP (articles en cuir et peaux) à **Plomeur** près Pont l'Abbé, recherche **associé** pour sa direction commerciale pouvant apporter un capital minimal de 50 000 F. M. Boivin à Plomeur-SCOP, rue Ti-Ker - **29120 Plomeur.**

• Quel collectionneur, **ancien marin de la Royale** se souviendrait des noms portés par les tourelles des navires sur lesquels il fut embarqué entre 1920 & 1950 ? Henri Landais, 18, rue La Fayette 44000 **Nantes**. tél. (40) 48.42.35

• Contre timb. France neufs échange : Entiers postaux URSS/Pologne + timb. neufs URSS/Italie/Canada. Serge Piguet, 82, r. bois Hardy, 44 Nantes.

• Cours et stages instruments traditionnels, folk, médiévaux, de chant et percussions traditionnelles. Chesneau, 45, rue Jean-Macé, 29200 Brest. Tél. 44.57.32. Joindre enveloppe timbrée.

USAGERS ET CONSOMMATEURS
si vous éprouvez des difficultés juridiques
UNE SOLUTION A CHAQUE PROBLÈME
est étudiée pour vous par l'Association
ASSERPE
3, place St-Germain, RENNES
Tél. : 79.11.40

• Le Cercle Breton de Nantes cherche des **MUSICIENS** : Bombarde, Koz, Accordéon, Guitares sèche et basse, Violon, etc... désirant s'intégrer au Cercle et participer à des animations locales. Tél. (H.B.) Jean-Claude Rozelier : 47.08.77 - poste 48.

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F
+ tva (17,60 %) = 23,52 F
ou le mm/colonne : 10 F + tva = 11,76 F

• **Belle-Ile-en-Mer** : terrains constructibles entièrement viabilisés de 600 à 6 000 m². Périlleux, lotisseur (40) 48.66.36 - 73.25.20

• Vends **pavillon F5** année 74, **Vern-sur-Seiche**, prix 230 000 F. Tél. 51.16.35 (après 18 h).

• A vendre à LAMBALLE, plein centre,
PETIT MANOIR
10 pièces principales. Tt confort. Terrain 2 000 m² clos de murs. S'adr. à **Me Raboisson,** notaire à **Lamballe.**

• A vendre **fermette.** Riverain Vilaine, 8 km de Redon. Pêche, chasse, fruitier 1 700 m², terrain clos. Toiture neuve, grange toiture à refaire, poutres, deux cheminées int. à rénover. Eau, élec. Prix : 70 000 F - A. Labarre, 43, rue Aurel-de-Paladine, Nantes.

• A vendre : commune d'**Erbray**, fonds de commerce **café-restaurant-tabac** avec murs. Tél. 71.84.22

• A vendre 40 km de **Rennes**, route de Lorient, **remise** en partie aménagée, sur terrain 2 510 m² avec eau, possibilité électricité, téléphone, conviendrait pour **résidence secondaire**. Tél. (97) 76.29.61 ou (99) 54.14.71

• Recherche **propriété** jusqu'à 40 km de **Nantes**, avec terrain. L'Etoile, tél. (40) 71.77.67

• Vends, cause retraite, murs et fonds de commerce saisonnier de **bonneterie, pulls marins, articles de plage** ; emplacement de 1er ordre. S'adresser Me Inizan, 22700 Perros-Guirec

• A louer 5 km de **Quimper**, 15 km plages, **maison de campagne** refaite à neuf, au calme, dans 2 ha de terrain boisé, 4 pièces, séjour double, 2 chambres, tout confort. La semaine, quinzaine ou mois. Tél. 16 (98) 95.30.51

• Particulier à particulier, 20 km de Rennes, **à louer ferme ancienne** pour habitation ou entrepôt, prix très intéressant. Tél. 45.88.01

• **Vertou : style moderne**, sur 3 000 m², séjour 47 m², 5 chambres, 2 bains, salle de jeux, 625 000 F. C. Gadel, immobilier F.N.A.I.M., 484, route de Clisson, 44120 Vertou, 34.29.20

• A vendre :
- **Bar hôtel** une étoile N.N. ville 22
- **Hôtel** une étoile N.N. avec bar et restaurant ville 35
- **Bar-gril** C.A. 800 000 F. Aff. Except. 35.
- **Charcuterie** C.A. 700 000 F, ville 35, belle affaire.

Beaudouin, Rennes, 15, rue Maréchal Joffre, tél. 30.41.63 et 30.87.50

• Dispose 3 km de Lorient **plusieurs locaux** sur une superficie de 1 ha. Téléphone - facilités d'accès - proximité voie expresse RN 165 - Conviendrait pour **stockage** de matériel ou de produits divers que je pourrais éventuellement distribuer dans la région. M. Le Moing, Ker Auffret, 56530 Queven. Tél. 21.10.35

• Particulier vend **Rostrenen, pavillon F6** récent, terrain 581 m² clôturé, cuisine équipée, cheminée, grand sous-sol, libre à la vente. Tél. (96) 29.02.06

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

★ **Direction, rédaction, administration, publicité** : 7, rue St-Jacques B.P. 123 - 22400 Lamballe Tél. 31.20.37 +

★ **Renerezh, skridaozerezh, mererezh, bruderezh** : 7, ru Sant Jakez - B.P. 123 -22400 Lambal - Pg. : 31.20.37 +

★ *Editeur* : SOPEL

★ N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944.107735-X

★ N° CPPAP 47-307

★ N° SIRET : 302306741 00018

★ ***Comité éditorial***

Yann Poilvet - Eliane Deshayes (tourisme, loisirs, dossiers) -*André-Georges Hamon* (la fête et les spectacles) - *Yannick Pelletier* (culture) -*Anne-Edith Poilvet-Besrechel* (vie moderne).

★ ***Rédaction***

PIERRE GALLAIS et Jean Luc Aulnette, Frank Barrau, Yann Brekilien, Loik Camus, Jean-Pierre Corbel, Jacques Crenn, Anne-Marie Delayre, Jil Ewan, Michel Guegan, Hervé Huiban, Marc Le Layec, François Moal, Henri Le Moal, Myrddhin, Pierre Noyal, Odile Pellé, Edith Perenou, Jos Philippe, Daniel Plestan, Daniel Thenadey.

★ ***Publicité*** :

Jean Bénas, Alfred Caillibotte, Guy Chapalain, Eliane Deshayes, Hélène Guillon,, Gilles Maurice, Jean-Francois Quéau, Gilles Renaud, Simonne Roussel.

★ *Abonnement d'un an* :
62,40 francs (dont 2,40 francs de TVA)

★ *Abonnement de soutien* :
200 francs

★ *Abonnement pour l'étranger* :
104 francs (dont 4 francs de TVA)

★ *Abonnement par avion* :
Ajouter le tarif postal en vigueur

★ *Changement d'adresse* :
10 francs

★ *C.C.P. Armor Magazine* :
Rennes 2691-70 Y

★ *Textes et publicités* doivent nous parvenir *impérativement* au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

★ *Armor Magazine* ne publie pas de communiqués.

★ *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

★ *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.

★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressement formulée dans lesdites lettres.

★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

★ Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1979 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'*Armor Magazine*.

★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'*Armor Magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 4.

★ Diffusion : N.M.P.P.

★ **Imprimerie Saint-Michel**, rue Réaumur, zone industrielle, Saint Brieuc Tél. 61 42 68.

★ **Rener ar gelaouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.**

ASSEMBLÉES REGIONALES DE BRETAGNE

Conseil régional
Comité économique et social

CHRONIQUES DE
RAYMOND LETERTRE

LE LIVRE V EST PARU

(septembre 1978 à août 1979)

A nos bureaux : 12 F l'exemplaire
Par poste : 14 F *(C.C.P. Armor 2691 70 V Rennes)*.
Armor magazine B.P. 123 - 22400 Lamballe

L'ESPRIT D'EQUIPE ET LA TRANQUILLITE.

Le livret bleu CMB, une réserve disponible rémunérée au taux maximum net d'impôt.

Crédit Mutuel de Bretagne

Ses sociétaires l'ont fait plus souple, plus efficace.

POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE

LA RELIURE D'*armor*

Dos bois - Balacron cuir
Format 288 × 220 mm

La reliure (pour une année) :
35 F. franco. A commander à nos bureaux

Yves Rocher

DES PRODUITS AUX EXTRAITS DE PLANTES ...POUR RESTER "VRAIE"

Angélique, Gentiane,... Millefeuille, Camomille... Calendula, Pensée sauvage... Mauve, Reine des prés...

Les Anciens ont toujours utilisé les bienfaits des plantes pour la protection, l'entretien et l'embellissement du corps et du visage.

Pour vous aider à préserver la fraîcheur que la nature vous a offerte, Yves Rocher a créé des produits de beautés doux, aux extraits de plantes, longuement étudiés et testés dans ses laboratoires en Bretagne.

Chaque année le nouveau Livre Vert de la Beauté présente la gamme complète des produits Yves Rocher, une gamme constamment enrichie afin d'offrir à chacune d'entre vous un choix toujours plus large de produits pour le visage, l'hygiène et la toilette, les cheveux, le maquillage, sans oublier les eaux de toilette et les parfums (et la ligne masculine).

Pour le recevoir gratuitement, il vous suffit d'écrire à : YVES ROCHER, 56201, LA GACILLY.

Les produits YVES ROCHER sont vendus par correspondance et dans les centres de beauté YVES ROCHER.

banque de bretagne

Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

90 AGENCES EN BRETAGNE
ET EN REGION PARISIENNE

Plus de 2000 guichets correspondants en France où vous pouvez effectuer vos prélèvements hebdomadaires

GUIDES SOPEL

- COTE D'EMERAUDE
- DINAN
- COTE DE GRANIT ROSE
- LOUDEAC
- VANNES - AURAY
- D'ARMOR EN ARGOAT

Chaque guide : 6 F

SOPEL
Landehen - 22400 Lamballe
C.C.P. 2319 14 P Nantes

breizh

magazine de la culture bretonne

Abonnement 1 an : 40 F — C.C.P. RENNES 2135.53 V
Le Pradi TRÉDION — 56250 ELVEN

ET CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE LIBRAIRE

NOUVEAU
Sélection des
RELAIS OCEAN
RELAIS TEMPÊTE
par Jean-François
SOPEL
Envoi contre 2 F à SOPEL
7, rue Saint-Jacques - 22400 Lamballe

COMMUNES DE BRETAGNE



Parmi les dernieres revues parues

★

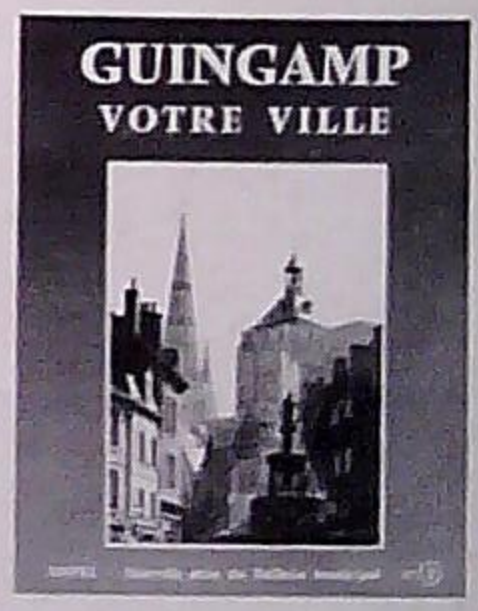
Envoi de chacune
contre 5 F pour frais
(C.C.P. Sopel 2319 14 P Nantes)



LOUDÉAC



1978 - 1979



Pour vos bulletins municipaux, vos revues cantonales

faites appel à une maison bretonne :

SOPEL
B.P. 123 - 22400 Lamballe
Tél. 31.20.37 +